هكذا من الأصل

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16570 – 7,50 F - 1,13 EURO — JEUDI 7 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



CLAUDE DITYVON

■ Les Aventures de Mai

Troisième épisode du roman-feuilleton historique de Patrick Rambaud, prix Goncourt 1997, consacré à mai 68 : lundi 6 mai, première grosse manifestation, premières barricades. Les lecteurs qui auraient manqué les deux premiers épisodes peuvent les demander à leurs marchands de journaux ou en téléphonant à la « boutique » du *Monde*. p. 12 et 13

■ Sommet franco-allemand

Helmut Kohl, Jacques Chirac et Lionel Jospin vont s'efforcer, en Avignon, de réparer les dommages causés par le conflit sur la présidence de la BCE à Bruxelles. Lire aussi le point de vue de Fritz Sharpf sur l'après-euro. p. 2 et 14

■ François Pinault s'offre Christie's

L'homme d'affaires, propriétaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute, devient le principal actionnaire de la prestigieuse maison britannique de ventes aux enchères. p. 17

■ RPR, suites

Une rencontre, mardi soir, au siège du RPR, a réuni MM. Séguin, Pasqua et Sarkozy, ainsi que MM. Tiberi et Toubon, pour tenter de mettre un terme au conflit à la Mairie de Paris. Jean-François Mancel, ancien secrétaire général, a été déféré au parquet de Beauvais, mercredi matin, après quarante-huit heures de garde à vue. p. 5

■ Le boom du « bio »

Les modes de production agricole bannissant la chimie ont le vent en poupe, séduisant même la grande distribution. Des retombées sont attendues en termes d'emploi et d'environnement. p. 11 et notre éditorial p. 15

■ Loi Chevènement validée

Le Conseil constitutionnel a donné entière satisfaction au ministre de l'intérieur en validant sa loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. p. 7

■ Toxicomanie : sevrer, non substituer

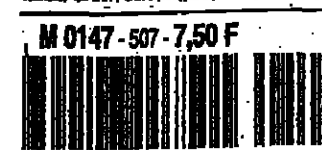
Une conférence réhabilite le principe du sevrage des héroïnomanes, détrôné par des politiques fondées sur les médicaments de substitution. p. 8

■ Aides au cinéma

Catherine Trautmann présente un bilan positif de l'état du cinéma français et annonce des mesures pour renforcer l'indépendance du secteur. p. 28

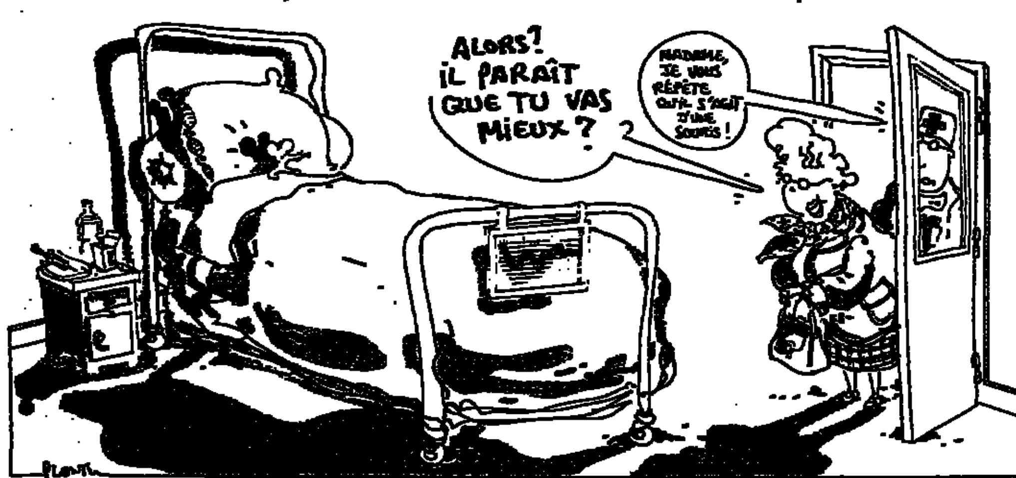
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 16 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 507 - 7,50 F



Cancer : un espoir venu d'Amérique

● Deux nouvelles substances bloqueraient le développement des vaisseaux sanguins qui alimentent les cellules cancéreuses ● Les chercheurs américains sont prudents : les premiers résultats prometteurs n'ont été obtenus que sur des souris ● L'expérimentation humaine commencera prochainement



LES RÉSULTATS expérimentaux obtenus aux Etats-Unis dans un domaine prometteur de la cancérologie ouvrent de nouvelles perspectives thérapeutiques. Les travaux de l'équipe dirigée par le docteur Judah Folkman (hôpital pédiatrique de Boston, Massachusetts) portent sur l'utilisation de molécules ayant pour propriété de s'opposer au développement des vaisseaux sanguins qui fournissent aux cellules cancéreuses les éléments nutritifs indispensables à leur prolifération. Cette nouvelle voie de la thérapeutique anticancéreuse, différente de la chirurgie et de la chimiothérapie, pourrait se révéler prometteuse. Mais les recherches du docteur Folkman, fondées sur l'association de deux nouvelles substances – l'angiostatine et l'endostatine –, n'ont encore été menées que sur des souris. Toutefois, leurs conclusions apparaissent suffisamment probantes pour que Richard Klausner, directeur de l'Institut américain du cancer, envisage à court terme le passage à l'expérimentation humaine. Des expériences similaires vont être conduites en Grande-Bretagne sur une cinquantaine de malades. L'annonce des résultats américains s'est immédiatement traduite par une forte hausse des titres de la compagnie américaine Entremed, qui envisage de produire les molécules utilisées par le docteur Folkman.

Lire page 24

Le Maroc découvre l'alternance et retrouve Abraham Serfaty

LE RÊVE se réalise et une injustice est réparée. Abraham Serfaty va pouvoir regagner librement le Maroc. En début de semaine, quelques articles de presse ont laissé entendre qu'expulsé en France en 1991, après dix-sept années d'emprisonnement, il allait recevoir un passeport des autorités marocaines. « *Le règlement de l'affaire est imminent* », a confirmé au *Monde* un ministre du nouveau gouvernement de centre-gauche.

Ainsi va se tourner l'une des pages les plus sombres de l'histoire du Maroc. L'une de celles qui collaient à la peau du royaume en quête de respectabilité internationale. « *Militant arabe-juif* », comme il se définit lui-même, Abraham Serfaty avait été embastillé à plusieurs reprises sous le protectorat français. Le 15 février 1977, c'est à la détention perpétuelle que la cour d'appel de Casablanca condamna le cofondateur d'un mouvement d'extrême gauche, *Ila al Amam* (En avant) pour « *complot visant à renverser la monarchie* » et « *atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Son crime : ses prises de positions radicales sur le dossier du Sahara occidental.

Au début de sa détention, Abraham Serfaty connaîtra deux mois de tortures, puis un an de nuit, menottes aux mains, un bandeau sur les yeux. Mais l'homme a du caractère et il donnera vite du fil à retordre à ses geôliers. Grèves de la faim, procès en diffamation – intenté de derrière les barreaux contre deux ministres qui l'avaient traité, l'un de « *détenu privilégié* », l'autre de « *sioniste* » –, tribunes libres dans la presse : M. Serfaty est décidé à se faire entendre. A l'extérieur, ses amis se mobilisent. Au premier rang d'entre eux, une enseignante française, Christine Daure, qui obtiendra de l'épouser en prison en 1986.

Le combat n'est pas vain. Au matin du 13 septembre 1991, à sa grande surprise, M. Serfaty est libéré et expulsé vers la France. A soixante-cinq ans, il recouvre sa liberté. Il lui reste à retrouver son honneur. Les autorités marocaines refusent en effet de lui reconnaître la nationalité marocaine. « *M. Serfaty est brésilien* », ne cesse de répéter contre toute évidence le ministre de l'intérieur, Driss Basri. Pour réparer l'injustice, il aura donc fallu patienter près d'un quart de siècle. « *C'est un bonheur de pouvoir rentrer au Maroc, dans un pays qui commence à sortir d'une longue période obscure*, nous a déclaré Abraham Serfaty. *Ça fait plus de vingt-six ans que je n'y ai pas vécu libre, si je compte les années de clandestinité, de prison et de bannissement.* » Mais que l'on ne compte pas sur lui pour se taire. Revenu au pays, il a bien l'intention de continuer à exprimer ses convictions.

La levée de l'interdit qui pesait sur M. Serfaty est la première décision importante, au moins sur le plan symbolique, prise par le nouveau gouvernement d'Abderrahmane Youssoufi. Ce n'est pas la seule. Un autre opposant, chef d'une association islamiste interdite, le cheikh Abdessalam Yassine, va bénéficier de la levée d'une assignation à résidence qui l'immobilisait, depuis 1989, à Salé, ville qui jouxte Rabat. Les autorités promettent aussi de faire la lumière sur le sort de centaines de personnes « *disparues* », pour certaines depuis plus de trente ans. « *L'Etat doit savoir ce qu'elles sont devenues. Si elles sont encore en vie, il faut les relâcher ; et si elles sont mortes, il faut rendre leur corps* », résume l'avocat Abderrahim Berrada.

Jean-Pierre Tuquoi

Le bon combat de la France à Bruxelles

LE COMPROMIS trouvé à Bruxelles, samedi 2 mai, à propos de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) n'a donc pas eu, jusqu'à présent, sur les marchés financiers, les effets dévastateurs annoncés. Ils étaient pourtant nombreux, en France et à l'étranger, ceux qui s'étaient appliqués à convaincre l'opinion que cet « *accord douteux* », ce « *marchandage de bazar* », cette « *solution honteuse* » allait inexorablement entamer la crédibilité de la future monnaie unique.

A les écouter, les investisseurs allaient sanctionner la violation du traité de Maastricht prévoyant que le président de la BCE devait être nommé pour huit ans. Devant le triste spectacle bruxellois, ils allaient retirer leurs capitaux placés sur le Vieux Continent. Bref, la France, par un nationalisme obtus, allait provoquer, avant même son lancement officiel, la chute de l'euro, transformer celui-ci en une monnaie sous influence « politique » – comme si d'ailleurs le dollar ne l'était pas ! –, en une monnaie de singe donc. Pour l'instant, rien de tel. Contrairement à tous les sombres pronostics et malgré les multiples maladresses, tactiques, de Jacques Chirac dans cette délicate négociation, les devises européennes ont gagné du terrain face au dollar.

Le calme et la sérénité affichés par les marchés financiers contrastent avec la tempête et l'hystérie politiques et médiatiques qu'a provoquées l'entêtement du président français et de son premier ministre, Lionel Jospin, à soutenir, jusqu'au bout, le candidat Jean-Claude Trichet, à obtenir que la durée du mandat du Néerlandais Wim Duisenberg soit réduite de moitié et à décrocher un poste de vice-président pour le Français Christian Noyer. *Le comportement des marchés a* « *été beaucoup plus sage que celui des massmedia et des analystes de court terme* », a résumé, fort justement, mardi 5 mai, le président du conseil italien, Romano Prodi.

Aux yeux des opérateurs, la bataille entre Paris et La Haye pour la BCE est apparue secondaire dans la *mesure où M. Duisenberg et M.* Trichet ont largement prouvé dans leur pays respectif qu'ils étaient des adeptes de la rigueur monétaire. De surcroît, la composition du directoire de la BCE – uniquement des techniciens de la monnaie – a fini de rassurer sur l'orthodoxie et l'indépendance de l'institut d'émission européen.

Pierre-Antoine Delhommais et Erik Izraelewicz

Lire la suite page 15

Automobile : Daimler-Benz et Chrysler rêvent d'un géant mondial

NOUVELLE onde de choc pour l'industrie automobile mondiale : le premier groupe industriel allemand, Daimler-Benz, constructeur des Mercedes, négocie avec le numéro trois américain Chrysler une fusion-acquisition de 35 milliards de dollars. Le nouvel ensemble, s'il voit le jour, deviendrait le cinquième constructeur mondial en volume, derrière General Motors, Ford, Toyota et Volkswagen. Les deux groupes, florissants mais régionaux, accéderaient ainsi d'un seul coup au rang de grand constructeur planétaire, solidement campé sur les marchés européen et américain et disposant d'un portefeuille de marques diversifiées.

Lire page 16

Main basse sur Pékin

UNE CATASTROPHE s'abat sur Pékin. Camions, grues, bulldozers ont envahi la capitale chinoise. Destruction et reconstruction sont en route, sans autre cohérence que la loi de l'argent. De gigantesques buildings, d'énormes centres commerciaux sortent de terre de manière anarchique, financés par l'Etat ou des joint-ventures à vocation privée. Officiellement, 90 % de la ville sont promis à la démolition ! Seuls quelques quartiers autour de la Cité interdite seront épargnés. Maisons à cours, ruelles, jardins, étages de bois : tout ce qui faisait le caractère de la ville est condamné à disparaître. La spéculation détruit ce que même la révolution culturelle avait préservé.

Lire page 27

Mondial : le Brésil montre l'exemple



RONALDO

ALORS QUE le sélectionneur français, Aimé Jacquet, hésite encore sur la composition du groupe de vingt-deux joueurs qui participera au Mondial, son alter ego brésilien s'est acquitté de sa tâche à la date promise. A la tête de l'équipe, comme prévu, Ronaldo, le prodige de vingt et un ans de l'Inter Milan, qui dispute, mercredi à Paris, face à la Lazio Rome, la finale de la Coupe de l'UEFA.

Lire page 23 et la chronique de Pierre Georges page 32

EUROPE Les consultations semestrielles franco-allemandes s'ouvrent, mercredi 6 mai, à Avignon. Helmut Kohl, Jacques Chirac et Lionel Jospin vont s'efforcer pendant deux jours de réparer les dommages causés, dans la relation politique bilatérale, par le conflit sur la présidence de la Banque centrale européenne apparu lors du conseil européen extraordinaire du week-end dernier à Bruxelles. ● LES DEUX GOUVERNEMENTS devaient également évoquer une autre nomination, celle du successeur de Jacques de Larosière à la tête de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), et préparer le sommet Europe - Etats-Unis prévu à la mi-mai. ● L'EURO et son lancement suscitent quelques inquiétudes au Japon. Selon plusieurs observateurs, l'Asie se trouvant coincée entre le dollar et la monnaie européenne, le yen risque de devenir une simple monnaie locale.

Paris et Bonn tentent de renouer les fils du dialogue

Quatre jours après une rude épreuve de force, à Bruxelles, sur la présidence de la Banque centrale européenne, les dirigeants français et allemands se retrouvent en Avignon, mercredi 6 et jeudi 7 mai, pour relancer une relation bilatérale déjà mise à mal par d'autres dossiers

LE SOMMET qui réunit les gouvernements français et allemand mercredi 6 et jeudi 7 mai en Avignon, comme il est d'usage deux fois par an, s'ouvrait dans une atmosphère de désillusion. Affaibli politiquement, le chancelier Kohl, qui affronte en septembre une réélection difficile, a été sérieusement ébranlé par le compromis arraché par Jacques Chirac, le week-end dernier à Bruxelles, sur la nomination du président de la Banque centrale européenne.



Certes, l'euro est lancé. Les Français – qui l'ont voulu pour exorciser la réunification allemande – peuvent en savoir gré à Helmut Kohl. Le chancelier avait promis qu'il mènerait de front la réunification allemande et l'unification de l'Europe, et il a tenu parole. Mais la mise en route de l'Union monétaire a ouvert dans la relation franco-allemande une brèche de méfiance. Il va falloir beaucoup de vigilance pour la prochaine étape, la consolidation de l'union politique.

Longtemps qualifiée de moteur de l'unification européenne, la relation franco-allemande a connu ces dernières années une évolution cahotante. L'arrivée du président Chirac au pouvoir a permis de donner la caution des gaullistes à l'intégration européenne, mais le chef de l'Etat n'a cessé de prendre le chancelier à contrepied par ses cavaliers seuls : sur la reprise et l'abandon des essais nucléaires français, sur la réforme de l'armée française, décidés sans en discuter avec personne, en contradiction avec les discours sur la nécessité d'une défense européenne. Le bras de fer avec les Américains sur le commandement sud de l'OTAN a pris un tel tour polémique qu'il a dérouragé ceux qui, outre-Rhin, auraient pu soutenir la position française.

Le vote quasi unanime, fin avril, des deux Chambres du Parlement allemand pour le lancement de l'euro ne doit pas faire oublier que l'opinion publique d'outre-Rhin sera restée jusqu'au bout extrêmement réticente pour abandonner le mark. Le sursaut de raison de la classe politique allemande, tous partis confondus, traduit sa conscience qu'il n'y a pas aujourd'hui encore pour l'Allemagne d'autre chemin que l'Europe. L'échec de l'euro aurait représenté un saut dans l'inconnu que peu étaient vraiment prêts à assumer. Même Edmund Stoiber, le ministre-président de Bavière, campé sur ses intérêts locaux, a fini par donner son feu vert.

FAIT ACCOMPLI

Le deutschemark représente pour les Allemands non seulement le symbole de la reconstruction d'après guerre, mais aussi celui d'un poids politique retrouvé. Devenu monnaie de référence en Europe, il leur a permis de faire accepter pour l'Union un modèle de gestion économique et monétaire dont ils pensent qu'il constitue l'ancrage de leur démocratie. La toute-puissance de la Bundesbank, qui effraye tant en France, s'explique non seulement parce qu'elle est garante de la stabilité monétaire, mais aussi parce qu'elle représente un garde-fou, tout comme la Cour constitutionnelle, contre les possibles errements d'un monde politique, auquel on refuse de donner un blanc-seing.

En faisant de la nomination du président de la Banque centrale un enjeu de prestige national, Jacques Chirac a méconnu une réalité psychologique qui risque de se retourner contre la France. Le président français avait raison de s'opposer au fait accompli des banquiers centraux, qui proposaient Wim Duisenberg à la présidence de la BCE. Il s'agissait de réaffirmer la prééminence du politique, et de cela beaucoup en Europe, même en Allemagne, lui ont donné acte. Mais, en s'arc-boutant sur une contre-candidature française, il a éveillé le sentiment que Paris ne souhaitait ni plus ni moins que faire valoir son influence à la tête de l'institution financière européenne.

La réaction publique allemande a pris un caractère violemment émotionnel. Elle traduit le sentiment irraisonné d'un marché de dupes dont les Français, malgré tous les efforts pour discipliner l'Union monétaire, tireraient les bénéfices. Le chancelier Kohl, contraint par l'opposition à un débat, mercredi matin, au Bundestag pour répondre du compromis de Bruxelles, n'est pas au bout de ses peines. La semaine dernière déjà, le directeur de l'influent hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Rudolf Augstein, avait retrouvé son fiel antigaulois pour accuser le chancelier de trahison.

PAS DE CADEAUX

Malgré les hésitations de Gerhard Schröder, leur candidat à la chancellerie, les dirigeants sociaux-démocrates ont jusqu'à présent tout fait pour que leur formation reste sur la même ligne européenne que la chancellerie. Mais que se passerait-il si le bilan européen d'Helmut Kohl, jusqu'ici considéré comme son point fort, se retournait contre lui ?

Jacques Chirac donne des arguments à ceux qui en Allemagne pensent qu'effectivement, dans l'Europe d'aujourd'hui, il n'y a pas de cadeaux à faire. Sur cette ligne, Edmund Stoiber, le conservateur bavarois, est rejoint par Gerhard Schröder, le champion social-démocrate. Les thèmes du sommet franco-allemand d'Avignon en témoignent : l'Europe du grand marché ouvre grandes les portes – si l'on n'y prend pas garde – aux affrontements de toutes sortes. Les regroupements industriels et financiers qui se préparent dans des domaines aussi stratégiques que les industries d'aéronautique et de défense ou les services bancaires laissent présager de sévères empoignades. En annonçant, dimanche soir, qu'il souhaitait voir Jacques Delors accepter une mission de réflexion sur la réforme des institutions européennes, le président Chirac a voulu donner aux Allemands un gage de sa volonté de progresser, malgré tout, vers le renforcement politique de l'Union.

A Bonn, dans les milieux proches de la chancellerie, on s'interroge cependant sur la capacité des Français – compte tenu de la division des droites et de la cohabitation – à avancer sur ce terrain. Lionel Jospin, qui a évité de se mettre en première ligne dans l'affaire de la Banque européenne, va devoir donner des gages de ce qu'il veut faire. Son insistance à obtenir que les pays de la zone euro s'organisent pour coordonner leurs politiques économiques et sociales a relancé la réflexion sur l'organisation de l'Europe. Le SPD a embrayé sur ce terrain. Avec ou sans Helmut Kohl, il y a matière, après les élections allemandes de septembre, à reprendre l'initiative à condition d'éviter les surenchères nationales.

Henri de Bresson

L'aspect « folklorique » des relations franco-allemandes...

Le président du conseil italien, Romano Prodi, a traité par l'humour la rivalité qui a opposé la France et l'Allemagne au sujet de la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE).

« Il y a un aspect folklorique à la rivalité existant de longue date entre la France et l'Allemagne, qui peut être même amusant »*, a-t-il déclaré dans une interview au *New York Times*, publiée mardi 5 mai. *« Etant donné leurs grandioses et merveilleuses relations d'amour-haine, attendions-nous véritablement que les Français et les Allemands se disent mutuellement "Vous le premier !" et "Non, non, après vous..." ? »

Par ailleurs, le premier ministre des Pays-Bas, Wim Kok, a affirmé, mardi, que le président désigné de la BCE, Wim Duisenberg, pourrait aller au terme de son mandat de huit ans : *« Il peut rester plus longtemps que quatre ans ; je ne m'y attends pas mais c'est possible. La décision sera la sienne. »*

Querelle des présidences : et maintenant la BERD !

UNE NOUVELLE affaire de nomination viendra-t-elle gâcher un peu plus les relations entre Paris et Bonn ? Après les querelles autour de la Banque centrale européenne, un nouveau marchandage franco-allemand pourrait avoir lieu à propos de la présidence d'une autre institution multilatérale, la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), privée de patron depuis le départ de Jacques de Larosière, le 31 janvier.

Sans jamais l'avouer officiellement, les Français ont lié depuis quelques mois les dossiers de la Banque centrale européenne (BCE) et de la BERD dans l'espoir d'augmenter leurs chances d'obtenir l'une ou l'autre des présidences. Cette partie de billard à trois bandes devrait désormais s'achever, mais comment ? Pour la BERD, le candidat français est l'ancien directeur de la Caisse des dépôts, Philippe Lagayette, cinquante-qatre ans, qui fut directeur de cabinet de Jacques Delors au ministère des finances (1981-1984), puis sous-gouverneur de la Banque de France.

Sont également candidats Philippe Maystadt, vice-premier ministre et ministre des finances belge, Mario Savona, ancien ministre de l'industrie italien, et Pedro Solbes, ex-ministre des finances espagnol. M. Maystadt, grand favori, ayant déclaré à plusieurs reprises ne pas vouloir du poste, et personne ne croyant vraiment aux chances de MM. Savona ou Solbes, M. Lagayette semblait bien parti pour déménager à Londres, où siège la banque.

RÉUNION INFORMELLE

Mais depuis le sommet de Bruxelles des 2 et 3 mai, ses chances d'être nommé se sont amenuisées. D'une part, il apparaîtrait déplacé que Paris s'arroge un nouveau poste après le psychodrame autour de la nomination d'un Français à la BCE. D'autre part, les Allemands ont fait savoir ces derniers jours qu'ils pourraient bien briguer le poste. Lors d'une réunion informelle, dans la soirée du vendredi 1er mai, avec Dominique Strauss-Kahn à Bruxelles, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait fait remarquer avec insistance que l'Allemagne ne détenait aucune présidence d'institution multilatérale. Sans avoir annoncé officiellement de candidat, Bonn a laissé filtrer le nom de Horst Köhler, cinquante-cinq ans, actuel patron des caisses d'épargne allemandes, très proche du chancelier Kohl.

Horst Köhler n'est pas un inconnu. C'est lui qui, secrétaire d'Etat aux finances, a négocié le traité de Maastricht pour l'Allemagne. Il a par ailleurs été longtemps sherpa du chancelier pour la préparation des sommets européens.

Le gouvernement français ne renonce pas à son candidat mais, à Bercy comme à Matignon, personne ne se fait plus beaucoup d'illusions sur les chances de succès de M. Lagayette. Tout n'est pourtant pas joué, même si l'abandon par les Français de la présidence de la BERD au profit d'un Allemand contribuerait à détendre les relations entre Paris et Bonn.

En tout état de cause, une décision rapide serait bienvenue à quatre jours seulement de l'assemblée annuelle de la BERD, les 11 et 12 mai à Kiev. La banque, créée en 1991 pour favoriser la transition des pays de l'ex-bloc communiste vers l'économie de marché, est dirigée depuis fin janvier par son vice-président, l'Américain Charles Franck.

Babette Stern

Les banques japonaises ne sont pas prêtes aux transactions en euros

TOKYO
de notre correspondant

La nouvelle bipolarité du système monétaire mondial doit inciter le Japon à internationaliser sa monnaie, estiment les commentateurs nippons. Dans un éditorial suivant l'avènement de l'euro, le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai* a estimé que *« l'ouverture de l'ère dollar-euro éclipse le yen »*. La crise financière asiatique, a écrit pour sa part *l'Asahi*, a démontré les risques d'une dépendance trop forte du dollar dans la région, mais aujourd'hui, *« l'Asie se trouvant coincée entre le billet vert et l'euro, le yen risque d'être relégué à la seconde place pour devenir une simple monnaie locale »*.

Le ministre des affaires étrangères japonais, Keizo Obuchi, qui effectue une visite en Asie du Sud-Est, a déclaré, lundi 4 mai à Singapour, que son pays, qui est en première ligne pour apporter son soutien aux pays asiatiques en difficulté en fournissant une assistance multilatérale et bilatérale de 37 milliards de dollars, entend *« continuer à assumer son leadership dans la région en coopération avec la communauté internationale »*. Tokyo a ainsi mis à l'étude une nouvelle contribution de 20 millions de dollars, a-t-il indiqué. La fermeté de ton de M. Obuchi n'est sans doute pas étrangère à la nervosité enregistrée ces derniers jours sur les marchés asiatiques du fait de l'érosion continue de la valeur du yen par rapport au dollar.

ZONE YEN

L'internationalisation du yen est un serpent de mer depuis le milieu des années 80, époque où le Japon caracolait sur sa « bulle spéculative ». Tokyo a hésité à pousser à la création d'une zone yen afin d'éviter d'attiser les craintes de la région, qui aurait pu y voir l'expression d'une ambition hégémonique, estime *l'Asahi*. Mais, aujourd'hui, selon le journal, une évolution est notable chez les voisins du Japon (Corée, Malaisie, Thaïlande) qui ont commencé des consultations avec Tokyo afin d'accroître la part du yen dans les transactions régionales (environ 45 % des exportations et 20 % des importations du Japon sont libellées en yen). Les patronats de ces pays, récemment réunis à Tokyo, ont en outre relancé l'idée d'un Fonds monétaire d'Asie qui aurait un rôle complémentaire de celui du Fonds monétaire international dans la stabilisation des monnaies de la région. Mais il n'est pas certain que la Chine, dont le poids économique ira en s'accentuant, soit acquise à l'idée d'une zone yen consacrant un leadership régional nippon.

Dans le cadre du « big bang » (libéralisation du système financier), le ministère des finances japonais entend faciliter les opérations de financement et de gestion de portefeuilles en yen. Le Japan premium (intérêt supérieur à celui du marché interbancaire demandé aux organismes financiers nippons à la suite des scandales qui les ont éclaboussés) incite Tokyo à se dégager de la dépendance du dollar dans ses opérations extérieures. Mais, selon *l'Asahi*, si les entreprises japonaises sont prêtes au passage à l'euro pour réduire les risques de change, ce n'est pas le cas des banques, enlisées dans une lutte pour leur survie : à de rares exception près, telle que la Tokyo-Mitsubishi, elles ne sont pas préparées aux transactions en euros. Pour le *Nihon Keizai*, qui reprend à son compte la thèse selon laquelle l'union monétaire européenne a permis de circonscrire la crise asiatique et d'éviter qu'elle ne dégénère en crise mondiale, l'Asie devrait tirer des leçons de la volonté politique dont ont fait preuve les Européens, qui traversaient il y a quelques années une *« zone de ténèbres »*, pour se mobiliser. *« Nous devons trouver dans la crise le tremplin pour un nouvel essor. »*

L'Asahi s'interroge sur l'avenir de l'Union européenne (« empire » refermé sur lui-même ou puissance née d'une symbiose de politiques, mais demeurant ouverte à l'extérieur) et s'inquiète des crispations nationalistes qui s'y manifestent (mouvements contre les immigrés), mais estime excessive la crainte d'un spectre protectionniste. Le *Nihon Keizai* voit, pour sa part, dans la création de l'euro, *« une expérience, voire un pari, pour dépasser la notion d'Etat-nation, qui constitue le fondement des Etats européens »*.

Philippe Pons

Les émeutes en Indonésie débordent des campus universitaires

Les manifestations contre les hausses de prix se poursuivent

La vague d'émeutes qui secoue l'Indonésie dépasse désormais le niveau de la simple protestation étudiante, la population s'étant parfois jointe aux manifestations pour protester contre la hausse des prix. Les mesures d'austérité imposées par le FMI devraient un peu plus réduire la marge de manœuvre du président Suharto.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les scènes de violence dont Medan a été le théâtre, lundi 4 et mardi 5 mai, soulignent à quel point le président Suharto est désormais sur la corde raide. Dans le centre de la principale ville de Sumatra, des voitures ont été incendiées et des magasins pillés dès qu'une hausse brutale du prix des carburants a été connue. *« Ce n'est plus une pure protestation étudiante ; des gens ordinaires sont impliqués. Il y a des milliers de gens en colère qui tentent de mettre le feu à des bâtiments. Ils brûlent des pneus et renversent des voitures »*, a déclaré à l'agence Associated Press un officier de police.

Pour la première fois depuis le début des manifestations d'étudiants à la mi-février, des centaines de gens les ont, en effet, rejointes, et l'armée a décidé d'envoyer des renforts sur place. Des manifestations ont également eu lieu dans plusieurs autres villes de l'archipel. A Yogyakarta, une dizaine de milliers d'étudiants ont défilé en réclamant le départ du président Suharto et la suppression de la hausse des prix des carburants. De violents affrontements avec les forces de l'ordre se sont produits aux alentours des campus universitaires.

A Djakarta, 200 étudiants ont organisé un sit-in devant le Parlement, avec, pour slogan, *« combattons Suharto »*. A Unjung Padang (Célèbes du Sud), des centaines d'étudiants ont sillonné la ville à bord de camions, de minibus et de voitures, tandis qu'un millier d'autres s'étaient rassemblés en face de leur campus. La contestation a donc de plus en plus tendance à descendre dans la rue.

Souvent, les manifestants lancent des bombes incendiaires et des pierres sur les forces de sécurité, qui ripostent à l'aide de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc. A Djakarta, 17 étudiants ont été blessés mardi. A Medan, lundi, la police, qui a procédé à une soixantaine d'arrestations, a compté une vingtaine de blessés dans ses rangs. Les ordres donnés aux forces de sécurité sont toutefois d'éviter tout dérapage susceptible de remettre en cause une aide internationale jugée indispensable pour faire face à la crise.

RÉFORME ÉLECTORALE

Avec le feu vert donné lundi par le FMI, Djakarta a obtenu une enveloppe de 7 milliards de dollars (42 milliards de francs) sur trois mois : 3 milliards du Fonds monétaire, 1,5 milliard de la Banque asiatique de développement, 1 milliard de la Banque mondiale, autant du Japon, 300 millions de l'Australie et 250 millions de la Malaisie. L'une des conditions était la suppression des subventions aux prix des carburants, qui ont augmenté de 25 % pour le kérosène à 70 % pour l'essence à la pompe, provoquant une hausse immédiate des prix des transports. Le prix de l'électricité va également augmenter, *mais progressivement*, de 60 %.

Pour le directeur du FMI, Michel Camdessus, qui se trouvait mardi à Melbourne, le report pendant plusieurs mois de réformes explique qu'on en soit arrivé là. *« Si déplorables que puissent être ces développements, nous devons nous rappeler que nos programmes ne sont pas à l'origine de ces troubles »*, a-t-il déclaré. *« Le coût de l'inaction passée pour l'économie indonésienne et pour le peuple indonésien est devenu, de façon pénible, clair aux yeux de tous*, a-t-il estimé, en ajoutant : *Nous sommes très préoccupés par les développements sociaux en Indonésie. »*

Cette fermeté place M. Suharto dans une situation très délicate. Après avoir annoncé, le 1er mai, qu'il n'y aurait pas de réformes politiques avant la fin de son mandat en 2003, le président indonésien a fait marche arrière, dès le lendemain, en faisant valoir qu'il avait été cité de *« façon incorrecte »* et que des discussions pouvaient s'ouvrir immédiatement sur une réforme électorale en prévision des élections législatives de 2002. Les 75 sièges qui sont réservés à l'armée sur les 500 du Parlement, seraient supprimés et le scrutin proportionnel adopté.

Le ton des étudiants donne toutefois à penser qu'ils ne se contenteront pas d'une nouvelle loi électorale, d'autant que le Parlement actuel n'envisage apparemment pas, en dépit de l'ampleur de la crise, de tenir une session extraordinaire. *« La crise de la direction nationale a été créée par les dirigeants de l'Ordre nouveau »* (le nom du régime de M. Suharto), juge un manifeste publié mardi par les étudiants de Djakarta, qui, comme beaucoup d'autres, réclament un changement de régime.

Les violences du début de la semaine, notamment à Medan, ne feront peut-être pas tache d'huile. Mais les difficultés ne font qu'empirer et les revendications des étudiants sont de plus en plus populaires. Toutefois, ceux-ci, en l'absence d'une opposition organisée et d'un leadership national, manquent de points d'appui politiques. Pour le pouvoir, il s'agit donc d'endiguer leur colère en évitant tout accident risquant de retourner la communauté internationale contre lui. Comme les mesures d'austérité, dans le cadre du plan de FMI, vont continuer de se succéder, l'inflation, les faillites et les licenciements devraient en faire autant.

Jean-Claude Pomonti

M. Védrine défend le rôle de la France au Rwanda sous François Mitterrand

Devant la mission d'information de l'Assemblée nationale, le ministre des affaires étrangères a invoqué la continuité d'une politique africaine remontant au général de Gaulle

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hubert Védrine, a défendu point par point la politique française au Rwanda dans les années 80 et 90 devant les députés de la mission d'information de l'Assemblée nationale. Proche de François Mitterrand, dont il fut le conseiller diplomatique (1981-1986) et le porte-parole (1988-1991) avant d'être nommé secrétaire général de l'Elysée (1991-1995), Hubert Védrine était entendu, mardi 5 mai, dans le cadre des auditions menées par les parlementaires des commissions de la défense et des affaires étrangères, sous la direction de Paul Quilès.

« Le président François Mitterrand se comportait en continuateur d'une politique africaine qui remontait au général de Gaulle », a indiqué M. Védrine dans son préambule, expliquant que cette politique s'illustrait surtout par une volonté de coopération franco-africaine, notamment sur les questions de sécurité et de stabilité régionale en Afrique, et une défense des pays africains dans les instances internationales.

Il a critiqué les pays qui n'avaient aucune politique à l'égard de l'Afrique, rappelant les guerres qui ont ravagé les anciennes colonies britanniques. Concernant la région des Grands Lacs, il a estimé que les indépendances avaient été *« mal préparées »* au Rwanda, au Burundi et au Zaïre, les trois anciennes colonies belges, et que *« ces pays se sont alors tournés vers la France »*, qui a hérité des problèmes d'une région où elle n'avait pas d'intérêt stratégique à défendre.

Hubert Védrine a expliqué que l'attitude du président Mitterrand à l'égard du Rwanda en 1990, lors de l'attaque des Tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) venus d'Ouganda, n'avait rien d'exceptionnel. *« Le président Habyarimana était plutôt bien vu par la France, par les Africains et par la communauté internationale*, a-t-il dit. *La réaction est : on ne peut pas laisser ce gouvernement légitime être renversé. Il faut sécuriser, mener une action de coopération, tout en refusant un engagement direct. »* M. Védrine a insisté à plusieurs reprises sur le fait que la France a *« tordu le bras »* parallèlement au président Juvénal Habyarimana, afin de l'amener à démocratiser la vie politique rwandaise et à parvenir à un accord avec ses oppositions (Hutus modérés, Tutsis modérés de l'intérieur et Tutsis armés de l'extérieur) sur un partage du pouvoir. *« La France ne soutient pas* [Habyarimana], *la France fait pression »*, a-t-il répété.

« Cette politique avait pour but d'empêcher les massacres, elle n'a réussi qu'à les différer », a poursuivi M. Védrine. L'ancien secrétaire général de l'Elysée a raconté qu'en 1993-1994 la France avait conscience qu'une nouvelle explosion de violence était possible au Rwanda. *« Tous les signes annonciateurs d'un retour des massacres étaient bien perçus. »* Hubert Védrine a sèchement répondu à des questions du député Pierre Brana sur l'entraînement des soldats hutus de l'armée rwandaise et sur l'annonce de l'existence d'un plan d'extermination des Tutsis par le général Roméo Dallaire, commandant des forces de l'ONU à Kigali. Il a dit qu'*« en politique étrangère, on a moins le choix que ce que les gens croient »*. Et a répété que, si *« personne ne pouvait imaginer un génocide »* d'une telle ampleur, *« tout le monde savait »* qu'une *« épée de Damoclès »* – les massacres – pesait sur le Rwanda, et que c'est précisément pour cette raison que la France y a mené une politique active.

Hubert Védrine, comme il a critiqué l'attitude d'autres pays à l'époque de la décolonisation, s'est attaqué à la politique des puissances occidentales de 1990 à 1994. Il a défendu l'*« engagement méritoire »* d'une France *« douloureusement seule »* à agir dans cette région. Il a balayé l'idée d'un conflit franco-américain pour un contrôle de l'Afrique des Grands Lacs, précisant que, si les Etats-Unis avaient soutenu aussi fermement l'Ouganda – et indirectement le FPR –, c'était parce qu'ils soutenaient tous les pays s'opposant au régime soudanais, considéré comme un foyer de terrorisme. Sur ce point précis, il a marqué sa différence avec François Mitterrand, dont des acteurs politiques ont raconté qu'il avait une volonté farouche de défendre l'Afrique francophone contre une influence anglo-saxonne.

Hubert Védrine a peu ou pas commenté les aspects concrets du rôle de la France au Rwanda. Un député indiquait, après l'audition, avoir eu, à certains moments, l'impression de s'être trouvé devant un brillant observateur de ces années troubles plus que devant un acteur de la politique française. M. Védrine a estimé que les accusations contre la cellule africaine et l'état-major particulier de l'Elysée, qui auraient géré en direct et de manière partisane la crise rwandaise, relevaient du *« fantasme »*.

Rémy Ourdan

L'amiral Lanxade et des officiers témoignent

La mission d'information a commencé à entendre, à huis clos, les responsables militaires français. Après les auditions, le 29 avril, du général Marc-Amédée Monchal, ancien chef du cabinet militaire au ministère de la défense et chef d'état-major de l'armée de terre, et du général Maurice Schmitt, ancien chef d'état-major des armées, les parlementaires entendaient, mercredi 6 mai, le général Jean Varret, ancien chef de la mission militaire au ministère de la coopération, et les colonels René Galinié et Bernard Cussac, qui se sont succédé à Kigali aux postes d'attaché de défense et de commandant de l'opération « Noroît ».

Les députés entendaient également mercredi, en audience publique, l'amiral Jacques Lanxade, qui fut chef de l'état-major particulier de François Mitterrand puis chef d'état-major des armées. La levée du huis clos a été réalisée *« à sa demande »* et *« avec l'accord du premier ministre »*, a précisé Paul Quilès. L'amiral Lanxade estime qu'*« il n'y a rien à cacher »* sur le rôle de la France au Rwanda.

Le réchauffement des eaux du Pacifique provoque une grave sécheresse en Asie du Sud-Est

MANILLE
de notre envoyé spécial

Les Philippines devront importer 800 000 tonnes de riz en 1998 à la suite d'une sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois sur une partie de l'Asie du Sud-Est. L'Indonésie voisine a pris, pour sa part, ses dispositions pour importer jusqu'à 5 millions de tonnes d'une céréale qui demeure l'aliment de base de la majorité des habitants de la région.

Dans certains secteurs de Mindanao, dans le sud de l'archipel philippin, la dernière bonne récolte est intervenue en août 1997. Depuis, plus de 600 000 hectares de cultures ont été affectés par une sécheresse liée à l'intensité inhabituelle d'El Niño, phénomène cyclique de réchauffement des eaux du Pacifique sud. Selon la Croix-Rouge philippine, plus de 2 millions de gens sont sans ressources ni emploi, et la moitié d'entre eux souffrent déjà de la disette. Selon les autorités, plus de 200 000 familles se trouvaient dans l'*« extrême besoin »* début mai. Les distributions de nourriture sont insuffisantes et 74 personnes sont récemment mortes empoisonnées après avoir consommé des plantes sauvages.

Des pluies sont intervenues à la mi-avril en Irian Jaya, province orientale de l'archipel indonésien où plus de 500 personnes sont mortes de faim l'an dernier. La famine aurait également fait des victimes au Timor-Oriental, territoire occupé par l'Indonésie.

RÉGION SINISTRÉE

Des orages tardifs se sont abattus sur Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo, y provoquant l'extinction de dizaines d'incendies qui y enfumaient l'atmosphère depuis plusieurs semaines. *« Une grande partie des feux a été éteinte non seulement à la suite des pluies mais parce qu'il n'y avait plus grand-chose à brûler »*, a rapporté un officiel indonésien. Quelques jours auparavant, à Bandar Seri Begawan, capitale du petit sultanat voisin de Brunei, l'aéroport avait été fermé faute de visibilité, et, en raison des fumées rabattues par les vents, la fréquentation scolaire avait diminué de moitié.

Déjà ravagée par des feux en 1997, Kalimantan est désormais une région sinistrée. Selon l'agence indonésienne pour l'environnement Bapedal, 250 000 hectares de forêts ont été détruits cette année dans la seule province orientale du Kalimantan. La plupart des feux, devenus incontrôlables en raison de la sécheresse, avaient été allumés pour dégager des terrains boisés. Des milliers d'hectares auraient également été incendiés dans l'Etat malaisien et frontalier de Sabah.

Une partie de la région redoute encore que les incendies de forêts ou de plantations, source de nuages polluants l'an dernier, ne reprennent cette année en raison de la modération des pluies. Le tourisme en souffrirait de nouveau : Singapour calcule qu'en cas de retour des fumées, le nombre des visiteurs pourrait chuter de 8 % à 10 %. Pour leur part, les Malaisiens s'inquiètent des conditions dans lesquelles se dérouleraient les Jeux du Commonwealth, qu'ils doivent accueillir en septembre. Ils ont prévu, si nécessaire, de suppprimer quelques compétitions en plein air, notamment le marathon.

Dans l'immédiat, cependant, les préoccupations sont plus terre à terre. En Malaisie, notamment dans le riche Etat de Selangor et dans certains quartiers de Kuala Lumpur, l'eau est rationnée. L'eau manque aussi à Manille. La sécheresse a mis en relief la médiocrité des réseaux de distribution d'eau.

Le gouvernement philippin va consacrer plus de 4 milliards de francs à l'irrigation d'un demi-million d'hectares. En outre, des renforts de police vont être acheminés à Mindanao pour y protéger les distributions de nourriture. Dans cette province, les populations les plus touchées sont des ethnies vivant dans des régions reculées et difficiles d'accès.

Les effets de la sécheresse se feront sentir pendant encore quelques mois en raison de la réduction des surfaces ensemencées et de la baisse de rendement des cultures. Même si le rythme des pluies se régularise, la saison sèche s'étale habituellement de mai à octobre sur une partie de l'Asie du Sud-Est péninsulaire et insulaire, alors que les pluies se déversent, à la même époque, sur la partie continentale de la région.

J.-C. P.

Les Etats-Unis changeront leur « approche » si Israël et les Palestiniens ne reprennent pas la négociation

Un sommet pourrait se tenir à Washington lundi 11 mai à condition que les propositions américaines soient acceptées par les deux parties

LONDRES
de notre correspondant

Les Etats-Unis *« poursuivront vigoureusement leurs efforts en vue d'un accord* [entre Israël et les Palestiniens]. *Mais s'ils n'y parvenaient pas, ils pourraient réexaminer leur approche »* de la négociation. Aussitôt après avoir lancé cet avertissement, mardi 5 mai, au terme d'une seconde journée d'entretiens séparés à Londres avec le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou et le président palestinien Yasser Arafat, la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright a précisé que Washington n'abdiquerait pas pour autant ses responsabilités. *« Nous n'avons pas l'intention de laisser tomber le processus de paix ; il est trop important pour les Etats-Unis, Israël et nos amis au Proche-Orient »*, a-t-elle dit.

La mise en garde s'adressait avant tout, même s'il n'a pas été nommé, au premier ministre israélien, à l'égard duquel l'équipe du département d'Etat ne dissimule plus guère un agacement exacerbé par un sentiment d'impuissance. Ne voulant pas mettre directement en cause l'intransigeance de M. Nétanyahou – politique intérieure américaine oblige –, Mme Albright a diplomatiquement dit que *« le président Arafat a en principe accepté nos idées »*, tandis que M. Nétanyahou a été *« aidant et créatif »*. En clair, cela signifie que ce dernier n'a pas accepté un plan américain que Mme Albright juge pourtant *« équitable »*.

Le projet américain, qui prévoit notamment l'évacuation par Israël de 13,1 % de la Cisjordanie et la garantie de la sécurité de l'Etat juif, a été accepté par les Palestiniens. M. Nétanyahou a proposé un redéploiement israélien de 9 %. *« Nos idées sont sur la table. Elles sont la base de la discussion. Les édulcorer n'est pas à l'ordre du jour »*, a dit la secrétaire d'Etat, tout en admettant que l'on pouvait en discuter les *« détails »*.

ÉCHÉANCE REPOUSSÉE

Mme Albright a invité les deux parties à résoudre leurs différends dans les cinq jours, ce qui leur permettrait d'entamer la phase finale du processus de paix. Elle s'est appliquée à montrer que la négociation continuait, tout en mettant en garde ses interlocuteurs contre les risques d'une rupture. Elle a agité la carotte d'une invitation *« conditionnelle »* à la Maison Blanche, si les principaux points en litige étaient résolus d'ici à lundi, *« sur la base des idées américaines »*. Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix, et Danny Naveh, le secrétaire général du gouvernement israélien, sont restés à Londres pour continuer les discussions.

Les entretiens de Londres auront donc surtout servi à éviter un désastre en repoussant l'échéance de quelques jours. Si les difficultés sont aplanies au cours des prochains jours, des *« négociations accélérées sur le statut permanent »* et définitif des territoires palestiniens pourraient débuter dès le 11 mai.

Mme Albright a rappelé que la date-butoir de ces négociations, censées, en vertu des accords dits d'Oslo, avoir commencé il y a un an, se situait dans un an, le 4 mai 1999. *« Si l'on fait preuve de bonne volonté, cette date pourra être respectée »*, a-t-elle dit, ajoutant : *« Je suis réaliste, mais j'ai aussi de l'espoir. »* Ces deux termes semblent actuellement contradictoires face à la stratégie de Benyamin Nétanyahou visant à gagner du temps afin d'éviter une crise au sein de sa majorité ténue à la Knesseth.

APPEL AUX EUROPÉENS

Le premier ministre britannique Tony Blair s'est réjoui que le pire ait été évité. *« Il n'y a pas encore eu d'avancée, mais il n'y a pas non plus eu de rupture, et c'est certainement un progrès »*, a-t-il déclaré, après avoir rencontré M. Nétanyahou et M. Arafat. Mais on est loin du succès diplomatique qu'il espérait.

Malgré l'absence de résultats tangibles, Israéliens et Palestiniens se sont efforcés de ne pas trop faire grise mine. Le chef du gouvernement israélien, rentré mardi à Jérusalem pour consulter son cabinet, a dit que l'on allait *« continuer à résoudre les difficultés par d'autres moyens au cours des prochains jours »*. Le président de l'Autorité palestinienne, visiblement épuisé et exaspéré, a affirmé, avant de partir pour le Maroc, qu'il *« ne pouvait dire que les conversations de Londres avaient échoué »*.

Déçu, amer, refusant de céder une nouvelle fois devant le premier ministre israélien, mais conscient du peu d'atouts qui lui restent, M. Arafat a lancé un nouvel appel au soutien des Européens. Il a profité du fait que Tony Blair préside actuellement l'Union européenne – ce qui explique pourquoi il était accompagné de Miguel Angel Moratinos, l'envoyé spécial de l'UE au Proche-Orient.

Patrice de Beer

L'armée algérienne reconnaît la difficulté de venir à bout de la violence dans les grandes villes

Les effectifs du Groupe islamique armé (GIA) sont évalués à 2 000 hommes au maximum

Dans un entretien à la revue *Politique internationale*, un mystérieux « général X », qui ne serait autre que le chef de l'armée, le général-major Mohamed Lamari, exclut une fin prochaine des violences en milieu urbain. Selon lui, les effectifs du Groupe islamique armé (GIA), rendu responsable de la plupart des massacres de civils, ne dépasseraient cependant pas deux mille hommes. Ils bénéficieraient d'experts venus de France.

LA FIN des violences en Algérie n'est pas pour demain. L'aveu vient d'« *un responsable militaire de très haut rang* » anonyme dont la revue *Politique internationale (PI)* publie une longue interview dans sa dernière livraison. En fait, il ne faut pas être grand clerc pour deviner que derrière le « général X », interrogé par la revue française, se cache le général-major Mohamed Lamari, le patron de l'armée algérienne et, à ce titre, le numéro deux du régime, voire le numéro un-*bis*.

Solide gaillard proche de la soixantaine, le général estime que si en zone rurale « *le terrorisme ne sera bientôt plus que de l'histoire ancienne* », en milieu urbain « *il est toujours plus difficile à combattre et à détruire* ». « *Je ne pense pas que les terroristes puissent faire grande impression à Alger même, où nous sommes fortement présents. Ils pourraient, en revanche, s'infiltrer dans d'autres villes qui, jusqu'à présent, étaient préservées et sont par conséquent plus vulnérables* », explique le général, qui évalue à quarante mille le nombre de victimes depuis 1992 (estimation nettement inférieure à celle des ONG, qui parlent de quatre-vingt mille morts).

Le patron de l'armée – dont c'est la première interview à un journal étranger – revient longuement sur la genèse du conflit. Il a commencé, explique-t-il, « *dès le début des années 80* », donc bien avant l'interruption du processus électoral, lorsque des fondamentalistes algériens ont infiltré l'université et l'enseignement supérieur. Quelques années plus tard, les premiers maquis faisaient leur apparition, parfois animés par des combattants revenus d'Afghanistan.

Paradoxalement, c'est contre l'un de ses pairs, l'ex-chef de l'Etat et général Chadli Bendjedid – qui coule une retraite paisible en Algérie même, – que Mohamed Lamari se montre particulièrement sévère. Le numéro un actuel de l'armée lui reproche à plusieurs reprises d'avoir fait le lit des islamistes à la fois par faiblesse et par opportunisme.

Si l'armée a été amenée à intervenir dans le conflit, c'est, insiste le général Lamari, à son corps défendant. « *L'armée*, dit-il, *si elle est consultée sur les questions-clés, ne prend pas les décisions politiques. Comme disent les Français, c'est la Grande Muette.* » « *Même lors des législatives de 1991, nous étions prêts à jouer la carte de la démocratie jusqu'au bout* », ajoute-t-il. A l'en croire, ce sont « *les gouvernants* » et « *tous les membres de l'élite politique – y compris les partis prétendument démocratiques – qui ont insisté pour que le processus électoral soit interrompu...* ». Cette présentation des faits n'est pas partagée par la plupart des spécialistes. S'il est exact que certaines formations politiques, tel le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi, ont appelé l'armée au secours pour barrer la route aux islamistes à la veille de gagner les élections, celle-ci n'avait nul besoin d'être sollicitée. Elle était de toute façon décidée à entrer en scène.

A en croire le général Lamari, l'armée à « *brisé l'échine* » du Groupe islamique armé (GIA) « *vers la fin de 1994* ». Depuis, faute de pouvoir combler les pertes, les effectifs du GIA oscilleraient entre treize cents et deux mille hommes soutenus, nuance-t-il, par « *cinq mille à six mille individus qui leur procurent appui logistique et informations* ». L'organisation du GIA est « *souple* », ses émirs communiquent entre eux ou avec « *Londres et Paris* » par « *téléphone mobile et liaisons satellitaires* ». Certes, les « *terroristes* » sont peu ou mal armés, mais ils disposeraient « *d'experts et d'ingénieurs venus de l'étranger* », la plupart arrivés de France. « *Il s'agit de beurs et d'enfants de harkis devenus citoyens français* », croit savoir le général.

Quant à l'Armée islamique du salut (AIS), la branche militaire du FIS, qui observe une trêve depuis plusieurs mois, le chef de l'armée algérienne la ramène à peu de chose, à savoir « *quelques centaines d'hommes* », qui ne représentaient pas de toute façon un danger pour le régime. D'ailleurs, ajoute-t-il, « *il n'y a pas eu négociation à proprement parler* » entre le régime et l'AIS de Madani Mezrag mais « *une capitulation* » de ce dernier.

Vantant les mérites de l'Algérie actuelle, « *société ouverte* », « *Etat démocratique doté d'institutions bien établies* », le général Lamari termine son entretien par une mise en garde à l'encontre des « islamistes modérés » qui seraient tentés de « *revêtir des habits neufs et* [de] *rentrer en scène sous un nouveau déguisement* ». « *Nous ne permettrons à personne*, prévient l'homme fort de l'armée, *de poursuivre le même but par d'autres voies.* »

J.-P. T.

Polémique sur les centres de détention secrets

Des centres de détention secrets existent-ils en Algérie ? Les organisations de défense des droits de l'homme et des partis politiques en sont convaincus. Dans une interview publiée lundi 4 mai par *El Khabar*, le principal quotidien arabophone, Kamel Rezzag-Bara, le président de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), un organisme officiel, a paru – pour la première fois – leur donner raison. Evoquant le problèmes des Algériens *« disparus »*, il admettait sans ambiguïté : *« Il y a des cas où nous disposons de preuves de leur présence en détention secrète, mais leur nombre n'est pas élevé. »*

Le lendemain, le président de l'Observatoire a cependant affirmé que ses propos avaient été déformés. *« Un certain nombre de citoyens prétendent, dans leurs plaintes, que leurs proches étaient détenus dans des lieux secrets et inconnus »* mais, précise M. Rezzag-Bara, *« l'ONDH ne possède aucune preuve de l'existence de ces lieux de détention ».* Dans son édition de mercredi, *El Khabar* persiste et signe sur la base de *« l'enregistrement audio »* de l'entretien.

Soixante militaires pour protéger une vingtaine d'ingénieurs étrangers

LES AUTORITÉS savent protéger efficacement les ingénieurs occidentaux employés sur des chantiers algériens. Même ceux qui ne travaillent pas sur les champs d'hydrocarbures. A mi-chemin entre la capitale et Constantine, dans l'est du pays, des Italiens de la société Lesi, une firme de travaux publics, supervisent depuis dix-huit mois le percement d'un tunnel ferroviaire. Ils ne sont guère plus d'une vingtaine sur le chantier mais ils bénéficient de la protection de soixante militaires basés à proximité. « *Pour des raisons de sécurité, aucun d'eux ne porte d'insigne indiquant son grade* », confie un civil employé sur le chantier.

La base où logent les expatriés a des allures de camp retranché. Première ceinture de protection, un mur de 3 mètres de haut surmonté de barbelés. Il donne sur un no man's land de 7 mètres de large balayé nuit et jour par des radars à infrarouge et des caméras. La nuit, une batterie de projecteurs éclaire cet espace. Plus avant, un grillage offre une première protection.

Un mur intérieur sépare le camp en deux zones étanches. La première est réservée aux seuls ingénieurs algériens de la SNTF, la Société nationale des chemins de fer algériens, tandis que la seconde abrite une dizaine de petites maisons où logent les Italiens. Pourquoi cette enceinte intérieure ? « *Peut-être que les responsables algériens n'ont pas confiance en leurs coreligionnaires* », hasarde l'un des expatriés.

A l'intérieur du camp est installé un poste de commandement tenu par une société algérienne de gardiennage. Il dispose de 14 écrans de télévision reliés aux caméras extérieures. Pour prouver qu'il reste en éveil, le surveillant doit appuyer sur un bouton toutes les 3 minutes, faute de quoi une alarme se déclenche automatiquement. Toutes les entrées et les sorties du camp sont commandées depuis ce PC en liaison avec les militaires placés à l'entrée. Distant de 2 kilomètres, le chantier du tunnel, en activité vingt-quatre heures sur vingt-quatre, bénéficie à ses deux extrémités d'une protection identique.

HÉLICOPTÈRE PRIVÉ

Pour leurs déplacements, qu'il s'agisse d'aller à Alger ou d'en revenir, les étrangers doivent utiliser un hélicoptère privé. Ils n'ont en principe pas le droit de s'éloigner du chantier. Récemment, quelques-uns d'entre eux se sont rendus dans un village proche pour assister aux obsèques d'un ouvrier accidentellement tué sur le chantier. Pas moins de deux cents policiers en armes étaient postés à différents endroits du village pour assurer leur protection. « *Pourtant, la région où nous travaillons est calme. Nous n'avons pas entendu parler d'attentats ou de massacres* », raconte un expatrié.

Ce qui a frappé le plus cet ingénieur qui, de l'Indonésie à l'Irak, a bourlingué aux quatre coins de la plantète ? « *En Algérie, je n'ai pas rencontré une seule personne qui défende le régime algérien.* »

Jean-Pierre Tuquoi

M. Eltsine donne plus d'autonomie au gouvernement russe

MOSCOU. Boris Eltsine a signé, mardi 5 mai, un décret donnant plus d'autonomie à son nouveau gouvernement, accusé d'être totalement dépendant de lui. « *Avant*, a-t-il déclaré, *tout passait par l'administration présidentielle, je donnais mon accord et après, le document était adopté. C'était comme si on n'avait pas confiance en Tchernomyrdine* », l'ancien premier ministre renvoyé en mars. « *Maintenant*, a ajouté le président, *Kirienko signera un décret et cela suffira. Le gouvernement recevra plus de droits, mais sa responsabilité sera aussi plus élevée* ».

M. Kirienko, le nouveau premier ministre, a reçu en même temps du président une directive sur la réforme des finances publiques, fixant une plus stricte limite au déficit budgétaire pour 1999 (3,7 % du PIB, au lieu de 5 % cette année). – *(Corresp.)*

La Chine juge « ridicules » les propos du ministre indien de la défense

PÉKIN. La Chine a qualifié de « *ridicules* » et « *sans fondement* » les propos du ministre indien de la défense, George Fernandes qui avait accusé la Chine de représenter pour l'Inde une menace plus grave que le Pakistan.

Ces remarques « *sont absolument ridicules et ne valent pas la peine d'être réfutées* », a déclaré, mardi 5 mai, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères, Zhu Bangzao. Il a qualifié de « *fictives et sans aucun fondement* » les déclarations de M. Fernandes estimant que la Chine avait massé des armes nucléaires à proximité de la frontière indienne.

M. Zhu a estimé que « *les remarques de M. Fernandes sabotent gravement l'atmosphère favorable à l'amélioration des relations bilatérales entre la Chine et l'Inde* ». M. Fernandes, a cependant minimisé la portée de ses affirmations, mercredi, en assurant qu'il était en faveur du dialogue en cours entre l'Inde et la Chine. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS/ALLEMAGNE : le président américain Bill Clinton** est « *préoccupé* » par la récente percée de l'extrême droite en Allemagne. Il en discutera vraisemblablement avec le chancelier Helmut Kohl lors de sa visite la semaine prochaine en Allemagne, a indiqué, mardi 5 mai, la Maison Blanche à Washington. Bill Clinton est attendu le 13 mai à Berlin pour y commémorer le cinquantième anniversaire du pont aérien mis en place en 1948 par les Etats-Unis et leurs alliés pour briser le blocus de Berlin-Ouest par l'URSS. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE : le bureau du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Kuala-Lumpur** a exprimé sa « *surprise* » à la suite d'une déclaration du ministre malaisien des affaires étrangères, qui a estimé, mardi 5 mai, que les immigrés en Malaisie étaient tous présents pour des raisons économiques. Le HCR demande à rendre visite à des détenus indonésiens pour vérifier si certains n'ont pas le droit à l'asile politique – *(Corresp.)*

■ **INDE : cinq Hindous ont été tués par des séparatistes musulmans** présumés dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire, où 26 autres Indiens de confession hindoue avaient été massacrés le mois dernier. Plus de 20 000 personnes ont été tuées depuis le début, en 1989, d'une guérilla séparatiste musulmane contre le régime de New Delhi au Cachemire, seul Etat indien à majorité musulmane. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : l'écologiste russe Alexandre Nikitine**, dont l'emprisonnement pendant dix mois en 1996 avait soulevé une campagne de protestation des défenseurs des droits de l'homme, a déclaré mardi 5 mai, lors d'une conférence de presse à Saint-Pétersbourg qu'il était à nouveau harcelé par les services de sécurité russes, qui s'en prennent aussi à sa famille. M. Nikitine demeure sous le coup d'une enquête pour haute trahison, accusé par le FSB (ex-KGB) d'avoir dévoilé, dans un rapport sur des problèmes écologiques, des secrets militaires concernant la flotte nucléaire russe. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : la France cédera gratuitement** des équipements de santé militaires (un hôpital médico-chirurgical de campagne, des postes de secours, des véhicules sanitaires et des matériels de campement) à chacun des futurs bataillons mixtes polono-lituanien et polono-ukrainien mis sur pied en 1999 pour des missions de maintien de la paix. Ces équipements seront prélevés sur des stocks du service de santé et de l'armée de l'air.

■ **OTAN : le chef d'état-major des armées italiennes**, l'amiral Guido Venturoni, soixante-quatre ans, a été désigné par ses pairs de l'OTAN pour succéder au général allemand Klaus Naumann au poste de président du comité militaire, la plus haute instance militaire de l'Alliance atlantique, qui réunit les chefs d'état-major des armées des pays membres. La durée du mandat de l'amiral Venturoni est de trois années, à compter d'avril 1999. – *(AFP.)*

Le syndicat allemand IG Metall envisage la semaine de 32 heures

FRANCFORT. La direction du plus grand syndicat européen, l'allemand IG Metall, envisage à nouveau la semaine de 32 heures sans diminution de salaire. C'est ce qui a été annoncé, mardi 5 mai à Francfort, siège de la centrale du syndicat de la métallurgie allemande (près de 3 millions d'adhérents).

La semaine de 32 heures, conçue pour améliorer la situation de l'emploi, fera l'objet de discussions lors de la réunion de responsables d'IG Metall à Hanovre des 7 et 9 mai prochains. Actuellement, la convention collective générale de la métallurgie fixe la durée du travail à 35 heures par semaine dans l'ouest du pays.

Selon le modèle envisagé par la direction d'IG Metall, la semaine de 32 heures servirait de base de calcul pour les conventions de ce secteur industriel, les entreprises pouvant répartir comme elles l'entendent le temps de travail. Elles pourraient ainsi plutôt opter pour une semaine de quatre jours ou des vacances plus longues, a précisé un porte-parole du syndicat. – *(AFP.)*

DROITE La situation de la Mairie de Paris, théâtre d'un violent affrontement, au sein du RPR, entre Jean Tiberi et Jacques Toubon, a été *« déplorée »*, mardi 5 mai, par Jacques Chirac, qui recevait les sénateurs gaullistes. Les deux protagonistes se sont rencontrés, mardi soir, au siège du RPR, en présence de Philippe Séguin, de Nicolas Sarkozy et de Charles Pasqua. ● EDOUARD BALLADUR se rappelle au souvenir des électeurs de droite parisiens en affirmant, dans un entretien publié mercredi par *Le Figaro*, que la perte éventuelle de la mairie mettrait en cause *« l'équilibre politique de notre pays »*. ● ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL du RPR, dont il a été exclu, Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, a été déféré au parquet de Beauvais, mercredi matin, après quarante-huit heures de garde à vue. Il est mis en cause pour ingérence à son profit.

Le RPR prend en charge le conflit à l'Hôtel de Ville de Paris

Jean Tiberi et Jacques Toubon se sont entretenus longuement, mardi 5 mai, en présence de Philippe Séguin, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy. Jacques Chirac « déplore fortement » l'affrontement de deux de ses proches et invite l'opposition à se ressaisir

LA CRISE parisienne est devenue capitale. Dans un entretien publié, mercredi 6 mai, par *Le Figaro*, Edouard Balladur donne la mesure du conflit qui oppose les chiraquiens de l'Hôtel de ville de Paris : *« Après avoir perdu la majorité à l'Assemblée nationale, et donc le gouvernement, après avoir perdu des régions très importantes, dont l'Ile-de-France, nous n'avons pas le droit de perdre Paris. Ce sont les bases mêmes de l'équilibre politique de notre pays qui sont en cause. »*

Pour tenter de mettre un terme au *« vertige suicidaire »* qui s'est emparé, selon l'expression de M. Balladur, des esprits de quelques conseillers de Paris, une rencontre discrète a été organisée, mardi soir, au quatrième étage de la rue de Lille, le siège du RPR, à Paris. Elle réunissait trois *juges de paix*, Philippe Séguin, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy, ainsi que deux des principaux protagonistes du conflit de l'Hôtel de ville, Jean Tiberi et Jacques Toubon. Ainsi, la crise parisienne n'est plus tout à fait une simple affaire municipale, comme affectait de le croire, dans les premiers jours d'avril, la direction du mouvement gaulliste.

En fait, les principaux hiérarques du RPR n'ont pas cessé, depuis un mois, de tenter de calmer le jeu. On fait valoir, dans l'entourage de M. Séguin, que l'initiative de mardi n'a pas été décidée la veille, lors du déjeuner quasi hebdomadaire que le député des Vosges partage avec le président de la République. M. Séguin, qui n'avait pas fait, *jusque-là, de déclaration publique*, avait rompu le silence, dès le 25 avril, devant les cadres du mouvement. *« L'affaire de Paris est apparue (...) comme la cerise sur le gâteau »*, avait déploré le président du RPR, avant d'appeler ses *« compagnons élus de Paris* [à] *rechercher les voies de l'apaisement et les moyens d'assurer un fonctionnement régulier du Conseil de Paris et des conseils d'arrondissement, pour le service des Parisiens »*. *« On n'y parviendra que si aucun des protagonistes ne s'entête à vouloir qu'il y ait forcément un vainqueur et un vaincu »*, avait-il ajouté. M. Séguin avait encore annoncé que Paris n'échapperait plus, désormais, à la règle commune, et qu'en conséquence il reviendrait au RPR de choisir ses candidats lors des prochaines élections municipales.

M. Chirac devant les sénateurs RPR : « Quand on touche le fond de la piscine, on donne un coup de jarret »

La réunion de mardi soir, qui a duré près de trois heures au siège du RPR, n'a pas permis, semble-t-il, d'aboutir à un accord entre le maire de Paris et l'ancien garde des sceaux. Après l'affrontement public des deux hommes, lors de la réunion, le 4 mai, du Conseil de Paris (*Le Monde* du 6 mai), elle est toutefois considérée comme un premier pas. M. Toubon a réexpliqué que son offensive n'appelait pas un changement d'homme, mais des pratiques en cours. Selon lui, *« la balle est dans le camp du maire »*. M. Tiberi a rappelé qu'il se considère comme *« agressé »*. Devant l'insistance de M. Séguin pour dégager un accord, le maire de Paris a indiqué qu'il n'a pas d'objection de principe, qu'il a déjà pris en compte certaines propositions du groupe dissident présidé par M. Toubon et qu'il attend toujours de connaître les points précis de désaccord sur le fond de la politique municipale. Il a aussi précisé qu'en toute logique un éventuel accord supposerait l'autodissolution du groupe constitué par *son rival*.

La direction du RPR partage une partie des analyses de M. Toubon sur la situation politique à Paris, mais elle considère, pour le moins, que sa tentative de *« putsch »* a été mal conduite et au mauvais moment. Surtout, la rue de Lille s'estime mal fondée à remettre en cause, à mi-mandat, le choix de M. Tiberi, fait par Jacques Chirac après l'élection présidentielle, et elle n'est pas en mesure de présenter un « troisième homme ». M. Balladur, auquel chacun peut penser pour ce rôle, se refuse toujours à prendre une initiative. *« Je n'ai pas comme objectif d'ajouter à la confusion »*, affirme-t-il dans son entretien au *Figaro*. L'ancien premier ministre préfère se consacrer à la préparation d'un programme de l'opposition, qu'il juge utile de soumettre aux électeurs *« avant l'automne »*. L'affaire de Paris a encore été évoquée, au sommet de l'Etat cette fois, lors de la rencontre, mardi, entre le président de la République et les sénateurs RPR. Dans un discours liminaire d'une demi-heure, M. Chirac a notamment parlé de l'Europe et du *dernier sommet de Bruxelles*, des réformes constitutionnelles à venir et de la situation de l'opposition. Il a cité la querelle parisienne, qu'il *« déplore fortement »*, selon le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, comme un *« contre-exemple »* de ce qu'il convenait de faire. Le *« président de tous les Français »*, comme il l'avait dit lui-même, dimanche sur TF 1, a fait référence à plusieurs reprises à *« notre mouvement »* pour évoquer le *mouvement gaulliste* et *insister* sur la nécessité de préserver l'union de l'opposition. Selon plusieurs participants, il a récusé la volonté du RPR de se ménager une *« marge de manœuvre »* par rapport à sa propre action. Il a ainsi indiqué qu'il n'y aurait pas lieu de s'opposer à la révision de la Constitution qu'impliquent à la fois la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, l'accord de Nouméa sur la Nouvelle-Calédonie et la ratification du traité d'Amsterdam. L'opposition, a-t-il estimé, a suffisamment d'occasions de se démarquer du gouvernement, dans tous les domaines, notamment sociaux ou économiques, où le président de la République ne peut intervenir directement. M. Chirac a aussi qualifié d'*« imbécile »* la stratégie, évoquée par M. Séguin après les élections régionales, qui consisterait à présenter des candidatures séparées lors des prochaines élections.

Interrogé sur les difficultés de l'opposition lors du déjeuner qui a suivi avec les présidents des commission du Sénat, M. Chirac a affirmé : *« Quand on touche le fond de la piscine, on donne un coup de jarret. »* Il n'a pas exclu de prendre une initiative, mais sans en préciser les formes.

Ce souhait est partagé par les Amis de Jacques Chirac, l'association présidée par Bernard Pons, qui, le 7 mai, pour le troisième anniversaire de l'élection présidentielle, prévoit d'organiser une centaine de dîners républicains dans toute la France et une quarantaine à l'étranger, afin de rappeler que le président n'est pas isolé et que, dans moins d'un mois, il recouvrera la plénitude de ses pouvoirs.

Pascale Sauvage et Jean-Louis Saux

Jean-François Mancel a été déféré au parquet

Le président du conseil général de l'Oise est soupçonné d'ingérence

L'ANCIEN secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, a été déféré, mercredi 6 mai au matin, au parquet de Beauvais pour être présenté au procureur Odile Valette. Cette mesure intervient après quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la police judiciaire de Creil au cours de laquelle M. Mancel a été interrogé sur les marchés accordés par le département à une société de communication Euro-2C. Menées dans le cadre d'une enquête préliminaire, ces investigations ont conduit les policiers à perquisitionner les bureaux du conseil général, le domicile privé de M. Mancel et le siège parisien d'Euro-2C, dont le PDG, Roland Branquart, également placé en garde à vue, a été confronté à M. Mancel pendant la nuit.

Les éléments recueillis par les enquêteurs semblent avoir permis la mise en évidence de faits susceptibles d'être poursuivis pénalement. Le parquet devait requérir le placement sous contrôle judiciaire de M. Mancel qui devrait, selon toute vraisemblance, être présenté à un juge d'instruction du tribunal de Beauvais dans la journée. Ce dernier sera alors en mesure de lui notifier une éventuelle mise en examen et de l'interroger sur des pratiques qui s'apparentent, selon une source proche du dossier, à de la prise illégale d'intérêt et à du délit de favoritisme.

PAS DE « VÉRITABLE CONTRÔLE »

La critique du mode de passation des marchés du département avec Euro-2C avait été formulée, dans un premier temps, par la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Dans leur rapport définitif, remis au parquet de Beauvais, au mois de septembre 1997, les magistrats avaient dénoncé *« la part allouée à la société Euro-2C »* sur les dépenses engagées par le département. Plus de vingt millions de francs étaient, chaque année, depuis 1994, débloqués grâce à un détournement de procédure interdisant *« tout véritable contrôle de la dépense publique »*, selon les termes de la Chambre régionale des comptes.

De plus, cette juridiction administrative avait relevé, dans son rapport final, *« la composition irrégulière de la commission d'appels d'offres »* qui avait désigné Euro-2C. Les magistrats estimaient que cette société avait *« bénéficié d'une information privilégiée et que les conditions d'une concurrence égale entre les candidats n'ont pas été respectées »*. Ce constat était aggravé par la découverte de liens d'ordre financier entre M. Mancel, actionnaire principal de la société Séduire, distributeur de parfums et de produits de beauté, et Euro-2C.

Ce traitement judiciaire réservé à l'ex-secrétaire général du RPR, exclu de son parti le 18 mars après avoir appelé le Front national à faire *« partie de la droite de demain »*, tranche avec celui que le même procureur de Beauvais lui avait infligé sur un autre volet de la gestion du département de l'Oise. Le parquet de Beauvais avait en effet décidé, mercredi 16 juillet 1997, de classer sous condition l'enquête sur la prise en charge, par le conseil général de l'Oise, des dépenses alimentaires et de petit entretien de son président, Jean-François Mancel. Cette clémence avait étéa ccordée par le procureur, contre le remboursement, avant le 1er août, d'une somme de 600 000 francs.

Jacques Follorou

Valéry Giscard d'Estaing gâche la fête présidentielle

LA POLITIQUE atteint parfois au cruel raffinement des jeux de l'amour : Valéry Giscard d'Estaing a écrit à Helmut Schmidt la lettre qu'il aurait aimé recevoir de Jacques Chirac. Une longue lettre d'hommage à son *« ami »*, l'ancien chancelier allemand, savoureuse et délicate, fidèle et attentionnée, comme pour mieux souligner la muflerie de celui qui n'a pas su, pas voulu, trouver les mots en ces temps d'autocélébration européenne.

« Au moment où onze pays, dont l'Allemagne et la France, ont décidé d'adopter en commun la monnaie unique européenne, je tiens à rendre témoignage de la part éminente qui vous revient dans ce succès, écrit l'ancien chef de l'Etat. *C'est grâce à votre détermination, à votre expérience (...) que le projet a pu être lancé voilà vingt ans, qu'il a pu avancer et qu'il vient d'aboutir. » « Vous avez constamment veillé à maintenir l'intimité entre la France et l'Allemagne et l'harmonie de leurs positions, qui sont des conditions indispensables à la réussite durable de l'Union monétaire. (...) Je suis persuadé que l'opinion publique allemande et européenne saura mesurer la part qui vous revient dans ce changement historique, qui ne se serait jamais produit si vous ne lui aviez donné, dès l'origine, l'impulsion qui lui a permis d'aboutir. Merci, mon cher Helmut, pour l'aboutissement de l'Union monétaire »*, conclut M. Giscard d'Estaing. Je vous écris à moi-même, aurait-il pu ajouter...

Et pour que le message soit parfaitement clair, ce poulet est rendu public le jour même où le chef de l'Etat a invité tous les anciens premiers ministres de la Ve République à fêter la naissance de l'Europe monétaire. Certes, M. Giscard d'Estaing avait été invité, lui aussi, à l'Elysée, en qualité de *« prédécesseur »* qui avait œuvré *« pour faire progresser l'idée européenne »*, selon le communiqué de l'Elysée rendu public la semaine dernière. Mais avec les autres, tous les autres, parmi les autres, comme les autres.

Ah ! la goujaterie ! Très vite, l'ancien chef de l'Etat a fait savoir, par téléphone et par courrier, qu'il n'honorerait pas de sa présence le déjeuner. Une défection ennuyeuse pour cette cérémonie consensuelle voulue par Jacques Chirac. Pas question, pour autant, de se laisser gâcher la fête par la mauvaise humeur de M. Giscard d'Estaing, convient-on à l'Elysée. Mieux vaut donc tenter de la dissimuler.

Invité, dimanche 3 mai, de l'émission « Public », sur TF 1, Jacques Chirac tente de réécrire son carton d'invitation. Non content de lancer le nom du socialiste Jacques Delors pour une mission de conseiller des autorités européennes, il annonce avoir convié à l'Elysée *« tous les anciens premiers ministres, avec le premier ministre actuel, naturellement »*. *« J'aurais pu inviter beaucoup d'autres personnalités qui ont eu un rôle important dans la construction européenne, mais tel n'était pas mon objectif »*, précise M. Chirac. Le lendemain, l'agenda officiel du président de la République confirme, à la date du 6 mai, un *« déjeuner avec les premiers ministres de la Ve République »*.

A ceux qui s'étonnent, malgré cela, de ne plus voir l'ancien chef de l'Etat cité parmi les convives, l'Elysée fait répondre, dans la journée de mardi, que M. Giscard d'Estaing a décliné l'invitation en raison d'un *« déplacement à l'étranger »*. Pas du tout, rectifie-t-on dans l'entourage de M. Giscard d'Estaing, où l'on admet difficilement de voir le mensonge ajouté à l'affront. Le président du conseil régional d'Auvergne est à Clermont-Ferrand, en France, et entend bien y rester. *La lettre à Helmut Schmidt est sa manière à* lui de rappeler, le jour de la réception de mariage de Jacques Chirac avec l'Europe, que la mariée a un passé.

Pascale Robert-Diard



Jean-François Revel « dénonce les forteresses corporatistes » devant M. Chirac

L'ACADÉMICIEN Jean-François Revel, consulté par Jacques Chirac sur la modernisation de la vie publique, a plaidé, mardi 5 mai, auprès du président de la République pour l'abolition des privilèges, dénonçant *« des forteresses corporatistes qui vivent très largement de subventions et d'avantages »*. Selon M. Revel, les fonctionnaires, les marins, les commerçants *« sont furieux des avantages qu'ont les paysans et les marins pêcheurs, de toutes les subventions qu'ils ont (...) et ça s'exprime par le vote Front national »*. *« Sans vouloir de mal aux respectables employés de l'EDF-GDF et de la SNCF*, a soutenu M. Revel devant le chef de l'Etat, *on peut quand même leur faire observer que les avantages dont ils disposent sont payés par les autres citoyens et que donc ils pourraient tenir compte de cet élément-là »*. *« Le président*, a-t-il rapporté, *n'aime pas beaucoup le terme de* "modernisation" *parce qu'il craint que cela ne paraisse à beaucoup de gens comme une sorte de menace qu'on bouscule quelques bastions. »*

M. Léotard souhaite le maintien du scrutin actuel aux européennes

INTERROGÉ, mercredi 6 mai, sur Europe 1, François Léotard, président de l'UDF, s'est dit *« réservé sur l'hypothèse de création de très grandes régions. (...) Dans des régions à 10 millions d'habitants par exemple, c'est très difficile d'identifier son élu. Si on garde la proportionnelle, puisque c'est la règle commune en Europe, alors gardons le scrutin actuel »*. *« Très intéressé par la survie et le rayonnement »* de sa famille politique mais *« désinteressé quant à sa situation personnelle »*, M. Léotard a indiqué qu'il ne sera *« probablement pas »* candidat à sa propre succession à la présidence de l'UDF.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : ancien président du gouvernement territorial de Polynésie française, Alexandre Léontieff a été condamné,** mardi 5 mai, pour *« corruption »* à trois ans d'emprisonnement, dont deux fermes, 1 million de francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Les magistrats ont estimé que M. Léontieff avait *« trahi la confiance de ses électeurs, mettant en danger le fonctionnement des institutions démocratiques et des activités économiques de Polynésie »*, ce qui mérite une *« sanction sévère »*.

■ **PARTI COMMUNISTE : le bureau national du PCF a fait part à Maxime Gremetz de sa *« stupéfaction »*,** mardi 5 mai, après les motifs invoqués par le député de la Somme pour quitter le groupe communiste de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 6 mai). M. Hue a indiqué, à la fin de la réunion, qu'il ne souhaitait pas le départ de M. Gremetz et qu'il espérait que *« l'affaire s'arrête là »*.

■ **35 HEURES : les députés ont adopté,** pour la troisième fois, mardi 5 mai, le projet de loi sur les 35 heures par 300 voix contre 237 (RPR et UDF). Tout en votant pour, le PCF et le MDC ont émis des réserves sur deux nouveaux amendements sur la définition du travail effectif et l'exclusion des personnels roulants et navigants du secteur des transports. Après un vote au Sénat, le texte sera examiné en dernière lecture le 14 mai à l'Assemblée nationale.

■ **CUMUL : Martin Malvy, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, a démissionné** de son mandat de député, a annoncé, mardi 5 mai, l'Assemblée nationale. Député (PS) de la 2e circonscription du Lot et maire de Figeac, M. Malvy avait annoncé, avant le scrutin du 15 mars, qu'il se démettrait de son mandat de député, en application de la loi sur le cumul. Une élection législative partielle devra être organisée pour remplacer M. Malvy à l'Assemblée.

■ **CROISSANCE : Dominique Strauss-Kahn,** ministre de l'économie et des finances, n'a pas exclu, mercredi 6 mai devant la presse, que, dans deux ou trois mois, la prévision de croissance, *« prudente pour 1999, soit un peu révisée à la hausse »*.

La discussion du texte contre les exclusions oppose le projet Aubry au projet Juppé

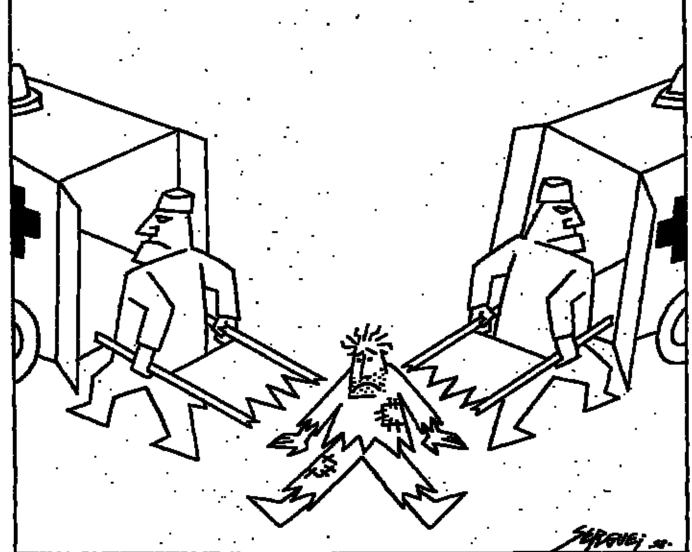
La dissolution de l'Assemblée nationale avait interrompu le débat en 1997

L'opposition a eu recours, mardi 5 et mercredi 6 mai, aux motions de procédure pour manifester son hostilité au projet de loi sur la lutte contre les exclusions. Faute de pouvoir critiquer ce texte sur le fond, la droite cherche à montrer qu'elle en a la primeur, un projet ayant été préparé par Alain Juppé en 1997. La dissolution de l'Assemblée nationale, en avril 1997, avait interrompu l'examen du texte proposé par l'ancien gouvernement.

QUEL *« CULOT »* de défendre les trois motions de procédure prévues par le règlement, s'est indigné Georges Sarre (RCV, Paris). S'il est *« normal, après tout »*, que *« l'opposition s'oppose »*, juge le député du Mouvement des citoyens, l'exercice a ses *« limites »*, ne serait-ce qu'en raison de la reponsabilité que la droite sera *« peut-être »* amenée à exercer si, *« un jour »*, elle redevient *« majoritaire »*... *« Ne parlez pas de malheur ! »*, s'est exclamée Odette Grzegrzulka (PS, Aisne).

Un débat peut en cacher un autre : mardi 5 mai, la discussion sur le projet de loi contre les exclusions a failli être éclipsée par une longue polémique autour de la légitimité, ou non, du recours aux motions de procédure par l'opposition. Comme si la droite et la gauche avaient encore à régler les comptes de la dissolution, qui avait interrompu le débat sur le projet de loi sur la cohésion sociale d'Alain Juppé il y a un an, avant d'aborder le débat au fond. Au début de la soirée, François Goulard (UDF, Morbihan) a défendu une exception d'irrecevabilité pendant près de cinquante minutes. Jean-Luc Warsmann (RPR, Ardennes) lui a emboîté le pas, posant la question préalable, tandis que Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire) devait présenter, mercredi, le renvoi en commission.

Martine Aubry a mis de l'huile sur le feu. Après l'intervention de M. Goulard, la ministre de l'emploi et de la solidarité a exprimé sa



« stupéfaction » devant les critiques qu'il venait d'adresser sur son texte. Elle qui, durant son discours introductif, a *« choisi d'éviter »* de parler, *« sauf en bien »*, du projet de loi sur la cohésion sociale du gouvernement de M. Juppé... Les Français, a-t-elle ajouté, attendent *« autre chose »* de l'Assemblée nationale. La perche était trop belle pour que les députés de l'opposition ne la saisissent pas.

Denis Jacquat (UDF, Moselle) a eu beau jeu de rappeler qu'en 1997, lorsque la dissolution avait *« malheureusement »* interrompu le débat, la lecture du texte en était restée à son article 12 parce que trois motions de procédure avaient été défendues par la gauche *« très longuement, bien plus »* que ne l'a fait M. Goulard. Le 15 avril 1997, jour de l'ouverture des débats sur le projet de loi de cohésion sociale, le député socialiste Serge Janquin avait en effet défendu une exception d'irrecevabilité pendant quatre heures, se livrant à une critique détaillée du texte (*Le Monde* du 17 avril 1997). A tel point, a ajouté le député de Moselle, que l'on pouvait se demander si la gauche souhaitait que la discussion *« aille à son terme »*.

Les députés communistes, qui avaient eu recours aux procédures du règlement, ont aussi été rappelés à l'ordre par Mme Bachelot. Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) a tenu à se justifier, invoquant la faiblesse du budget de M. Juppé. *« 3 milliards de francs sur cinq ans. Autant dire que la fracture* [sociale] *allait se transformer en abîme ! »*, s'est écriée la députée communiste. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a souligné que sur près de mille amendements, *« deux cents seulement »* viennent de l'opposition, *« signe »* que la majorité elle-même semble considérer que le texte *« laisse à désirer »*. Véronique Neiertz (PS, Seine-Saint-Denis) a pensé clore le débat : si elle a reconnu que *« toutes les oppositions »* utilisent les armes réglementaires, certaines ont *« plus de raisons que d'autres »* pour le faire. Elle a rappelé que le financement de l'ancien projet consistait en un *« prélèvement sur les subventions »* aux allocations de solidarité spécifique.

Les arguments des députés de l'opposition pour critiquer le projet de Mme Aubry ont confirmé leur embarras, face à un texte qui annonce 22 milliards de francs de mesures nouvelles sur trois ans. Parfois, les critiques sont parties dans tous les sens, au risque d'accentuer la confusion. M. Warsmann a déploré le fait que le gouvernement ait attendu plusieurs mois avant de présenter le texte, tout en dénonçant des mesures *à la va-vite »* et des *« effets d'annonce »*. Le volet du surendettement a été le plus épargné, certains députés de l'opposition reconnaissant la pertinence du dispositif.

« PLAGIAT »

Après avoir rappelé que la lutte contre l'exclusion n'est pas un *« choix politique »*, mais une *« obligation morale »*, et même *« constitutionnelle »*, M. Goulard a voulu démontrer que les moyens employés par l'actuel gouvernement ne sont ni effectifs, ni adaptés aux circonstances, ni de nature à améliorer la situation. Il a notamment déploré que les *« 35 milliards de francs »* attribués aux emplois-jeunes ne comportent *« aucune sélection fondée sur la difficulté d'insertion »*, que le volet logement, s'il réaffirme le droit au logement, n'en crée *« en pratique aucun »*. Comme M. Devedjian, il a soulevé *« l'inconstitutionnalité »* de certaines dispositions : l'article 62, relatif aux expulsions, qui *« permet au préfet de poser des conditions à l'exécution d'une décision de justice, est manifestement contraire à la séparation des pouvoirs »*, a jugé M. Devedjian. L'orateur principal du RPR s'est aussi livré à une lecture comparée de l'article 1 du texte de Mme Aubry... et de celui de M. Juppé, dénonçant le *« plagiat »*. Encore une comparaison avec son prédécesseur.

Clarisse Fabre

Un comité départemental de coordination

Une *« meilleure coordination »* des politiques sectorielles de lutte contre l'exclusion *« s'impose »*, a souligné Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à la tribune de l'Assemblée nationale, mardi 5 mai. A cette fin, un amendement du gouvernement complétera le projet de loi en créant un comité départemental de coordination des politiques de prévention et de lutte contre les exclusions. Autour du préfet, les *« représentants des différents intervenants »* établiraient un *« diagnostic commun »* des besoins, détermineraient les *« priorités d'action »* et assureraient la *« mise en cohérence »* des nombreux programmes. Par ailleurs, le gouvernement prévoit que le comité économique et social régional établisse un rapport annuel sur le sujet, qui serait débattu en conseil régional. A l'échelon *« infradépartemental »*, les communes ou groupements de communes *« d'une certaine taille »* pourraient élaborer des plans pluriannuels de prévention et de lutte contre les exclusions.

Le gouvernement s'apprête à recréer un observatoire sur l'évolution des revenus et des inégalités

APRÈS le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), supprimé par le gouvernement d'Edouard Balladur en 1993, puis le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (Cserc), qui a pris sa succession, mais dont les travaux n'ont jamais eu le même retentissement, la France devrait se doter d'un organisme public, chargé de conduire des études sur l'évolution de la répartition et des inégalités : voilà, en résumé, ce que préconise un rapport que Lionel Jospin avait commandé à Marie-Thérèse Join-Lambert, inspecteur général des affaires sociales. Achevé en janvier, ce rapport n'a pas encore été officiellement publié, mais il a récemment été adressé par le gouvernement aux partenaires sociaux, afin que ceux-ci fassent connaître leur avis.

Si le gouvernement a pris cette initiative, c'est que la dissolution du CERC, voici un peu plus de quatre ans, a suscité d'innombrables polémiques. Chargé d'étudier l'évolution des revenus et des inégalités, cet organisme avait fréquemment fait parler de lui, en dressant des bilans sans complaisance de l'état de la société française. C'est lui, en particulier, dans une étude qui avait fait grand bruit, en 1989, qui avait établi le constat d'un spectaculaire accroissement des inégalités, au cours des années 80, essentiellement sous les gouvernements de gauche. Le CERC avait fini par agacer les pouvoirs successifs.

Son remplacement par le Cserc avait donc été interprétée, à l'époque, comme une tentative de remise au pas et la communauté des économistes français en avait été fortement émue. Cette interprétation avait été d'autant plus évoquée que le nouvel organisme ne disposait plus d'une équipe permanente de chercheurs et d'économistes. A plusieurs reprises, notamment lors de la campagne présidentielle de 1995, M. Jospin avait préconisé la recréation du CERC (*Le Monde* du 8 mars 1995). C'est la raison pour laquelle, devenu premier ministre, il a commandé un rapport sur la question à Mme Join-Lambert, décidément très sollicitée par le gouvernement puisque c'est elle, aussi, qui avait réalisé un rapport fameux sur les minima sociaux, à la suite du mouvement des chômeurs.

NOURRIR LE « DÉBAT SOCIAL »

Dans son étude, la haute fonctionnaire ne préconise pas, à proprement parler, une recréation de l'ancien CERC. Mme Join-Lambert observe que les chercheurs ont été réemployés par les grands organismes publics d'études économiques et sociales (Insee, Dares, etc.) et que ceux-ci ont également pris en charge une grande partie des études économiques réalisées auparavant par le CERC. *« Reconstituer un organisme à l'identique n'aurait pas de sens »*, affirme-t-elle. Elle suggère cependant, à demi-mot, que la production de l'organisme qui lui a succédé – le Cserc – a été maigre (quatre rapports en tout et pour tout, largement passés inaperçus) et que celui-ci n'a pas conquis une quelconque légitimité. Mme Join-Lambert propose donc de créer un organisme, à mi-chemin entre le CERC et Cserc. *« Dans cette nouvelle création*, dit-elle, *se mêleraient le retour à ce qui faisait l'originalité et le succès de l'ancien CERC et le maintien de certains aspects du nouveau Cserc (une équipe de petite taille, une fonction de commande...). »*

Concrètement, le rapport suggère que le nouvel organisme soit chargé de suivre l'évolution de la répartition des revenus et des inégalités. Il pourrait solliciter l'appui des grands instituts pour réaliser ses missions, mais devrait avoir des moyens renforcés, de sorte qu'il puisse *« retrouver, à petite échelle au départ, un rôle d'"éclaireur" sur des zones d'ombre, analogues à ce qu'étaient dans les années 60-70 les revenus des non-salariés ou les revenus du patrimoine »*. Cet organisme, dont l'indépendance serait assurée grâce à un conseil de direction beaucoup plus ouvert, travaillerait *« en priorité pour la société civile, l'alimentation du débat social et non pour le gouvernement ou la communauté scientifique »*. La *« possibilité de recourir à la "dissonance, la différence" »* lui serait reconnue.

Le gouvernement avait, par avance, annoncé qu'il mettra en œuvre les recommandations de Mme Join-Lambert. Il en aura peut-être très rapidement l'occasion : ces suggestions pourraient être mises en musique par un amendement au projet de loi contre les exclusions, examiné par l'Assemblée nationale.

Alain Beuve-Méry et Laurent Mauduit

La carte Vitale amorce l'informatisation du système de santé

Lancée officiellement à Rennes, le 5 mai, cette carte à puce devrait être généralisée au premier trimestre 1999. La Caisse nationale d'assurance-maladie en attend 2 milliards de francs d'économies de gestion par an

La Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a lancé officiellement, mardi 5 mai, à Rennes, la carte Vitale, première étape du *« grand chantier de l'informatisation du système de santé »*. Après la Bretagne, tous les assurés sociaux du territoire devraient être équipés, au premier semestre 1999, de cette carte à puce qui, pour le moment, ne contient pas d'informations médicales. La CNAM, qui a investi 4 milliards de francs dans ce lancement, espère réaliser des économies de gestion de 2 milliards de francs par an, notamment avec des réductions d'effectif à la Sécurité sociale : 8 750 équivalents temps-plein devraient être supprimés d'ici à 2005. Les médecins de Vitré (Ille-et-Vilaine), qui ont expérimenté ce système, estiment que sa *« généralisation est prématurée »* et les pharmaciens rechignent à changer de mode de télétransmission.

RENNES
de notre envoyé spécial

Elle est de couleur verte, pour ne pas être confondue avec les cartes bancaires, et les assurés sociaux de la région Bretagne, au nombre de 1,6 million, devraient la recevoir avant le mois de juin. La carte Vitale première génération ne change pas grand-chose pour le moment, puisqu'elle contient les mêmes informations que l'actuelle carte papier. Mais elle amorce *« le grand chantier de l'informatisation du système de santé »*, selon Bertrand Fragonard, directeur de la *Caisse nationale* d'assurance-maladie (CNAM).

Lancée officiellement, mardi 5 mai à Rennes, la carte Vitale devrait être généralisée sur l'ensemble du territoire au premier trimestre 1999. Son lancement aura nécessité près de 4 milliards de francs d'investissement mais devrait générer des économies de gestion de 2 milliards de francs par an, avec notamment une réduction des effectifs de la Sécurité sociale : moins 8 750 postes équivalents temps-plein d'ici à 2005. *« Outil de simplification et d'amélioration de la productivité »* pour ses initiateurs, Vitale permettra, dans un premier temps, la télétransmission des feuilles de soins *via* le réseau santé social (RSS), dont la concession a été confiée à Cegetel (filiale de Vivendi, ex-Compagnie générale des eaux).

L'informatisation concerne aussi les médecins. Ceux de Bretagne recevront, dans les prochains mois, leur carte du professionnel de santé (CPS), clé d'accès au système d'intranet qui leur ouvrira, après abonnement, les portes du réseau. Ils pourront y échanger des informations (messageries, forums), consulter des bases de données ou suivre des sessions de formation continue... Le RSS proposera *« sécurité, confidentialité et confort »*, a expliqué Noël Renaudin, le « monsieur informatisation » du ministère de l'emploi et de la solidarité, et le concessionnaire du réseau restera *« neutre »* vis-à-vis des prestataires de services, a déclaré Jean-François Deschamps, directeur général de Cegetel.rss. Ainsi, si *Le Quotidien du médecin*, qui vient d'être racheté par Havas, qui va fusionner avec Vivendi, ouvrait un service sur RSS, le concessionnaire le traiterait *« de la même manière »* que les autres prestataires, a assuré M. Deschamps. Avant la fin de l'année, le RSS devrait offrir une vingtaine de services qui auront préalablement reçu l'agrément du ministère afin de respecter une charte de déontologie. *« Il n'y aura pas, sur RSS,* a annoncé M. Renaudin, *de publicité pour des produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale. »*

« UN CLUB D'UTILISATEURS »

Cegetel.rss va investir une centaine de millions de francs pour ce réseau intranet et vise à l'équilibre à la fin des cinq ans de la concession. M. Deschamps se veut confiant : selon lui, les médecins sont prêts à l'informatisation, même si seulement 54 % d'entre eux ont répondu à l'offre de la CNAM, qui leur proposait une prime de 9 000 francs pour s'équiper avant le 31 mars : *« Un chiffre un peu en dessous de nos espérances »*, a reconnu M. Fragonard.

M. Deschamps estime que *« des milliers de services pourront être proposés aux professions médicales »* : actuellement, plus de 15 000 sont accessibles sur Internet dont 700 en français. RSS a enregistré, lundi 4 mai, son premier abonné breton, et M. Deschamps escompte que 10 % à 25 % des professionnels de la santé rejoindront le réseau d'ici à la fin de l'année : *« Les médecins voient bien l'intérêt d'Internet et du RSS, qui est un club fermé d'utilisateurs garantissant sécurité et rapidité »*, estime-t-il.

En présentant le démarrage de Vitale en Bretagne, tous les partenaires de l'opération – mutuelles, caisses primaires, Mutualité sociale agricole – se sont félicités du travail réalisé en commun depuis plusieurs années, *« une petite révolution »*, a estimé le directeur de la CPAM de Rennes. Manquaient à cette *« fête »* les médecins qui ont essuyé les plâtres de l'expérimentation, à Vitré *(lire ci-dessous)*, et les pharmaciens, qui rechignent à changer de mode de télétransmission. Vitale, à peine née, va pourtant bientôt disparaître. Une *deuxième génération de carte* à puce est en effet en préparation : elle intégrera des informations médicales des assurés sociaux.

Bruno Caussé

La grogne des médecins du pays de Vitré

VITRÉ (Ille-et-Vilaine)
de notre correspondante régionale

« Nous avons servi de faire-valoir, de précurseurs à la manque ! » Au nom de l'Association des médecins de la région de Vitré qu'il préside, Charles-Antoine Percheron exprime son mécontentement sans détour. Après deux ans et demi d'expérimentation de la carte Vitale dans ces cinquante-huit communes bretonnes, souvent rurales, les praticiens, rapporte-t-il, ont l'impression d'avoir été *« manipulés »*, et même *« floués »*. Alors, ils viennent de décider d'inaugurer un nouveau mode d'action : la grève informatique. En guise de *« premier coup de semonce »*, du 11 au 16 mai, ils ne « télétransmettront » pas les feuilles de soins de leurs patients.

Cette grogne des médecins bretons, à laquelle fait écho celle des pharmaciens, sonne comme une note discordante au moment où la caisse primaire d'assurance-maladie célébrait, mardi 5 mai, non loin de Rennes, la généralisation de la carte Vitale. L'expérience du pays de Vitré ne s'est pourtant pas si mal passée, au-delà de la longue liste des difficultés techniques et autres ratés. La carte à puce, qui supprime les traditionnelles feuilles de soins, a été utilisée par plus de la moitié des patients et dans la majorité des actes médicaux. A l'usage, le code confidentiel initial est apparu superflu. Distribuer une seule carte pour un assuré social et sa famille s'est, en outre, révélé insuffisant. Comment faire lorsque le petit est malade pendant ses vacances chez sa grand-mère ? Médecin généraliste dans le bourg d'Etrelles, près de Vitré, le docteur Percheron ne se contente pas de ce bilan succinct. *« L'évaluation promise ne nous a pas été transmise,* se plaint-il. *Nous aurions voulu que notre charge de travail soit mesurée. Cette information aurait pu servir à nos syndicats pour négocier avec le gouvernement. »* Remplir une feuille de soins ne prend guère que sept secondes, a-t-il calculé, tandis que pianoter l'équivalent sur son ordinateur réclame quatre ou cinq fois plus de temps. Pis : d'après sa lecture des décrets du 9 avril, les médecins vont être condamnés à surveiller la gestion du remboursement de leurs patients, avec l'obligation de relancer eux-mêmes la Sécurité sociale en cas de dysfonctionnement.

A Etrelles toujours, la pharmacienne sourit dès qu'est évoquée Vitale. Dans un coin de son officine, la « borne » – en fait un gros Minitel bleu – destinée à la mise à jour des cartes est éteinte. C'est un soulagement : les assurés sociaux n'y comprenaient goutte. Mais la fin de la première phase expérimentale s'est aussi traduite par un net recul technique : le lecteur de cartes compatible avec l'ordinateur de la pharmacie a été remplacé par un système sommaire. *« La "Sécu" fait deux pas en avant, un en arrière, et, comme nous nous avançons vite, nous allons finir par nous perdre de vue »*, conclut la pharmacienne.

Martine Valo

Le PS lance la préparation d'une convention nationale sur les entreprises

APRÈS une année « blanche », en 1997, le PS renoue avec les conventions thématiques, comme celles qui lui avaient permis, en 1996, de préparer son programme. En novembre 1997, lors du congrès du PS à Brest, François Hollande avait annoncé de nouvelles conventions sur l'Europe et la nation, les inégalités, les entreprises. La première est prévue en mars 1999. Celle sur les entreprises a été programmée par le premier secrétaire du PS pour la mi-novembre.

Dans la motion qu'il avait présentée à Brest au nom de la majorité, M. Hollande relevait que le PS, en l'absence de *« projet clair »* sur la politique industrielle, se déterminait *« au coup par coup »*. Le gouvernement de Lionel Jospin, après avoir annoncé dans la plate-forme électorale du PS un arrêt des privatisations, a poursuivi l'ouverture du capital de France Télécom et d'Air France et mené à son terme la privatisation de Thomson-CSF et du CIC. Dans un entretien au *Monde* (nos éditions du 21 avril), le premier ministre a assuré qu'il agit *« sans dogmatisme, toujours dans le dialogue avec les personnels concernés, en cherchant l'intérêt de l'entreprise et l'intérêt général »*.

UN « ÉTAT ACTEUR »

« La redéfinition d'une politique industrielle, affirmait M. Hollande dans sa motion, *dépasse largement la question de savoir quel pourcentage détient l'actionnariat public. Investir, former, coopérer, régionaliser, diffuser et contrôler caractérisent l'action d'un Etat acteur et non impotent. »* Le député de Corrèze souhaitait que cette convention reprenne aussi la réflexion sur *« l'entreprise et la négociation sociale »*, voire sur *« des formes efficaces de cogestion »*.

Officiellement lancée par le secrétariat national, mercredi 6 mai, la préparation de la convention a été confiée conjointement à deux secrétaires nationaux, l'ancien ministre Michel Sapin, chargé de l'économie, président de la région Centre, et Vincent Peillon, chargé des études, député de la Somme. Quatre groupes de travail ont été formés. Le premier, confié à Régis Passerieux, Pervenche Béres, qui préside la délégation des socialistes français au Parlement européen, et Julien Dray, un des animateurs de la Gauche socialiste, porte sur *« les nouvelles missions de service public »*. Le deuxième groupe, sur *« les créations de richesses et les créations d'emplois »*, réunit trois députés : Jean Glavany, chargé de l'emploi au secrétariat national, Jean-Pierre Balligand et Nicole Bricq.

Le troisième groupe de travail, sur le *« dialogue social dans l'entreprise »*, est animé par trois autres députés : Dominique Baert, Alain Vidalies, un des animateurs de la motion présentée par des ex-poperenistes à Brest, et Marisol Touraine, chargée de la solidarité au secrétariat national. Le quatrième groupe – intitulé « Innovations technologiques, formation et nouvelles organisations du travail » – est sous la houlette de deux secrétaires nationaux, le sénateur Henri Weber, chargé de la formation, la députée Cécile Helle, chargée des droits de l'homme, et de Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle. Quatre prérapports seront présentés au conseil national, le 6 juin, avant que les militants en débattent. Le nouveau conseil national se réunira de nouveau avant le vote et la convention.

Michel Noblecourt

Le Conseil constitutionnel donne satisfaction à M. Chevènement

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR a gagné sur toute la ligne. Sa loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France a été validée, mardi 5 mai, par le Conseil constitutionnel, à la seule exception d'une disposition, imposée par les députés de gauche, sur le droit des associations dont, en fait, le ministre de l'intérieur ne voulait pas (*Le Monde* du 16 avril). Les gardiens de la Constitution ont siégé, en l'absence de Roland Dumas, sous la présidence de leur doyen d'âge, Yves Guéna.

Les députés PS, PCF et Verts tenaient à ce que les associations ne puissent pas être pénalement poursuivies pour aide à un étranger en situation irrégulière. En deuxième lecture, à l'Assemblée nationale, l'amendement proposé par la commission des lois indiquant que les *« associations à but non lucratif, lorsqu'elles apportent, conformément à leur objet, aide et assistance à un étranger séjournant irrégulièrement en France »*, ne seraient pas poursuivies, Jean-Pierre Chevènement avait proposé d'ajouter qu'il s'agissait des associations *« à vocation humanitaire, dont la liste est fixée par arrêté du ministre de l'intérieur »*, et des *« fondations »*. M. Chevènement avait expliqué qu'il voulait distinguer *« certaines associations bien connues,* [qui] *agissent en tant qu'avocat de la défense commis d'office »* et qui, à ses yeux, sont *« utiles »*, de *« tel ou tel collectif inspiré par un groupuscule dont je ne qualifierais pas l'idéologie »*.

Les députés RPR et UDF, qui ont saisi le Conseil constitutionnel, avaient vu le problème. Les gardiens de la Constitution leur ont donné raison. Ils ont rappelé que la Déclaration des droits de l'homme de 1789 implique que *« le législateur fixe lui-même le champ d'application de la loi pénale »* et celui *« des immunités qu'il instaure »*. Or, la disposition votée le fait dépendre d'une décision administrative. Les mots voulus par M. Chevènement – *« dont la liste est fixée par arrêté du ministre de l'intérieur »* – sont donc contraires à la Loi fondamentale. Le Conseil aurait pu valider le reste de la disposition mais il a estimé, au vu de la discussion *« devant le Parlement »*, que l'expression censurée était *« inséparable de l'ensemble »*. Le Conseil rappelle, toutefois, que le juge doit *« interpréter strictement les éléments constitutifs de l'infraction (...), notamment lorsque la personne morale en cause est une association à but non lucratif et à vocation humanitaire ou une fondation, apportant, conformément à leur objet, aide et assistance aux étrangers »*.

PAS DE POURSUITES

M. Chevènement a fait savoir, après la décision du Conseil, qu'*« aucun ministre ni aucun juge n'ayant, jusqu'ici, estimé opportun de poursuivre une association dès lors qu'elle agissait conformément à son objet – la solidarité –, cette situation ne changera pas »*, et que *« les associations qui interviennent comme des avocats commis d'office à la défense des étrangers en situation irrégulière ne seront pas davantage poursuivies »*.

Les députés de droite avaient aussi mis en cause la présence d'un représentant du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies au sein de la commision des recours pour les demandeurs d'asile. Cette juridiction ne se préoccupait, jusqu'alors, que de l'application de la convention de Genève, mais la loi de M. Chevènement crée une nouvelle catégorie de bénéficiaires du droit d'asile, au titre du préambule de 1945, qui proclame : *« Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. »*

Le RPR et l'UDF considèrent que seuls des Français peuvent prononcer des *« jugements "au nom du peuple français" »*. Pierre Mazeaud, du temps où il était député RPR, avait défendu ce point de vue ; il a donc estimé de son devoir de ne pas siéger au Conseil constitutionnel lors du débat et du vote sur cet aspect du recours. Le rapporteur, Alain Lancelot, partageait aussi cette analyse. La majorité ne l'a pas suivi. Elle estime qu'*« en principe ne sauraient être confiées à des personnes de nationalité étrangère, ou représentant un organisme international, des fonctions inséparables de l'exercice de la souveraineté nationale »*, mais qu'*« il peut, toutefois, être dérogé à ce principe dans la mesure nécessaire à la mise en œuvre d'un engagement international de la France et sous réserve qu'il ne soit pas porté atteinte aux conditions essentielles d'exercice de la souveraineté nationale »*. Le Conseil n'a soulevé de sa propre autorité aucun autre question posée par ce texte de loi. Ce faisant, il a accepté l'allongement du délai de rétention administrative des étrangers en situation irrégulière.

Thierry Bréhier

TOXICOMANIES Une « conférence de consensus » consacrée au sevrage des héroïnomanes a rendu ses conclusions, mardi 5 mai. Dans ce texte, le jury de treize personnes laisse transparaître une certaine inquiétude sur l'augmentation des médicaments de substitution à l'héroïne. ● EN 1997, 8 000 héroïnomanes étaient traités avec de la méthadone, dont 25 % en médecine de ville. Plus de 40 000 personnes étaient traitées avec un autre médicament de substitution, la buprénorphine, dont 86 % chez un médecin libéral. ● POUR Jean Carpentier, médecin généraliste, cette politique, fondée sur la réduction des risques sanitaires et sociaux, est plus humaine et plus pragmatique que le sevrage. *« L'objectif des soignants est d'abord l'amélioration de la qualité de vie et de l'état de santé des usagers de drogues »*, explique-t-il.

Une conférence réhabilite le principe du sevrage des héroïnomanes

Cette approche « classique » avait pourtant été détrônée, ces dernières années, par une politique de réduction des risques fondée sur les médicaments de substitution, comme la méthadone et le Subutex. Cette méthode, qui permet de lutter contre l'exclusion, concerne environ 50 000 personnes

PARMI les diverses méthodes de prise en charge des héroïnomanes, le sevrage avait été éclipsé, ces dernières années, par la mise en place d'une politique de réduction des risques sanitaires et sociaux liés à l'injection de drogues, politique fondée sur les médicaments de substitution à l'héroïne, la mise à disposition de seringues et la création de lieux d'accueil n'exigeant pas l'abstinence des visiteurs. La publication, mardi 5 mai, des résultats d'une conférence de consensus sur « Les modalités de sevrage chez les toxicomanes dépendant des opiacés » ont pourtant replacé la vieille méthode sous les feux de l'actualité.

« Le rejet violent des cures de désintoxication rapides et imposées et leur échec patent, l'engouement pour les mesures de réduction des risques ont logiquement conduit à se réinterroger sur la place des sevrages, et du sevrage dans une prise en compte des souffrances des patients et des difficultés des soignants », a expliqué en préambule le jury, présidé par le psychiatre Simon-Daniel Kipman. Le rapport de consensus rappelle quelques évidences : la distinction entre les notions d'usage, d'abus et de dépendance ; la complexité des approches, renforcée par la montée des polytoxicomanies ; la nécessité d'*« une prise en charge plurielle et globale »* des personnes dépendantes de l'héroïne dans le cadre d'un travail d'équipe ; la spécificité d'un *« parcours souvent long, émaillé de nombreuses rechutes, au cours duquel les soins consistent d'abord à aider le patient à déplacer sa dépendance sur d'autres objets »* ; l'importance d'*« une relation psychoaffective forte et stable »* dans l'éventualité d'une psychothérapie.

UNE CERTAINE INQUIÉTUDE

Ensuite, sans vouloir opposer sevrage et substitution, le jury laisse transparaître une certaine inquiétude sur l'augmentation des prescriptions de médicaments de substitution à l'héroïne – méthadone et buprénorphine. Il dénonce un *« glissement conceptuel (...) faisant des médicaments de substitution une méthode de sevrage »*, alors que, selon lui, *« la substitution est un outil de régulation de l'addiction mais en rien un sevrage »* et que *« la mise en œuvre d'un traitement de substitution est un acte thérapeutique au même titre que le sevrage »*. Le jury recommande donc aux thérapeutes d'utiliser *« tantôt l'une, tantôt l'autre méthode »*, et surtout *« d'éviter que l'orientation thérapeutique soit déterminée de manière rigide par des choix exclusifs ou réducteurs parfois liés aux équipements ou aux références des responsables »*. Dans la perspective d'une substitution aux opiacés, le jury demande aux intervenants d'*« être extrêmement attentif aux dangers de l'association entre les benzodiazépines* [tranquillisants, somnifères, anti-dépresseurs], *l'alcool et les produits de substitution, en particulier la buprénorphine »*. Alors qu'*« il ne peut être mis en place des sevrages sans considérer le risque élevé de rechutes et sans l'entourer d'une démarche qui permette de prendre des mesures de protection médicale et d'insertion sociale »*, il ne peut, de même, *« être mis en place de programme unique de médicaments de substitution sans prise en charge individuelle et projet thérapeutique à long terme »*.

Définissant les modalités pratiques de mise en place des sevrages, le rapport souligne que *« seule une demande négociée avec le patient en son nom propre est recevable »* et que *« le risque de rechute ne constitue pas en lui-même une contre-indication »*. *« La grande majorité des sevrages a lieu en institution »*, constatent les membres du jury. *« Un grand nombre d'entre eux ont lieu en milieu carcéral, de manière forcée et avec un accompagnement médical insuffisant »*, qui concernent *« chaque année 60 000 usagers de drogue en France »*. Ce *« sevrage brutal, extrêmement douloureux, incitant parfois à la consommation de substances psychoactives au sein de la prison, est non seulement inefficace mais dangereux »*, insiste le rapport. Après avoir livré une description détaillée des syndromes de manque liés aux opiacés, aux stimulants (cocaïne, amphétamines) et aux benzodiazépines, les membres de la conférence décrivent, *« une fois le sevrage décidé »*, les indications et les combinaisons des traitements « habituels » du manque ou de ses symptômes, traitements *« qui peuvent être pharmacologiques, relationnels ou environnementaux »*. Ils semblent regretter au passage que *« le choix du lieu* [paraisse] *actuellement davantage lié à l'offre de soins qu'à une réelle réflexion clinique ou théorique »*, et affirment que la durée des sevrages en milieu hospitalier *« ne peut plus être arbitrairement limitée à huit jours »*. Le rôle et la place du milieu familial sont également évoqués, mais sans grande précision.

« Plusieurs inconnues sont laissées dans l'ombre, regrette le docteur Claude Olievenstein, directeur médical du centre Marmottan. *Quelle psychothérapie ? Quel accompagnement ? Où et comment parler à la famille ? Avec le même thérapeute ou avec un autre ? » « Pressenti pour être l'un des rapporteurs »* de la conférence, M. Olievenstein a décliné l'offre, car *« il est impossible de résumer une situation aussi complexe en dix minutes »*.

QUERELLES DE CHAPELLE

Selon lui, dans ces conclusions, *« le plus grand manque, c'est l'absence de références et de données chiffrées. (...) Tout se passe comme si l'on partait à zéro, comme si rien n'avait été fait, ni en France ni à l'étranger. » « On a beaucoup calomnié le sevrage, mais la réalité des équipes soignantes qui le propose n'est pas le "tout ou rien" tel qu'on a pu le présenter »*, tempère Claude Olievenstein, qui ne cache pas ses craintes sur les développements de la substitution. *« Redonner une place au sevrage me paraît donc légitime. Mais ce n'est ni la panacée ni l'antisubstitution, c'est une stratégie parmi d'autres. »*

Le docteur Jean-François Bloch-Laîné, qui prend en charge des héroïnomanes dans son cabinet parisien et au centre de délivrance de méthadone Emergence, a été auditionné par les membres du jury. *« Quand j'ai compris qu'il s'agissait de parler de l'alliance thérapeutique au cours du sevrage, je me suis dit qu'ils s'étaient trompés de personne, puisque je prescris des médicaments de substitution »*, explique-t-il. Nettement plus sévère que M. Olievenstein, le docteur Bloch-Laîné voit dans l'organisation de cette conférence de consensus *« une tentative des "classiques" pour essayer de remettre le sevrage au goût du jour »*. *« Je m'étonne qu'autant de pointures persistent à prôner une méthode qui ne marche pas et qui est potentiellement dangereuse*, proteste-t-il. *Pourquoi continue-t-on à faire du sevrage, alors que dans 98 % des cas il y a rechute et que 90 % des surdoses sont consécutives à des sevrages hospitaliers, carcéraux ou ambulatoires ? »* Loin d'apaiser les querelles de chapelles, qui semblaient enfin closes après les Rencontres nationales sur l'abus de drogues et les toxicomanies, en décembre dernier (*Le Monde* du 16 décembre 1997), cette conférence de consensus risque fort de les raviver.

L. F.

Un jury « profane »

Le principe d'une conférence de consensus est d'obtenir d'un jury « profane » une synthèse des connaissances médicales au terme de deux jours d'auditions d'experts. Présidé par le psychiatre Simon-Daniel Kipman, le jury était cette fois composé de treize personnes, parmi lesquelles figuraient deux pédopsychiatres, deux psychiatres libéraux, une infirmière, un substitut, deux généralistes, un biologiste, un chef de service hospitalier.

Initiée par la Fédération française de psychiatrie, cette conférence a eu lieu sous l'égide des conseils nationaux de l'ordre des médecins et des pharmaciens, avec la participation de huit autres organisations, dont l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT), sous le contrôle méthodologique de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes).

Une amélioration constante de l'accès aux soins

● **Héroïnomanes.** Le nombre de personnes dépendantes de l'héroïne est estimé en France entre 150 000 et 200 000.

● **Dispositif de soins.** Le pays comptait, en 1997, 227 centres de soins spécialisés accueillant des toxicomanes, contre 133 en 1993. La fréquentation de ces centres a progressé de 50 % en quatre ans. L'offre d'hébergement est passée de 620 places en 1993 à 1 395 en 1997. 50 réseaux associant médecins de ville et hospitaliers fonctionnaient en 1997. Environ 10 000 médecins généralistes suivent des toxicomanes.

● **Lieux de vie.** 33 structures de « première ligne », destinées aux toxicomanes encore « actifs » (boutiques, sleep-in), ont vu passer au moins 20 000 personnes en 1996.

● **Substitution.** En 1997, 8 000 héroïnomanes étaient traités avec de la méthadone, dont 25 % en médecine de ville (la première prescription est obligatoirement effectuée dans un centre). Plus de 40 000 personnes étaient traitées avec un autre médicament de substitution, la buprénorphine (Subutex), dont 86 % chez un médecin libéral.

● **Seringues.** En 1997, 77 programmes associatifs d'échanges de seringues et 118 distributeurs automatiques étaient en place. 185 000 Stéribox (trousses de prévention contenant du matériel d'injection stérile) ont été vendues chaque mois en 1997. En 1996, 15 millions de seringues neuves avaient été achetées ou distribuées, dont 14 millions en pharmacie. La pratique du partage des seringues ne concerne plus actuellement que 13 % des toxicomanes injecteurs (contre 21 % en 1995, 33 % en 1990, 48 % en 1988).

● **Morbidité.** 28 % des 46 000 cas de sida cumulés enregistrés en France sont liés à la toxicomanie intraveineuse, et cette proportion tend à diminuer (– 31 % de nouveaux cas de sida liés à l'injection de drogues entre le second semestre 1996 et le premier semestre 1997). Plus de 50 % des toxicomanes intraveineux sont contaminés par le virus de l'hépatite C.

● **Mortalité.** Les morts par surdose, liées à l'héroïne dans la majorité des cas, ont baissé de 20 % par an depuis deux ans (564 en 1994, 465 en 1995, 393 en 1996 et 228 en 1997). Environ 1 000 toxicomanes utilisant la voie intraveineuse sont morts du sida depuis le début de l'épidémie.

● **Interpellations.** Le nombre de personnes interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants est passé de 59 697 en 1994 à 77 640 en 1996, dont 69 228 pour *« usage »* ou *« usage et revente »*.

Jean Carpentier, médecin généraliste à Paris

« La politique de réduction des risques est une idée humaine et pragmatique »

« Vous êtes l'un des pionniers de la prescription de médicaments de substitution. Le problème du sevrage fait-il partie de vos préoccupations ?

– Non, pas immédiatement, car aujourd'hui les choses ont complètement changé. La plupart des toxicomanes soignés le sont par des médecins généralistes – 11 000 à 12 000 en reçoivent – et cette prise en charge ne passe pas par le sevrage, sauf au bout d'un certain nombre de mois ou d'années de travail. L'objectif des soignants est d'abord l'amélioration de la qualité de vie et de l'état de santé des usagers de drogues. Arrive ensuite le moment où la personne toxicomane demande à être sevrée, ce qu'elle peut faire doucement, en diminuant les doses du produit ou, assez souvent, en passant par des lits de sevrage dans les structures hospitalières. Nous avons donc besoin de lits de sevrage, mais seulement en bout de chaîne.

» Mettre au second plan le problème du sevrage a pour avantage de mobiliser tout le monde, des malades aux spécialistes en passant par les parents et les ressources de proximité.

Le discours de la conférence de consensus, qui insiste sur le sevrage, me semble donc assez démobilisant. Il n'y a pas d'urgence au sevrage des opiacés, à l'inverse d'autres psychotropes licites ou illicites qui constituent maintenant les premières demandes de sevrage auxquelles sont confrontés les praticiens.

– Les conclusions de la conférence de consensus vous paraissent-elles remettre en cause la pratique de la substitution ?

– La démarche est assez perverse. Nous sommes en train d'arriver à parler un langage commun avec des gens qui pendant des années nous ont été hostiles, notamment l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (ANIT), et tout d'un coup apparaît l'initiative d'une société spécialisée [NDLR : Fédération française de psychiatrie], qui résonne comme une provocation. Il est scandaleux de reprendre d'un air naïf un problème – le sevrage – dont on a montré qu'il était secondaire dans la perspective de l'accompagnement des patients toxicomanes. Cela me semble plutôt un aveu d'échec et une contre-attaque qui reprend le sujet à zéro et méprise totalement les cinq ou dix ans de combat des autres.

» S'il s'agissait d'une conférence interne à cette association professionnelle, il n'y aurait qu'à s'en féliciter, car, dans ce domaine, la position des psychiatres n'a pas toujours été d'une très grande clarté. Mais le terme de « conférence de consensus » a ses exigences, à commencer par l'implication des représentants de l'ensemble des personnes concernées par le sujet. Je ne dis pas que la psychiatrie n'a pas sa place dans la problématique toxicomaniaque. Mais la chaîne classique va de la prévention aux soins : elle part de la famille et passe par la ville, l'école, les éducateurs, les assistants sociaux, les pharmaciens et les médecins généralistes, pour arriver aux services spécialisés. Dans cette suite rationnelle, la psychothérapie peut être envisagée d'une façon correcte.

– Les querelles qui ont longtemps opposé les tenants du sevrage aux promoteurs de la substitution vont-elles selon vous être réactivées par ces recommandations ?

– Les idéologies du « non-soin » et du « sevrage » ont dominé depuis vingt ans le milieu des intervenants en toxicomanie. Les structures spécialisées ont longtemps nié la substitution. Historiquement, en dehors d'une cinquantaine de tentatives discrètes de substitution à la méthadone qui ont duré vingt ans, sans qu'on en sache vraiment les résultats, la seule solution, c'était le sevrage. Des tas de médecins qui étaient confrontés au réel, parce qu'il est dans leur habitude de négocier avec leurs patients, ont, eux, prescrit des traitements de substitution et ils se sont aperçus que cela leur permettait de discuter avec leurs patients. A ce moment-là, ils étaient hors la loi. Mais ils ont apporté la preuve chiffrée que ces pratiques changeaient les choses, même si elles ne les règlent pas. La politique de santé publique a donc changé et a repris cette stratégie.

» Après des années de confrontations difficiles, les idéologies « classiques » ont donc été débordées par des idées plus humaines et plus pragmatiques : la « réduction des risques » et la « substitution opiacée » qui permettent de faire barrage à l'exclusion. Ces idées sont désormais la règle, la dénomination consensuelle de cette conférence les occulte. »

Propos recueillis par Laurence Folléa

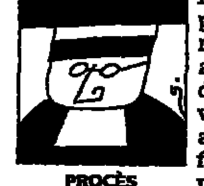
Gérard Finale se pose en « tuteur moral » d'une bande de jeunes égarés plutôt qu'en caïd

Le patron du bar Le Macama nie être le commanditaire de l'assassinat de Yann Piat

La cour d'assises du Var a examiné, mardi 5 mai, les personnalités des trois principaux accusés de l'assassinat de Yann Piat. Gérard Finale, le patron du bar Le Macama, soupçonné d'être le commanditaire du crime, s'est présenté comme un *« limonadier »* qui n'a rien à voir avec les faits. Lucien Ferri, accusé d'avoir tiré sur la députée, et Marco Di Caro, qui aurait piloté la moto, *ont évoqué leur enfance difficile.*

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Bien sûr, il y a d'abord cet édifiant décalage. Lui, le quinquagénaire, figure de patriarche, au milieu de ces presque gamins, jeunes adultes, entre dix-neuf et vingt-deux ans au moment des faits, que l'on peine à imaginer en « caïds » chevronnés. Il pourrait être le père que beaucoup n'ont pas eu. Au cours de l'instruction, il s'est d'ailleurs défini vis-à-vis d'eux comme un *« tuteur moral »*. Puis Gérard Finale, cinquante-deux ans, costume cravate, s'avance au premier rang du box de la cour d'assises du Var. Le président Dominique Bréjoux commence par camper, mardi 5 mai, la personnalité des accusés.


PROCÈS

Il est des postures qui ne trompent pas. Comme à un comptoir, le patron de bar soupçonné d'avoir commandité l'assassinat de Yann Piat, pour s'assurer la succession de l'empire du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, est accoudé sur le rebord du box, de trois quarts, légèrement plié sur l'avant-bras gauche. Sous de larges lunettes, la moustache est épaisse et tombante. Il y a de l'accent dans l'air qui fleure bon la côte varoise.

« UN LIMONADIER »

« Je suis un limonadier », dit l'intéressé. Etonnement chez le juge qui l'interroge. *« Eh ! Je ne vends que de la limonade ! »* Les exclamations donnent le ton. Gérard Finale nie les charges que la justice fait peser depuis quatre ans sur ses épaules. Et il proteste, en pétard : *« On m'a fait toutes les misères ! Moi dedans, ma femme dehors. » « C'est comme aujourd'hui, ils me font des harcèlements ! En 1996, ils m'ont fermé mon établissement. Ça fait quatre ans que je suis en prison, que j'ai tout ça dans mon ventre. Eh ! ouais. »*

Mais le président Bréjoux veut s'appliquer à la chronologie du *curriculum vitae* de cet enfant du quartier de la Loubière à Toulon, ancien apprenti plombier qui quitta l'école à quatorze ans, perdit son père à seize, son frère à dix-huit dans un accident de rugby et finit par reprendre le bar-restaurant-alimentation familial. En 1978, l'exploitation, peu rentable, est fermée. Gérard Finale est embauché en qualité de représentant chez un grossiste en confiserie. Son nouvel employeur a fini sous les verrous. *« Je le savais pas. C'était un client du bar. Il m'a dit : « Gérard, je peux te prendre pour vendre des bonbons ». »*

Se dresse alors le portrait d'un homme, à l'en croire et à entendre ses témoins, bon père de famille, ne parlant jamais politique, au casier judiciaire, avant la période des faits, juste égratigné en 1974 pour une vieille bagarre (Gérard Finale a été condamné depuis à sept ans de prison dans l'affaire d'un incendie volontaire perpétré en janvier 1994). Un honnête commerçant, en somme, roulant Mercedes grosse cylindrée.

En 1984 naît, sur le port hyérois de la Gavine, le bar-glacier Le Macama : Ma pour Magali, Ca pour Caroline, Ma pour Emmanuel, du nom de ses enfants, jeunes majeurs qui, à la barre, trouvent *« ridicule »*, *« un peu gros »* le procès fait à leur père. Le Macama. Ses serveurs en rollers, sa musique, son autorisation préfectorale spéciale de fermeture à cinq heures au petit matin, sa « bande » qui raccompagnait le patron à son domicile avec la caisse à chaque fermeture. Un geste naturel ? *« C'était un peu comme si on allait tous pisser ensemble... »* Le Macama, quatre millions de francs de chiffre d'affaires, un établissement pas glauque pour un sou, assurent plusieurs témoins, fréquenté par les gens de la municipalité, dit l'un d'eux, *« clean, net et gentillet »*, indique un autre, qui trouve que *« Gérard Finale n'a pas l'allure d'un commanditaire »*. *« Quelle est l'allure d'un commanditaire ? »*, questionne le président.

En 1991, Le Macama a brûlé. *« Incendie criminel »*, assure l'accusé. *« Vous avez une idée de qui a pu faire ça ? » « Aucune idée. »* Les indemnisations se sont montées à presque deux millions de francs. Beaucoup d'établissements, jusqu'à l'automne 1993, ont brûlé dans *« Hyères-les-bombes »* ainsi rebaptisée. Le juge s'inquiète des « amitiés » du patron de bar, à commencer par Jean-Louis Fargette, assassiné par des inconnus le 17 mars 1993 dans son exil italien de San Remo. *« C'était mon ami d'enfance. »* Un témoin, autre ami d'enfance, confirme. *« Si on vous dit qu'il tenait le milieu toulonnais,* lui demande le président, *cela ne pose pas un problème ? » « Eh ! Si c'est un ami d'enfance, il n'y a pas de problème ! (...) On se connaît tous plus ou moins. On était aux Cœurs vaillants chez les curés... Et à la clique aussi ! Gérard, il jouait du clairon. »* Dans son box, « Gérard » est tout miel à l'évocation des souvenirs.

« UNE NÉCROPOLE ! »

Le président Bréjoux mentionne encore d'autres « amis » : Henri Diana, assassiné en octobre 1993, José Ordioni, mitraillé en janvier 1994 par deux tireurs à moto, Jacky Champourlier, retrouvé carbonisé dans le coffre de sa voiture en 1996... *« Le cercle de vos amis : c'est une nécropole ! » « C'est tous des gens qui ont à peu près mon âge. Ce sont mes amis, j'ai pas à m'en cacher ! Là où c'est que ça me fait de la peine, c'est qu'on dit que c'est moi qui les ai tués ! »*

Puis, quittant le registre Pagnol, la cour d'assises plonge dans l'univers monocolore des autres accusés, six jeunes de vingt-trois à vingt-six ans en quête d'identité, de modèles : cellules familiales éclatées, échecs scolaires répétés, *« immaturité »*, *« impulsivité »*, *« carences affectives »*, *« influençabilité »*, *« recherche de l'image du père »*... Une caricature, un cas d'école pour experts psychologues, qui cerne tout à la fois le phénomène de groupe et la relation quasi filiale à Gérard Finale. L'atmosphère en deviendrait celle d'un tribunal pour enfants.

A la rondeur qui se voudrait rassurante du patron du Macama succède ainsi la tension de Lucien Ferri, qui commence, sèchement, par défendre l'image de sa mère, alcoolique, selon un rapport, *« en état de semi-clochardisation »*. Veste western, cheveux châtains, Lucien Ferri, vingt-six ans, père d'une petite fille née une quinzaine de jours après son incarcération, est accusé d'avoir tiré sur Yann Piat et son chauffeur, Georges Arnaud.

Lors de sa garde à vue, il a avoué, puis s'est rétracté. Dans le box, son regard est tantôt très fixe, tantôt très mobile. Son visage affiche fréquemment un sourire nerveux. Ses *« oui »* paraissent agressifs. Sans nouvelles de son père, ce jeune accusé, qui serait le neveu de Jean-Louis Fargette et dont un expert note qu'il *« vit dans le moment présent »*, a erré de pension en pension jusqu'à une classe préprofessionnelle de niveau (CPPN), sans résultat. Il a écopé d'un mois de prison en 1991 pour une bagarre. En 1993, Gérard Finale lui a proposé, *moyennant 200 ou 300 francs par* jour, de surveiller son établissement. *« Je le considérais comme mon neveu »*, dit celui-ci.

Très agité, à l'apparence d'une tête brûlée, Marco Di Caro commence par invoquer la Cour européenne des droits de l'homme pour protester contre ses repas non conformes à sa religion musulmane. Puis il s'avachit sur le rebord du box. Cet ancien apprenti maçon-carreleur de vingt-quatre ans, né à Bergame en Italie, lui aussi sans nouvelles de son père, abandonna ses études parce qu'il *« préférait aller à la plage »* et déserta les parachutistes parce qu'il *« ne s'entendait pas avec le système »*.

ROULETTE RUSSE

Ami de Lucien Ferri depuis l'âge de quatorze ans, époque pendant laquelle il volait des mobylettes, il n'a pas varié, contrairement à ce dernier, dans ses dépositions. Di Caro reconnaît avoir piloté la moto qui a servi au meurtre. Début 1994, Gérard Finale lui a proposé un emploi de portier dans une boîte de nuit varoise, le Louis XIII, en dépit de sa petite taille qui lui vaut le surnom de *« nain »*.

« Il regrette avec sincérité », observe l'expert psychologue, qui évoque la sensibilité cachée de l'accusé, deux tentatives de suicide, dont une par pendaison à douze ans pour déception sentimentale, et un récent pari à la roulette russe qui lui valut seulement, grâce au geste *in extremis* de l'un de ses amis, une blessure légère au cuir chevelu. Selon sa version des faits, il se serait fait surprendre, pensant que l'opération visant Yann Piat ne devait relever que de l'intimidation. *« Ça fait quatre ans que je suis à l'isolement aux Baumettes,* lâche-t-il encore, excédé. *Je respire aujourd'hui. Moi, je languis d'arriver dans les débats. »*

Jean-Michel Dumay

Perquisitions à la mairie de Toulon sur l'attribution d'un marché public

Les cantines scolaires au cœur de l'enquête

TOULON
de notre correspondant

Une dizaine de policiers de la brigade financière du SRPJ de Marseille, agissant sur commission rogatoire du juge Jean-Luc Tournier, ont réalisé, mardi 5 mai, une série de perquisitions à la mairie de Toulon en compagnie du magistrat. Elles s'inscrivent dans le cadre de l'information judiciaire contre X... ouverte le 12 mars par le parquet de Toulon pour *« infraction à la concurrence »* et *« délit d'avantage »* dans l'attribution, par la municipalité, du marché des cantines scolaires à la Société générale de restauration (SGR), en août 1997. Ce marché aurait donné lieu au versement d'un « pot-de-vin » de 8,5 millions de francs *« à certains pontes du Front national »*, selon les déclarations faites le 9 mars par Sauveur Catalano, ancien président du club de football de Toulon, et également médiateur salarié de la SGR (*Le Monde* du 18 avril). Ces affirmations ont été démenties par le maire (FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, et par la SGR, qui a porté plainte pour dénonciation calomnieuse.

Durant quatre heures, les enquêteurs ont perquisitionné dans les bureaux du maire, de son premier adjoint, le contre-amiral Guy Nachin, du secrétaire général, Pierre-Etienne Bréguet, puis ceux de Jean Moura, adjoint chargé de l'enseignement primaire et des cantines. Ils ont également fait une halte prolongée au sein de la « cellule informatique » qui traite de l'ensemble du courrier du maire et de son cabinet.

Dans le même temps, d'autres enquêteurs ont perquisitionné plus discrètement dans les locaux d'une agence de communication dont le responsable est un proche de M. Le Chevallier. L'homme, qui s'occupe particulièrement de sponsoring, aurait joué un rôle actif dans l'attribution à Eurest (qui détenait le marché des cantines, avant le choix de la SGR) du parrainage du bateau *Ville-de-Toulon*, engagé dans le dernier Tour de France à la voile. Les enquêteurs auraient saisi des documents qui *« devraient*, selon l'un d'eux, *permettre de faire avancer l'enquête sans donner à eux seuls une preuve tangible de la corruption »*.

José Lenzini

Alain Carignon a bénéficié d'une liberation conditionnelle

LYON
de notre correspondant régional

Alain Carignon qui fut ministre RPR de la communication de 1993 à 1994, maire de Grenoble de 1983 à 1995, président du conseil général de 1985 à 1997, et qui purgeait une peine de prison de cinq années dont une avec sursis, a été remis discrètement en liberté, mardi 5 mai, peu après vingt heures.

Un fourgon de gendarmerie l'a extrait de la prison de la Villefranche sur Saône (Rhône) et l'a immédiatement écarté de la vue des nombreux journalistes.

Alain Carignon avait été incarcéré, le 9 juillet 1996, aussitôt après l'arrêt de la cour d'appel de Lyon qui l'avait condamné pour corruption et subornation de témoins dans l'affaire de la privatisation de l'eau de Grenoble et du journal *Dauphiné News*. La Cour de cassation devait rejeter son pourvoi au mois d'octobre 1997 rendant définitive sa condamnation à cinq ans de prison assortie d'une peine d'inéligibilité d'une durée de cinq années. Cette dernière qui a pris effet à la date de l'arrêt de la cour de cassation, contraignit l'élu emprisonné à renoncer enfin à son siège de président du conseil général de l'Isère.

Alain Carignon sera resté vingt-deux mois à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône. Il avait auparavant été placé en détention préventive entre le 12 octobre 1994 et le 3 mai 1995. Désormais en liberté conditionnelle, l'ancien ministre devrait occuper un poste *« d'animateur de réunions »* dans une entreprise de machines-outils. M. Carignon n'a jamais véritablement occupé d'emploi autre que politique tout au long d'une carrière très précoce. Il fut pendant de longues années attaché de presse puis directeur adjoint de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble. Mais ces postes n'étaient en réalité que des « couvertures » pour faciliter sa carrière politique. *« Alain Carignon n'a jamais rien fait d'autre que de la politique »*, reconnaissent ses amis.

Malgré sa remise en liberté l'ancien élu n'est toutefois pas au bout de ses peines. Les juges qui continuent, laborieusement, d'instruire depuis quatre ans les « affaires grenobloises », vont à nouveau l'entendre sur plusieurs dossiers notamment celui de l'ex-conseiller général de Vinay, Bernard Quercy (RPR), poursuivi pour abus de biens sociaux, qui bénéficia du soutien très appuyé d'Alain Carignon, alors président de l'assemblée départementale, pour maintenir artificiellement en vie son entreprise. *D'autre part* M. Carignon a été mis en examen au mois de septembre 1997 pour *« abus de biens sociaux et usage de faux »* dans le cadre du volumineux dossier de la société départementale Grenoble-Isère-Développement. Ce dernier porte notamment sur le projet – qui n'a jamais vu le jour – d'un circuit automobile près de Grenoble dont la facture s'élève à six millions de francs, mais aussi sur des commissions versées au cabinet Rhoddlamns, dirigé par l'homme d'affaire Michel Pacary, pour l'obtention de prêts bancaires destinés à la construction d'un échangeur routier à Grenoble.

Claude Francillon

Soupçons sur d'éventuels liens entre l'escroc Anthony Tannouri et des juges

Une enquête préliminaire est en cours à Nice

Une enquête préliminaire a été ouverte par le procureur de Nice, sur les éventuelles collusions entre l'homme d'affaires Anthony Tannouri, aujourd'hui recherché, et plusieurs magistrats. Ces accusations ont été formulées par Anouda Hint, l'ancienne gouvernante de M. Tannouri.

NICE
de notre envoyé spécial

La jeune femme pourrait parler des heures. Cheveux frisés, regard sombre, elle raconte, comme ils lui viennent, les épisodes de sa vie passée. Son accent oriental déforme parfois les noms, mais elle se souvient bien des dates, des situations, des détails. Pendant treize ans, Anouda Hint a été la gouvernante de l'homme d'affaires Anthony Tannouri. Libanaise comme lui, elle avait été recrutée comme femme de chambre, mais elle devint une femme de confiance, puis, peu à peu, la gardienne des secrets de cet escroc flamboyant, aujourd'hui réfugié à Beyrouth. Le 10 octobre 1997, elle s'est enfuie de *La Colombe*, la villa princière de Cap-d'Ail, où paradait celui qu'elle appelle encore, avec inquiétude, « *Monsieur Tannouri* ».

« *J'en avais marre de mentir*, dit-elle. *Il me demandait tout le temps de mentir. Mais il fallait dire quelque chose de différent à chacun. Parfois, je confondais, je n'y arrivais plus. Je devenais folle...* » Témoin privilégié des « *affaires* » de son patron, elle raconte les visites, à la villa, de quelques politiciens français toujours les bienvenus qui se firent plus rares après les premiers séjours en prison de leur hôte. Selon elle, de nouvelles relations d'« *affaires* » leur succédèrent, dont quelques Italiens en odeur de mafia : Gianni Tagliamento, qui devait d'ailleurs être interpellé à la villa, par la police italienne, ou encore le parrain Michele Zaza – qui, dit-elle, « *venait toujours manger à la cuisine, avec le personnel* ».

Mais à en croire son ancienne gouvernante, Anthony Tannouri pouvait aussi compter sur de plus respectables amitiés. « [Il] *a toujours été aidé pour échapper à la justice par les informations qu'il obtenait dans ses dossiers et par les interventions permanentes qu'il faisait faire aux policiers et aux juges qu'il connaît* » écrit-elle dans une lettre de deux pages, adressée le 6 mars au garde des sceaux, Elisabeth Guigou. Elle a, depuis, témoigné sous serment devant le juge d'instruction de Grasse, Jean-Pierre Murciano, chargé d'une enquête sur des faits d'escroquerie impliquant le financier franco-libanais. Le 20 mars, évoquant ses nombreuses « *relations* », elle a cité les noms d'un haut magistrat, alors affecté à la cour d'appel d'Aix-en-Provence, et de plusieurs policiers. « *Tous ces gens-là l'aidaient et le tenaient au courant de tout ce qui allait se passer pour lui* », a-t-elle assuré. Elle s'est, par ailleurs, longuement confiée à des journalistes de France 2, et a répondu aux questions du *Monde*, le 28 avril, en présence d'un avocat.

« DE NOTRE CÔTÉ »

« *A la villa, c'était moi qui répondait au téléphone*, a-t-elle raconté. *J'ai eu plusieurs fois en ligne un juge* [dont elle précise l'identité]. *Il se présentait et demandait M. Tannouri. Parfois, M. Tannouri me demandait de l'appeler. Au début, je faisais le numéro du palais de justice. Après, il nous a donné sa ligne directe. Un jour, M. Tannouri m'a dit : "vous savez, on va s'en sortir parce que* [ce juge] *est de notre côté."* » La jeune femme cite nommément deux autres magistrats, dont un membre du parquet de Nice, et décrit avec précision une série d'« *interventions* » dont l'homme d'affaires aurait bénéficié dans le cours de ses nombreuses « *affaires* ». Elle évoque, en outre, les rendez-vous qu'elle dit avoir organisés pour Anthony Tannouri avec les mêmes magistrats et affirme qu'il leur avait offert des montres de collection, dont elle aurait elle-même passé la commande dans une bijouterie niçoise.

Sollicité par *Le Monde*, l'un des trois juges mis en cause s'est dit « *scandalisé par ces rumeurs* » et a formellement contesté avoir reçu « *le moindre cadeau de M. Tannouri* ». Evoquant les procédures visant l'homme d'affaires dont il a eu à connaître, ce magistrat affirme avoir « *traité normalement les dossiers* ». « *Il sera facile d'établir que ces allégations relèvent de la manipulation* », a-t-il conclu.

Le casier judiciaire d'Anthony Tannouri est, il est vrai, copieusement garni. Plusieurs fois condamné, aujourd'hui recherché, l'homme d'affaires aurait, à première vue, peu de raisons de remercier d'éventuels amis magistrats. Pourtant, l'examen de ce long feuilleton judiciaire recèle plusieurs épisodes troublants. En 1988, le tribunal de Nice avait renoncé à incarcérer M. Tannouri, comme le réclamait le parquet, en l'absence de garanties de remboursement d'une dette fiscale de 287 millions de francs. « *Anthony Tannouri*, estimaient les juges, *appartient à une race, au sens noble de ce terme, pour laquelle la parole donnée revêt une importance quasi religieuse.* [Il] *ne peut se permettre, dans ce monde des financiers internationaux ou la confiance revêt une importance capitale, de donner l'image d'un renégat ; en effet, prenant l'engagement de payer sa dette au Trésor Public, toute dérobade à cet accord constituerait un manquement qui* (...) *ne manquerait pas d'avoir un retentissement susceptible de porter atteinte à sa réputation* »... Dix ans plus tard, le Trésor n'a toujours pas été payé.

En 1997, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a infligé à M. Tannouri trois ans d'emprisonnement dans une affaire de détournement de fonds au préjudice de l'Etat malgache alors qu'à Nice, en première instance, la même affaire ne lui avait valu que trois ans avec sursis – le parquet n'ayant pas invoqué la récidive, en dépit de ses antécédents. Jugé à deux reprises, depuis, sur des faits d'« *abus de confiance* », il n'a toujours pas été considéré comme récidiviste devant la juridiction niçoise.

« *Je ne peux avoir aucune confiance à Nice compte tenu des relations entretenues par M. Tannouri avec des magistrats et des policiers* », écrivait l'ancienne gouvernante dans sa lettre à Mme Guigou – qui semble curieusement n'être jamais arrivée. C'est néanmoins sur le fondement de cette missive, parvenue jusqu'à lui par un autre canal, que le procureur de Nice a ouvert, au début du mois d'avril, une enquête préliminaire. Anouda Hint se retrouve ainsi face à un étrange paradoxe : Lundi 4 mai, c'est la police niçoise qui a procédé à son premier interrogatoire.

Hervé Gattegno

Les cours reprennent dans une majorité d'établissements de Seine-Saint-Denis

Après la manifestation régionale de mardi, qui a rassemblé 6 000 personnes, enseignants, élèves et parents appellent à un défilé, jeudi 7 mai, pour témoigner de leur vigilance sur les mesures annoncées

IL EST 21 heures, mardi 5 mai, à la Bourse du travail de Paris. Après trois heures de discussions, l'assemblée générale des établissements en grève de Seine-Saint-Denis se prononce en faveur d'une nouvelle manifestation parisienne, jeudi 7 mai. La onzième en huit semaines de conflit. Il s'agit pour les enseignants de « *maintenir la pression* » à l'égard du ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Mais malgré ce vote, l'élan semble un peu retomber. Le mouvement du « 93 » est sans doute à un tournant de son histoire.

Pourtant dans l'après-midi, ils étaient encore plus de six mille à défiler dans les rues de Paris. Si cette manifestation se voulait régionale – un appel à la mobilisation en Ile-de-France avait été lancé par une inter-syndicale (FSU, CFDT, CGT, FO, SUD, CNT) –, elle a pour l'essentiel réuni des enseignants, des élèves et des parents de Seine-Saint-Denis, le mouvement de grève ayant été peu suivi dans le reste de la région parisienne.

Les banderoles des manifestants étaient les mêmes qu'à l'accoutumée, seuls les slogans avaient été adaptés aux dernières déclarations de Claude Allègre. Bien que le ministre de l'éducation nationale ait annoncé un nouveau plan de rattrapage comprenant la création de trois mille postes en trois ans, les manifestants ont une nouvelle fois scandé leurs inquiétudes : « *Ton plan sur trois ans, c'est trop lent, nos besoins sont urgents* », ou encore : « *Et trois mille postes, c'est bien, mais qu'est-ce que c'est ? On en sait rien ! Mais cinq mille postes, c'est mieux ! Et c'est ce qu'on veut pour notre banlieue !* »

Le rapport de forces avec le ministère est maintenu. Certains préviennent déjà qu'ils feront grève dès septembre si tous les postes promis ne sont pas au rendez-vous

Tous entendent rester « *vigilants* » face aux annonces ministérielles et souhaitent que s'ouvre désormais « *une négociation* » sur le calendrier et la répartition des moyens alloués. « *Huit cents postes à la rentrée prochaine, qu'est-ce que cela va changer concrètement pour notre établissement ?*, s'interroge un professeur du collège Elsa-Triolet de Saint-Denis. « *Est-ce que l'on pourra avoir des classes de sixième à vingt élèves ?* »

« *Chez nous, le nouveau plan d'Allègre a fait un flop*, ajoute un enseignant du collège Victor-Hugo de Noisy-le-Grand. *On ne sait toujours pas si on sera classé en Zone d'éducation prioritaire alors que cela fait des mois qu'on le réclame.*» « *Pourquoi annoncer la création de cinq mille emplois-jeunes alors que dans notre département on arrive pas à les recruter ?* », pointe une professeur de Gagny.

Passer de mille heures d'enseignement supplémentaires sur deux ans, comme le prévoyait le premier plan d'urgence du 2 mars, à trois mille postes en trois ans représente « *une avancée substantielle* » et « *prouve que nos estimations étaient les bonnes* », concède un membre de l'assemblée générale. Mais les enseignants disent avoir encore « *plein de questions à poser* » sur la nature de ces postes, leur ventilation par établissement et leur financement.

Et ces questions, ils veulent les poser « *au ministre* » à qui ils ont demandé, en vain, une entrevue à l'issue de la manifestation. L'assemblée générale et la plupart des syndicats – dont le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) – refusent de s'asseoir à la table des négociations, mercredi 6 mai, à l'inspection académique et réitèrent leur demande d'une nouvelle rencontre avec Claude Allègre. « *Transformons ensemble la crise en victoire pour les jeunes de Seine-Saint-Denis* », ont écrit Ségolène Royal et Claude Allègre dans une lettre adressée, mardi 5 mai, « *aux personnels de l'éducation nationale* » de ce département dans laquelle les ministres récapitulent les dernières mesures.

« *Les gens veulent du concret pour voir vraiment aboutir leur mouvement. Les annonces ministérielles restent trop floues* », considère Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES qui, avec Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), s'est associée au cortège. Les grévistes demandent notamment que les mille deux cent postes prévus à la rentrée 2000 soient créés dès le mois de septembre.

Mais malgré la centaine de collèges et de lycées en grève, mardi 5 mai, et la réussite de la manifestation, les cours reprennent dans une majorité d'établissements. Seuls dix-sept d'entre eux avaient, dès mardi, reconduit un arrêt de travail pour mercredi 6. « *On arrête la grève reconductible mais nous serons présents à chaque manifestation* », ont expliqué, lors de l'assemblée générale, plusieurs représentants d'établissement.

« *Il ne faut pas que notre mouvement s'effiloche. Il faut rester unis, arrêter ou poursuivre la grève en même temps* », ont insisté d'autres enseignants. Certains préviennent déjà qu'ils feront grève dès septembre si tous les postes promis ne sont pas au rendez-vous. « *C'est maintenant qu'il faut rester mobilisés car notre mouvement est très fort* », a rétorqué un membre de l'assemblée générale qui entend maintenir le rapport de forces avec le ministère de l'éducation nationale.

Sandrine Blanchard

L'épiscopat se prononce contre les nouveaux pactes de la vie à deux

SOUS la signature de Mgr Guy Thomazeau, président de la commission chargée de la famille, l'épiscopat français intervient pour la première fois dans le débat sur les nouvelles formes d'organisation de la vie commune. Dans une déclaration datée du mardi 5 mai, destinée au gouvernement, aux parlementaires et à l'ensemble des « *citoyens* », il s'inquiète des menaces que feraient peser sur le mariage et la famille les propositions de pacte civil de solidarité (le PACS) de Jean-Pierre Michel, député, et de pacte d'intérêt commun (le PIC, suggéré par la mission « droit et justice » de la chancellerie (*le Monde* du 2 mai).

On ne saurait confondre, estime d'abord le président de la commission de la famille, une « *institution* » comme le mariage, publiquement célébré, qui impose au couple des droits et des devoirs dûment codifiés (code de la famille), avec un contrat d'union privée, qui laisse une totale liberté de comportement aux signataires. « *Le mariage n'est pas seulement un contrat*, écrit Mgr Thomazeau. *Il est au sens fort une institution, car les époux acceptent, par leur engagement, des droits et des devoirs dont la détermination préexiste à leur décision.* »

S'il faut garantir aux contractants un certain nombre de dispositions matérielles légitimes – comme des facilités fiscales en matière de succession ou d'acquisition immobilière –, il n'est pas nécessaire de légiférer, estime ensuite l'épiscopat. Pour lui, de simples mesures administratives suffisent. Il existe des « *solutions juridiques appropriées*, souligne la déclaration de Mgr Thomazeau. *Rien n'empêche d'établir des formes de contrat d'union de biens qui ne trouvent pas leur origine dans l'union des personnes. Nous redisons clairement qu'il serait grave, sous prétexte de résoudre des problèmes matériels ou pour simplifier les actuelles procédures de divorces, de relativiser l'institution du mariage*».

L'épiscopat n'a pas voulu se laisser entraîner dans la polémique qu'attisent les Associations familiales catholiques (AFC), qui militent contre toute forme de reconnaissance des couples homosexuels. Il veut seulement, affirme-t-il, « *éclairer les consciences* » sur les enjeux sociaux et symboliques de mesures législatives qui ne sauraient s'apparenter à la simple reconnaissance de droits nouveaux pour des personnes qui vivent sous le même toit, mais veulent rester en dehors du mariage ou ne peuvent y entrer en raison de leur homosexualité.

Défense du couple marié comme fondement du lien social, respect du droit de l'enfant à une filiation naturelle, proposition d'une « *éducation à l'amour* » par refus de « *se résigner à la fragilité des couples* » : autant d'enjeux rappelés par l'Eglise à « *ceux qui exercent le pouvoir législatif et le gouvernement* ». Ceux-ci, souligne Mgr Thomazeau, ont « *le grave devoir de vérifier que rien ne vienne brouiller les repères dont les jeunes qui veulent fonder un foyer ont absolument besoin* ». « *De nombreux enfants dérivent de façon précoce vers une violence désespérée dont la cause première est souvent la déficience ou l'inexistence de la cellule familiale.* » C'est ce discours qu'avaient déjà tenu Mgr Louis-Marie Billé et le Père Bernard Lagoutte, président et secrétaire général de la conférence des évêques, dans un entretien avec Lionel Jospin en août 1997 et avec Elisabeth Guigou en mars 1998.

« MONTAGES SYMBOLIQUES »

L'épiscopat s'inspire directement des thèses développées dans *Etudes* d'avril 1998 par Guy Raymond, professeur de droit à Poitiers, qui propose l'instauration d'un « *contrat d'union des biens* » – analogue à un contrat de société, d'association ou d'indivision –, sans « *union des personnes* ». Ce type de contrat pourrait être passé entre des parents et des enfants, aussi bien qu'à l'intérieur d'une fratrie (pour conserver des biens à la suite d'un héritage), entre des concubins ou des partenaires homosexuels.

De son côté, dans un livre qui vient de sortir chez Flammarion (*La Différence interdite*), Tony Anatrella, psychanalyste et conseiller de l'épiscopat, s'insurge aussi contre des propositions qui participent, écrit-il, « *à l'éclatement du lien social et à la déstructuration de montages symboliques* », aussi essentiels que ceux du mariage. Il fait observer que si toutes les formes d'union devaient passer devant le maire et être ainsi mises sur le même plan, l'Etat ne pourrait plus se prévaloir d'être « *le garant de l'institution matrimoniale* ». Si le PIC était adopté, il serait « *discriminatoire* », écrit Tony Anatrella, dans la mesure où l'obligation du mariage civil ne s'imposerait plus qu'aux couples qui souhaitent se marier religieusement (puisque la loi fait obligation à tout mariage religieux d'être précédé du mariage civil). Que l'Eglise soit ainsi devenue l'ultime défenseur du mariage républicain n'est pas le moindre des paradoxes de ce débat.

Henri Tincq

L'agriculture biologique devient un instrument de développement du territoire

Les modes de production agricole qui bannissent la chimie ont le vent en poupe, séduisant jusqu'aux circuits de la grande distribution. Des retombées positives sont attendues en termes d'emploi et d'environnement. Premier terrain d'expérience : le Massif central

SAINT-FLOUR
de notre envoyé spécial

Châle de laine jeté sur les épaules, Christine Barthet-Mayer, députée européenne, hume le foin avec ravissement. Jamais Yvon Serre, éleveur à Condat (Cantal), n'a vu autant d'officiels dans sa grange, aussi vaste que la nef d'une cathédrale. La neige s'accroche encore sur le plateau. Les sommets du Cantal sont voilés par de mauvais nuages qui courent au-dessus d'un paysage qui essaye de sortir de l'hiver. Yvon Serre pratique l'agriculture biologique depuis six ans. *« En réalité, j'en fais depuis toujours »*, dit-il. Personne n'oserait lui rétorquer que son lait n'est pas naturel dans un cadre aussi rude que somptueux.

Dans sa ferme, accrochée aux pentes de l'Aubrac, à Saint-Chély (Aveyron), à 960 mètres d'altitude, Jean-Daniel Tarayre, béret rabattu sur le front, sourire chaleureux derrière de grosses lunettes, explique comment il s'est mis au « bio », il y a six ans aussi. Les terres d'un voisin étaient disponibles. *« On aurait pu s'agrandir, mais on a préféré installer un jeune. »* Stupeur en bas, au village, quand il a franchi le Rubicon. *« Mais c'est pas un hippie ! »*, aurait lancé le maire. *« Personne ne m'a forcé au bio. Nous en faisions déjà pratiquement. Ce n'était pas une révolution. Il a fallu rentrer dans le cahier des charges. »* Son exploitation (69 hectares) est en trois morceaux – un handicap – avec une partie d'« estives » où il emmène son troupeau, trente-neuf vaches « Aubrac », la race locale qui vient d'être sauvée de la disparition, une belle vache, nerveuse et bonne laitière.

Fini, la clandestinité et les sous-entendus. C'est le branle-bas de combat dans le Massif central. De véritables « états généraux » de l'agriculture biologique avaient été convoqués le 17 avril à Saint-Flour, la sous-préfecture du Cantal, par les chambres régionales d'agriculture, avec tous les acteurs de la filière à construire, depuis le producteur jusqu'à la grande surface qui à présent veut sa part – la plus copieuse possible – *d'un marché qui* explose. Le gouvernement avait annoncé son plan de relance le 12 décembre 1997.

« Si on ne prend pas le train de la bio, il va nous passer sous le nez », a lancé Jean Laurens, président de la chambre d'agriculture de l'Aveyron, en ouvrant la journée. C'est un paradoxe en effet : le Massif central, ce bastion vert, à l'écart des pollutions, a toutes les qualités requises pour être le grenier des produits naturels, comme la Beauce l'est pour le blé. Mais l'agriculture biologique y est peu développée : guère plus de 400 exploitations – sur 4 000 dans l'Hexagone. *« Les paysans travaillent ici dans les conditions du bio, mais ils ne font pas le pas : c'est un problème culturel ! »*, explique Jean-Claude Walchli, patron d'une laiterie et maire de Condat. Crainte du « qu'en-dira-t-on ». Peur aussi que *« les plus puissants dans la filière n'empochent la valeur ajoutée »*, et que l'engouement du consommateur ne soit que feu de paille.

Le plan gouvernemental devrait donc appuyer la mobilisation du Massif central dont les responsables entendent faire *« l'un des premiers fournisseurs de produits biologiques en Europe à l'horizon 2010 »*. Sur les 60 millions de francs d'aides aux « conversions », 10 seront réservés au Massif central. A ces crédits devraient s'en ajouter d'autres pour structurer la filière d'amont en aval, développer la recherche et la formation. On peut faire des études agricoles aujourd'hui sans avoir jamais entendu parler d'agriculture biologique.

> « Si on ne prend pas le train de la bio, il va nous passer sous le nez », lance un président de chambre d'agriculture

Les aides à la conversion seront plus incitatives. Attention donc aux chasseurs de primes. *« En Bretagne, l'excès de productivisme conduit les gens à se mettre en "bio". Il faut une vraie motivation, sinon ce sera l'échec »*, prévient Jean-Marie Cellier, un pionnier.

Bref, la conversion ne réussira que si l'agriculteur est lui-même « converti ». *« Les Bretons ont peut-être pris une longueur d'avance sur nous. Mais ici on peut boire de l'eau au robinet. C'est plus prudent de nous faire confiance... »*, ajoute avec malice Jean-Daniel Tarayre. Pouvoir identifier l'origine régionale du produit par des « AOC », en plus du label national « AB » (agriculture biologique) institué : c'est une question importante à trancher.

Les prévisionnistes ne sont jamais gais pour le Massif central. Celui-ci *a le malheur de se trouver sur cette* vilaine « diagonale du déclin » qui progresse des Ardennes aux Pyrénées. Le Cantal, par exemple, devrait perdre encore 20 000 habitants d'ici à 2015. Les projets porteurs ne sont pas légion concernant le Massif central, incapable de donner une image autre que celle d'une région tendant la main pour s'en sortir. Il y a là une bataille à gagner.

« Le Massif central a l'occasion de prendre une place de choix dans l'Europe en mettant en avant la qualité de ses produits et de son territoire. Si nous gagnons, c'est toute notre image qui se trouvera modifiée. Il y aura un effet déclencheur, allant bien au-delà de l'agriculture. Nous serons enfin une terre de modernité », a déclaré Marc Gastambide, commissaire à l'aménagement du massif, lors de cette journée.

Il y a une filière à sortir de la confidentialité, à organiser pour répondre à un fructueux marché, mais aussi une occasion à saisir pour enrayer le déclin d'un territoire. L'agriculture biologique peut aider à maintenir la vie rurale. Elle respecte l'environnement. Pas de remembrement nécessaire, bouleversant les sols et les paysages, *comme lorsqu'il a fallu installer* l'agriculture « productiviste ». Il s'agit d'un retour à une agriculture traditionnelle.

« Le Massif central est le premier à faire cette démarche. Par les contraintes qu'elle se fixe, l'agriculture biologique est un ferment de développement durable », s'est félicité Alain Riquois, auteur du rapport qui a permis au gouvernement d'élaborer son plan. La piste de l'agriculture biologique est à suivre dans les futurs « contrats territoriaux d'exploitation », ce « pacte » *à la fois économique et écologique*, à la base de la nouvelle « révolution » agricole que le gouvernement appelle de ses voeux.

Régis Guyotat

Lire aussi notre éditorial page 15

Le marché de la « bio » s'emballe

L'AGRICULTURE biologique française avait une position dominante en Europe. Elle l'a perdue en quelques années sans bien s'en rendre compte. En 1985, 42 % des surfaces « bios » se situaient en France, contre 9 % aujourd'hui. Nouveaux réflexes consuméristes, exigence de qualité : vache folle aidant, *le marché « bio », jugé marginal*, s'est emballé. Tout le monde a été pris de court. Au point que la France ne peut pas répondre à sa propre demande et est devenue une *« cible »* pour les autres pays producteurs, qui offrent parfois *« des garanties très insuffisantes »*. *« Il n'est pas normal que le plus grand pays agricole européen soit déficitaire en produits biologiques »*, a déclaré à Saint-Flour Christine Barthet-Mayer, en charge du dossier au Parlement européen.

Le projet du gouvernement, annoncé le 12 décembre 1997, est de reprendre la première place européenne. Objectif : couvrir un million d'hectares (contre 137 000 en 1997) en 2005, pour un nombre de 25 000 exploitations (4 000 aujourd'hui). Avec une aide notamment de 60 millions de francs, permettant 2 000 conversions par an (600 actuellement). La France peut déjà s'appuyer sur une solide réglementation, avec un logo « AB » et un cahier des charges sécurisant. Le règlement européen est en cours d'adoption.

Le marché européen est estimé à 150 milliards de francs. Alléchés, les Hollandais ont pris les devants, installant même des fermes dans les anciens pays de l'Est, où les certifications sont plus difficilement contrôlables. Ces arguments devraient convaincre les professionnels français, qui ont longtemps fait la moue devant une agriculture *« soixante-huitarde »*, d'en faire enfin une filière à part entière.

SANS PRÉTENTION HÉGÉMONIQUE.

Les experts en sont convaincus : la consommation « bio » n'est pas une mode, mais une tendance de fond. Les grandes surfaces l'ont bien compris, qui les accueillent de plus en plus dans leurs rayons : dès l'an 2000, 50 % du marché bio devrait être écoulé par la grande distribution.

L'agriculture biologique ne s'oppose plus à l'agriculture productive. Elle tire celle-ci, qui se qualifie à présent de « raisonnée », vers le haut. *« Elle n'a aucune prétention à devenir hégémonique »*, a souligné à Saint-Flour Alain Riquois, auteur du rapport dont est issu le plan « bio » de M. Le Pensec. Malgré l'élan donné par le gouvernement, ce sont à peine 5 % des agriculteurs qui devraient endosser la tunique biologique. Il restera encore 95 % d'agriculteurs « raisonnables ». *« C'est une menace à relativiser »*, sourit Alain Riquois.

R. G.

La Cour européenne de justice saisie du dossier du Marais poitevin

LE CAS du Marais poitevin n'en finit pas d'empoisonner le ministère de l'environnement. La Commission européenne vient en effet de traduire la France devant la Cour européenne de justice pour non-respect de la directive « oiseaux » (protégeant les oiseaux sauvages) sur ce territoire. Devant la détérioration régulière du Marais poitevin, la Commission avait par deux fois lancé un avertissement à la France : une lettre de mise en demeure avait été envoyée en décembre 1992, où était pointée la *« très importante dégradation »* de cette zone humide due à des travaux de drainage, d'assèchement et de mise en culture ; un avis motivé de manquement au droit communautaire avait suivi, en novembre 1995.

Cette zone humide avait été classée, dès 1987, par le ministère français de l'environnement et par la Commission en zone d'intérêt communautaire pour la richesse de sa flore et de sa faune. Or, en dix ans, des milliers d'hectares de prairies ont été retournés pour la culture du maïs entraînant *« un assèchement général du marais et un appauvrissement de la diversité biologique »*, selon la Coordination pour la défense du Marais poitevin, association écologiste à l'origine de la plainte déposée en 1989. La Commission vient de lui donner raison en estimant dans un courrier adressé à l'association que les autorités françaises *« auraient dû procéder à des classements supplémentaires de territoires en zone de protection spéciale ZPS (...), prendre des mesures de protection et empêcher la détérioration des habitats concernés »*. Seuls 20 000 hectares sont aujourd'hui classés ZPS au lieu des 55 000 exigés par la Commission.

Consciente de la menace pesant sur ce milieu fragile, Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, vient de confier une mission à Gilbert Simon, ancien directeur de la nature et des paysages de Corinne Lepage, afin de trouver une issue au dossier. La ministre Verte veut aussi éviter le risque d'une condamnation par la Cour européenne sur la base d'une plainte que les députés Verts avaient alors soutenue.

Sylvia Zappi

3 LES AVENTURES DE MAI

LUNDI 6 MAI 1968

Je consomme, tu consommes, ils profitent.

par Patrick Rambaud

DANS l'entrée du bâtiment des filles de la Cité U de Nanterre, où s'embusquaient naguère d'intraitables appariteurs qui surveillaient le va-et-vient, une main anonyme avait gribouillé le mur d'un *Il est interdit d'interdire* rouge vif. Rodrigue et Théodora, chargés de sacs, montèrent au septième, cognèrent à l'une des nombreuses portes, perçurent un *« Mmmouais... »*, s'annoncèrent, et Marianne leur ouvrit en s'étirant, cheveux dans les yeux, habillée d'un gros pull tricoté qui lui tombait sur les cuisses :

– Il est quelle heure ?

– Neuf heures, ma cocotte, répondit Rodrigue en posant son sac près du camping-gaz où chauffait une casserole d'eau.

– La manif, c'est cette après-midi, non ?

– Tu n'as pas écouté la radio...

– Mon transistor n'a plus de piles.

– Ça a déjà commencé, s'excitait Théo, tandis que Marianne sortait des bols dépareillés d'un placard minuscule pour leur offrir du Nescafé.

Des milliers d'étudiants s'étaient en effet rassemblés dans un Quartier latin quadrillé par la police, les gendarmes et des compagnies de CRS.

Rodrigue expliqua qu'il n'y avait pas de temps pour flemmarder, puis il sortit son fourbi des sacs.

– Tu lis *France-Soir* ? s'étonna Marianne tandis qu'il en posait un gros paquet par terre.

– Pour amortir les coups de matraque, dit-il, vingt-cinq feuilles de presse bourgeoise, pliées sous le blouson, aux épaules et à la nuque, ça suffit.

Rodrigue prenait des airs de professeur en guérilla urbaine, mais il admirait surtout les jambes de Marianne ; elle buvait son bol de café au soleil, devant la fenêtre qui donnait sur l'interminable bidonville. Pour elle, tout avait débuté ici, dans cette tour de style HLM que le rectorat voulait interdire aux garçons. Les baratins paternalistes exaspéraient les étudiants ; ils entendaient organiser leurs vies et participer au fonctionnement de leur fac. Tout autour, des contraintes, des ordres, des obligations, la trique et le fouet. Une fois la résidence des filles occupée, le rapport de force avec les adultes n'avait plus cessé. La parano s'installa à Nanterre avec les cars de police qu'on cachait aux environs. On parla d'une liste noire sur laquelle figuraient les enragés et les braillards : aux examens, ils se feraient sabrer. Des anars avaient placardé dans le grand hall les photos de supposés inspecteurs en civil qui venaient espionner. L'autre jour, un type en imperméable mastic s'était fait secouer à tort : ce n'était que le père d'une étudiante en anglais qui venait apporter des papiers au secrétariat et lisait les affiches : « Professeurs, vous nous faites vieillir ! » ou « En attendant la cybernétique, les flics ! »

Le 22 mars dernier, Marianne avait voté à main levée l'occupation du huitième étage de la tour B2, et elle s'était assise dans le fauteuil du doyen, autour de la table en fer à cheval de la salle du conseil. Elle avait été émue. C'était si facile de prendre le pouvoir, il suffisait de ne pas écouter les conseils de modération des camarades très engagés, maos et trotskistes de diverses obédiences qui se seraient contentés de tenir un amphi pour s'y réunir à volonté, mais que la base, peu soucieuse de stratégie politique, avait emportés dans son élan brouillon et joueur. Piétiner la moquette du doyen, cela représentait un symbole, cela prouvait une détermination face aux adultes dont on refusait le monde.

– Marianne, tu rêves ? dit Rodrigue en lui posant une main légère sur l'épaule, ce qui la fit sursauter.

Debout à l'angle de la rue Saint-Jacques depuis sept heures du matin, les jambes gourdes, déjà fatigué d'attendre en vain, le gardien de la paix Misson accepta une cigarette de son chef de rang, même si ça n'était pas autorisé pendant le service. Et zut ! pensait-il, on est bien braves de tout subir, les engueulades et les pavés ! Cette nuit il avait reçu chez lui son programme de la journée. Il avait dû partir, décrocher son uniforme avant le réveil du bébé et de sa concierge d'épouse : elle rentrera sans lui les poubelles vidées sous l'auvent de la courette. Il avait pris

L'autre jour, un type en imperméable mastic s'était fait secouer à tort, ce n'était que le père d'une étudiante qui (...) lisait les affiches : « Professeurs, vous nous faites vieillir ! » ou « En attendant la cybernétique, les flics ! »

l'un des premiers métros, en tenue, avec son casque accroché au derrière. Il n'aimait pas trop. Pour affronter les voyageurs du matin, il préférait circuler en compagnie de deux ou trois collègues. Ensemble, ils supportaient mieux les regards ironiques.

Maintenant, par la rue des Ecoles, montaient de Saint-Michel ou de Maubert des groupes de jeunes ; ils s'approchaient de la Sorbonne et des premiers rangs de policiers casqués. Une toute jeune fille, avec un foulard autour du cou, des chaussures de tennis et un casque de chantier à la main, l'avait fixé droit dans les yeux : « T'as le droit de fumer pendant l'boulot, toi ? C'est pépère. » Elle ne souriait pas, elle se moquait et il n'avait pas envie de répondre, même si cette provocation l'agaçait. La foule devenait plus dense et grondait. Soudain, une clameur arriva du portail de l'Université, au 46 de la rue Saint-Jacques. Misson consulta sa montre. Il était 9 h 15. Là-bas, les étudiants qui devaient se présenter au conseil de discipline chantaient *L'Internationale* et des photographes, des journalistes se bousculaient autour d'eux. Le voisin de Misson, un rougeaud qui serrait sa matraque à deux mains, lui dit à l'oreille :

– Tu vois le gros rouquin en chemise à carreaux, qui fout le bordel ? Sale boche !

– C'est un Allemand ? demanda Misson qui se tenait peu au courant.

– Tu parles ! dit l'autre en lançant un regard mauvais sur ce Cohn-Bendit qui faisait des grimaces devant les photographes.

Les étudiants continuaient à arriver, et bientôt des gendarmes mobiles, qui portaient des musettes de grenades lacrymogènes, s'avancèrent en rang, pour refouler les manifestants jusqu'au carrefour de la rue des Ecoles. Misson entendit des slogans : « A bas la répression ! », « Des profs, pas des flics ! », « La Sorbonne aux étudiants ! » Puis il y eut des lancers de grenades près de la rue Racine, des cris, des bruits de galopade ; un nuage de fumée blanchâtre montait puis s'effilochait en saturant l'air d'une odeur sucrée.

AU tout début de l'après-midi, des cortèges se rejoignaient et ce fut alors une vraie foule qui, déviée par les barrages, passa les ponts pour défiler sur la rive droite, en remontant le boulevard de Sébastopol avec des chants, des cris et des drapeaux rouges. Devant une caserne de gendarmes, des sentinelles avaient été rudoyées, des vitres éclatées par des jets de pierres, et, après un long détour, cette multitude retourna sur la rive gauche par le pont du Carrousel. Entre la place Maubert et Saint-Germain-des-Prés, il y eut des incendies de caisses et de roulottes de chantiers, des heurts brefs mais plus brutaux que ceux de vendredi ; cela persista jusqu'à la soirée où, par des chemins biaisés, contournant les patrouilles et les contrôles, la plupart des étudiants convergèrent vers la place Denfert-Rochereau, le lieu de rendez-vous proposé par l'UNEF.

Portallier avait retrouvé *Marianne et* Théo. Plutôt essoufflés par la longue marche et plusieurs parties de course à pied, ils s'y rendaient en métro. Assis sur les strapontins de bois, ils parlaient fort pour s'entendre dans le vacarme des roues qui frottaient les rails :



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

– On a perdu Marco et Rodrigue.

– Ils sont grands, disait Portallier, ravi de ne pas avoir reçu un seul coup, mais il avait la voix éraillée à force de s'égosiller.

Une station après Jussieu, les voyageurs se mirent à pleurer : les yeux piquaient, coulaient, chacun se tourna vers ses voisins pareillement affectés et un fou-rire général saisit le wagon : des gaz lacrymogènes avaient pénétré jusque dans les couloirs du métro et, tenaces, se répandaient dans la rame.

– Les gens nous soutiennent, dit Portallier aux deux filles qui hoquetaient en se frottant les yeux.

– Tout à l'heure ils nous applaudissaient des balcons.

Les trois amis sortirent à Denfert avec les yeux rouges. Ils y retrouvèrent des milliers d'autres étudiants massés autour de la statue du Lion sur laquelle, à califourchon, un orateur parlait dans son mégaphone. On l'entendait mal.

– Qu'est-ce qu'il dit ? demanda Marianne à un jeune homme propret, en costume et cravate.

– *C'est un type de l'UNEF, je crois, il râle parce qu'on barricade les accès à la place.*

EN effet, des militants en blousons poussaient des voitures en travers comme autant de chicanes, mais cela n'empêchait pas des colonnes de nouveaux arrivants qui débouchaient sans cesse et de partout. *Ils devaient être au* moins six mille quand, sans ordre, sur une proposition lancée à la volée, reprise de voix en voix, la foule s'ébranla vers le boulevard Raspail. Un anonyme, avec une volonté de dérision, avait crié « Nous sommes un groupuscule ! », et, poings levés, ils reprirent tous le slogan. Des femmes, à une fenêtre, jetèrent des fleurs sur leur passage et Marianne cria : « Les bourgeoises avec nous ! », comme si elle était ouvrière dans une filature. En chantant *L'Internationale*, dont personne ne connaissait plus de deux couplets, cette cohue parvint de joyeuse humeur jusqu'à la rue de Rennes, et d'autres cortèges les ralliaient sur le parcours : on remarquait même des professeurs.

Vers le boulevard Saint-Germain, le défilé se figea. Une armée de policiers aux casques noirs barraient le passage, avec des fusils lance-grenades et des boucliers ronds.

– Des munitions ! réclamait un petit costaud en veste de tweed, qui ôta un instant son casque de motard pour ajuster ses lunettes de protection. Un autre avait arraché un panneau de signalisation et s'en servait comme d'un marteau pour frapper à angle droit sur un pavé de la chaussée. Le pavé finit par sortir, et ce fut facile de déchausser les autres qui, de main en main, allèrent alimenter les combattants des premiers rangs. « On ajuste les foulards et on fonce ! » Ce fut la première vague d'assaut ; sous le nombre et la densité des projectiles qu'ils essayaient de parer en levant leurs boucliers, les policiers reculèrent. Les premières vagues de lanceurs de pavés s'étaient égaillées dans les rues adjacentes, et des grenades explosèrent à cet instant en salves régulières, fumigènes et lacrymogènes. Portallier et les deux filles, dans ce brouillard, ne voyaient rien et suffoquaient. Le masque de Théodora avait glissé dans la cavalcade, elle étouffait, toussait, crachait.

– Il faut la dégager de là ! commanda Marianne à Portallier, et ils la prirent tous deux sous les bras pour l'emmener dans une rue plus respirable.

Bd Saint-Michel
Bd Saint-Germain
6 mai

Deux cents mètres en retrait, à la hauteur de Saint-Placide, ils dénichèrent une pharmacie. La grille était baissée, Portallier la frappa du poing en hurlant ; une dame en blouse blanche apparut, comprit d'un coup et leva un peu la grille ; ils passèrent dessous à quatre pattes pour entrer dans l'officine. Marianne et la pharmacienne posèrent Théo dans l'arrière-boutique à même le carrelage, la tête sur la veste que Portallier avait roulée en oreiller.

– Des gaz, dit Marianne en dénouant son foulard.

– Elle a respiré des gaz ?

– Ben oui, Madame, on vous le dit !

La pharmacienne alla ouvrir une fenêtre au fond :

– Il faut de l'air...

– L'air est saturé par leurs saloperies !

– Pas dans la cour, pas jusqu'ici, pas encore, dit la pharmacienne qui fouillait dans ses rayons et dans ses tiroirs, en tira une boîte, un collyre pour les yeux de Théo. Celle-ci ouvrait la bouche comme un poisson sur le sable ; elle gémissait.

– C'est grave ? demanda Marianne.

– Je n'en sais rien. Il faut du repos, d'abord, il ne faut pas qu'elle bouge, ni qu'elle boive, ni qu'elle mange ; le moins de mouvements possible...

– Et nous, risqua Portallier, *on peut rester aussi ? Si* on sort on va se faire étriper.

Derrière la vitrine de la pharmacie, avec leurs masques à gaz qui les faisaient ressembler à des fourmis géantes, des gendarmes couraient, crosses des mousquetons levées pour frapper, et ils poussaient une sorte de cri de guerre.

(à suivre)



DES JOURS AUX NUITS

LUNDI 6 MAI

■ Dès 8 heures du matin, un important dispositif de police – compagnies d'intervention de gardiens de la paix et de gendarmes mobiles – quadrille le Quartier latin pour prévenir toute manifestation autour de la Sorbonne, où huit étudiants de Nanterre, dont Daniel Cohn-Bendit, comparaissent devant la commission disciplinaire du conseil de faculté, à la suite de l'agitation à la faculté des lettres. Robert Flacelière, directeur de l'Ecole normale supérieure, préside la séance. Les huit prennent connaissance des accusations qui sont portées contre eux, et ont jusqu'au vendredi suivant, date à laquelle ils doivent comparaître devant la commission disciplinaire, pour préparer leur défense avec l'assistance de leurs avocats, dont plusieurs (Paul Ricœur, Alain Touraine et Henri Lefebvre) sont leurs professeurs. Michel Pourny, militant de l'UNEF, récuse ses juges, et sort le premier, tandis que ses sept camarades quittent la Sorbonne vers 13 heures.

■ Refoulés aux abords du Quartier latin, boulevard Raspail et boulevard Saint-Germain, jusqu'à Saint-Germain-des-Prés, plusieurs milliers d'étudiants parcourent la rive gauche, franchissent la Seine pour atteindre, rive droite, la place des Victoires, avant de revenir vers la rive gauche. Un autre cortège se forme vers 18 heures, à l'appel de l'UNEF, place Denfert-Rochereau, et se dirige vers le Quartier latin. Tandis qu'à la télévision Alain Peyrefitte répond aux questions d'Yves Mourousi en déclarant vouloir mettre fin à l'*« escalade de la violence »*, des heurts violents se produisent jusque vers 23 heures avec les forces de l'ordre, boulevard Saint-Germain en particulier. Aux grenades lacrymogènes répondent les pavés arrachés à la chaussée ; les premières véritables barricades apparaissent également ce soir-là.

■ A l'issue de ces combats de rue ayant mobilisé vingt-neuf compagnies de CRS et soixante-treize escadrons de gendarmerie mobile, venus prêter main-forte aux gardiens de la paix et aux brigades spéciales, le bilan est particulièrement lourd : près d'un millier de blessés, dont trois cent quarante-cinq dans les forces de l'ordre, et quatre cent vingt-deux arrestations.

■ L'agitation gagne les lycées parisiens, ainsi que les universités de province, où des meetings, cortèges et manifestations se déroulent également à Strasbourg, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Rouen, Caen, Toulouse, Nantes et Dijon. Des grèves universitaires éclatent à Nice, Besançon, Rennes, etc.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...

■ Herbert Marcuse est à Paris, pour participer, à l'Unesco, au Conseil international de la philosophie et des sciences humaines ayant pour thème l'influence de Karl Marx, dont on fête le cent cinquantième anniversaire de la naissance.

■ L'Espagne ferme sa frontière avec Gibraltar.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Jean Breteau
L'homme d'une fidélité

Michel Braudeau

ON ne sait pas souvent que l'on aura un jour à raconter ce que l'on est en train de vivre. On savait en 1968 que l'on vivait un moment « historique », du moins exceptionnel. Mais on était tellement dépassé par les événements, chaque jour, qu'on envisageait peu qu'il y aurait un après. Encore moins une commémoration des trente ans. D'anciens « acteurs » de Mai ont perdu la mémoire. Ou se récusent. A quoi bon remuer tout ça. Comme si c'était si peu de chose. Dans une ville comme Nantes, où l'on a volontiers le sang rebelle – comme Marseille a le sang chaud –, le mois de mai fut ardent du côté étudiant comme du côté ouvrier. Mais des étudiants qui, autrefois, maniaient le verbe et le pavé, il *en est qui sont entrés* sagement à la mairie et n'ont plus rien à dire. Ou qui, sous la robe d'avocat, plaident qu'il y a bien plus intéressant qu'eux, qu'ils n'ont eu qu'un petit rôle. C'était bien la peine de revendiquer si fort le droit à la parole.

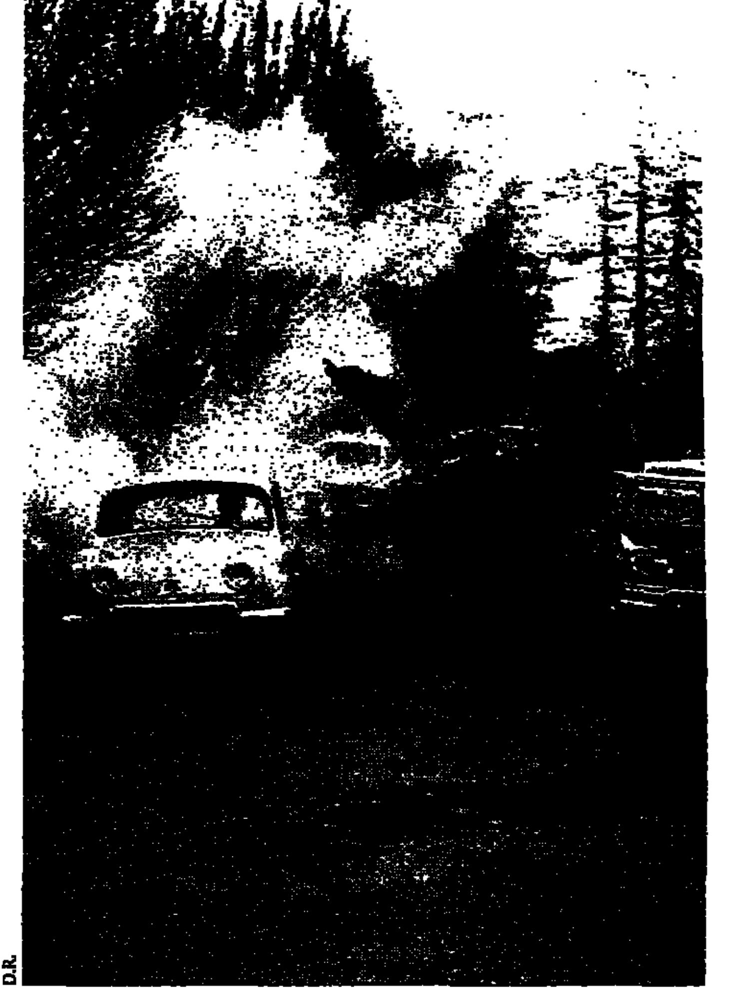
Jean Breteau, lui, n'a pas ces états d'âme. Il a cinquante-deux ans, porte la barbe et le cheveu milong, des petites lunettes et une casquette de marin à terre qui semble vissée sur son crâne et lui fait une gueule bien connue des Nantais. En 1968, il était en faculté des lettres, faisant des études d'histoire, après une scolarité turbulente entre Angers et Loudun. Fils d'enseignants, il passe son Capes d'histoire à l'automne 1968. Aujourd'hui, toujours très attaché à l'école, il travaille à l'Institut universitaire de formation des maîtres. *« A l'époque, j'étais un des animateurs de toute cette affaire. Nos groupes s'étaient emparés, un an auparavant, des différentes représentations étudiantes ; celle de l'Unef à Nantes, entre autres. »*

Nous, c'est qui ? Une quinzaine de personnes, anarchistes, trotskistes, quelques situationnistes. Certains connaissaient bien ce qui s'était passé à Strasbourg, où les situationnistes avaient pris, en novembre 1966, l'AGE, avant de mettre en vente les organismes gestionnaires. Ils s'intègrent dans toutes les bureaucraties étudiantes et deviennent les représentants légaux des syndicats étudiants ; ils seront, le moment venu, les interlocuteurs ordinaires des syndicats ouvriers. *« On a siégé en intersyndicales constantes, alors que nous considérions en théorie que les syndicats étaient des cogestionnaires du système, ce qui ne se disait pas trop à voix haute. Nous avons travaillé avec tous, la CGT et FO, où il y avait un anar, Alexandre Hébert, et un trotskiste, Yves Rocton. »*

La fac de lettres où est Jean Breteau est l'un des lieux clés de l'agitation. Des milliers d'étudiants y sont en permanence, décidant de la grève, des actions, recevant les leaders syndicaux. Breteau est d'obédience marxiste mais très anticommuniste. Plutôt anarchiste. Les communistes sont très puissants dans les milieux culturels, et Breteau et ses amis réussissent à les marginaliser dans la faculté. *« Il y a eu des frottements sévères avec la CGT. En juillet 1968, j'ai croisé un permanent du PC : il était complètement déboussolé. »*

A Nantes, mai 68 commence en février, avec une histoire de bourses étudiantes mal distribuées qui met en colère les étudiants. Ils manifestent devant le rectorat et se font charger très brutalement par la police. *« Ça a lancé quelque chose qu'on a récupéré en mai. A l'époque, on ne savait pas que ça pouvait être aussi utile, une charge de flics. Nous, ça nous a fait du bien de voir qu'ils étaient là pour taper : ça nous a remis dans le réel. A partir des événements de Paris, on a tout relancé à la manivelle, amphi par amphi, on a remis tout le monde en grève. On n'était qu'une dizaine pour trois mille étudiants. »* Il se révèle bon orateur et utilise l'humour contre la langue de bois. Les trotskistes sont repérés pour leurs nombreux tics. L'un d'eux, parlant après un camarade qui évoque *« une arme à double tranchant »*, n'hésite pas à renchérir avec *« une arme à triple tranchant »*. *« Nous-mêmes, on avait tendance, devant tout phénomène un peu flou; à user de la formule : "C'est pas par hasard si, etc." »*

Les rencontres avec les syndicats ouvriers aboutissent à la décision d'une manifestation commune, le 13 mai, à partir de la place de la Duchesse-Anne. *« Ce qui me sidère, aujourd'hui, c'est de voir la CGT célébrer ce 13 mai, qui était clairement conçu alors comme un débordement calculé de la CGT. Ce jour-là, j'ai refusé de donner l'ordre de dissolution. Les gars de la CGT étaient fous de rage mais, déjà, des*



D.R.

Le 14 février 1968, la police charge les étudiants rassemblés sur les pelouses du rectorat de Nantes. Gaz lacrymogènes d'un côté, drapeaux rouges et noirs de l'autre... beaucoup du Mai 68 nantais est né à ce moment.

bandes remontaient sur les côtés, vers la préfecture. On a fait deux barricades et on n'a même pas pensé à la prendre, cette préfecture, à peine gardée par une poignée de flics très tendus. Des émissaires se sont interposés, au nom de la FEN, parce que ça devenait franchement insurrectionnel. » Les étudiants obtiennent la libération de leurs camarades et le rétablissement de leur subvention. Ils sont un peu déçus d'en avoir tant fait pour si peu. C'est alors que les trotskistes de FO occupent Sud-Aviation. Les étudiants restent en interaction avec les ouvriers jusqu'à la fin du mois. Après les vacances, les grèves reprendront sur un mode très traditionnel.

Jean Breteau estime qu'il a vécu alors le meilleur moment de sa vie. Un tas de choses ont bougé dans des domaines inattendus, essentiellement la critique de la vie quotidienne. *« On lisait les situs, mais aussi Marcuse, Lefebvre, Touraine... On était cultivés pour des branleurs. Le mauvais bilan, c'est la banalisation des slogans, la récupération des slogans "Changer la vie" par le PS, "L'imagination au pouvoir" par la pub. Tout ce qui avait été sensible a été repris dans un sens dérisoire. Mais la plupart des gens n'ont pas trop trahi. On n'a pas fait la révolution ; on est restés au stade des révoltes, mais on n'a pas trahi. Je me gourais sur plein de trucs, sur Cuba, sur la Chine, etc. Mais je n'ai pas retourné ma veste. »*

Aujourd'hui, mai 68 est dans les manuels scolaires, fait partie du programme pour le baccalauréat. On trouve le mois de mai dans les manuels de troisième et de terminale. *« Ce qu'on en dit n'est pas idiot. On nous présente comme un mouvement de la jeunesse contre l'impérialisme et la société de consommation. C'est un peu court, mais c'est mieux que cette histoire de "génération" inventée par des post-soixante-huitards. Quand un professeur me demande conseil, je lui dis d'établir un questionnaire avec ses élèves et de faire venir en cours un survivant de l'époque qui soit présentable, comme j'ai fait pour 1936. Il faut une sacrée méthode, sans quoi on n'a que des récits de vie. »*

PAROLES

« Les bourgeoises avec nous ! »
Les manifestants aux femmes les applaudissant des balcons

« Des profs, pas des flics ! », « La Sorbonne aux étudiants ! », « Une dizaine d'enragés » (en écartant les dix doigts des mains levées) « Hop ! Hop ! » (cris scandés en courant par les étudiants, repris des manifestants japonais)
Slogans du 6 mai

« Et puis, parmi vous, il y en a peut-être un qui sera préfet de police. Eh bien, il faudra lui aussi qu'il fasse son métier et qu'il assure, à son tour, l'ordre dans les rues de Paris ! »
Le préfet de police Maurice Grimaud aux manifestants

« Les deux facultés sont devenues un champ clos où se sont opposés des groupes extrêmes, et finalement les revendications ont dégénéré en déprédation d'un matériel très précieux, et même en appel au sabotage, au sabotage des enseignements, au sabotage des examens, et enfin en bagarres. »
Alain Peyrefitte, ministre de l'éducation nationale, à la télévision, à propos de Nanterre et de la Sorbonne

L'Europe, ou comment la sagesse économique vient aux Etats

par Fritz Scharpf

*En collaboration avec le Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire de Florence, nous poursuivons, après les textes de Yves Mény (*Le Monde *du 5 mai) et de José Maria Maravall (*Le Monde *du 6 mai), la publication d'une série de points de vue sur les conséquences de l'euro sur les institutions politiques, nationales et européennes.*

MAINTENANT que la décision de créer l'euro est devenue effective, il est sans doute temps de réexaminer les craintes et les espoirs qui ont scandé la marche vers la monnaie unique. D'une manière générale, ces craintes et ces espoirs me semblent si intimement liés, que, s'il est probable que les premières se révéleront infondées, les seconds sont également susceptibles d'être déçus.


L'APRÈS-EURO

Les craintes soulevées par l'euro relèvent de deux types principaux, exactement symétriques. La première crainte s'appuie sur la conviction que l'euro pourrait s'avérer une monnaie faible, favorisant l'inflation. Selon cet argument, même si l'indépendance de la Banque centrale européenne (BCE) est assurée, il n'existe pas pour autant de garanties que les gouvernements continuent à se soumettre à la discipline fiscale qu'ils ont été contraints d'observer ces dernières années. La seconde crainte réside dans l'obligation qu'aurait la BCE, afin de limiter l'irresponsabilité fiscale et de soutenir la valeur de l'euro sur les marchés internationaux, de pratiquer une politique monétaire restrictive extrêmement rigide, qui aurait pour conséquence de faire croître encore un peu plus le chômage massif que connaissent les pays européens. Bien plus, face aux « chocs asymétriques » qui pourraient affecter certaines régions, les gouvernements concernés pourraient se trouver complètement dépourvus de toute marge de manœuvre, incapables qu'ils seront de répondre désormais à de tels accidents par une quelconque relance ou par une dévaluation de leur monnaie.

Ces anticipations pessimistes alimentent dans le même temps quelques espoirs. Si les risques sont si importants, les Etats membres devraient dès lors sans doute se montrer prêts à créer un véritable « gouvernement économique », qui aurait non seulement pour charge de coordonner leurs politiques fiscales, mais qui pourrait également exercer une forme de « pilotage » des politiques monétaires que la BCE ne pourrait ignorer. Par ailleurs, si certains pays devaient se trouver en difficulté, on pourrait également espérer qu'en dépit des clauses de « non-assistance » figurant dans le traité de Maastricht, ils n'en pourraient pas moins compter sur la solidarité financière et politique de tous les autres États membres. D'une certaine façon, les attentes qu'a fait naître l'euro reposent ainsi sur l'espoir de voir l'Union monétaire conduire à l'union politique, ce qui a toujours été l'objectif de l'intégration européenne.

J'ai pourtant le sentiment pour l'essentiel que l'Union monétaire, comme ce fut d'ailleurs le cas précédemment avec l'initiative prise par Jacques Delors d'achever la réalisation du marché unique, concrétisera ces finalités économiques sans pour autant parvenir à rapprocher l'Europe de ses objectifs politiques originels. Il me semble au contraire qu'un tel processus est plutôt susceptible de rendre l'Europe encore un peu plus conforme à l'idéal néolibéral, où les choix politiques sont strictement subordonnés aux exigences de *la concurrence économique.*

La raison principale de cette éventualité ne repose certainement pas sur les pressions que pourraient exercer des gouvernements européens favorables à l'économie de marché (cette orientation idéologique devrait perdre encore un peu plus de sa force après les élections législatives allemandes de septembre). Simplement, lorsque les ministres des finances européens envisageront de coordonner leurs politiques fiscales, ils prendront conscience que peu de choses pourront être utilement faites en pratique. La plupart d'entre eux réaliseront alors que rien n'aura véritablement changé dans la relation entre la politique monétaire et les politiques fiscales nationales.

Il reste que l'on peut malgré tout s'attendre à quelques avancées. En effet, si la Bundesbank détermine aujourd'hui la politique monétaire en Europe, elle le fait pour l'essentiel au sein d'un cadre de référence orienté par des considérations purement nationales, alors que la BCE devra prendre en compte de manière explicite la situation économique européenne dans son ensemble. Dans la mesure ensuite où l'Allemagne dispose d'une économie fortement déterminée par les exportations, la contrainte monétaire interne peut souvent être justifiée comme un moyen de favoriser encore un peu plus une croissance tirée par les échanges extérieurs. Dans l'Union monétaire, à l'inverse, les exportations contribueront sans doute très peu à la croissance du nouvel ensemble, la demande intérieure agrégée jouant dès lors un plus grand rôle dans le système de référence de la BCE. De ce fait, la BCE pourrait alors se conduire plus volontiers comme le fait la Federal Reserve aux Etats-Unis plutôt qu'à l'exemple de la Bundesbank, les contraintes macroéconomiques sur son action se faisant moins fortes qu'elles ne l'étaient pour les banques centrales nationales par le passé.

Cette évolution mise à part, les Etats membres eux-mêmes se trouveront malgré tout dans la même situation qu'auparavant : la croissance de la masse monétaire sera toujours contrôlée par une banque centrale indépendante, et les gouvernements ne pourront plus utiliser la « planche à billets ». Ils devront composer avec les marchés de capitaux, les taux de change ne jouant par ailleurs plus aucun rôle comme instrument de politique publique. Les prix seront alors exprimés dans une seule et même monnaie et seront directement comparables.

Dans de telles conditions, il est clair que les gouvernements ne devront pas seulement s'inquiéter du jugement des marchés ou des coûts induits par la charge de la dette publique, mais devront également prévenir toute expansion excessive de la demande au niveau national, qui pourrait entraîner des taux d'inflation supérieurs à la moyenne européenne. Dans le nouveau contexte ouvert par la monnaie unique, toute expansion fiscale excessive pourrait avoir en effet des conséquences perverses, suscitant une croissance du taux de chômage au niveau national plutôt que de faciliter la création d'emplois. Dans cette même perspective, les pays disposant d'une plus grande stabilité des prix pourraient à l'inverse espérer voir l'emploi augmenter, forme de récompense induite par leur capacité à se conformer aux nouvelles règles du jeu imposées par l'euro.

Ces mécanismes intégrés, la discipline fiscale se renforcera d'elle-même, même en l'absence d'un véritable « gouvernement économique » européen. Pour cette raison, on peut considérer qu'il n'y aura guère de pressions en faveur d'une structure de gouvernement européen plus incisive. Les problèmes résultant d'un manque de discipline fiscale ou de toute autre tentative avortée de s'adapter aux contraintes d'un régime de monnaie unique seront en effet perçus comme purement internes. Leur résolution dépendra uniquement des gouvernements et des syndicats nationaux.

Les autres gouvernements se contenteront de bénéficier de la compétitivité croissante de leurs économies, liée à leur maîtrise des prix, et ne verront par conséquent aucune raison de diminuer l'effectivité de la clause de *no bail-out* du traité.

Les gouvernements semblent avoir déjà commencé à comprendre la leçon, les syndicats se trouvent dans une position plus difficile encore. En effet, les économies nationales sont profondément différentes en ce qui concerne la productivité moyenne du travail et les coûts moyens du travail salarié et non salarié. Or, une fois exprimées dans le cadre d'une seule et même monnaie, les différences relatives aux salaires nominaux seront pour la première fois complètement transparentes, tandis que les différences de productivité seront beaucoup moins évidentes. Une telle configuration suscitera chez les syndicats européens une double tentation, qui pourrait fortement menacer leurs intérêts.

Il y aura, ce que l'on pourrait appeler, la « tentation est-allemande ». Prenons l'exemple d'une multinationale utilisant la même technologie de production au Portugal et en Allemagne, on pourra alors s'attendre à ce que les travailleurs portugais demandent des salaires identiques libellés en euros pour un même travail dans les deux sites. Mais, si de telles revendications devaient s'étendre à toute l'économie portugaise, on se trouverait alors dans une situation analogue au processus de désindustrialisation qui se produisit en Allemagne de l'Est, lorsque les syndicats insistèrent pour parvenir rapidement à une harmonisation salariale, alors même que la productivité moyenne du travail restait bien inférieure dans ces mêmes régions à ce qu'elle était à l'Ouest.

Les différences relatives aux salaires nominaux seront pour la première fois complètement transparentes, tandis que les différences de productivité seront beaucoup moins évidentes

Il y a aussi la « tentation hollandaise ». Au début des années 80, les syndicats hollandais choisirent de répondre à des taux de chômage élevés et à l'alignement rigide de la monnaie nationale sur le mark en suivant une ligne de conduite qui visait à limiter la croissance des salaires à des taux immédiatement inférieurs aux taux en vigueur dans les industries allemandes. Dans le cadre d'un régime de taux de change fixes ou même d'union monétaire, une restriction salariale de ce type menée dans un seul pays est effectivement capable de créer des emplois grâce à l'avantage comparatif qui en découle, dynamique que démontre d'ailleurs pleinement l'inversion de tendance de la situation de l'emploi qui se produisit alors aux Pays-Bas.

Il reste que cette même restriction salariale compétitive – tout comme la déflation compétitive – deviendrait vite contre-productive si elle était pratiquée par tous les pays de l'Union européenne. Bien plus, la spirale négative qui résulterait d'une telle sous-enchère mutuelle, affaiblirait la position de tous les syndicats en Europe pour ce qui relève des négociations salariales et pourrait également contribuer à une déflation macroéconomique.

Le problème est d'autant plus aigu que ce qui paraît nécessaire dans un tel contexte – parvenir à une coordination des salaires indexée sur la productivité plutôt qu'à l'égalisation salariale – reste un objectif très difficile à atteindre pour les syndicats européens. Le principal obstacle réside sans doute dans les énormes différences de capacité organisationnelle, de structure institutionnelle et de pouvoir de négociation qui existent entre syndicats européens. D'un extrême à l'autre, on trouve en effet des pays où les modes de définition des salaires sont décentralisées et déterminées par le marché, et des pays caractérisés à l'inverse par des systèmes fortement concentrés et centralisés de négociation salariale « économiquement rationnelle ».

Mais si ces deux configurations, chacune dans son genre, peuvent parfaitement se montrer capables de trouver des modes d'adaptation aux exigences posées par l'Union monétaire, il n'en sera pas de même des pays placés dans une situation intermédiaire, où les syndicats sont fragmentés mais conservent malgré tout un certain pouvoir et un caractère militant, autant de facteurs qui peuvent imposer des niveaux de salaires supérieurs à ceux requis par les marchés concurrentiels.

L'Europe après l'euro semble donc appelée à devenir un monde bien difficile pour les gouvernements et les syndicats nationaux. Ils devront s'y adapter sans pouvoir attendre beaucoup de soutien du côté d'éventuels mécanismes européens de pilotage économique. L'euro aura sans doute comme conséquence d'achever l'intégration des économies européennes et de forcer les partenaires sociaux à poursuivre leurs objectifs dans un environnement économique dont ils n'auront plus le contrôle.

Ce qui ne signifie pas que ces mêmes gouvernements et syndicats nationaux ne seront pas capables de définir et de mettre en œuvre des objectifs socialement ambitieux – les États européens, même de petite taille et à économie ouverte, ont bien réussi à le faire après la seconde guerre mondiale. Simplement, de tels objectifs devront s'inscrire dans le cadre de stratégies qui puissent être compatibles avec la concurrence économique qui caractérisera ce marché européen élargi.

***Fritz Scharpf** est directeur du Max Planck Institut für Gesellschaftsforschung (Cologne).*
(Traduit de l'anglais par Yves Surel.)

L'Afrique, partenaire ou spectatrice

par Djibril Diallo

EN tant qu'Africain, j'ai eu une réaction mitigée face au point de vue de Sylvie Brunel (*Le Monde* du 18 avril) consacré à *« la poudre américaine aux yeux des Africains »*. D'une part, j'ai apprécié la lucidité et la force avec lesquelles M[me] Brunel a avancé l'argument de la lutte contre la pauvreté comme pierre angulaire de la relance du continent, et le besoin d'*« une coopération généreuse et désintéressée entre pays riches et pays pauvres »*. Toutefois, son article appelle quelques commentaires quant à la signification de la visite du président Clinton en Afrique et à la coopération internationale vis-à-vis de l'Afrique.

Sans remettre en cause les aspects positifs de la coopération de l'Afrique avec l'Europe, il faut avouer qu'elle n'a pas toujours été parfaite. La nature de mon travail à l'ONU me met en contact régulier avec les différentes couches des sociétés africaines, jusqu'aux villages les plus reculés. La mise en œuvre de la stratégie de communication pour un développement humain durable dont j'ai la responsabilité passe par une compréhension de la complexité de nos sociétés, de nos cultures et de nos identités. Je suis bien placé pour témoigner de la conscience que les Africains ont de l'importance du partenariat historique avec l'Europe.

Un pays capable d'établir des stratégies adaptées à ses réalités

Cependant, à trop vouloir décrire les bienfaits de la coopération de l'Europe avec l'Afrique, l'article de M[me] Brunel a omis de faire ressortir la perspective africaine de cette coopération. L'auteur a, en conséquence, probablement par inadvertance et de façon incorrecte, projeté les Africains comme des spectateurs passifs à la merci de l'aumône extérieure. Quel est le choix laissé aux Africains de déterminer leurs besoins ainsi que leur domaine de coopération prioritaires ?

Au-delà de cet article, la tendance persiste dans certains milieux à considérer l'Afrique comme incapable de formuler elle-même ses politiques. Des spécialistes étrangers débarquent dans les capitales africaines à longueur d'année avec des valises gonflées de solutions toutes prêtes, estimant qu'ils savent mieux que les Africains ce qu'il faut pour la relance du continent. Pour eux, le salut de l'Afrique dépend de l'extérieur. Le développement humain durable des africains ne saurait être parachuté de l'extérieur. Le développement est ce qui reste lorsque l'apport extérieur est épuisé.

L'un des mérites du déplacement du président Clinton en Afrique est que, par le biais des deux cent cinquante journalistes qui l'ont accompagné, l'Amérique a découvert une autre Afrique, une Afrique souriante et en plein essor. Ce voyage a permis de déclencher un processus qui conduira, espérons-le, à la rectification d'une perception inexacte du continent dans l'esprit de beaucoup d'Américains.

L'Afrique est diverse et énorme ; les guerres, les maladies et autres maux que connaissent quelques-unes de ses régions ne doivent pas obscurcir les progrès réalisés grâce à la créativité et au travail des Africains eux-mêmes. Certes les Africains ont une part de responsabilité dans les crises qui accablent le continent. Mais je suis convaincu que l'Afrique est capable d'établir des stratégies adaptées à ses réalités. Il est donc grand temps qu'elle soit considérée comme un partenaire à part entière. Elle est aussi capable de choisir ses partenaires.

***Djibril Diallo** est directeur de la division des affaires publiques du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à New York.*

L'archéologie vaut bien une messe médiatique

ALEXANDRIE fait toujours rêver. La personnalité du fondateur de la cité, *la célébrité* de ses monuments – le phare, la bibliothèque –, le débarquement de Bonaparte, jusqu'au succès du *Quatuor d'Alexandrie*, de Lawrence Durrell, ses périodes de déclin comme ses renaissances fulgurantes : tout concourt à la pérennisation du mythe. L'exposition présentée au Petit Palais (*Le Monde du 6 mai*) devrait être un gros succès. D'autant que celle-ci s'appuie sur des fouilles archéologiques récentes, largement médiatisées, et qu'il s'agit d'archéologie sous-marine et d'exploration funéraire : le trésor de Rackham le Rouge ou celui de Toutankhamon resurgissent immédiatement dans l'inconscient *du public*.

Au-delà, la mutation actuelle de l'archéologie sera peut-être moins perçue. Qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, des changements profonds sont nettement perceptibles, liés d'abord aux modes de financement de ces recherches. Aujourd'hui, les budgets affectés par *l'Etat à la* recherche archéologique sont, au mieux, stagnants. Les équipes sont d'ailleurs fortement incitées à aller chercher ailleurs des crédits complémentaires. Compléments qui, dans certains cas, peuvent se révéler plus élevés que les allocations de l'Etat. Le Centre des études alexandrines (CEA), qui a entrepris depuis une demi-douzaine d'années un remarquable travail à Alexandrie, reçoit 500 000 francs par an des pouvoirs publics français alors que le mécénat privé lui en a offert le quadruple. L'équipe menée par Jean-Yves Empereur n'aurait pu travailler sous l'eau, au pied du fort Qaitbay, sans les fonds d'Elf Aquitaine et de la Fondation EDF. Elle n'aurait jamais pu entreprendre, en 1997, les fouilles de la nécropole de Gabbari sans les 500 000 francs de la chaîne de télévision France 2.

Les archéologues sont encore loin d'avoir tous recours à de telles « expédients ». Questions de *principes, mais* aussi *question* pratique. La recherche du mécénat prend du temps et de l'énergie : elle n'est, par définition, jamais acquise de manière définitive. *« Avant, il suffisait d'envoyer aux institutions dont nous dépendons un rapport d'activité,* constate Jean-Yves Empereur. *Aujourd'hui, il faut aussi justifier ses résultats aux yeux du mécène. »*. Et ce dernier ne manquera pas de réclamer, si possible, une « image forte » qui frappe l'opinion. *« Dans la carrière d'un chercheur, la vulgarisation est désormais prise en compte de manière beaucoup plus sérieuse »*, indique Jean-Yves Empereur.

Les indispensables rapports scientifiques, tirés à 600 exemplaires, ont tendance à être doublés de films, d'ouvrages ou d'expositions, destinés à un public plus vaste. Avec le danger du dérapage vers le sensationnel, les risques de surenchère et de simplification. Ces méthodes, *pour n'être pas entièrement nouvelles – que* l'on songe aux « exploits » largement diffusés de Schliemann, le découvreur de Troie –, attisent les conflits dans un milieu fermé, volontiers suspicieux, accoutumé à la disette financière et peu préparé à la médiatisation. Mais elles éviteront peut-être à l'avenir des fouilles contestables, comme celles de la cour Napoléon au Louvre, qui a englouti, dans les années 80, 50 millions de francs sans résultats probants.

L'archéologie réclame désormais des outils plus performants, donc plus onéreux. La profession s'est lourdement informatisée. Elle demande la collaboration de nombreux spécia*listes (informaticiens, anthropologues,* architectes...) qui utilisent des appareils de plus en plus perfectionnés. Le tracé de l'heptastade d'Alexandrie, la chaussée-pont construite pour relier la terre ferme à l'île de Pharos, a été repérée grâce à une équipe de géophysiciens conduite par Albert Hesse, utilisant les techniques les plus sophistiquées, du radar à la magnétométrie.

DEVENIR HOMME-ORCHESTRE

Des anthropologues, spécialistes des incinérations, ont examiné les cendres contenues dans les urnes découvertes sur la nécropole de Gabbari pour déterminer la position, l'âge et le sexe des défunts. L'étude de l'ADN des ossements trouvés dans les tombes de la même nécropole permettra de mesurer les liens de parenté des individus ensevelis ensemble. C'est le mécénat scientifique d'EDF qui a permis l'analyse et le remontage du colosse ptolémaïque qui se dresse devant l'entrée du Petit Palais.

Aussi l'archéologue, naguère homme à tout faire, est en passe de devenir homme-orchestre. Outre ses qualités scientifiques, il doit être animateur d'équipes multidisciplinaires, organisateur et diplomate. Enfin, il doit être capable de présenter au public le résultat de ses recherches. La manifestation du Petit Palais *devrait sensibiliser ses visiteurs aux différentes* facettes d'une civilisation complexe et métissée. Mettre en scène des sujets aussi divers que l'urbanisme, la religion, le culte des morts, le pouvoir, l'habitat, la vie quotidienne, la culture artistique et scientifique, littéraire et technique, requiert une collaboration avec d'autres spécialistes.

Il ne faut pourtant jamais oublier que derrière les belles images en couleurs diffusées par la télévision, un travail plus ingrat, minutieux, continue. A Alexandrie, on entame l'anastylose des quelque 2 500 blocs répertoriés au fond de l'eau, au pied du fort Qaitbay, ainsi qu'une campagne de carottage sous-marine qui permettra l'étude des phénomènes de subsidance dans la baie d'Alexandrie – c'est-à-dire l'enfoncement de la croûte terrestre à la suite des secousses sismiques. Paradoxalement, on demande aujourd'hui à l'archéologie davantage de rêve au moment où les professionnels sont plus soucieux d'analyses pointues que de trésors à la Schliemann. Mais ces recherches apparemment ingrates, longues et onéreuses demandent, pour être menées, quelques grand-messes médiatiques.

Emmanuel de Roux

Interrogation *par Calligaro*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

« Bio », c'est bon !

LA majorité du territoire français est vide. Ne vivent plus à la campagne, aujourd'hui, qu'un cinquième des Français, et encore ceux-ci dépendent-ils de moins en moins des activités agricoles. A l'heure des grands échanges continentaux, cette « France du vide », enkystée entre les voies de circulation rapide, les grandes cultures industrielles et les zones urbaines et périurbaines, constitue la source d'un déséquilibre majeur. Une nouvelle « fracture » envahit le paysage français, territoriale celle-là.

Les héroïques survivants d'une planète rurale engloutie refont cependant surface. Contribution de la tradition à la modernité, des solutions s'amorcent pour que la campagne redevienne un lieu de vie et de travail. L'essor de l'agriculture biologique, ce *mode cultural qui bannit* le recours aux engrais et aux pesticides chimiques, est à cet égard exemplaire. De plus en plus de producteurs, transformateurs et distributeurs de la filière agroalimentaire – un des fleurons de notre économie – ont décidé de miser sur ce type d'agriculture qu'on croyait condamné à la marginalité. Les ténors de l'agriculture productiviste n'avaient-ils pas couvert de sarcasmes ce mode de production « soixante-huitard » ? Voilà que, brusquement, ils s'y convertissent, avec les encouragements du gouvernement, qui a annoncé un plan de relance de ce secteur.

Il y a une bonne raison à cela : le marché des produits « bio » explose, au point qu'en France l'offre ne parvient pas à satisfaire la demande. Le marché européen, estimé à 150 milliards de francs, donne de quoi réfléchir. Et il est en progression constante. Car la consommation « bio », loin d'être une mode passagère, symbolise un changement culturel profond : « vache folle » aidant, l'aliment « bio » est de plus en plus associé par le consommateur à la forme et à la santé. Il devient ce que les Américains appellent des *functionnal foods*. La qualité du produit l'emporte désormais sur la quantité à bas prix. Encore que la formation des prix, en la matière, dépende largement des conditions de la distribution. Or les grands distributeurs s'emparent à leur tour du phénomène « bio », ouvrant de plus en plus de rayons dans leurs grandes surfaces, ce qui pousse les prix à la baisse et encourage la consommation.

L'agriculture biologique pré*sente un autre avantage, qui* constitue un véritable ballon d'oxygène pour l'espace rural. A base de travail paysan, de savoir-faire et de valeur ajoutée, elle est, à la différence de l'agriculture intensive, créatrice d'em*plois. Les activités qu'elle* implique sont en outre une manière d'entretenir l'espace et de protéger le patrimoine collectif. Ne polluant ni la terre ni les eaux, elles sont aussi économes à long terme. Autrement dit, l'agriculture biologique est un exemple de mise en œuvre concrète du concept écologique de « développement durable », dont on s'aperçoit, au-delà des slogans de tribune, qu'il peut constituer une formule économiquement et socialement intelligente.

Le bon combat de la France

Suite de la première page

Mais s'ils ont réagi aussi calmement, c'est aussi que les milieux financiers n'ont jamais jugé choquante que la France choisisse de présenter, début novembre 1997, la candidature du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, à la présidence de la BCE. Ils ont estimé recevables les trois grands arguments utilisés par Paris pour justifier son comportement.

Le premier d'entre eux est que la France, deuxième puissance économique d'Europe et moteur de la construction européenne, était, à ce titre, en droit d'avoir cette prétention, elle qui s'était déjà vue priver du siège de la BCE au profit de Francfort. Un poste de président pas seulement honorifique compte tenu du rôle décisif que ce personnage aura en tant que porte-parole officiel de l'institut d'émission et comme représentant monétaire de l'Europe au sein des instances internationales. La France pouvait-elle se contenter d'un strapontin au sein du directoire alors que son économie représente 22 % du *PIB* de l'Euroland (contre 5 % pour les Pays-Bas) ?

Placer ses hommes au directoire de la BCE ne relevait pas seulement d'un problème d'amour-propre national, Il était aussi d'une grande importance sur le plan de la stratégie monétaire. La bataille qu'ont livrée entre eux les petits pays pour y siéger et l'énergie déployée par l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne pour y placer le plus longtemps possible leur candidat justifie, s'il en était besoin, la volonté française. Le chancelier allemand Helmut Kohl n'a pas manqué de souligner, lundi 4 mai, que si le vice-président français de la BCE, Christian Noyer, avait été nommé pour quatre ans, le chef économiste de la Bundesbank, Ottmar Issing, était membre du di*rectoire de la BCE pour huit ans !* Les membres du directoire ne seront, certes, pas là pour défendre des intérêts nationaux, mais ils permettront toutefois, en raison des relations privilégiées qu'ils continueront à entretenir avec les acteurs économiques de leurs pays, d'y exprimer une sensibilité nationale.

« L'AMICALE DES GOUVERNEURS »

Deuxième argument utilisé par Paris : il n'était pas possible d'accepter sans réagir le coup de force des banquiers centraux européens qui, en mai 1996, guidés par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avaient propulsé, sans aucune concertation avec les dirigeants politiques de l'Union, le Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de l'institut d'émission, le faisant du même coup le candidat naturel pour prendre la tête de la BCE. Si le traité de Maastricht précise que les membres du directoire *la BCE sont totalement* indépendants du pouvoir politique une fois entrés en fonction, il indique aussi qu'il appartient aux chefs d'Etat et de gouvernement de les nommer. Etait-il bon que le premier président de la BCE soit choisi par *« l'amicale des gouverneurs »* c'est-à-dire, de fait, désigné par M. Tietmeyer ? Le psychodrame de Bruxelles résulte d'ailleurs moins de l'obstination française que de la pression exercée par le président de la *« Buba »* qui a conduit le chancelier allemand Helmut Kohl à revenir, *in extremis*, sur le compromis que celui-ci avait mis au point avec la France et les Pays-Bas. Le sommet de Bruxelles a donc marqué une réappropriation, par les politiques, d'une décision que les banquiers centraux leur avaient volée. La hiérarchie *des pouvoirs a été rétablie.*

Le comportement de la plupart des dirigeants politiques européens peut à cet égard surprendre. Au lieu de défendre leurs prérogatives, ils ont, pour la majorité d'entre eux, choisi de soutenir la *candidature de M. Duisenberg*, même si ce n'est pas avec l'empressement qu'on a généralement décrit à La Haye. Alors même que les responsables néerlandais et allemands les avaient qualifiées de pays du « Club Med », les nations d'Europe du Sud ont ainsi préféré défendre le candidat batave par crainte, à l'évidence, de froisser les Allemands et de voir ces derniers tenter de les exclure de l'Euroland.

Troisième et dernier argument utilisé par Paris : avec une banque centrale européenne installée à Francfort et un président néerlandais nommé pour huit ans, si proche de M. Tietmeyer qu'on a l'habitude de le présenter, même aux Pays-Bas, comme un clone de *ce dernier*, le centre de *gravité* de l'Union monétaire se serait retrouvé quelque part entre Francfort et La Haye, loin du centre réel de l'Euroland. Qu'aurait dit le Front national, qui cherche à exploiter l'inquiétude des Français face à la disparition du franc et la révolution monétaire en cours, devant cette Europe officiellement placée sous tutelle de l'Allemagne et des Pays-Bas ? La création de l'euro n'est-elle pas précisément destinée à redonner à la France un peu d'un pouvoir monétaire qu'elle avait perdue depuis dix ans ? Paris pouvait-il céder sur ce dossier alors qu'on lui reprochait déjà d'avoir accepté le diktat allemand sur le pacte de stabilité ou sur le choix de nom de la monnaie unique, devenu euro parce que la prononciation allemande d'écu *était jugée dissonante ?*

Quels auraient été les commentaires si la France était revenue bredouille de Bruxelles ? Ceux qui accusent aujourd'hui Paris d'avoir gâché la fête du lancement de l'euro n'auraient-ils pas été les *premiers à se moquer – à l'étranger* – ou à critiquer – dans l'hexagone –, la sous-représentation de la France à la BCE ? Une solution plus élégante et qui aurait enlevé l'aspect fâcheusement nationaliste de la démarche française aurait *été que Paris propose et soutienne*, contre la candidature germano-néerlandaise, le candidat d'un autre pays, qu'il soit belge, portugais, irlandais ou espagnol. Mais c'est sans doute le seul regret que peuvent aujourd'hui éprouver les pouvoirs publics français.

Pierre-Antoine Delhommais et Erik Izraelewicz

RECTIFICATIF

MOTS CROISÉS

Dans le problème de mots croisés n° 98107 (*Le Monde* du 6 mai), les quatre cases noires de la partie inférieure droite de la grille ont malencontreusement « flotté » d'une colonne vers la gauche. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cet incident purement technique.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le bon vin se fait rare

LA RAISON pour laquelle le bon vin se fait rare en France est, paraît-il, que nous l'exportons à l'étranger. La raison pour laquelle on ne trouve pas de vin français à l'étranger est, paraît-il, que nous le gardons en France. Notre vin doit donc flotter quelque part au milieu de *l'Atlantique*.

En un temps où la France doit exporter pour vivre, il est superflu d'offrir du vin à des prix où personne ne veut l'acheter. Il est encore plus dangereux de vendre à des prix prohibitifs des vins de qua*lité qui ne soit pas vraiment supé*rieure. L'opinion, assez généralement répandue chez nous, qu'*« ils n'y connaissent rien »* est tout à fait erronée. Quand un Américain a payé 8,50 dollars (2 500 francs) une bouteille de champagne de grande marque (on m'excusera de ne pas la nommer), le moment finit par arriver où il fait sauter le bouchon et s'aperçoit de ce que contient la bouteille. Comment lui en vouloir de jurer qu'on ne l'y prendra plus !

Le problème de notre exportation dépasse celui du vin. Il y a une qualité française. Elle a été et reste encore hautement appréciée à l'étranger. Mais elle est le fruit de *plusieurs siècles de travail, de goût*, d'intelligence et de probité. On dit couramment aux Etats-Unis qu'une affaire peut rouler quelque temps sur sa réputation, pourvu que ce soit en descendant la côte. Nous n'avons plus de côte à descendre. *L'intérêt de la France veut sans* doute que, après avoir si longtemps manqué de tout, les Français eux-mêmes se privent quelque temps encore de ce qu'ils produisent de meilleur dans tous les domaines.

Etienne Gilson
(7 mai 1948.)

AUTOMOBILE Daimler-Benz, premier industriel allemand et propriétaire de la marque Mercedes, et Chrysler, le troisième constructeur américain, ont confirmé le 6 mai avoir engagé des négociations en vue d'un rapprochement. ● LES DEUX GROUPES seraient déjà bien avancés dans leurs discussions, selon le *Wall Street Journal*, qui a révélé l'information. Ils s'orientent vers une fusion ou un rachat de Chrysler par le groupe allemand. ● LA VALEUR du groupe américain est évaluée à 35 milliards de dollars (environ 210 milliards de francs). Ce serait la plus importante transaction de l'histoire de l'industrie. Elle donnerait naissance au cinquième constructeur mondial, avec un chiffre d'affaires de 130 milliards de dollars. ● CE PROJET confirme la bonne santé de *l'industrie automobile allemande*, qui annonce la création de 10 000 emplois cette année.

Daimler-Benz et Chrysler négocient une fusion de 210 milliards de francs

Opération sans précédent dans l'industrie, le rapprochement des deux groupes donnerait naissance au cinquième constructeur mondial. Les discussions en cours illustrent la montée en puissance de l'automobile allemande

L'INDUSTRIE automobile mondiale pourrait connaître un bouleversement sans précédent : selon le *Wall Street Journal Europe* publié mercredi 6 mai, Daimler-Benz et Chrysler discutent actuellement d'une fusion, ou d'un rachat du second par le premier qui prendrait la forme d'un échange d'actions. *« Daimler-Benz et Chrysler confirment la tenue de négociations en vue d'une possible fusion des deux sociétés »*, dit-on à Stuttgart. Le premier groupe industriel allemand confirme que cette fusion pourrait prendre la forme d'un échange d'actions aboutissant à la création d'une société commune.

Selon le quotidien américain, la direction de Chrysler devait se réunir mercredi à ce sujet et celle de Daimler-Benz dans la semaine. Pour le *Wall Street Journal*, le schéma le plus probable serait que Daimler-Benz, le plus gros des deux groupes, rachète Chrysler. Le plus petit des *« Big Three »* américains vaudrait 35 milliards de dollars (210 milliards de francs), alors que sa capitalisation boursière s'élève à 27 milliards de dollars. Si tel était le cas, une fusion-absorption entre Daimler-Benz et Chrysler serait la transaction la plus importante jamais faite dans l'industrie. Elle donnerait naissance au cinquième constructeur automobile mondial, en nombre de véhicules vendus derrière General Motors, Ford, Toyota et Volkswagen. Le nouvel ensemble représenterait un chiffre d'affaires d'environ 130 milliards de dollars.

Chrysler souffre d'une double dépendance, à l'égard du succès de ses « 4 ×4 » et à l'égard du marché américain

Chrysler cherche bel et bien un partenaire. Son PDG, Robert Eaton, déclarait au début du mois d'avril, dans un entretien avec le *Detroit News*, qu'il discutait avec plusieurs firmes en vue d'éventuels rachats ou fusions. *« Nous parlons à des gens dans le monde entier*, avait-il alors déclaré ; *je ne sais pas si cela va déboucher sur quelque chose, mais nous sommes clairement en position de faire quelque chose. »* L'enfant terrible de Detroit, qu'on a déjà cru mort huit fois en soixante-dix ans d'existence, traverse actuellement une période florissante même si ses résultats ont reculé l'an dernier, à la suite d'une grève de vingt-neuf jours et de la mise en place du programme de lancement le plus ambitieux et coûteux de son histoire. Toutefois, ses faiblesses historiques, qui ont failli causé sa mort à plusieurs reprises – la dernière fois en 1989 –, n'ont pas été vaincues. Elles sont au nombre de deux.

La première est sa trop grande dépendance à l'égard des *« light trucks »*, ces 4 × 4, pick-up et autres minivans qui font justement son succès de Chrysler aux Etats-Unis. L'an dernier, ces véhicules de niche, qui tirent le marché américain à la hausse depuis le début de la décennie et ont sauvé Chrysler de la faillite, ont représenté environ 70 % de ses ventes. Si le vent de la mode devait tourner aux Etats-Unis, Chrysler en subirait les conséquences de plein fouet : ses berlines, qui souffrent d'une réputation médiocre, ne garantiraient pas son avenir. Par ailleurs, les 4 × 4, gros consommateurs d'essence, seraient beaucoup moins appréciés si le prix du *galon* devait augmenter. Enfin, la concurrence sur ce créneau est de plus en plus forte. Longtemps l'apanage des Américains, en tête desquels Chrysler, les *« light trucks »* ont diversifié leur marque de fabrication : les Japonais, mais aussi les Européens, et d'abord Mercedes-Benz, s'y sont mis. Concurrence renforcée signifiera marges réduites.

Seconde faiblesse du plus petit des *« Big Three »* : sa trop forte dépendance à l'égard du marché nord-américain. En 1997, le groupe a réalisé plus de 88 % de ses ventes au Canada et aux Etats-Unis. Certes, Chrysler a l'intention de porter ses ventes hors d'Amérique du Nord à 500 000 à l'horizon 2000 (contre 327 000 en 1997). Un chiffre qui reste relativement modeste et qui n'empêchera pas Chrysler de rencontrer de sérieuses difficultés si le marché nord américain devait se retourner.

En fusionnant avec Daimler-Benz, Chrysler serait à l'abri de ses vieux démons. Lee Iacocca, le précédent PDG du constructeur, avait lui aussi rêvé d'une grande alliance salvatrice. Avec Mitsubishi et Fiat, il devait constituer Global Motors et former le premier vrai constructeur mondial. Dans les années 80, Chrysler avait été jusqu'à s'associer avec le japonais et à mettre en place des participations croisées. Mais les discussions avec Fiat, menées en 1990, ont achoppé sur le problème classique de répartition des pouvoirs. Lee Iacocca se voyait à la tête du nouvel ensemble. Agnelli aussi...

Selon le *Wall Street Journal*, si Daimler et Chrysler fusionnaient, Robert Eaton et Jürgen Schrempp, son homologue allemand, se partageraient la présidence. Encore faudrait-il que le constructeur de Detroit ne craigne pas d'être entièrement placé sous la coupe allemande. Renault, après l'échec de ses projets de fusion avec Fiat puis, surtout, avec Volvo, avait songé, sous l'influence de Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, à s'allier avec Mercedes et avait reculé notamment pour cette raison.

Daimler-Benz, de son côté, cherche depuis plusieurs mois un partenaire pour produire sous une autre marque des voitures meilleur marché. Dans un entretien avec le quotidien américain *USA Today*, le 5 janvier, Jürgen Hubbert, responsable de la division voitures particulières du groupe allemand, avait parlé d'un partenariat avec Chrysler. Ce projet pourrait se concrétiser sous la forme d'une fusion. Mercedes-Benz, qui a vendu l'an dernier 715 000 voitures, est engagée dans une stratégie expansionniste d'envergure, comptant porter ce chiffre à 1,2 million en l'an 2000, en multipliant les modèles haut de gamme, de la petite voiture à la grosse berline en passant par le monospace et le 4 × 4.

Mais si elle veut conserver son image de luxe et sa réputation d'expertise, la marque à l'étoile ne pourra pas augmenter ses volumes à l'infini. Une association avec un constructeur plus généraliste pourrait la sortir de cette impasse. Chrysler lui donnerait en outre accès au marché américain : même si Mercedes-Benz y possède une usine, ses ventes y restent relativement marginales.

Virginie Malingre

Le poids des deux groupes

Daimler-Benz :
- **Nombre de véhicules vendus en 1997 :** 715 000 voitures particulières et 417 400 utilitaires.
- **Chiffre d'affaires :** 124 milliards de deutschemarks (415,4 milliards de francs).
- **Bénéfice net :** 3,2 milliards de deutschemarks (hors bénéfice exceptionnel).
- **Effectifs :** 300 068 salariés dont les trois quarts en Allemagne.

Chrysler :
- **Nombre de véhicules vendus en 1997 :** 2,886 981 millions, dont 70 % de *light trucks* (4 × 4, pick-up...).
- **Chiffre d'affaires :** 61,147 milliards de dollars (366,6 milliards de francs)
- **Bénéfice net :** 2,8 milliards de dollars.
- **Effectifs :** 112 300 salariés.

L'industrie automobile devrait créer 10 000 emplois en Allemagne en 1998

10 000 nouveaux emplois. C'est ce que l'industrie automobile allemande devrait créer cette année, si l'on en croit les déclarations du directeur de la Fédération de l'industrie automobile allemande (VDA), Kunibert Schmidt, mardi 5 mai. En 1997, pour la première fois depuis six ans, constructeurs et équipementiers automobiles présents en Allemagne ont embauché 25 000 personnes, portant leurs effectifs à près de 681 000. Certes, 45 % n'ont obtenu qu'un contrat à durée déterminée. Mais cette nouvelle tendance marque la fin de l'hémorragie : entre 1991 et 1996, les effectifs de l'industrie automobile sont passés de 780 000 à 655 000.

Cette année, comme en 1997, l'industrie automobile allemande devrait avant tout être tirée par ses exportations, qui au premier trimestre ont augmenté de 6 %, atteignant 804 400 véhicules. En 1997, elles avaient enregistré une progression de 7 % pour atteindre le niveau record de 3,036 millions de véhicules.

LE MOTEUR DE LA CROISSANCE

Selon la VDA, la crise asiatique ne devrait pas affecter les ventes de voitures allemandes hors des frontières : les constructeurs allemands exportent moins de 9 % de leur production dans cette région. En outre, en 1998, les constructeurs présents outre-Rhin devraient bénéficier de la reprise du marché allemand, qui avait stagné en 1997. Au premier trimestre, on a compté 1,04 million d'immatriculations (+ 12 %). La VDA prévoit, pour l'ensemble de l'année, 3,9 millions d'immatriculations dans le pays, soit une augmentation de 4 %, et une hausse également de 4 % de la production sur le sol allemand, qui atteindrait 5,22 millions d'unités, davantage qu'en 1992, année-record. *« L'industrie automobile sera cette année la locomotive de la conjoncture et le moteur de la croissance »*, déclarait récemment Bernd Gottschalk, le président de VDA.

La baisse relative du mark a donné un coup de pouce qui n'est pas négligeable, mais cela n'a pas empêché les constructeurs d'accroître leur production hors de leurs frontières : l'an dernier, celle-ci a été de 3,12 millions d'unités, en hausse de 13 % par rapport à 1996. *« Les 8,15 millions de véhicules produits en Allemagne ou par des constructeurs allemands à l'étranger représentent 15 % du marché mondial »*, s'est félicité Bernd Gottschalk.

V. Ma.

Ultime marchandage à Bruxelles sur le Lyonnais

Dominique Strauss-Kahn et Karel Van Miert se sont rencontrés mardi 5 mai pour la troisième fois en quelques jours

APRÈS UN WEEK-END de négociations et une dernière rencontre mardi 5 mai, Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, et Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, sont très proches d'un accord sur les aides accordées par la France au Crédit lyonnais. M. Van Miert l'a confirmé implicitement le même jour dans la matinée sur France 2 déclarant que *« les offres faites par le gouvernement français sont suffisantes, me semble-t-il, pour susciter une position positive* [de la Commission] *»*. Bruxelles attend une lettre *signée* par M. Strauss-Kahn résumant les engagements français qui permettra à la Commission de prendre une décision officielle, sans doute le 20 mai.

Les deux points majeurs de désaccord entre Paris et Bruxelles ont été surmontés. Ils portaient sur l'étendue des contreparties exigées du Crédit lyonnais sous la forme de vente d'actifs, et sur les conditions de privatisation de la banque. Les pouvoirs publics français se sont ainsi engagés à mettre le Lyonnais sur le marché avant octobre 1999 (*Le Monde* du 5 mai) sans se *voir imposer* une cession de gré à gré. S'agissant de la contrepartie aux aides, Paris a obtenu aussi un peu plus de souplesse de la Commission concernant l'exigence de la vente de 620 milliards d'actifs en Europe. *Bruxelles accepte que le Lyonnais* conserve ses implantations à Londres, Luxembourg et Francfort, ainsi qu'en Suisse, mais devra en échange céder une partie de ses activités en Asie et en Amérique du Nord.

Le dernier point de *désaccord*, minimisé par les deux parties, concerne l'ampleur des aides reçues par le Lyonnais et la durée de la neutralisation par l'Etat du prêt accordé indirectement par la banque publique à l'organisme qui a récupéré ses actifs compromis (CDR). Bruxelles voudrait que cette aide cesse en l'an 1999 et Paris en 2000 : une divergence technique qui porte tout de même sur quelques milliards de francs.

En prenant le contrôle de Christie's François Pinault investit le monde de l'art

Le milliardaire français est aussi un grand collectionneur

Artémis, la holding personnelle de François Pinault, propriétaire entre autres du groupe Pinault-Printemps-Redoute, va racheter 29,1 % de la prestigieuse maison de ventes aux enchères britannique Christie's, numéro un mondial devant l'américain Sotheby's. Un achat spéculatif, misant sur la reprise du marché de l'art, mais aussi affectif, pour un homme d'affaires soucieux de son image et lui-même collectionneur.

FRANÇOIS PINAULT aime à dire que, lorsqu'il a racheté Le Printemps, personne ne s'est ému, mais *qu'en revanche, quand il s'est offert* le grand cru de Château Latour, tout le monde l'a appelé. Gageons qu'il en sera de même pour Christie's. L'homme d'affaires français, propriétaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute, a an*noncé à la surprise générale*, mardi 5 mai, qu'il allait devenir le premier actionnaire de la prestigieuse société de ventes aux enchères britannique. La holding personnelle de M. Pinault, Artémis, va racheter, pour un montant estimé à 1,5 milliard de francs, le bloc de contrôle de 29,1 % détenu par le milliardaire britannique Joseph C. Lewis. La City frémit : après Rolls Royce, bientôt dans l'escarcelle d'un construc*teur allemand, un nouveau fleuron* britannique passe en des mains étrangères.

L'ART CONTEMPORAIN D'ABORD

Créée en 1766, la maison londonienne est aussi anglaise *que le five o'clock tea*. En février, Christie's avait rejeté la proposition de rachat concoctée par la banque d'affaires SBC-Warburg Dillon Reed, au profit d'un mystérieux groupe d'investisseurs privés. Officiellement en raison de la faiblesse de l'offre, officieusement à cause de la personnalité de certains de ces investisseurs, proche-orientaux et asiatiques. Cela dit, Lord Hinlip, le président de Christie's, moulé à *Eton et ancien officier des gardes* royaux, sait s'accommoder des soubresauts d'un capital qui s'est largement ouvert ces dernières années. « Joe » Lewis, reclus à Lyford Cay aux Bahamas, n'a-t-il pas bâti sa fortune (la *première* d'Angle*terre, devant la Reine*) notamment en spéculant sur les changes, avant de racheter Christie's à... un concessionnaire automobile ? Et le grand rival Sotheby's n'a-t-il pas, lui, été repris en 1983 par Alfred Taubman, un promoteur immobilier du Michigan ? Les autres actionnaires de Christie's, outre la famille Floyd (ancien propriétaire), sont de gros fonds d'investissement, comme Mercury Asset Management et Schroders.

Le marché des ventes aux enchères est sorti depuis longtemps des salons feutrés de l'aristocratie britannique, pour devenir un enjeu mondial. Christie's en a pris la tête, devant Sotheby's, depuis deux ans. Le groupe, qui dispose de 116 bureaux dans le monde, a organisé en 1997 des ventes dans 17 pays, pour un montant d'environ 12 milliards de francs, qui lui ont permis de réaliser un chiffre d'affaires de quelque 2,6 milliards de francs et 400 millions de francs de résultat avant impôt. Des grands vins à l'automobile de collection, rien n'échappe au marteau de ses adjudicateurs, mais le point fort de Christie's demeure l'art, impressionniste, moderne ou contemporain de préférence.

Justement, M. Pinault nourrit une véritable passion pour l'art contemporain. Du cubisme à l'abstraction américaine, de Piet Mondrian à Barnett Newman, en passant par Pollock ou Rauschenberg, *« il a une vision, un œil*, affirme un marchand d'art. *Il collectionne depuis une vingtaine d'années, mais ses choix sont réellement très pointus depuis sept ou huit ans »*. Ainsi, le milliardaire français n'a pas hésité à passer commande, pour sa propriété de Montfort-L'Amaury, *d'une pièce monumentale* au scupteur californien Richard Serra.

Mais l'ancien marchand de bois breton, qui a bâti en trente ans la neuvième fortune de France, cherche d'abord à accroître encore et toujours son patrimoine.

DES « COUPS » QUI RAPPORTENT

« Sentant » la reprise se confirmer en Europe, il a retrouvé, selon ses proches, le goût des « coups » qui rapportent gros. Ce qui l'a amené à réaliser ou tenter des opérations sans grand rapport entre elles. L'achat de Sefimeg, la première société foncière, par Artémis, en janvier, pour près de 7 milliards de francs, n'était motivé que par le potentiel de croissance décelé dans le marché immobilier. La tentative d'OPA sur Worms & Cie, à l'automne, était purement financière, et l'homme d'affaires n'a pas insisté lorsque les Agnelli lui ont barré la route. Au gré de l'inspiration de son patron, Artémis s'est ainsi retrouvée propriétaire des bagages Samsonite, des chaussures de sport Converse ou de la station de ski de Vail, dans le Colorado.

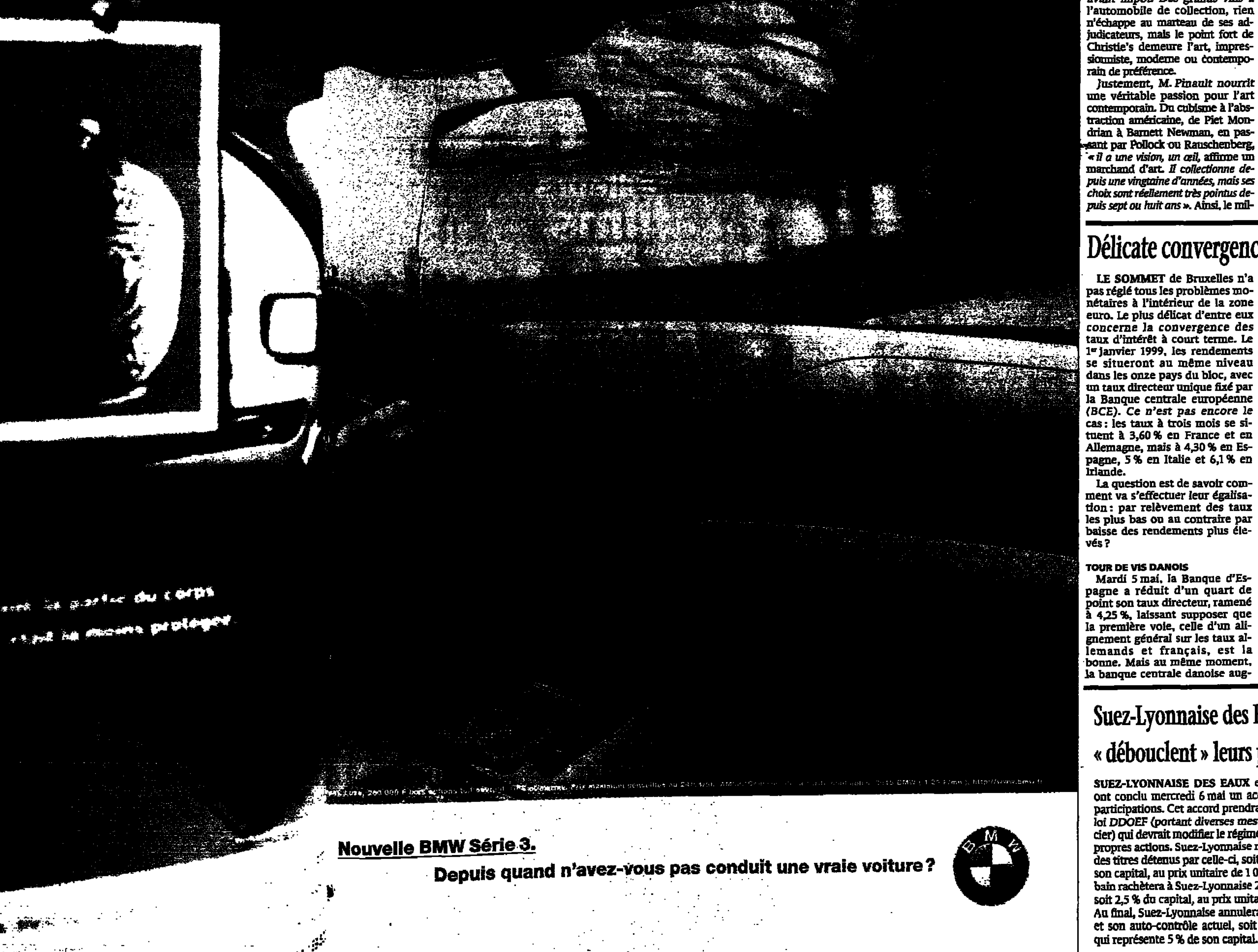
Avec Christie's, M. Pinault entend surfer sur la reprise du marché de l'art, et peut-être accéder à un carnet d'adresses prestigieuses dans l'*establishment* et la *jet set*. Il pourrait aussi favoriser l'implantation de la maison en France, à la veille d'une libéralisation des ventes, encore sous la coupe du monopole des commissaires-priseurs. *Outre-Manche, on avait coutume de dire que « Sotheby's est composée d'hommes d'affaires qui veulent jouer aux gentlemen, Christie's de gentlemen qui voudraient être des hommes d'affaires. »* François Pinault espère faire la synthèse.

Harry Bellet et Marc Roche, à Londres

Le leader mondial des ventes aux enchères

Le britannique Christie's détient le leadership mondial devant l'autre grande maison de ventes aux enchères, l'américain Sotheby's.

- **Chiffre d'affaires :** 2,6 milliards de francs en 1997.
- **Montant des ventes aux enchères :** 12 milliards.
- **Bénéfice imposable :** 353 millions de francs.
- **Effectif :** 2 000 personnes.
- **Cinq principaux marchés :** impressionnistes et modernes (25 % des ventes), joaillerie (19 %), tableaux anciens (7 %), meubles (7 %), art chinois (5 à 6 %).



Délicate convergence des taux européens

LE SOMMET de Bruxelles n'a pas réglé tous les problèmes monétaires à l'intérieur de la zone euro. Le plus délicat d'entre eux concerne la convergence des taux d'intérêt à court terme. Le 1er janvier 1999, les rendements se situeront au même niveau dans les onze pays du bloc, avec un taux directeur unique fixé par la Banque centrale européenne (BCE). *Ce n'est pas encore* le cas : les taux à trois mois se situent à 3,60 % en France et en Allemagne, mais à 4,30 % en Espagne, 5 % en Italie et 6,1 % en Irlande.

La question est de savoir comment va s'effectuer leur égalisation : par relèvement des taux les plus bas ou au contraire par baisse des rendements plus élevés ?

TOUR DE VIS DANOIS

Mardi 5 mai, la Banque d'Espagne a réduit d'un quart de point son taux directeur, ramené à 4,25 %, laissant supposer que la première voie, celle d'un alignement général sur les taux allemands et français, est la bonne. Mais au même moment, la banque centrale danoise augmentait d'un demi-point son taux d'escompte. Même si le Danemark ne fera pas partie de l'euroterritoire et même s'il a été *justifié* par la nécessité de défendre la couronne danoise affaiblie par la grève dans le pays, le tour de vis monétaire décidé à Copenhague n'en a pas moins inquiété les marchés européens.

Il a renforcé la crainte d'une *prochaine hausse des taux* allemands, destinée officiellement à prévenir les risques de surchauffe économique dans des pays comme la Finlande ou les Pays-Bas, mais qui serait aussi une façon pour la Bundesbank de manifester sa colère à l'égard du compromis trouvé sur la présidence de la BCE.

De nombreux analystes contestent cette vision en soulignant qu'à elles seules, la France et l'Allemagne représenteront plus de la moitié du *PIB* de la zone euro. La politique monétaire européenne va rester dictée par les seuls besoins monétaires de ces deux pays, où une hausse des taux n'est pas justifiée.

Pierre-Antoine Delhommais

Suez-Lyonnaise des Eaux et Saint-Gobain « débouclent » leurs participations

SUEZ-LYONNAISE DES EAUX et la Compagnie de Saint-Gobain ont conclu mercredi 6 mai un accord sur le décroisement de leurs participations. Cet accord prendra effet dès l'entrée en vigueur de la loi *DDOEF (portant diverses mesures d'ordre économique et financier)* qui devrait modifier le régime du rachat par les sociétés de leurs propres actions. Suez-Lyonnaise rachètera à Saint-Gobain la totalité des titres détenus par celle-ci, soit 4,2 millions d'actions, ou 3,3 % de son capital, au prix unitaire de 1 010 francs. Parallèlement, Saint Gobain rachètera à Suez-Lyonnaise 2,3 millions d'actions Saint Gobain, soit 2,5 % du capital, au prix unitaire de 981 francs.

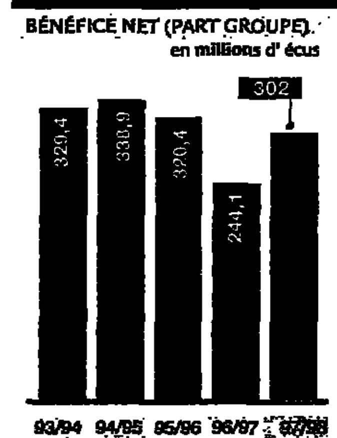
Au final, Suez-Lyonnaise annulera les titres rachetés à Saint-Gobain et son auto-contrôle actuel, soit 6,2 millions d'actions au total, ce qui représente 5 % de son capital.

GEC-Alsthom annonce une forte reprise de ses commandes

Le groupe sera coté fin juin sous un nouveau nom : « Alstom »

Les deux actionnaires actuels de GEC-Alsthom vont réduire leur participation de 50 % chacun à 24 % environ, 52 % étant introduits à Londres, Paris et New York d'ici à l'été. GEC-Alsthom a enregistré une hausse de 41 % de ses commandes pour son dernier exercice, et son bénéfice net a progressé de 24 %.

EN PUBLIANT, mercredi 6 mai, *les résultats de son exercice* 1997-1998, GEC Alsthom lance le compte à rebours de sa mise en Bourse, prévue pour fin juin sous une nouvelle dénomination : Alstom, sans « h » pour être plus facilement mémorisé et prononcé. Les dirigeants du groupe présentaient ces chiffres à Londres, le même jour, aux deux banques -conseil qui organisent son entrée sur le marché, Goldman Sachs et Crédit suisse First Boston. Actuellement contrôlé à 50-50 par deux grands actionnaires industriels français et britannique, Alcatel Alsthom et General Electric Company (GEC), le constructeur de TGV et de centrales électriques prépare cette mutation depuis des mois.



Avec une hausse des commandes de 41 % pour l'exercice qui s'est achevé le 31 mars, le PDG de GEC Alsthom, *Pierre Bilger*, voit l'avenir d'un œil d'autant plus optimiste qu'elles avaient diminué de 8 % lors de l'exercice précédent. Elles représentent un total de 11,5 milliards d'écus (74,7 milliards de francs), légèrement supérieur à celui du chiffre d'affaires de l'année (*11,1 milliards d'écus*, en *hausse de* 18 %). D'importants contrats, comme ceux conclus en Chine – centrale au charbon de Laibin B et turbines hydrauliques pour le barrage des Trois-Gorges – ont contribué à cette spectaculaire reprise d'activité. Si l'activité de construction de centrales électriques (32 % du chiffre d'affaires total de GEC Alsthom) a engrangé de nombreuses commandes, les équipements de transmission et de distribution d'électricité (22 %) ont également connu des succès, notamment au Mexique, de même que la branche transport (27 %), qui commence à livrer ses premiers TGV en Corée, ainsi que les activités industrielles et navales : les Chantiers de l'Atlantique, basés à Saint-Nazaire, profitent du fort regain du marché des bateaux de croisière.

Les résultats du groupe s'affichent aussi en hausse, malgré la forte concurrence qui règne sur le marché des centrales électriques, et la guerre des prix qui oppose le groupe français, l'allemand Siemens, l'helvético-suédois ABB et le *leader mondial, l'américain General* Electric. Le résultat d'exploitation, à 599 millions d'écus, progresse de 7 % et le résultat net de 24 %, à 302 millions.

RENTABLES MAIS DURS

Ces résultats plairont-ils aux analystes financiers ? C'est désormais le souci principal de *M. Bilger*, qui présentera publiquement l'état des lieux de son groupe début juin, après obtention des visas boursiers. Sans doute soulignera-t-il à cette occasion l'accroissement du poids du groupe depuis sa création, en 1989, à l'issue du mariage d'Alsthom et des activités d'énergie et de transport de GEC. Depuis cette date, le groupe a vu ses ventes progresser de 6,8 % par an quand le marché n'augmentait que de 3 % à 5 % et sa marge augmenter de 11,3 %.

L'accroissement des ventes est largement dû aux nombreuses acquisitions auxquelles GEC Alsthom a procédé – tout comme ses concurrents, notamment ABB – au cours de cette période : les sociétés rachetées représentent un tiers de *son chiffre d'affaires actuel, soit* 3,3 milliards d'écus, pour lesquels GEC Althom a déboursé 1 milliard. Et cela sans compter le rachat, en cours, de Cégélec (ingénierie électrique), qui lui apportera 3,8 milliard d'écus de chiffre d'affaires supplémentaire, payés 520 millions. Le groupe n'exclut pas de poursuivre *cette stratégie d'acquisitions*, tout en soulignant que prendre le contrôle d'une « cible » prend parfois des années – sept dans le cas d'AEG – et ne réussit pas à tout coup – l'an dernier, Westinghouse a échappé à GEC Alsthom au profit de Siemens.

Ces modifications de périmètres, auxquelles s'ajoutent une concurrence très aiguë conduisant l'entreprise à rechercher 5 % de gains de productivité chaque année, ont entraîné d'importantes restructurations : 32 usines ont été fermées en près de dix ans en Europe, qui compte encore 130 sites industriels. Ce mouvement n'est pas près de cesser, car GEC *Alsthom* entend concentrer sa production sur des « pôles d'excellence » dans ses deux pays d'origine, mais aussi en Pologne, en Roumanie, au Brésil ou au Mexique.

Rentables mais durs, les marchés de GEC Alsthom n'intéressent désormais plus Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel *Alsthom*, recentré sur les télécommunications, et qui deviendra « Alcatel » au moment où GEC Alsthom adoptera le nom d'« Alstom ». Le principe de son désengagement partiel avait été annoncé il y a six mois (*Le Monde* du 5 décembre 1997) : chacun des deux actionnaires de GEC Alsthom cédera *un peu plus de la moitié de* sa participation, ne conservant que 21 % à 24 %, afin d'introduire au moins 52 % de GEC Alsthom en Bourse. Les deux actionnaires se verseront un superdividende de 1,2 milliard d'écus. Puis 2 % du capital sera proposé aux salariés. Il devrait s'agir de l'offre publique de vente la plus importante *(hors privatisations)* jamais réalisée en Europe. Si tout se passe comme prévu, la cotation interviendra simultanément à Paris, Londres et New York.

Anne-Marie Rocco

Bill Gates dénonce la volonté américaine de réglementer l'industrie informatique

Le PDG de Microsoft cherche à dramatiser l'impact qu'aurait un blocage du lancement de Windows 98, alors que le gouvernement fédéral et une douzaine d'Etats envisagent de nouvelles actions contre son groupe

NEW YORK
de notre correspondante

Face à la menace de procédures judiciaires anti-trust susceptibles de retarder le lancement de son dernier logiciel, Windows 98, Bill Gates, le PDG de Microsoft, contre-attaque par une grande campagne de relations publiques. Se présentant comme le champion du progrès, de la libre entreprise et de l'innovation, qu'un Etat interventionniste tente d'étrangler, il a averti, mardi 5 mai à New York, que toute tentative de bloquer la commercialisation de son nouveau produit aurait des effets négatifs sur l'économie américaine et sur l'emploi.

Pour Bill Gates, le temps presse : les premières livraisons de Windows 98, version plus rapide et plus complète du système d'exploitation Windows 95, qui équipe 90 % des ordinateurs personnels dans le monde, doivent commencer à parvenir aux fabricants d'ordinateurs mi-mai, tandis que le coup d'envoi de la commercialisation auprès du grand public du logiciel est prévu pour le 25 juin.

Déjà confronté à une procédure intentée par le département fédéral de la justice, qui l'accuse de profiter de sa position dominante pour créer un monopole, le patron de Microsoft craint que des poursuites supplémentaires, préparées par une douzaine d'Etats américains, ne viennent entraver le calendrier de lancement du nouveau logiciel.

Mardi, devant la presse convoquée en hâte au cinquantième étage d'un gratte-ciel new-yorkais, Bill Gates s'était fait escorter d'une soixantaine de représentants de l'industrie et de la distribution informatiques pour donner plus de poids à un plaidoyer tenu sur un ton patriotique et grandiloquent, dont le jeune PDG de Microsoft n'est pas d'ordinaire coutumier.

L'argumentation des dirigeants de Microsoft est simple. Deux principes sont en jeu : *« Pour les industriels, le droit d'innover, et pour les consommateurs, le droit de bénéficier de ces innovations. »* Bloquer le lancement de Windows 98 équivaudrait à *« empêcher General Motors de sortir de nouvelles voitures, Paramount de sortir de nouveaux films ou Wall Street de coter de nouveaux titres »*, a affirmé Bill Gates, s'étonnant que l'on puisse s'acharner de la sorte sur *« le secteur industriel le plus dynamique du pays, premier moteur de l'économie américaine »*.

« LA RENTRÉE SCOLAIRE ET NOËL »

Un sourire angélique sur le visage, rêvant peut-être au tableau du peintre américain Winslow Homer, dont le *New York Times* révélait le matin même qu'il venait de l'acquérir pour plus de 30 millions de dollars, Bill Gates a écouté l'un de ses principaux partenaires, Eckhard Pfeiffer, PDG de Compaq, premier fabricant américain d'ordinateurs personnels, avertir que *« le moindre retard dans le lancement de Windows 98 affecterait la capacité* [de Compaq] *à satisfaire la demande pendant les deux saisons cruciales pour les ventes : la rentrée scolaire et Noël »*.

Cette conférence de presse devait être le point d'orgue d'une offensive psychologique marquée, ces derniers jours, par l'envoi de deux lettres de la direction de Microsoft, l'une adressée à quelque cent cinquante analystes et professionnels de Wall Street, l'autre destinée au parquet fédéral et cosignée de vingt-six dirigeants de l'industrie high-tech, soulignant l'importance du nouveau logiciel pour l'économie américaine et *« les conséquences négatives »* que ne manqueraient pas d'avoir sur l'ensemble du secteur informatique d'éventuelles modifications du calendrier du lancement de Windows 98.

Rien ne permet cependant de penser que Bill Gates ait atteint son but : la plupart des analystes restent sceptiques sur l'ampleur de l'impact économique d'un retard de Windows 98, un logiciel qui offre beaucoup moins d'innovations que Windows 95 et pour lequel on ne s'attend pas à une ruée des consommateurs. Les alliés eux-mêmes de Microsoft, qui accompagnaient Bill Gates mardi à New York, *n'ont été qu'à* moitié convaincants, s'abstenant de chiffrer les pertes qu'ils affirmaient encourir.

La présence de cet aréopage de dirigeants de l'industrie informatique – parmi lesquels ceux d'Intel brillaient par leur absence – est en outre jugée à double tranchant par certains experts : elle témoigne d'une certaine manière de l'influence écrasante de Microsoft dans son secteur. Commentant en séance au Sénat, mardi après-midi, cette conférence de presse et le nombre de participants assis sur l'estrade aux côtés de Bill Gates, le sénateur Orrin Hatch, président de la commission judiciaire, s'est même permis de demander *« combien d'entre eux étaient venus de leur propre gré »*.

Sylvie Kauffmann

Le marché publicitaire européen confirme son dynamisme

Plus de 822 milliards de francs ont été dépensés en publicité en 1997 dans les pays de l'Union, soit une progression de 5,5 % par rapport à 1996. Derrière l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la France table, cette année, sur la Coupe du monde de football pour combler son retard

VIVE LA PUBLICITÉ ! Les entreprises ont encore dépensé 137,1 milliards de dollars (environ 822,6 milliards de francs) en communication en 1997 dans les huit principaux marchés d'Europe, selon l'étude « Europub » d'Havas, rendue publique mardi 5 mai. Le secteur publicitaire sur le Vieux Continent, pourtant qualifié de mature par les observateurs, continue d'afficher un dynamisme impertinent. Sa croissance est même supérieure à la croissance économique moyenne : les investissements publicitaires ont crû de 5,5 % en 1997 et devraient encore progresser de 5,8 % en 1998.

Le marché publicitaire, dont les principaux piliers restent la télévision et le marketing direct, sera dopé cette année par les opérations de communication liées à la Coupe du monde de football et, dans une moindre mesure, par le décollage de la publicité multimédia. Selon Havas, les annonceurs européens alloueront 7,2 milliards de francs au Mondial, dont 35 % en parrainage, 35 % en publicité et 30 % en événements divers.

Par ailleurs, les auteurs de l'étude annuelle entérinent, pour la première fois, l'existence d'un marché de la publicité interactive en Europe, même si celui-ci reste dix fois plus petit que son homologue américain. Les entreprises ont acheté l'an dernier pour 200 millions de francs d'espace publicitaire sur le Web, principalement sur des sites allemands, anglais et français. Cette année, les dépenses consacrées à l'achat de bandeaux devraient encore doubler pour atteindre 510 millions de francs. Toutefois, *« l'Europe ne comble toujours pas son retard malgré la sensible augmentation du nombre de personnes connectées* [14,9 millions de personnes] », souligne Alberto Pedroïa, le directeur des études de Havas.

L'ALLEMAGNE EN TÊTE

Plus généralement, la publicité a encore été tirée en 1997 par l'Allemagne, qui reste de loin le premier marché publicitaire avec 29,2 % des investissements. Dans le peloton de tête, on trouve aussi le Royaume-Uni (18,5 %), la France (17,5 %) et l'Italie (15,5 %). L'Espagne, les Pays-Bas, le Belgique et la Suisse, ne concentrent à eux quatre que 19,3 % des dépenses. Le marketing direct reste le premier vecteur de communication européen avec 20,6 % de part de marché.

La presse attire 19,4 % des investissements publicitaires, presse quotidienne en tête. Elle est suivie par la promotion sur le lieu de vente et par la télévision, qui parvient, dans la majorité des pays, à juguler la baisse liée au développement de la télévision thématique, financée par les abonnements, en faisant payer plus cher l'audience de masse. L'affichage gagne, lui, des parts de marché, et le cinéma affiche une croissance exceptionnelle (+ 10,2 %) grâce à un plus grand nombre de spectateurs. En moyenne, les annonceurs européens ont dépensé une fois et demie plus dans le hors-média – qui comprend le marketing direct, la promotion des ventes, les foires, etc. – que dans les grands médias. *« Mais cette tendance se stabilise »*, affirme M. Pedroïa. Près de 494 milliards de francs ont échappé à la presse, aux chaînes de télévision, afficheurs, stations de radio et aux salles de cinéma, qui n'ont eu que 328,8 milliards de francs à se partager. Derrière cette tendance, les auteurs de l'étude relèvent des disparités régionales : les annonceurs italiens, belges, français et allemands utilisent davantage le hors-média que leurs voisins suisses, néerlandais, espagnols et britanniques. Le marché allemand, en croissance de 4,3 %, est porté par des investissements soutenus en télévision (+ 7 %) et dans le marketing direct (+ 8 %), une technique plébiscitée par les opérateurs de télécommunications allemands, qui se livrent une guerre sans merci.

GUERRE DES PRIX BRITANNIQUE

En Grande-Bretagne, la croissance soutenue des investissements publicitaires (+ 8,1 %), pour la quatrième année consécutive, a d'abord profité à la presse quotidenne nationale en dépit de la guerre des prix initiée par News Corp., le groupe de Rupert Murdoch, propriétaire notamment du *Times* et du *Sun*. La radio et l'affichage montrent également de belles progressions. Le marketing direct, principalement utilisé par les services financiers, a également connu une croissance exceptionnelle (+ 15,4 %). Enfin, l'offre de presse magazine britannique a été dopée par la création de 350 nouveaux titres l'an dernier.

Le marché publicitaire italien confirme, lui aussi, la reprise (+ 6,6 %) amorcée en 1996. Les diverses privatisations ont généré des campagnes de communication qui ont principalement bénéficié à la presse. La loi audiovisuelle de juillet 1997 n'a pas modifié la position dominante de la télévision, de la RAI et de Médiaset notamment. Le développement de la mesure d'audience radiophonique a, par ailleurs, permis aux stations d'attirer de nouveaux annonceurs.

Enfin, la France fait pâle figure au regard de ses voisins européens, avec une croissance de + 3,7 % seulement (*Le Monde* du 5 mars). Elle parvient toutefois à conserver sa position de troisième marché publicitaire d'Europe, et devrait être, en 1998, le principal bénéficiaire des investissements liés à la Coupe du monde de football.

Florence Amalou

La préférence aux agences internationales

Les annonceurs concentrent leurs investissements paneuropéens entre les mains d'agences de communication qu'ils souhaitent véritablement internationales. *« L'implantation internationale, définie par le nom du pays et le pourcentage du capital détenu, est devenue un critère systématiquement demandé par les annonceurs, même si la campagne n'est pas déclinée à l'international »*, indique, dans une étude récente, le cabinet français Gibory Consultant qui aide les annonceurs à choisir leur agence de publicité.

Les critères de choix varient selon les pays. Si, aux Etats-Unis, la localisation du siège social a son importance pour l'annonceur, l'agence est plutôt choisie en fonction du succès d'audience de ses campagnes précédentes. En France et en Grande-Bretagne, c'est la notoriété des dirigeants de l'agence qui prime sur les références. En Espagne, le critère du coût n'arrive qu'en dernière position. En Belgique, les annonceurs regardent avant tout s'il existe une concurrence possible avec les autres clients de l'agence.

Jérôme Seydoux nommé président du groupe britannique BSkyB

LE PRÉSIDENT de Pathé, Jérôme Seydoux, a été nommé président de BSkyB mardi 5 mai, au cours d'un conseil d'administration du groupe de télévision à péage britannique. Avec 17 % du capital, Pathé fait figure de *« premier actionnaire européen »* de BSkyB, après News Corporation, le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch, qui en détient 40 %.

M. Seydoux remplacera Gerry Robinson, président de Granada, qui a présenté sa démission, sans doute en raison d'un conflit sur le décodeur choisi pour le lancement du bouquet numérique de BSkyB. M. Robinson avait fait savoir qu'il tirerait les conséquences de ce conflit d'intérêts.

Depuis un mois, l'hypothèse d'une cession des parts de Granada dans BSkyB avait d'ailleurs été évoquée par la presse anglaise, Jérôme Seydoux n'ayant pas fait mystère de son intérêt pour renforcer encore sa participation dans le groupe britannique (*Le Monde* du 5 mars). Le président de Pathé (soixante-trois ans) sera épaulé par Mark Booth, le nouveau directeur général de BSkyB, qui s'est notamment occupé du lancement du bouquet numérique japonais du groupe Murdoch.

Tout en étant parallèlement actionnaire de CanalSatellite, Jérôme Seydoux a toujours été présent dans cette aventure audiovisuelle outre-Manche. Même aux pires heures, quand la concurrence était acharnée et ruineuse entre *BSB (dont Chargeurs*, alors non scindé de Pathé, était *actionnaire) et Sky TV, avant que* la fusion des deux bouquets ne donne naissance à BSkyB.

Aujourd'hui, avec plus de 6,8 millions d'abonnés, le succès financier n'est plus à prouver. Pour son exercice fiscal 1996-1997, BSkyB a réalisé 2,8 milliards de francs de bénéfice net pour un chiffre d'affaires de 12,7 milliards. Les six derniers mois de 1997 ont permis d'engranger 1,17 milliard de francs de profits.

OFFENSIVE SUR LE NUMÉRIQUE

Fort de son monopole de fait dans la télévision à péage en Grande-Bretagne, BSkyB ne s'est pas pressé, contrairement à ses concurrents européens comme Canal Plus, pour se lancer dans de coûteux investissements dans la *télévision numérique. Mais dans* la mesure où une concurrence se fera jour inéluctablement avec l'apparition de nouveaux bouquets de chaînes numériques hertziennes, BSkyB doit passer à l'offensive.

Le groupe lancera donc en juin le premier bouquet numérique par satellite britannique de 200 chaînes et services. Pour cela, il s'est adossé, au sein du consortium British Interactive Broadcasting (BIB), à la banque Midland et au groupe d'électronique japonais Matsushita. De plus, BSkyB a réussi une bonne opération puisqu'il restera simple fournisseur de BDB, l'un des bouquets numériques hertziens, sans avoir pour autant à financer le réseau ou les décodeurs.

Nicole Vulser

15 chaînes thématiques ont plus de 1 million de téléspectateurs

AVEC 3,43 MILLIONS de fidèles, Eurosport France est, juste devant *RTL 9, la chaîne thématique* la plus regardée des téléspectateurs ayant accès au câble ou à l'un des bouquets numériques, CanalSatellite ou TPS, selon l'étude Audicabsat de Médiamétrie qui porte sur les 6,14 millions d'abonnés concernés. Trois chaînes – Monte-Carlo TMC, LCI et Planète – dépassent le cap des 2 millions de fidèles. Sur le total de l'étude qui s'est déroulée du 17 janvier au 6 février, quinze chaînes thématiques ont franchi la barre du million : Paris Première, MCM Euromusique, TV5 International, Canal J, Euronews, MTV, La Chaîne Météo, Canal Jimmy, Voyage et Ciné-Cinémas.

■ **PRESSE :** *L'Européen* **affiche une diffusion moyenne de 110 000 exemplaires pour ses trois premiers numéros, vendus respectivement à 135 000, 104 000 et 92 000** *exemplaires.* L'hebdomadaire lancé par le groupe Barclay et *Le Monde* a un objectif de diffusion de 80 000 exemplaires (*Le Monde* du 25 mars). Plus de 100 000 pages du site Web du magazine ont été consultées depuis le 25 mars (www.leuropeen.com).

■ **TÉLÉVISION : deux chaînes de téléachat seront diffusées sur** TPS à partir du 19 mai. Téléshopping, filiale à 100 % de TF 1, proposera « Shopping Avenue ». Le groupe M 6, actionnaire comme TF 1 à 25 % de TPS, lancera « Club Téléachat », via sa filiale Home Shopping Service.



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **DAIMLER-BENZ : le constructeur allemand** discute le rachat de Chrysler *(lire p. 16)*.

● **SAMSUNG : Le géant sud-coréen** a annoncé, mercredi 6 mai, une restructuration radicale. Exerçant une dizaine d'activités, il se concentrerait *« sur quatre ou cinq secteurs dont l'électronique et la finance »*, a indiqué à l'AFP un porte-parole.

● **ERAMET : le ministère de l'économie et des finances** a confirmé, mardi, l'accord intervenu entre l'Etat et la société minière sur le montant d'un milliard de francs d'*indemnité au titre de l'échange* de massifs miniers en Nouvelle-Calédonie.

● **BP-ROSNEFT : Le pétrolier britannique British Petroleum a indiqué**, mardi, n'avoir aucun projet d'offre de rachat de la compagnie pétrolière et gazière russe, Rosneft, en raison du prix jugé trop élevé.

● **ACCORDS ROBIEN : Quelque 2 000 accords sur le temps de travail**, signés dans le cadre de la loi Robien, ont permis de créer 25 000 emplois et d'en sauver 17 000, selon la CFDT.

● **PANASONIC : la direction** va faire appel de la décision d'annulation du plan social accompagnant la fermeture de l'usine de Longwy décidée par le tribunal de Bobigny (*Le Monde* du 6 mai).

SERVICES

● **FRANCE TELECOM : *Deutsche Telekom* et l'américain Sprint** ont renoncé à prendre des participations dans Lince, le consortium créé par France Télécom, candidat à une licence de téléphonie fixe en Espagne.

● **EDF-GDF : l'ensemble des syndicats a, à nouveau, critiqué**, mardi, les orientations gouvernementales à l'occasion d'un Conseil supérieur de l'électricité et du gaz portant sur la transposition en droit français de la directive européenne sur l'électricité. Ils ont confirmé l'organisation d'une manifestation le 4 juin.

FINANCES

● **FINANCIÈRE NATEXIS : le premier groupe français de capital-développement** vient de créer Natexis Ventech, un nouveau fonds commun de participation à risque qui pourrait accueillir à son tour de table le nouveau fonds public géré par la Caisse des dépôts.

● **UBS-SBS : La commission suisse de la concurrence a donné son feu vert à la fusion** entre les deux banques. La nouvelle UBS, qui détient 25 % du marché local, devra notamment céder certaines activités en Suisse.

RESULTATS

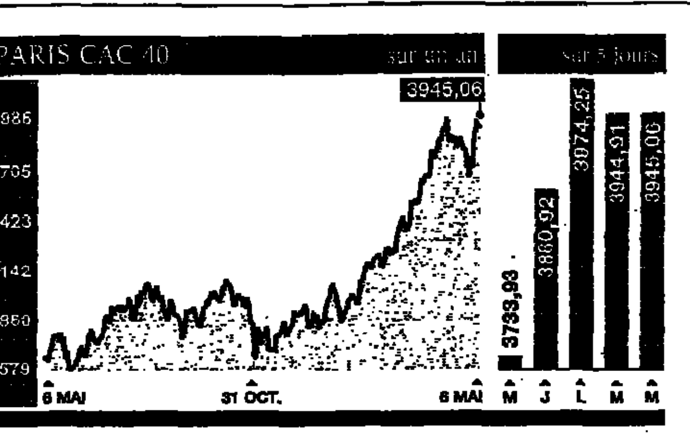
■ **LA POSTE : le groupe a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 89,88 milliards de francs** (+3,7 %), un résultat d'exploitation de 1,95 milliard (981 millions en 1996) et un résultat net de 58 millions, contre une perte de 614 millions en 1996.

■ **GENERALI : l'assureur italien** a enregistré en 1997 un bénéfice net consolidé part du groupe de 1 030,8 milliards de lires (3,5 milliards de francs) (+29,8 %). Son chiffre d'affaires atteint 138 milliards de francs.

■ **LLOYD'S : le marché londonien de l'assurance a annoncé mardi pour 1995** (les résultats sont publiés avec un décalage de trois ans) un bénéfice record de 1,149 milliard de livres (environ 11,5 milliards de francs), mais a prévenu que 1998 serait difficile.

■ **MITSUBISHI ELECTRIC : le groupe japonais** a annoncé que ses pertes pour l'exercice clos fin mars, atteindront 105 milliards de yens (4,7 milliards de francs) en raison de restructurations.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 06/05	Var. % 05/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3945,05	—	31,65
- SBF 120	2582,40	0,06	31,03
- SBF 250	2545,50	−0,30	30,88
- SECOND MAR.	[illegible]	0,16	29,90
- MIDCAC	[illegible]	−0,04	29,52
LONDRES FT100	5978,40	−0,27	16,25
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,39	27,39
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,86	26,98
FRANCFORT D30	5220,50	−0,16	22,92
MADRID IBEX35	9930	−0,71	36,86
MILAN MIB30	34020	−1,84	38,41
SUISSE SMI	7524,50	−0,42	20,79
STOXX 666	[illegible]	−0,27	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,59	—
STOXX 50	[illegible]	−0,23	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,42	—

Monde	Cours 05/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,49	15,67
- SP 500	[illegible]	−0,59	14,95
- NASDAQ	[illegible]	−0,74	18,79
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,55	2,88
JOHANNESBURG	[illegible]	−1,17	29,92
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,19	−2,20
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,31	−13,37
SAO PAULO BOU.	11055	0,41	13,32
TORONTO FSE I.	[illegible]	−0,22	15,24
ASIE 10h15	06/05	05/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−2,31	7,35
HONGKONG H.	[illegible]	−0,44	−5,72
SÉOUL	[illegible]	−3,67	3,94
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−1,58	−5,48
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,65	6,55
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−2,29	−0,10

PARIS SBF 250 3 mois — 2545,50 (2564, 2464, 2364, 2264, 2164, 2064 ; 6 FÉV. 20 MARS 6 MAI)

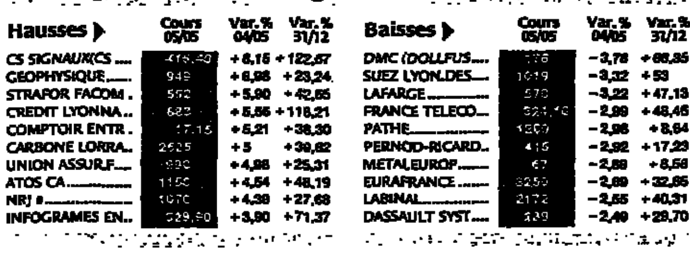
NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9147,57 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 ; 6 FÉV. 20 MARS 5 MAI)

LONDRES FT 100 3 mois — 5970,40 (6193, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 ; 6 FÉV. 20 MARS 6 MAI)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5223,60 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 ; 6 FÉV. 20 MARS 6 MAI)

TOKYO Nikkei 3 mois — 15243,84 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 ; 6 FÉV. 20 MARS 6 MAI)

Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses	Cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12	Baisses	Cours 05/05	Var. % 04/05	Var. % 31/12
CS SIGNAUX(CS	[illegible]	+8,15	+122,67	DMC (DOLLFUS	[illegible]	−3,78	+68,35
GEOPHYSIQUE	949	+6,98	+23,24	SUEZ LYON.DES	1019	−3,32	+53
STRAFOR FACOM	552	+5,90	+42,65	LAFARGE	578	−3,22	+47,13
CREDIT LYONNA	682	+5,56	+116,21	FRANCE TELECO	[illegible]	−2,99	+48,46
COMPTOIR ENTR	[illegible]	+5,21	+38,30	PATHE	[illegible]	−2,96	+8,64
CARBONE LORRA	2525	+5	+39,62	PERNOD-RICARD	416	−2,92	+17,29
UNION ASSUR.F	[illegible]	+4,98	+25,31	METALEUROP	67	−2,89	+8,56
ATOS CA	1150	+4,54	+48,19	EURAFRANCE	[illegible]	−2,89	+32,65
NRJ #	1070	+4,39	+27,68	LABINAL	2172	−2,55	+40,31
INFOGRAMES EN	529,90	+3,90	+71,37	DASSAULT SYST	[illegible]	−2,49	+29,70

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA TENDANCE était hésitante, mercredi 6 mai, à la Bourse de Paris dans un contexte européen placé *sous le signe des prises de bénéfice*. En baisse de 0,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une progression insignifiante de 0,03 % à 3 944,22 points. Les milieux financiers restent sereins malgré ces prises de bénéfice et partagent l'opinion du ministre de l'économie et des finances. Dominique Strauss-Kahn n'a pas écarté mercredi que, dans deux ou trois mois, la prévision de croissance, *« prudente pour 1999, soit un peu révisée à la hausse »*.

Les chiffres d'affaires trimestriels publiés par les entreprises sont dans l'ensemble bons. Les valeurs *du secteur automobile étaient en* effervescence à la suite d'une perspective de fusion entre le groupe allemand Daimler-Benz et Chrysler. Renault gagnait 5 % et Peugeot 4,4 %.

TOKYO

L'INDICE Nikkei a lourdement chuté (– 2,27 %) mercredi 6 mai, à 15 247,55 points, son plus bas niveau depuis le 14 janvier. *Les émeutes en Indonésie* ont brusquement rappelé aux investisseurs que le Japon reste concerné par la crise asiatique. Les valeurs bancaires ont été les premières victimes de cette séance de baisse. Par ailleurs, l'action Mitsubishi Electric a perdu 3,5 %, car Moody's envisage de réduire sa note de risque.

NEW YORK

L'indice Dow Jones a reculé mardi 5 mai de 0,5 %, à 9 147,57 points. Les craintes d'un prochain relèvement des taux d'intérêt américains ont été attisées par une déclaration du directeur *général du FMI estimant que* la FED devrait agir rapidement. Dans ces conditions, la publication, vendredi 8 mai, des chiffres du chômage est attendue avec prudence par le marché.

FRANCFORT

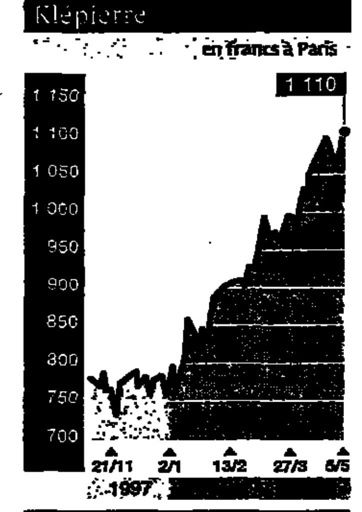
UN ÉVENTUEL rapprochement entre Daimler Benz et Chrysler a redonné du tonus à la Bourse allemande. L'action Daimler Benz a grimpé de 9 %, à 194 marks, le mercredi 6 mai. L'indice Dax, négocié sur le système électronique Xetra, a donc ouvert en hausse de 0,52 %, à 5 253,52 points. La veille, il avait abandonné 1,55 %, à 5 232,03 points, en raison des anticipations de hausse des taux allemands.

LONDRES

FERMÉE lundi 4 mai alors que toutes les places européennes fêtaient l'euro, la Bourse de Londres a reculé mardi 5 mai de 0,39 %, à 5 986,50 points. Elle a été entraînée par les craintes de *relèvement des taux d'intérêt* tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis. Logiquement, ce sont les valeurs financières qui ont fait les frais de cette inquiétude. La baisse de la livre sterling a, en revanche, profité à British Steel.

Valeur du jour : Klépierre va absorber la Compagnie foncière

LE MARCHÉ immobilier va mieux et Paribas va enfin pouvoir tirer les fruits de son refus de céder à l'encan ses actifs immobiliers, comme l'a fait Suez. Le groupe de la rue d'Antin a, *lui, décidé de les* provisionner, puis de les porter en attendant le retournement du marché. Aujourd'hui, *« on observe une reprise de la progression des loyers et des valeurs ainsi qu'un différentiel sensible entre taux d'intérêts et rendement de l'immobilier commercial »*, se félicite un communiqué du groupe publié mercredi 6 mai pour annoncer la création d'une grande société foncière cotée, regroupant les actifs immobiliers du groupe Paribas.



Cette foncière va naître de la fusion-absorption de la Compagnie foncière, filiale à 61 % de Paribas, par Klépierre, détenue à 50,1 % par l'ex-Compagnie bancaire. Cette dernière a fusionné avec Paribas au début de l'année l'opération se fera sur la base de cinq actions Cie foncière contre quatre titres Képierre. Au passage, Paribas apportera à la nouvelle Klépierre la Foncière Chaptal, une société créée récemment pour recueillir tous les actifs immobiliers du groupe qui n'étaient pas logés dans les deux foncières. La Foncière Chaptal, endettée à hauteur de 2,3 milliards de francs, détient 3,85 milliards de francs d'immeubles de bureaux neufs (162 410 mètres carrés) et de centres commerciaux, pour partie hérités des deux filiales de promotion du groupe Paribas, Sinvim et Cogedim, et pour partie de la Compagnie bancaire. Après avoir transféré une partie de ses équipes à Rueil-Malmaison, celle-ci a restructuré deux de ses immeubles parisiens : *l'ancien siège de l'UFB Locabail, quai* de Grenelle dans le 15e arrondissement de Paris, loué à Hachette, et l'ancien siège de l'UCB, 25, avenue Kléber dans le 16 arrondissement, en cours de rénovation.

La nouvelle foncière regroupera 10,3 milliards d'actifs immobiliers commerciaux, dont plusieurs centres commerciaux célèbres, comme Créteil Soleil en région parisienne : *« Nous avons toutes les autorisations pour mener à bien un projet d'extension de 13 000 mètres carrés de ce centre. Nous avons également en projet la création du centre commercial d'Eurodisney »*, explique Michel Clair, l'ancien secrétaire général de la Compagnie bancaire, président de Klépierre.

Comme la Société foncière lyonnaise et Unibail, la *nouvelle Klépierre veut devenir un des véhicules d'inves*tissement privilégiés pour les institutionnels qui souhaitent être présents dans l'immobilier commercial parisien. En utilisant mieux sa capacité d'endettement et le faible niveau des taux d'intérêt, elle table sur une amélioration de sa rentabilité.

Sophie Fay

Matières premières

En dollars	Cours 05/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,64
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	0,07
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,09
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,17
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,09
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	−0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	0,24
PLATINE A TERME	[illegible]	−20,84
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	1,68
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,10
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,83
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	0,77
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,23
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,83

Pétrole

En dollars	Cours 05/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−1,08
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−1,59

Or

En francs	Cours 05/05	Var % 04/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−1,38
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,50
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−2,22
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,60
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	−1,78
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	+1,29
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	—

MONNAIES

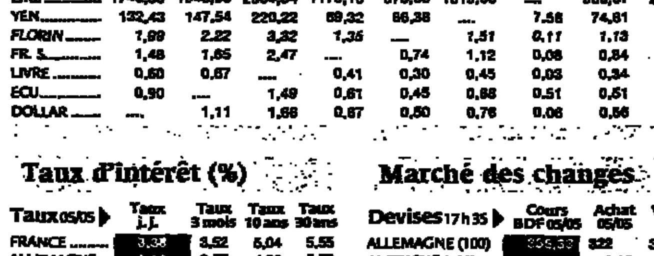
● ***Dollar*** : *le billet vert s'inscrivait* en forte baisse, mercredi matin 6 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7725 mark et 5,9430 francs.

Au lieu de s'affaiblir comme de nombreux analystes l'avaient prévu après le compromis difficile trouvé à Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), les monnaies européennes se sont au contraire renforcées.

Le premier ministre britannique Tony Blair s'est félicité, mardi, de l'appréciation des devises du *Vieux Continent*.

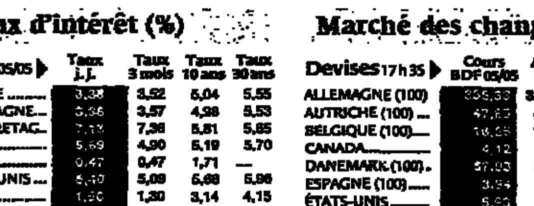
● **Yuan** : la monnaie chinoise a atteint ces derniers jours un niveau record face au dollar, la demande pour le billet vert s'amoindrissant sur le marché des changes de Shanghaï, mais les incertitudes sur une éventuelle dévaluation de la monnaie chinoise ne se sont pas dissipées pour autant, estimaient les experts mardi 5 mai.

Cours de change



06/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,93	6,62	9,85	4,01	2,98	4,48	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,94	1,18	0,89	0,13	0,89	—	0,30
LIRE	1748,85	1946,08	2904,84	1178,16	873,68	1319,08	—	986,67	294,24
YEN	132,43	147,54	220,22	89,32	66,38	—	7,58	74,81	22,30
FLORIN	1,99	2,22	3,32	1,35	—	1,51	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,65	2,47	—	0,74	1,12	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,67	—	0,41	0,30	0,45	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	—	1,49	0,61	0,45	0,68	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,66	0,67	0,50	0,76	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

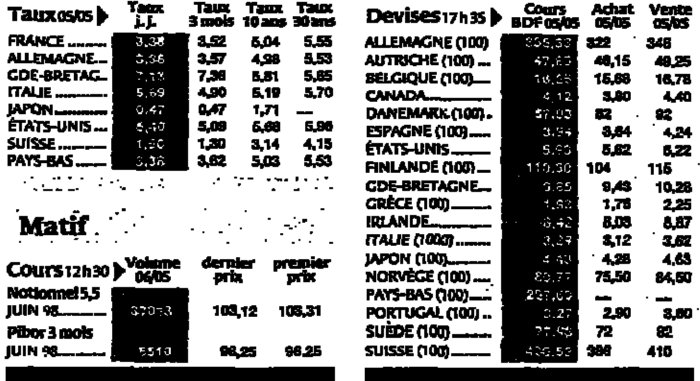


Taux 05/05	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,52	5,04	5,55
ALLEMAGNE	[illegible]	3,57	4,98	5,53
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,36	5,81	5,85
ITALIE	[illegible]	4,90	5,19	5,70
JAPON	[illegible]	0,47	1,71	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,09	5,68	5,96
SUISSE	[illegible]	1,30	3,14	4,15
PAYS-BAS	[illegible]	3,62	5,03	5,53

Matif

Cours 12h30	Volume 06/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	103,12	103,31
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,25	96,25

Marché des changes



Devises 17h35	Cours BDF 05/05	Achat 05/05	Vente 05/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,80	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,62	6,22
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,43	10,28
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,28	4,63
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	396	416

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert sur une note stable, mercredi 6 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat *notionnel du Matif, qui mesure la* performance des emprunts d'Etat, cédait 1 centième, pour s'établir à 103,31 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,04 %

Les opérateurs continuent à s'interroger sur la façon dont va s'effectuer la convergence des taux *d'intérêt* à court terme en Europe. Mardi, la Banque d'Espagne avait réduit d'un quart de point son *principal* taux directeur, *tandis que* la Banque du Danemark relevait d'un demi-point le niveau de son escompte. Klaus Dieter Kühbacher, membre du conseil de la Bundesbank, avait, pour sa part, affirmé que *« les hauts taux dans certains pays, qui ont été justifiés par les incertitudes sur leur participation à l'UEM, doivent être abolis »*.

ÉCONOMIE

Craintes de récession avec les bogues informatiques liés à l'an 2000

LA RÉCESSION mondiale guette et frappera fort le 1er janvier 2000 à cause du passage des systèmes informatiques au nouveau *millénaire*, a averti mardi 5 mai Edward Yardeni, économiste en chef de la banque Deutsche Morgan Grenfell.

Selon lui, il y a six chances sur dix pour que l'économie mondiale essuie en 2000 une *« récession majeure »* comparable au premier choc pétrolier du fait des problèmes que vont connaître les systèmes de technologie de l'information.

■ ***ÉTATS-UNIS : l'indice compo***site des principaux indicateurs économiques aux Etats-Unis a progressé de 0,2 % en mars, a annoncé mardi 5 mai le Conference Board.

■ **JAPON : le Japon ne doit pas dépendre de la baisse du yen** pour stimuler ses exportations et tirer sa croissance, a réaffirmé mardi 5 mai le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin.

■ **FRANCE : quelque 1,2 million de Français** ont un projet précis de création d'entreprise, indique un sondage réalisé par l'IFOP pour l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), rendu public mardi 5 mai. Selon l'APCE, le *nombre de candidats* à la création a augmenté de 70 % en six ans.

■ **Les dépenses de la fonction publique ont représenté 38,9 %** du budget de l'Etat en 1997, soit 8,3 % du PIB français, selon le dernier rapport de la fonction publique publié mardi 5 mai.

■ **Le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, s'est** montré très prudent mardi 5 mai sur une éventuelle taxation des mouvements de capitaux spéculatifs, estimant que la *« limitation »* nécessaire de ces flux passait par une coopération internationale accrue.

■ **ROYAUME-UNI : les revenus pétroliers du pays sont tombés** *au plus bas niveau depuis 25 ans* au mois de mars, selon l'indicateur mensuel de la Royal Bank of Scotland (RBS).

■ **ITALIE : 71 % des entreprises italiennes** ne sont pas prêtes à passer à l'euro, selon une étude menée par la banque italienne Banca Commerciale Italiana (Comit).

■ **ALLEMAGNE : le président de la Bundesbank**, Hans Tietmeyer, a mis en garde mardi contre un euro *« politisé »*, dans une allusion au compromis trouvé lors du sommet européen de Bruxelles sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE).

■ **Le nombre de chômeurs en Allemagne** a diminué de 200 000 en avril, a affirmé mardi 5 mai Wolfgang Schaeuble, bras droit du chancelier Kohl, lors d'une *réunion du groupe parle*mentaire des unions chrétiennes (CDU-CSU).

■ **DANEMARK : le gouvernement danois** s'est dit prêt à intervenir pour mettre un terme à la grève entamée dans le secteur privé le 27 avril, après l'échec des négociations mardi entre patronat et syndicats.

■ **RUSSIE : Moscou entend limiter *son déficit budgétaire*** à 3,7 % du PIB en 1999, puis l'abaisser encore jusqu'en 2001, a annoncé mardi 5 mai le conseiller *économique du président Eltsine*, Alexandre Livchits.

■ **ROUMANIE : le pays connaîtra une « croissance nulle »** et un taux d'inflation de 40 % pour 1998, indique un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) rendu public mardi 5 mai.

NOMINATIONS

■ **BIC : *François de Lavalette*** rejoint la société à compter du 1er mai 1998, au poste créé de directeur Europe.

■ **GLOBAL : Christian Pays** a été nommé président-directeur général de l'entreprise.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 6 MAI

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,01 %
CAC 40 : 3944,40

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1035	[illegible]	-0,38	30/07/97
Cr.Lyonnais(T.P.)	926,50	[illegible]	+1,24	22/10/97
Renault (T.P.)	2450	[illegible]	+0,89	24/10/97
Rhone Poulenc(T.P)	2965	[illegible]	+1,95	01/10/97
Saint Gobain(T.P.)	1278	[illegible]	+0,70	15/07/97
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	—	01/08/97
Accor	1664	[illegible]	-0,54	[illegible]
AGF	386,30	[illegible]	-1,47	
Air Liquide	1125	[illegible]	-2,40	05/06/97
Alcatel Alsthom	1175	[illegible]	-0,42	[illegible]
Altran Techno. #	1127	[illegible]	+2,48	[illegible]
Atos CA	1150	[illegible]	-1,56	
Comptoir Entrep.	17,15	17,30	+0,87	[illegible]
Comptoirs Mod.	3150	3140	-0,03	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Toshiba #	27,75	27,50	-0,90	31/12/99
Unilever act.Div.#	460,90	458	-0,62	19/12/97
United Technol. #	587	581	-1,02	10/03/98
Volkswagen A.G #	4765	4930	+3,46	20/06/97
Western Deep #	158	157,90	-0,06	20/03/98
Yamanouchi #	137,80	138	+0,14	31/12/99
Zambia Copper	13,55	13,35	-1,47	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MERCREDI 6 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	498,80	498,80
Fiat Ord.	23,65	23,60
Gold Fields South	102	94,10
Kubota Corp.	15	15
Montedison act.ep.	9,60	9,80
Olympus Optical	45,50	45,50
Robeco	650	644
Rodamco N.V.	167	166,80
Rolinco	616	604
Sema Group Plc #	227,90	228,90
Solvay SA	430	438

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MERCREDI 6 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MERCREDI 6 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		43	43
Belvedere		1140	1160
BVRP		329	325
Coil		297,80	320,10
Electronique D2		135,50	155,50
FDM Pharma n.		158	155
Genset		565	564
Guyanor action B		9,70	9,70
High Co.		275	272
Infonie		87,50	82
Joliez-Regol		99	100
Mille Amis	◆	59,95	59,95
Naturex		116,90	116
Oliteс		1210	1168
Picogiga		229	230,50
Proxidis		19,75	19,70
R21 Santé		510	512
Stelax	◆	6,40	6,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

MERCREDI 6 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	1048	1048
Générale Occidentale	◆	282	282
Sté lecteurs du Monde	◆	195	195
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 5 mai

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Oblilion		2297,84	2275,09
Sicav 5000	◆	967,98	949
Slivafrance	◆	1660,95	1628,38
Slivam	◆	671,02	657,86
Slivarente		264,62	259,83
Slivinter	◆	973,50	954,41
Trilion		5141,47	5075,49
Amplitude Pacifique C		87,66	85,52
Elanciel D PEA		260,28	253,93
Émergence Poste D PEA		197,85	193,02
Géobilys C		702,57	692,19
Géobilys D		664,72	654,90
Kaleis Dynamisme C		1318,05	1292,21
Kaleis Équilibre C		1192,01	1168,64
Kaleis Sérénité C		1116,61	1105,55
Latitude C		151,76	151,76

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITION

Pierre Fourcaud

Un ancien « patron » des services spéciaux

LE COLONEL Pierre Fourcaud, compagnon de la Libération et l'un des principaux responsables des services spéciaux français pendant et après la deuxième guerre mondiale, à Londres, puis durant la IVᵉ République, est mort, samedi 2 mai, à Paris, dans sa centunième année.

Né le 27 mars 1898 à Petrograd (actuellement Saint-Pétersbourg) en Russie, Pierre Fourcaud, engagé volontaire en 1916, est promu officier au feu pendant la première guerre mondiale. Sous-lieutenant en 1920, il quitte l'armée pour y revenir en 1939. Chef de bataillon (commandant) au 6ᵉ bataillon de chasseurs alpins au début de la deuxième guerre mondiale, il est blessé en juin 1940 alors qu'il continue le combat à la tête d'un corps franc.

Pierre Fourcaud rejoint les Forces françaises libres (FFL) à Londres en juillet 1940. Il sera volontaire pour des missions spéciales au Portugal, en Espagne et en zones occupée et libre en France, sous les pseudonymes successifs de « Lucas », « Capitaine Barbès » ou « Sphère », au titre de son appartenance au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes que dirige alors le polytechnicien André Dewavrin (alias colonel Passy).

DÉBOIRES

Durant ses missions en zone Sud, il crée notamment les réseaux « Brutus » et « Lucienne », et instaure le centre d'émission « Roméo » grâce aux liens qu'il établit avec les milieux socialistes de la Résistance à Marseille. Ce qui ne l'empêche pas aussi d'entrer en contact avec les milieux vichyssois et d'y connaître quelques déboires. D'un tempérament fantasque et souvent imprévisible, mais séduisant, Pierre Fourcaud entretiendra avec le colonel Passy et ses collaborateurs des relations tumultueuses. En août 1941, il est arrêté à Marseille par la police de Vichy et sera emprisonné jusqu'au printemps 1942, date à laquelle il s'évade dans des conditions rocambolesques. Il regagne la *Grande-Bretagne, où il remplace* Roger Wybot à la tête du contre-espionnage français. Pierre Fourcaud sera fait compagnon de la Libération, le 25 mai 1943, au titre de chef de bataillon au BCRA.

Après la guerre, Pierre Fourcaud, promu colonel, devient directeur technique, puis directeur adjoint du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (Sdece), l'ancêtre de l'actuelle Direction générale de la *sécurité extérieure (DGSE). Ses re*lations avec son supérieur direct, Henri Ribière, à la tête du Sdece, sont difficiles, ainsi que ses rapports de travail avec Roger Wybot, devenu le « patron » de la Direction de la surveillance du territoire (DST), qui l'accuse de fomenter des complots contre ses anciens collègues du BCRA et de vouloir prendre la place de son chef. Des polémiques s'ensuivent, dans lesquelles le nom de Pierre Fourcaud apparaît, notamment autour de ce qu'on a appelé « l'affaire des généraux ».

En 1949-1950, en effet, des plans secrets se rapportant à la guerre d'Indochine et un rapport du général Georges Revers, alors chef *d'état-major de l'armée de terre,* sont mis sur la place publique avant d'être récupérés dans des circonstances étranges. Pierre Fourcaud, qui n'a jamais caché être un proche du général Revers, est limogé par Henri Ribière qui quitte le Sdece six mois plus tard. Jusqu'en 1958, le colonel Fourcaud exercera des fonctions de conseiller en matière de renseignement auprès de plusieurs présidents du conseil, à l'Hôtel Matignon. Il animera ensuite l'association « Action », qui réunit des anciens des services de renseignements issus de la Résistance.

Titulaire des croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945, de la rosette de la Résistance, de décorations britanniques (officer of the British Empire et DSO) et américaine (DSC), Pierre Fourcaud, outre sa distinction dans l'Ordre de la Libération, était grand officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Charlotte, Aïcha,

est née le 2 mai 1998,

chez

Mara WORNAN

et

Graham WHITTINGTON.

26160 Rochefort-en-Valdaine.

Maguy et Pierre PELIGRY
sont heureux d'annoncer la naissance, à Levallois-Perret, de leurs petites-filles.

Diane,

le 22 avril 1998,

chez

Noëlle et Xavier SIMONOT,

Alice,

le 29 avril 1998,

chez

Jill et Luc PELIGRY.

16, avenue de la Closière,
1410 Waterloo (Belgique).

Mariages

Estelle MONRAISSE

a la plaisir d'annoncer à

Jean BERNOT

qu'elle sera heureuse de devenir

Estelle BERNOT

le 8 mai 1998, à Piriac-sur-Mer.

Décès

– Guy Azémar,
son père,
Fernande Fontanaud,
sa grand-mère,
Karl et Line,
ses enfants,
Guy-Patrick et Serge,
ses frères,
Benjamin, Boris et Eloïse,
ses frères et sœur,
Jane Thies,
Isabelle Golicki,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain AZÉMAR,
artiste peintre,

survenu le 1ᵉʳ mai 1998, à l'âge de quarante-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Bures-sur-Yvette.

– M. et Mᵐᵉ Simon Daban,
M. Michel Bastok,
Le docteur et Mᵐᵉ Bernard Sillam,
M. et Mᵐᵉ Norbert Cohen,
ses enfants,
Aubépine et Gene Gutenberg,
Ninon et Lionel Lanquar,
Héloïse, Alexis, Maud-Sophie, Dimitri, Vladimir et Scarlett,
ses petits-enfants,
Mᵐᵉ Alice Grastain,
sa sœur,
Ses neveux et nièces,
Les familles Rajchman, Silberstein, Hanina, Sosiewicz, Szeps, Sillam,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Mᵐᵉ David BASTOK,
née Pauline LANDES,

le 5 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 11 h 45, au cimetière parisien de Bagneux. Rendez-vous entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

48, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Eléonore Bertrand,
son épouse,
Jérémie et Mathilde,
ses enfants,
Marie et Maurice Bertrand,
ses parents,
Marie Brigitte et Thierry Grout,
Nicole et Patrick Triadou,
Jean-Paul et Nathalie Bertrand,
ses frères et sœurs et leurs enfants,
Eva et Georges Kramer,
ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique BERTRAND,
conservateur des bibliothèques
de la Ville de Paris,

survenu le 30 avril 1998, dans sa quarante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 6 mai, au cimetière de Dampmart (Seine-et-Marne).

Une messe sera célébrée ultérieurement.

5-7, rue Maurice-Couderchet,
94120 Fontenay-sous-Bois.
14, rue de Rémusat,
75016 Paris.
20, cours Albert-Iᵉʳ,
75008 Paris.

– M. Blaise Rabesandratana,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du retour à Dieu, de

Denise,
née BONNOT.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai 1998, à 15 heures, en l'église de la Vieille-Ville de Cergy-Pontoise.

11, château Brûloir,
95000 Cergy-Pontoise.

– Toute l'équipe de l'émission *Yia Sou La Voix de l'Hellénisme,*
Et ses auditeurs
partagent l'immense douleur de la famille de

Aris FAKINOS

qui s'est éteint brutalement à soixante-trois ans.

Nous perdons un ami et un grand écrivain grec.

Yia Sou Aris...

(*Le Monde* du 6 mai.)

– M. et Mᵐᵉ Jean Foubert,
M. et Mᵐᵉ Alain Cousnon-Foubert,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
tiennent à faire part du décès de

M. Marcel FOUBERT,

survenu à Corbigny, le 4 mai 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai, à 16 heures, en l'église de Corbigny (Nièvre).

8, rue du Château,
95510 Vétheuil,
6, rue de la Mission-Marchand,
75016 Paris.

– M. et Mᵐᵉ Jacques Dufour,
leurs enfants, et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ André Marc Delocque-Fourcaud
et leur fille,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 2 mai 1998, de leur père, grand-père et arrière-grand-père, le

colonel (h.)
Pierre FOURCAUD,
grand officier
de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance,
Distinguished Service Order,
Officer British Empire,
Distinguished Service
Cross USA.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

(*Lire ci-contre.*)

– Mᵐᵉ Bernard Gagnebin,
son épouse,
Mᵐᵉ Murielle Gagnebin,
sa fille, et M. Michel de M'Uzan,
M. et Mᵐᵉ Renaud Gagnebin,
ses enfants,
M. Daniel Gagnebin,
son frère,
Mᵐᵉ Pierandrea Bellerio-Gagnebin,
sa belle-sœur,
Mᵐᵉ Clarisse Gagnebin,
sa nièce,
M. et Mᵐᵉ Nicolas Gagnebin,
ses neveux,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Bernard GAGNEBIN,
professeur émérite
de l'université de Genève,
docteur honoris causa
des universités de la Sorbonne
et de Strasbourg,
médaille de la Ville de Paris,
officier de l'ordre national
du Mérite,

enlevé à leur tendre affection le 3 mai 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le culte aura lieu au temple de Champel, le vendredi 8 mai, à 14 h 30.

18, plateau de Champel,
1206 Genève.
3, rue Soufflot,
75005 Paris.

– Eric Najsztat,
son compagnon,
Annaëlle Najsztat,
sa fille,
Mᵐᵉ Martine Hoffmann,
sa mère,
M. Jacques-Olivier Gratiot,
son père,
Ariane, Olivier, Axelle Vacheron-Gratiot,
Judith et Yves *Ricolleau-Gratiot,*
ses sœurs, beaux-frères et nièce,
Les familles Najsztat, Hoffmann, Garaï,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Laurence GRATIOT,
avocat au barreau de Paris.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 mai 1998, à 16 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Réunion porte principale, à 15 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Eric Najsztat,
59, rue Jouffroy-d'Abbans,
75017 Paris.
Martine Hoffmann,
9, rue des Lions-Saint-Paul,
75004 Paris.
Jacques-Olivier Gratiot,
18, avenue de Breteuil,
75007 Paris.
Ariane Gratiot,
78, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. Elie Desvignes,
M. (†) et Mᵐᵉ Marcel Escabas-Desvignes,
Le docteur et Mᵐᵉ Louis Kremp-Desvignes,
M. Jean-Pierre Desvignes (†),
M. et Mᵐᵉ Jacques Desvignes-Lecointe,
Mᵐᵉ Monique Desvignes,
ses enfants,
Ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Jacques Petit-Guillet,
Mᵐᵉ Claude Guillet,
M. Pierre Guillet (†),
ses beaux-enfants, avec leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Andrée GUILLET,
née Paule CORNAILLE.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière de la Porte-Notre-Dame, à Cambrai.

– Sabel, Daba, Sophie et Lisa Guissé,
ses filles,
Maya et Yves Loréal,
sa petite-fille et son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

Bara GUISSÉ,

à Saint-Laurent-du-Var, le 4 mai 1998, à 22 heures.

Les obsèques auront lieu dans sa ville natale de Kaolack (Sénégal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, montée Sainte-Anne,
Les Quatre-Chemins,
06800 Cagnes-sur-Mer.

– Le docteur Suzanne Korb,
son épouse,
André et Dominique,
Raymond et Catherine,
Catherine et Michel,
Yves et Marie-Thérèse,
Hélène,
ses enfants et leurs conjoints,
Pablo,
son petit-fils,
Toute la famille,
Et tous ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès du

docteur Michel KORB,

survenu le lundi 4 mai 1998, à son domicile, entouré de l'affection de tous les siens, à la veille de son soixante-quatorzième anniversaire.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée rue Emile-Richard.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

– M. et Mᵐᵉ Bernard Lehmann
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Bernard Schil,
M. et Mᵐᵉ Jacques Armand Weill,
ses frère, belle-sœur, neveu, nièce et cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LEHMANN,
médecin,
expert près les tribunaux,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 25 avril 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

3, boulevard Jules-Peltier,
92210 Saint-Cloud.

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel LOUYS,

survenu le 24 avril 1998, dans sa soixante-seizième année.

– Isabelle Cluzel,
sa compagne,
Marthe Morel-Delom-Sorbé,
sa mère et sa famille,
M. et Mᵐᵉ Bernard Cluzel
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Hugues MOREL,

survenu à l'âge de trente-huit ans, dans un tragique accident d'avion, en Espagne, le 3 mai 1998.

Marthe Morel,
« Honton »,
40390 Saint-Martin-de-Seignanx.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Le *président* Michel King,
Et les membres du comité du Salon du Dessin et de la Peinture à l'Eau
font part du décès de

Ginette RAPP,
artiste peintre,

survenu le 2 mai *1998.*

Qu'elle demeure dans nos mémoires pour avoir été, par son talent et son amitié envers tous, appréciée et aimée.

Les obsèques auront lieu jeudi 7 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, *27, rue d'Armaillé, Paris-17ᵉ.*

L'inhumation dans la sépulture familiale se fera au cimetière du Montparnasse, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de l'ambassadeur

Philippe OLIVIER,

la messe de 11 heures en l'église Saint-Jacques de Neuilly sera dite à son intention, le dimanche 10 mai 1998.

167, boulevard Bineau,
92000 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Il y a huit ans, le 7 mai 1990,

Gabriel ARIÉ

quittait les siens.

Merci de garder vivant son souvenir.

Michel BECQUELIN

7 mai 1995.

Une pensée particulière en ce jour anniversaire réunit ceux qui l'ont connu et aimé.

– Il y a vingt-trois ans,

Annette DESPRETZ,
née LABBÉ,

nous quittait.

« Aimez-vous les uns les autres. »

Assemblées générales

UNION DES FABRICANTS
POUR LA PROTECTION
INTERNATIONALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE
Fondée le 23 août 1872
et déclarée le 28 mai 1877
établissement d'utilité publique
Siège social :
16, rue de la Faisanderie
75116 Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DE L'UNION
DES FABRICANTS

MM. les membres de l'Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, établissement d'utilité publique, sont convoqués en assemblée générale annuelle au siège de l'association : 16, rue de la Faisanderie, Paris-16ᵉ, le mardi 26 mai 1998, à 16 heures.

ORDRE DU JOUR

1 - Allocution de M. le président,
2 - Compte-rendu des travaux de l'année 1997, rapport moral,
3 - Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1997,
4 - Approbation des comptes, quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
5 - Affectation des résultats,
6 - Budget 1998,
7 - Détermination de la cotisation 1999,
8 - Questions diverses.

Le conseil d'administration.

Communications diverses

ETAT DU CONNECTICUT
TRIBUNAL DES SUCCESSIONS,
DISTRICT DE GREENWICH

ACTE DE SIGNIFICATION

A PATRICK D. BANON

dont la dernière adresse connue se trouvait dans la ville de Greenwich, comté de Fairfield, Etat du Connecticut :

Conformément à une décision de l'Honorable David R. Tobin, juge, la demande visant à mettre fin à l'exercice de l'autorité parentale sur un certain mineur né le 17 janvier 1989 passera à l'audience le 21 mai 1998, à 9 heures, au tribunal des successions, 101 Field Point Road, Greenwich, Etat du Connecticut. Le jugement du tribunal influera sur vos intérêts éventuels, ainsi qu'il apparaît plus intégralement dans ladite demande, telle qu'elle a été déposée.

DROIT DE RECOURS A UN AVOCAT : si le susnommé souhaite obtenir le concours d'un avocat mais ne peut pas en régler les frais, le tribunal mettra un avocat à sa disposition sur présentation de la preuve de son incapacité à régler tous frais d'avocat. Toute pareille demande doit être faite dès à présent en contactant le greffe du lieu où l'audience se tiendra.

Par autorité du Tribunal
(mention du nom :)
David R. Tobin, juge

Je, soussigné, Expert-Traducteur-Juré, certifie la traduction qui précède sincère et conforme à la photocopie visée par moi « ne varietur » sous le nº 98240418.
Paris, le 4 mai 1998.
Mara SCAGLIONE.

TRIBUNAL DES SUCCESSIONS
DISTRICT DE GREENWICH

Signification d'audience

Affaire : Schuyler Jacob Paul Banon

Conformément à une décision de l'Honorable David R. Tobin, juge, en date du 24 avril 1998, la demande destinée à obtenir l'autorisation de changer le nom de Schuyler Jacob Paul Banon, mineur, ainsi qu'il apparaît plus intégralement dans la demande telle qu'elle a été déposée, passera à l'audience le 21 mai 1998, à 9 heures, au tribunal des successions, 101 Field Point Road, Greenwich, Etat du Connecticut.

(mention du nom :)
Margaret Caruso, greffier

Je, soussigné, Expert-Traducteur-Juré, certifie la traduction qui précède sincère et conforme à la photocopie visée par moi « ne varietur » sous le nº 98240417.

Paris, le 4 mai 1998.
Mara SCAGLIONE.

– **Maison de l'hébreu** : dix cours *individuels* pour pratiquer la *Bible* et parler l'israélien. Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3ᵉ, ce jeudi 7 mai, à 20 h 30 : **« Après Toulon, où en est le FN ? »** par *J.-Y. Camus (Centre européen de* recherches sur l'antisémitisme et le racisme). Tél. : 01-42-71-68-19.

– Michel Bastok, secrétaire général du Comité de l'Itinérante Flamme de Dachau contre les exterminations, communique :
Lors de la cérémonie du ravivage de la Flamme de l'Arc de triomphe, le 29 avril 1998, à Paris, par l'Amicale des Anciens de Dachau, présidée par le général Yves Chevalier de Lauzières, le Comité contre les exterminations était représenté par Marc Boissière, président, et Colette Azoulay, peintre des Flammes Eternelles.

Soutenances de thèses

– Mᵐᵉ Simone Mrejen-O'Hana a soutenu avec succès le jeudi 9 avril 1998, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, en Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : **La famille juive au XVIIIᵉ siècle d'après les registres « paroissiaux » de Carpentras et du Comtat venaissin : approches socio-démographiques,**
devant un jury composé de :
MM. Alain Blum, directeur d'études à l'EHESS, directeur de recherches à *l'INED* ; *Claude Langlois*, directeur d'études à l'EPHE ; René Moulinas, professeur émérite à l'université d'Avignon ; Gérard Nahon, directeur d'études à l'EPHE, directeur de thèse ; Francis Schmidt, directeur d'études à l'EPHE ; Joseph Tedghi, professeur à l'INALCO, et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions, avec la mention très honorable avec félicitations.

MONDIAL 98 Le sélectionneur national Aimé Jacquet, qui devait communiquer, mardi 5 mai, la liste des 22 footballeurs français retenus pour la Coupe du monde 1998, a présenté un groupe élargi à 28 joueurs, repoussant son choix final à *une date ultérieure.* ● *POUR EXPLIQUER* cette décision, il a évoqué la fin tardive des championnats étrangers et des coupes d'Europe dans lesquels plusieurs Français sont engagés, et les risques de blessures d'ici au début de la compétition (10 juin). ● SEULES CERTITUDES, les absences de Florian Maurice (Paris-SG), Claude Makelele (Olympique de *Marseille) et Marc Keller* (Karlsruhe). ● LA LISTE DÉFINITIVE devra être communiquée à la Fédération internationale (FIFA) le 2 juin au plus tard. ● LE BRÉSILIEN MARIO ZAGALLO, *lui*, a livré sa sélection, dans laquelle l'ancien meneur de jeu du PSG, Rai, ne figure pas.

Aimé Jacquet a présenté vingt-huit joueurs sans dévoiler son choix

Alors qu'il avait lui-même fixé au 5 mai l'annonce de la composition du « groupe des vingt-deux » amenés à participer à la Coupe du monde 1998, le sélectionneur national a finalement fait savoir qu'il la divulguerait « en temps voulu ». Il a jusqu'au 2 juin pour le faire

LES PHOTOS des joueurs sélectionnés s'affichèrent une à une sur un large écran. Chacun compta, puis recompta. On compara. Vingt-huit ? Vingt-huit ! Il y avait bien vingt-huit bobines sur ce kaléidoscope. Au lieu des vingt-deux promises, réglementaires. Mardi 5 mai, Aimé Jacquet venait de dévoiler sa non-liste pour la Coupe du monde 1998. Le sélectionneur national avait envoyé un joli pétard mouillé dans le ciel de Clairefontaine (Yvelines).

FOOTBALL

La journée avait pourtant été présentée comme un événement. On y avait mis de la solennité. Le ban et l'arrière-ban des médias nationaux avaient été convoqués au Centre technique national. L'endroit avait été apprêté, avec des hôtesses à chaque entrée et des vigiles dans chaque bosquet. L'après-midi était plutôt belle, de celles qui mettent dans de bonnes dispositions. Une tente avait été installée sur une pelouse où étaient disposés rafraîchissements et gâteaux secs. Cela fleurait bon la garden-party. Puis on fut invité à passer sous une autre tente et à s'installer selon un protocole savamment orchestré.

A 15 h 30, Aimé Jacquet fit irruption, accompagné de ses adjoints, Henri Emile, Roger Lemerre et Philippe Bergeroo. Chacun s'assit derrière l'étiquette portant son nom. Les quatre hommes oeuvrent en commun depuis le début de l'aventure : il était naturel que tous soient là en cette circonstance. La présence de ce quatuor ajoutait encore à la pompe. Un silence respectueux se fit dans l'assistance. Aimé Jacquet se pencha vers le micro. *« Bonjour... »* On allait enfin savoir.

AUDITEURS ATTENTIFS

La chaîne d'information en continu LCI avait décidé de diffuser l'annonce en direct. Les radios également. Devant chaque poste, la France du football attendait le verdict. On imagine qu'il était quelques auditeurs plus attentifs encore parce que concernés au premier chef, ces joueurs, en pointillé dans les pronostic, assurés de rien, ni d'avoir convaincu ni d'avoir déçu. Sabri Lamouchi, Christophe Dugarry, Thierry Henry, d'autres... Y sera ? N'y sera pas ? Au programme de ce mois de juin, vacances ou Coupe du monde ?

« Je suis content de vous accueillir à Clairefontaine... » Aimé Jacquet aime ce lieu et plus de quatre ans de sa vie ici allait trouver leur aboutissement. Depuis qu'il est arrivé à la tête de l'équipe de France, à la fin de 1993, dans l'atmosphère de débâcle qui a suivi l'élimination de la World Cup 1994, l'homme n'a cessé de s'atteler à « la » sélection idéale. Tous ses efforts tendaient à cette épure d'équipe. L'Euro 96 ? *« Une expérience de phase finale, incontournable »*, rien de plus. *« Nous avons ensuite remis l'ouvrage sur le métier. »* Suivirent dix-huit mois de matches amicaux, d'essais humains et de choix tactiques, d'une patiente alchimie incompréhensible au non-initié. *« Nous avons tout pesé, les qualités individuelles, collectives, le mental, la polyvalence... »* Pour aboutir à ce cruel moment où il fallait bien trancher.

Un patient écrémage à la seule fin de coucher sur le papier cette liste des vingt-deux, exigée par la Fédération internationale de football (FIFA), *« huit jours avant le premier match de la compétition finale »*, soit avant le 2 juin, à minuit. *« Le choix sera très dur, nous y pensons tous les jours »*, déclarait le patron des Bleus au *Monde* au mois d'avril.

Depuis plusieurs semaines, il avait promis d'annoncer sa décision ce 5 mai. Il avait ensuite repoussé le rendez-vous au 7, s'était ravisé et était revenu à la date initiale. Mais, la veille, il avait tergiversé à nouveau, émis des réserves, se demandant s'il était judicieux de se découvrir si tôt. Lundi matin, il avait longuement discuté avec ses assistants sur tel ou tel nom, telle ou telle solution. Puis il s'était retrouvé seul.

UN HOMME BLESSÉ

« Beaucoup de gens connaissent déjà ce lieu sympathique et j'espère que vous pourrez le fréquenter assidûment jusqu'au 12 juillet... » La finale de la Coupe du monde ! Les Bleus brandissant le trophée au Stade de France devant 80 000 spectateurs. Ce serait là une belle revanche pour le sélectionneur national que n'auront pas épargné les critiques. L'homme, plus blessé par les sarcasmes qu'il ne le laisse paraître, a juré d'abandonner son poste au lendemain de la compétition. S'il tenait bon jusqu'au 12 juillet au soir, il entrerait dans l'histoire du sport français avec les vingt-deux héros de l'épopée bleue.

Mais la France ne tient pas encore la Coupe du monde. Et encore moins le nom de ses représentants. Aimé Jacquet a donc annoncé cérémonieusement mardi qu'il avait choisi de ne pas choisir. *« Beaucoup de choses ont changé ces derniers temps dans les calendriers internationaux*, a-t-il argumenté. *Les championnats d'Espagne et d'Italie ne seront pas achevés. En outre, plusieurs joueurs vont disputer des matches très importants pour leur club entre le 10 et le 20 mai. Il y a donc toujours le risque de blessures. »*

Frank Leboeuf (Chelsea) sera ainsi en finale de la Coupe des coupes, mercredi 13 mai, à Stockholm ; Nicolas Anelka, Emmanuel Petit et Patrick Vieira (Arsenal) en finale de la Coupe d'Angleterre, samedi 16 mai, à Wembley ; Didier Deschamps, Zinedine Zidane (Juventus Turin) et Christian Karembeu (Real Madrid) en finale de la Ligue des champions, mercredi 20 mai, à Amsterdam. *« Je devais tenir sous pression un petit volant de joueurs pour faire face à toute éventualité »*, a-t-il ajouté.

Entre le stage à Tignes du mois de décembre et celui qui s'annonce au même endroit, à partir de lundi 11 mai, la liste ne s'est guère décantée.

Tout juste remarque-t-on, comme des demi-surprises, la disparition irrémédiable de Florian Maurice, Bruno Ngotty, Alain Roche (Paris-Saint-Germain), Marc Keller (Karlsruhe) ou Claude Makélélé (Olympique de Marseille).

Tout ça pour ça, pour ce sybillin : *« J'annoncerai ma liste des vingt-deux en temps voulu. »* Les multiples questions n'aboutirent à aucune précision supplémentaire. Les aides de camp, torturés à leur tour à la sortie, ne fournirent que des réponses tout aussi elliptiques. Il restait donc aux exégètes le soin d'interpréter ce *« en temps voulu »*.

La finale de la Ligue des champions, dernière épreuve du calendrier ordinaire, se déroulant mercredi 20 mai et le stage de l'équipe de France au Maroc débutant le 25, la logique voudrait que l'annonce se fasse dans ce créneau. On se gardera bien de le jurer.

B. H.

Un groupe élargi

- FABIEN BARTHEZ
- LIONEL CHARBONNIER
- BERNARD LA
- LIONEL LE
- LAURENT BLANC
- VINCENT CANDELA
- MARCEL DESAILLY
- MARTIN DJETOU
- FRANK LEBOEUF
- BIXENTE LIZARAZU
- LILIAN THURAM
- IBRAHIM BA
- ALAIN BOGHOSSIAN
- DIDIER DESCHAMPS
- BERNARD DIOMÈDE
- YOURI DJORKAEFF
- CHRISTIAN KAREMBEU
- PIERRE LAIGLE
- SABRI LAMOUCHI
- EMMANUEL PETIT
- ROBERT PIRES
- PATRICK VIEIRA
- ZINEDINE ZIDANE
- NICOLAS ANELKA
- CHRISTOPHE DUGARRY
- STÉPHANE GUIVARC'H
- THIERRY HENRY
- DAVID TREZEGUET

COMMENTAIRE

POURQUOI RECULER ?

Aimé Jacquet n'a donc pas tranché. Son argument pour prolonger le suspense semble crédible : des blessures de dernière minute peuvent le contraindre à des changements. Mais alors, pourquoi avoir annoncé une décision pour le 5 mai, avant même la fin de la plupart des championnats européens ? Entre le 11 mai, date du début de stage de l'équipe de France à Tignes, et le 20 mai, jour de la finale de la Ligue des champions entre le Real Madrid et la Juventus Turin, pas moins de quinze internationaux français seront encore engagés dans des compétitions.

Des incidents peuvent encore handicaper l'effectif du sélectionneur à tout moment, jusqu'au premier match contre l'Afrique du Sud, le 12 juin, à Marseille. Est-ce une raison pour tergiverser indéfiniment ? Mardi, Mario Zagallo, le sélectionneur brésilien, a, lui, annonçé une liste de vingt-deux, en précisant qu'elle serait susceptible de modifications. On voit mal un appelé de dernière minute chipoter une telle offre, même tardive.

Les joueurs français, eux, restent dans le flou à trente-six jours du début de la compétition, à l'exception de quelques noms incontournables. Les réactions mitigées des premiers concernés après le non-choix d'Aimé Jacquet sont symptomatiques d'un malaise. *« Ce sera terrible pour les joueurs qui débuteront la préparation et ne joueront pas la Coupe du monde »*, admettait Laurent Blanc.

La publication de la « vraie » liste d'Aimé Jacquet sera un soulagement pour tous. Y compris pour celui qui la décidera enfin.

Benoît Hopquin

Les Brésiliens Rai et Juninho privés de sélection

PAS D'ÉTATS D'ÂME. Mardi 5 mai à Rio de Janeiro, Mario Zagallo a communiqué une liste de vingt-deux joueurs présélectionnés pour le Mondial 1998. Précisant que cette liste était suceptible de modifications d'ici au 2 juin, date limite de dépôt des listes imposée par la Fédération internationale (FIFA), l'expérimenté responsable de la *Seleçao* a reconnu que ses choix avaient été délicats à effectuer. Mais en dépit de ses doutes, Mario Zagallo a tranché.

Ni Rai, qui vient de quitter définitivement le Paris-Saint-Germain pour rejoindre Sao Paulo, ni Juninho, le petit meneur de jeu de l'Atletico de Madrid revenu sur les terrains après une longue absence due à une fracture, ni Zé Elias, le précieux milieu de terrain de l'Inter Milan, ne seront du voyage en France. En une phrase explicite, le sélectionneur a laissé entendre que *« désormais, tous les milieux de terrain attaqueront et défendront »*.

OPINION PUBLIQUE REDOUTABLE

Depuis septembre 1994 et son arrivée à la tête de la sélection, il a utilisé 118 joueurs. Ses équipes n'ont pas toujours développé un jeu enthousiasmant. Des doutes sont apparus. Les trois défaites enregistrées depuis la prise de pouvoir par Zagallo (2-4 en Norvège il y a un an, 0-1 face aux Etats-Unis il y a trois mois et 0-1 devant l'Argentine au Maracana le 1er mai) ont été mal perçues par une opinion publique redoutable. Appelé pour épauler le sélectionneur, Zico, l'ancien « Pelé blanc », n'a pas encore réussi à imposer ses certitudes, celles d'un jeu plus ouvert et plus rapide.

« J'ai retenu des joueurs capables de s'adapter à tous les styles de jeu, à toutes les circonstances », a expliqué Mario Zagallo. A ceux qui s'étonnaient de l'absence de Juninho, le technicien a répondu : *« Entre un joueur qui n'est pas encore totalement remis de sa blessure et un joueur en excellente forme comme Giovanni, nous avons choisi. Le choix du cœur aurait été Juninho mais la raison a prévalu. »* Mario Zagallo ne cache pas son désir de faire jouer deux milieux de terrain offensifs le plus près possible de Ronaldo, afin de multiplier les brèches dans les défenses adverses.

C'est pourquoi le tandem Rivaldo-Giovanni a la cote : *« En principe, ils seront titulaires car ils ont l'habitude de jouer ensemble à Barcelone et s'entendent très bien. »* Si l'absence de Raï n'est pas à proprement parler une surprise, la présence de l'expérimenté défenseur Marcio Santos (Sao Paulo FC) en est une. Absent de la sélection depuis la lourde défaite subie à Oslo en mai 1997, l'ancien défenseur des Girondins de Bordeaux et de l'Ajax d'Amsterdam retrouve aujourd'hui l'équipe nationale.

● **La sélection brésilienne.** Gardiens : Taffarel (Atletico Mineiro Belo Horizonte), Carlos Germano (Vasco de Gama Rio), Dida (Cruzeiro Belo Horizonte). Défenseurs : Aldaïr et Cafu (AS Rome), Roberto Carlos (Real Madrid), Junior Baiano et Ze Roberto (Flamengo Rio), Marcio Santos (Sao Paulo FC), Gonçalves (Botafogo Rio). *Milieux : Dunga (Iwata, Japon)*, Cesar Sampaio (Ana Soto Kogyo, Japon), Conceiçao (La Corogne), Doriva (FC Porto), Giovanni et Rivaldo (FC Barcelone), Leonardo (Milan AC), Denilson (Sao Paulo FC). Attaquants : Ronaldo (Inter Milan), Romario (Flamengo Rio), Bebeto (Botafogo Rio), Edmundo (Fiorentina).

A. C.

Hommes et rendez-vous

● **Les vingt-huit joueurs présélectionnés**

GARDIENS : Bernard Lama (35 ans, West Ham, 36 sélections), Fabien Barthez (26 ans, Monaco, 11 sél.), Lionel Charbonnier (31 ans, Auxerre, 1 sél.), Lionel Letizi (24 ans, Metz, 2 sél.).

DÉFENSEURS : Lilian Thuram (26 ans, Parme, 31 sél.), Marcel Desailly (29 ans, Milan AC, 40 sél.), Laurent Blanc (32 ans, Marseille, 66 sél.), Bixente Lizarazu (28 ans, Bayern Munich, 31 sélections), Vincent Candela (24 ans, AS Rome, 9 sél.), Frank Leboeuf (30 ans, Chelsea Londres, 12 sél.), Martin Djetou (23 ans, Monaco, 3 sél.), Pierre Laigle (27 ans, Sampdoria Gênes, 8 sél.).

MILIEUX : Didier Deschamps (29 ans, Juventus Turin, 67 sél.), Christian Karembeu (27 ans, Real Madrid, 30 sél.), Emmanuel Petit (27 ans, Arsenal Londres, 18 sél.), Patrick Vieira (21 ans, Arsenal, 6 sél.), Alain Boghossian (27 ans, Sampdoria, 5 sél.), Sabri Lamouchi (26 ans, Auxerre, 11 sél.), Ibrahim Ba (24 ans, Milan AC, 8 sél.), Zinedine Zidane (25 ans, Juventus, 31 sél.), Youri Djorkaeff (30 ans, Inter Milan, 35 sél.).

ATTAQUANTS : Robert Pires (24 ans, Metz, 11 sél.), Bernard Diomède (24 ans, Auxerre, 3 sél.), David Trezeguet (20 ans, Monaco, 3 sél.), Stéphane Guivarc' h (27 ans, Auxerre, 5 sél.), Nicolas Anelka (19 ans, Arsenal, 1 sél.), Christophe Dugarry (26 ans, Marseille, 21 sél.), Thierry Henry (20 ans, Monaco, 1 sél.).

● **Le programme des Bleus avant la Coupe du monde**

– stage d'oxygénation et de récupération à Tignes (11 au 15 mai) : il réunira une douzaine de joueurs évoluant en France. Les sélectionnés, sous contrat avec des clubs étrangers, ne pourront pas s'y rendre car leur saison ne sera pas encore terminée.

– stage de préparation au centre technique de Clairefontaine (Yvelines) du 18 au 24 mai : il permettra à Aimé Jacquet de récupérer la totalité des joueurs.

– Tournoi Hassan II au Maroc (du 25 au 30 mai) : il concernera *a priori* les vingt-deux sélectionnés pour la Coupe du monde. Deux matches de préparation opposeront la France à la Belgique *(27 mai) et au Maroc (29 mai)* à Casablanca.

– stage à Helsinki (Finlande) du 4 au 8 juin : il a été organisé à la demande du sélectionneur *« pour permettre aux joueurs d'échapper à la pression croissante »* avant le début du Mondial. Un match de préparation aura lieu le 5 juin à Helsinki face à la Finlande.

L'incertitude règne jusqu'à la fin du championnat de division 2

À UNE JOURNÉE de la fin du championnat de France de football de division 2, Sochaux, Lille et Troyes ne sont toujours pas départagés pour la troisième place, synonyme de montée en première division. Battu (2-1) à Nice – désormais sauvé de la relégation –, mardi 5 mai, Sochaux conserve un point d'avance sur Lille, défait à Beauvais (2-1), et Troyes, auteur d'un match nul (1-1) à domicile, face à Mulhouse, dernier du classement. Tout se jouera donc vendredi 8 mai, lors de la dernière journée, au cours de laquelle Sochaux se déplace à Martigues, Troyes à Nancy, et Lille reçoit Saint-Etienne. Egalement tenus en échec face à Niort (0-0) et au Mans (1-1), Lorient et Nancy, les deux leaders de la deuxième division, sont toujours à égalité en tête. En bas du classement, Mulhouse, Toulon, Martigues ne peuvent plus échapper à la relégation en National la saison prochaine. Cinq clubs sont encore menacés d'être celui qui les accompagnera.

■ **Guy Lacombe, l'ancien entraîneur de l'AS Cannes (division 1),** licencié depuis un an du club azuréen, devait signer, mercredi 6 mai, un contrat de deux ans comme entraîneur de l'AS Saint-Etienne (division 1) où il succédera à Pierre Repellini.

■ **Le prix d'introduction en bourse des 4,95 millions d'actions de l'Ajax Amsterdam,** (26 titres de champion des Pays-Bas, 6 coupes d'Europe), a été fixé à 25 florins (environ 72 francs) a annoncé, mardi 5 mai, la direction du club. Ce prix permettra à l'Ajax de constituer *un capital de 123,75 millions de florins (près de 360 millions de* francs).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'ASVEL Lyon-Villeurbanne, Pau-Orthez, Cholet et Limoges,** les quatre clubs les mieux classés de la saison régulière, se sont imposés à domicile, face à Besançon, Le Mans, Dijon et PSG-Racing, lors des matchs *aller des quarts de finale du championnat* de France, mardi 5 mai. Les matchs retour auront lieu le 7 mai, et la belle éventuelle le 9 mai.

■ **RUGBY : une douzaine de clubs de rugby sur les quarante** qui évoluent dans les groupes A1 et A2 du championnat de France ont été placés sur le grill par la Commission nationale d'aide et de contrôle de gestion (CNACG), mardi 5 mai. La CNACG a immédiatement alerté par courrier tous les clubs *« d'une situation difficile attestant un avenir incertain »*, avant de donner aux clubs dans le rouge jusqu'au 12 mai pour *« trouver des éléments nouveaux et probants »*. – (AFP.)

Des Américains ouvrent une nouvelle voie de lutte contre le cancer

Une technique expérimentée avec succès chez la souris permet de bloquer le développement des cellules malades en les privant de leur source d'approvisionnement nutritif. Les deux médicaments utilisés pour cette recherche devraient être prochainement testés chez l'homme

Les cellules *cancéreuses favorisent* autour d'elles le développement d'un réseau de vaisseaux sanguins capables de leur apporter les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance. Bloquer ce mécanisme revient à priver ces cellules de leur environnement vital et, partant, à conduire les tumeurs à régresser. Une équipe américaine, celle du docteur Judah Folkman de l'hôpital pédiatrique de Boston (Massachusetts), est parvenue à le faire chez la souris grâce à l'injection de deux substances récemment découvertes, l'angiostatine et l'endostatine. Cette recherche du contrôle de l'angiogenèse est explorée depuis les années 70 par Judah Folkman, qui a déjà testé d'autres types de molécules. Forte du succès obtenu, l'équipe américaine, bien que prudente, envisage prochainement de mener des essais chez l'homme. L'annonce de ces travaux, médiatisés par le *New York Times*, a eu pour première conséquence de faire fortement monter le cours de l'action d'une compagnie pharmaceutique qui se propose de produire l'angiostatine et l'endostatine.

LA PUBLICATION des derniers résultats expérimentaux obtenus dans l'un des domaines les plus prometteurs de la cancérologie ouvre aujourd'hui de nouvelles perspectives thérapeutiques. En dépit de leur caractère préliminaire, ces résultats, connus des milieux scientifiques, suscitent depuis quelques jours, outre-Atlantique, une large vague d'optimisme après *la publication, dimanche 3 mai*, d'un article du *New York Times* annonçant l'imminence des premiers essais conduits sur l'homme. Les principaux résultats sont ceux d'une équipe dirigée par le docteur Judah Folkman (hôpital pédiatrique de Boston, Massachusetts). Ils concernent l'utilisation d'une association de deux molécules – l'angiostatine et l'endostatine – qui ont pour propriété de s'opposer au développement du réseau de vaisseaux sanguins qui fournissent aux cellules cancéreuses les éléments nutritifs indispensables à leur prolifération.

Les recherches du docteur Folkman n'ont, pour l'heure, été menées que sur des souris de laboratoire, mais les résultats apparaissent suffisamment probants pour que l'on envisage dès à présent le passage à l'expérimentation humaine.

Administrées par voie intraveineuse, ces deux substances ont permis d'obtenir la disparition de tumeurs induites chez l'animal. *« Je place les essais cliniques de ces deux médicaments au premier rang de nos priorités »*, a déclaré au *New York Times* le docteur Richard Klausner, directeur de l'Institut national américain du cancer. Pour sa part, le docteur Folkman se veut raisonnablement prudent. *« Est-ce que cela fonctionnera demain chez les humains ? Personne ne le sait »*, souligne-t-il.

A la différence des deux grandes voies de la thérapeutique anticancéreuse (la chirurgie et la chimiothérapie), qui visent soit à l'ablation, soit à la destruction de la tumeur maligne solide, cette nouvelle approche vise à s'opposer à son développement en tarissant la source des éléments sans lesquels elle ne peut croître. La formation de nouveaux capillaires sanguins à partir de vaisseaux préexistants est un phénomène indispensable à de nombreux processus physiologiques normaux (on parle alors *d'angiogenèse) ou pathologiques* (néoangiogenèse).

Dans tous les cas, on observe des modifications structurelles importantes des cellules qui tapissent les vaisseaux sanguins, ces cellules migrant et se différenciant de manière à former un réseau vasculaire qui favorise le développement des tissus normaux ou pathologiques au sein desquels il se trouve.

QUELS RISQUES ?

Dès le début des années 70, le docteur Folkman avait souligné l'importance qu'il fallait accorder à la néoangiogenèse dans la croissance des tumeurs *solides* et, par là même, l'intérêt qu'il pouvait y avoir à bloquer ce mécanisme. Or on devait rapidement découvrir *que les mécanismes moléculaires* sous-jacents étaient extrêmement complexes, mettant en jeu une série de gènes et d'interactions de substances inductrices ou inhibitrices produites à la fois par les cellules normales et les cellules cancéreuses.

S'opposer efficacement à la néoangiogenèse imposait donc le décryptage de l'ensemble de ces mécanismes, décryptage facilité ces dernières années par les multiples avancées de la biologie moléculaire. *« D'abord profondément théorique, la manipulation de l'angiogenèse s'annonce déjà comme une potentialité thérapeutique majeure en pathologie humaine »*, annonçait, l'an dernier, Andreas Bikfalvi (laboratoire des facteurs de croissance et de la différenciation *cellulaire, université Bordeaux-I)* dans les colonnes de *La Revue du praticien*.

Différentes substances pouvant inhiber l'angiogenèse ont commencé à être expérimentées ces derniers temps chez l'homme (interféron alpha, interleukine, thalidomide, etc). La conjonction des travaux de plusieurs équipes a notamment révélé le rôle majeur des molécules de la *famille du facteur* de croissance endothélial vasculaire. Les derniers résultats expérimentaux américains portent sur deux nouvelles molécules inhibitrices : l'angiostatine et l'endostatine. La première a été découverte et isolée en 1994 à partir de l'urine de souris atteintes d'une tumeur pulmonaire. Elle se présente comme un fragment d'une autre molécule, la plasmine.

En 1995, l'équipe du docteur Folkman avait démontré l'action anticancéreuse de cette substance sur la souris, sans pour autant que *son mécanisme d'action soit parfaitement* élucidé. Elle avait annoncé dans *Nature Medicine* que l'administration d'angiostatine après exérèse de la tumeur primitive inhibait le développement des métastases alors que, normalement, *on assiste* à une flambée métastatique après l'ablation de cette tumeur.

L'endostatine, autre inhibiteur de l'angiogenèse, a été identifiée très récemment dans des cellules vasculaires cancéreuses. Il s'agit d'une petite molécule correspondant à un fragment d'une forme de collagène. *« Elle présente une propriété importante. Son relargage continu* in vivo *fait régresser complètement la tumeur primaire vers l'état d'îlot microscopique latent,* écrivait l'an dernier Andreas Bikfalvi dans *Le Bulletin du cancer. L'endostatine est donc non seulement capable de maintenir la latence tumorale, mais aussi de provoquer la régression tumorale. »*

L'association des deux inhibiteurs devenait, dès lors, théoriquement intéressante en permettant d'agir au niveau tant de la tumeur primitive que des métastases. Les résultats qui viennent d'être annoncés confirment les potentialités thérapeutiques d'une telle association. Il reste à savoir si cette efficacité pourra être retrouvée chez l'homme et si une telle association sera ou non dénuée d'effets secondaires indésirables. Peut-on, en d'autres termes, agir sans risque sur un processus aussi vital et complexe ? Les spécialistes postulent que ces molécules n'auront qu'une faible toxicité sur l'arbre vasculaire normal. Mais il reste à étudier de quelle manière une telle approche peut compléter les protocoles thérapeutiques actuels.

Pour l'heure, la publication de l'article du *New York Times* et les déclarations du directeur de l'Institut national américain du cancer se sont surtout traduites par une très forte hausse, sur le marché électronique Nasdaq, des actions de la compagnie américaine Entremed, qui envisage de produire l'angiostatine et l'endostatine. Lundi 4 mai, le titre s'échangeait à 56,31 dollars, contre 12,06 dollars en clôture le vendredi précédent.

Jean-Yves Nau

La prolifération des capillaires nourriciers

Tumeur *in situ*

Pour se développer, la tumeur favorise la prolifération autour d'elle de capillaires nourriciers (angiogenèse)

L'administration de certaines molécules chimiques permet de bloquer l'angiogenèse, ce qui empêche la tumeur de se développer.

Les tumeurs solides sont caractérisées par le développement assez spectaculaire de nouveaux capillaires sanguins seuls capables de fournir les éléments nutritifs nécessaires à leur croissance. Ce processus, l'angiogenèse, commandé par différentes protéines produites notamment par les cellules cancéreuses elles-mêmes, permet à la tumeur d'augmenter de volume, puis de métastaser. L'idée toute simple de l'équipe du docteur Judah Folkman est d'inhiber par voie chimique – administration d'angiostatine et d'endostatine – l'angiogenèse – ce qui « tarirait » aussitôt la source d'approvisionnement et, partant, le développement tumoral.

Contrôler les mécanismes de l'angiogenèse

En novembre 1996, dans un article intitulé « Des garrots sur les tumeurs » le docteur Judah Folkman avait, dans les colonnes du mensuel *Pour la science*, exposé les grandes lignes de ses recherches. *« Si les médecins découvraient les mécanismes de l'angiogenèse et les moyens de la contrôler, ils auraient à leur disposition une arme puissante contre le cancer,* écrivait-il alors. *En outre, des médicaments qui bloqueraient le développement de nouveaux vaisseaux sans endommager les vaisseaux sains ne devraient pas perturber la vascularisation des tissus normaux. Les inhibiteurs de l'angiogenèse pourraient toutefois arrêter la menstruation et ralentir la cicatrisation des blessures. »*

Le docteur Folkman rappelait d'autre part que, dans ce domaine, les premiers tests cliniques avaient démarré en 1989 avec l'interféron alpha dans le traitement de certaines tumeurs vasculaires non cancéreuses, puis en 1992 avec le composé TNP 470, aujourd'hui autorisé par l'administration américaine.

Premiers essais en Grande-Bretagne

Dans ses éditions datées du mercredi 6 mai, le quotidien *The Independent* annonce qu'un essai clinique fondé sur des expériences similaires à celles du docteur Judah Folkman de lutte contre le cancer allait débuter sur cinquante malades britanniques. Ce test, conduit avec une autre molécule, la combretastatine, concernera *« avant la fin de l'année »* un groupe d'une trentaine de patients à l'hôpital de Mount Vernon (Middlesex), sur lesquels on étudiera l'innocuité de l'administration de ce produit et l'ajustement des doses nécessaires. L'efficacité proprement dite sera évaluée dans un second essai. Saluant le travail de pionnier du docteur Folkman, les spécialistes britanniques estiment qu'il est encore trop tôt pour parler d'une percée révolutionnaire et soulignent qu'il ne sont pas en compétition avec leurs confrères américains.

Un traitement par bithérapie pour soigner l'hépatite virale C

UN GROUPE d'experts de la Food and Drug Administration (FDA) a demandé, lundi 4 mai, aux autorités sanitaires américaines de recommander officiellement l'utilisation d'une bithérapie chez les malades souffrant d'une infection chronique par le virus de l'hépatite virale de type C. Selon les derniers chiffres de l'Organisation mondiale de la santé, 170 millions de personnes seraient, à travers le monde, aujourd'hui contaminées par ce virus transmissible par le sang et contre lequel n'existe aucun vaccin disponible. Jusqu'à présent, un seul médicament – un interféron de type alpha – était utilisé chez ces malades atteints de cette pathologie qui, au fil du temps, peut se compliquer de cirrhose ou de cancer hépatique. On estime à 20 000 le nombre de personnes qui, ces dernières années, ont été traitées en France par cette molécule.

La proposition des experts de la Food and Drug Administration fait suite à la publication présentée, en novembre 1997 à Chicago lors du meeting de l'Association américaine pour l'étude des maladies du foie, des premiers résultats d'une bithérapie associant l'interféron alpha à une autre molécule antivirale : la ribavirine.

« Cette étude internationale comprenait des malades qui avaient été initialement traités par l'interféron seul et qui avaient rechuté au terme de ce traitement. Un premier groupe de patients avait alors à nouveau reçu de l'interféron alors que le second groupe recevait la bithérapie, explique le professeur Daniel Dhumeaux (hôpital Henri-Mondor, Créteil). *Dans le premier groupe, la disparition du virus de l'hépatite C dans le sang a été obtenue chez 5 % seulement des malades contre 49 % dans le second groupe. »*

UN IMPACT ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE

En France, cette bithérapie antivirale peut d'ores et déjà être prescrite, *via* une *« autorisation temporaire d'utilisation »* chez les malades présentant une hépatite chronique active qui rechutent après un traitement de six mois ou d'un an à base d'interféron. L'initiative américaine vise à obtenir que cette bithérapie soit, dans les plus brefs délais, le traitement officiel de première intention.

En pratique, cette bithérapie associe l'absorption de six capsules de ribavirine chaque jour et d'une injection sous-cutanée d'interféron trois fois par semaine. Les contraintes et les effets secondaires d'une telle association ne sont nullement négligeables et ne doivent pas être sous-estimés.

Compte tenu du poids majeur, présent et à venir, de l'hépatite C sur les systèmes de protection sociale (on estime en France entre 400 000 et 600 000 le nombre de personnes infectées), cette avancée thérapeutique pourrait avoir un impact économique considérable. Le coût actuel d'un traitement annuel par interféron est estimé, pour le seul médicament, (commercialisé en France par les multinationales pharmaceutiques Roche et Schering-Plough) à environ 25 000 francs.

Cette avancée devrait aussi faciliter les initiatives en faveur du dépistage des personnes infectées qui, bien souvent, ignorent leur statut en dépit des diverses incitations données par le secrétariat d'Etat à la santé. *« Jusqu'à présent, ces initiatives se heurtaient soit à l'absence de traitement efficace, soit à l'efficacité, parfois modérée, de l'interféron,* explique le professeur Dhumeaux. *On devrait, demain, pouvoir expliquer aux généralistes que leurs patients ont intérêt à accepter ce dépistage car la nouvelle thérapeutique est plus efficace lorsqu'elle est prescrite tôt dans l'évolution de la maladie. »*

J.-Y. N.

Brousse la verte

Au pied de l'Olympe d'Anatolie, la plus ancienne métropole turque se sent rajeunir au miroir de l'islam

BROUSSE – la *Prusa* des Grecs, la *Bursa* des Turcs – est à la *fois* Lyon, Vichy et Avignon. Sa conurbation, qui groupe deux millions d'habitants, est en même temps foyer industriel majeur né jadis de la soie ; station thermale aux curistes musulmans illustres, de l'émir Abdelkader d'Algérie au roi Idris de Libye, qui y prenait les eaux lorsque le colonel Kadhafi le détrôna en 1969 ; ancienne capitale politique, culturelle et religieuse des premiers Ottomans.

Toute de vitalité, elle songe aujourd'hui, entre ses jeunes beautés voilées et ses *« minarets baïonnettes »* (selon feu le poète Recep Erdogan, *Le Monde* du 23 avril), à une renaissance mahométane en Anatolie dont elle serait la base de lancement, même si de méchantes langues ont aussi comparé ses innombrables minarets effilés à *« des fusées qui ne décolleront jamais... »*.

Les Hellènes de Bithynie aimèrent tant ce site semi-côtier, à l'écart de l'humidité de la mer de Marmara, qu'ils baptisèrent *Nouvelle Olympe* la haute montagne verdoyante, enneigée en ses sommets (2 325 mètres), qui gouverne et protège ce paysage si européen de l'Asie mineure. Les Turcs éprouvèrent un sentiment identique, qui rebaptisèrent l'Olympe *Ulu-Dag*, « Auguste Montagne ». Sous ses épaisses frondaisons prospérèrent jadis des moines, puis des brigands. Sur ses pentes herbues on ne voit plus maintenant que des familles pique-niquant ou skiant et les derniers couples d'amoureux contre lesquels les sacristies islamistes fourbissent des anathèmes.

C'est entre la Mosquée verte et le Mausolée vert – merveilles médiévales conçues assez loin des idées de dogme ou de trépas et où les *« vrais croyants »* peuvent se rafraîchir corps et esprit dans le bleu des zelliges, des feuillages et des fontaines – que les Broussiotes célébreront dans la ferveur en 1999 le sept centième anniversaire de l'avènement d'Osman I[er], fondateur de la dynastie ottomane (1299-1924). Il assiégea vingt ans la cité alors chrétienne et mourut en 1326 juste avant qu'elle ne soit forcée par son fils et héritier, Orkan. Elle fut, jusqu'en 1367, avant Andrinople et Stamboul, la première capitale de la nouvelle superpuissance musulmane.

HANNIBAL URBANISTE

Abandonnée par le pouvoir, Brousse se reconvertit dans l'industrie de luxe, faisant notamment connaître, à travers tout l'espace islamique, les moelleux velours de Brousse ou les marrons glacés des châtaigneraies olympiennes. Jusqu'au début de ce siècle, grâce à son argent, elle peupla ses harems de Caucasiennes *« très blanches, aux yeux très clairs »*, dont les descendantes font à présent, les cheveux encore au vent ou déjà dérobés sous d'amples fichus façon Hermès, l'attraction du paseo chaque fin d'après-midi, avenue Atatürk. La célébration impériale sera affaire masculine. Dames et demoiselles viennent, elles, en ce début mai, de se dépenser beaucoup en faveur du Festival international de la tulipe, organisé au Jardin botanique de Brousse. Le Persan Omar Khayyam (1040-1123) passe pour avoir en deux vers magnifié le premier cette liliacée de Crimée dont la Hollande ferait plus tard ses oignons gras :

Partout où pousse un parterre de tulipes/

Fut répandu jadis le sang d'un chah

Malgré *« ces parvenus de Stambouliotes »*, qui arguent des panneaux de faïence tulipoïdes datés 1560 de leur mosquée Rostem-Pacha, sur la Corne d'Or, des Broussiotes soutiennent que la tulipomanie qui sévit dans l'Empire ottoman à partir du XVI[e] siècle et atteignit son paroxysme au XVIII[e] siècle démarra chez eux.

On se demande d'ailleurs pourquoi Brousse, restée attachée à l'âge d'or califal, tient tant à son rang dans ce débat historique un peu frivole. Cette mode florale effrénée, ces folles spéculations sur les bulbes qui en leur temps agitèrent aussi bien imams, théologiens, princes ou vizirs que janissaires, et parfois jusqu'à Sa Hautesse le sultan-calife, ne sont-elles pas regardées comme faisant partie des symptômes de ce déclin ottoman qu'on voudrait tant ici effacer ?

En tout cas, on vend toujours dans le bazar de Brousse du *tülbent*, étoffe aérienne non teinte d'origine persane qui servait surtout jadis à nouer des coiffes et qui est à l'origine des mots français « turban » et « tulipe », par analogie avec la variété blanche de cette fleur. Celle-là même utilisée ce printemps par les jardiniers de la Ville de Paris, en particulier au rond-point des Champs-Elysées. En Turquie, « tulipe » se dit *lâlé*, qui est resté jusqu'ici un prénom féminin usité.

Par les Flandres, la vogue des tulipes toucha également la France. *La Recherche de l'absolu*, roman de Balzac, est bâti autour de la figure d'un alchimiste de Douai, sous la Restauration, bradant aux Pays-Bas ses collections d'oignons rares afin de financer ses recherches sur la pierre philosophale...

Très nationalistes, les Turcs raffolent de ces allusions illustrant leur influence civilisationnelle. En revanche, ils ne prisent guère qu'on évoque l'Anatolie avant qu'ils ne la conquièrent. C'est regrettable, surtout à Brousse où les écoliers apparemment ignorent non seulement que leur glorieuse cité fut fondée par le munificent roi hellénique local Prusias, mais encore qu'il chargea Hannibal, réfugié dans ses Etats, de dessiner le plan de la nouvelle ville. Fille du Levant, Carthage y revint donc par le truchement de Brousse...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

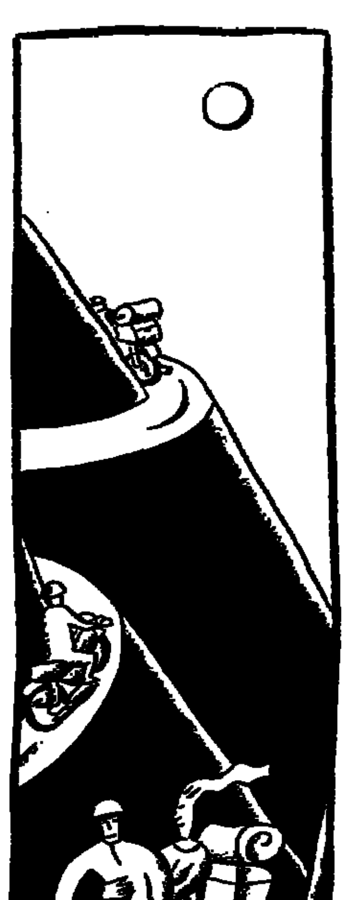
Carnet de route

● **Lecture :** *Le Sultan de Stamboul*, roman de Franck Venaille, Salvy, 128 p., 90 F.

● **Hébergement :** Hôtel Dikmen. En plein centre de Brousse. Accueil un peu rogue, mais prix abordables et garage gardé. Chambres à partir de 200 F avec petit déjeuner oriental (fromage, olives). Demander une chambre sur cour. 78, rue Maksem (près avenue Atatürk et poste). Tél. : 00-90-342-224-18-40.

● **Hammam :** bain turc Eskikaplica, établissement six fois centenaire luxueusement modernisé ; rue Cekirgé, à 3 kilomètres du centre de Brousse, face à l'hôtel Anatolia. Ouvert de 18 à 22 heures.

● **Voyagistes :** Marmara est l'agence de 60 % des Français allant en Turquie. Tél : 01-42-80-55-66. Filiales à Marseille, Lyon, Toulouse, Nantes, Strasbourg. « Voyageurs » propose des semaines à thème comme la côte anatolienne en caïque. 8 730 F par personne en cabine double. Tél : 01-42-86-17-90.





LIONEL PORTIER

Une moto pour voir le monde

Celui qui circule à deux roues sait le plaisir décuplé de la découverte. A moto, on voit tout des paysages traversés, sur 360 degrés, et les odeurs saisissent le pilote et son passager. Plaisir entier, à condition de rouler sans pluie. Sous la douche, l'éden prend un goût d'enfer. La meilleure période demeure l'intersaison, le printemps ou l'automne.

Louer une moto est affaire courante aux Etats-Unis, et les spécialistes du « sur mesure » lui consacrent une page de leurs brochures. La Compagnie des Etats-Unis, par exemple, réserve les mythiques Harley-Davidson d'*Easy Rider* à Los Angeles, San Francisco, Las Vegas, Denver, Orlando et Chicago chez le loueur Eaglerider, en titrant *« Offrez-vous le rêve américain à partir de 170 F par jour »* (tarif basse saison pour une Sporster 883 cc, hors kilométrage et assurance complémentaire). On ajoutera, à la carte, un forfait kilométrique journalier (de 230 F par jour pour 100 miles, à 380 F en kilométrage illimité). Pour disposer d'une Heritage Softail Special 1340 cc, le tarif journalier grimpe de 340 F (basse saison) à *510 F, en Californie, au mois de mai (tél. : 01-55-35-33-55).*

Les conditions d'utilisation s'avèrent draconiennes. Hormis l'obligation d'avoir au minimum vingt et un ans et un permis moto d'une cylindrée équivalente, il faut pour rouler Harley (sur chaussée goudronnée uniquement !) laisser un dépôt de 1 000 dollars, prélevé sur la carte de crédit.

La franchise et le dépôt de garantie sont réduits (respectivement 500 et 300 dollars) pour le motard qui souscrit une assurance complémentaire de 20 dollars par jour. On retrouve ces contraintes chez Jetset et Vacances Fabuleuses (agences de voyages), qui réservent les véhicules chez Moturis, pour une durée minimum de 7 jours et une caution de 2 500 dollars ! Celle-ci se voit ramenée à 500 dollars avec la souscription de l'assurance complémentaire. La gamme de motos comprend, outre deux modèles d'Harley, des Suzuki VS 800 Intruder, BMW R 850 ou 1100 et Honda Goldwing GL 1500 AS. En mai, avec 100 miles par jour (160 km), les prix oscillent entre 525 et 805 F.

Nouveau Monde est le seul tour-opérateur à consacrer une brochure entière aux voyages à moto sur les cinq continents (tél. : 01-53-73-78-90 et 3615 Nouveau Monde, agences également à Bordeaux, Marseille, Nantes et Bruxelles). En Europe, on peut partir avec son propre véhicule, le voyagiste se charge de la logistique : passage de la moto sur le ferry, réservation des étapes, en chambres d'hôtes ou à l'hôtel. L'itinéraire évite les grands axes. Les prix tournent autour de 3 000 F pour passer la semaine en Irlande, 4 000 F en Ecosse (12 jours), 13 000 F si on grimpe jusqu'au Cap Nord, en 20 jours, par la Finlande et la Norvège. En Turquie, une moto tout-terrain est fournie à Antalya, et le périple traverse la chaîne du Taurus pour rejoindre la Cappadoce (7 450 F pour le pilote, 4 550 F au passager : avion, moto, 9 jours d'hôtels et petits déjeuners).

Dans certains pays, on bénéficie en outre d'un guide-accompagnateur à moto se chargeant des problèmes techniques. Ainsi à Madagascar (18 000 F, 15 jours, à 2 ou 3 motards) de Tananarive à Fort Dauphin, par les canyons de l'Isaho, les plages de Tulear, les forêts humides de la côte Est, la réserve de Berenty, jusqu'aux pistes arides du Sud. Un voyage au parfum d'aventure, qui exige patience et endurance.

Florence Evin

PARTIR

■ **COUNTRY SHOW.** Près de 400 exposants et 50 000 m² pour découvrir et pratiquer, du 15 au 17 mai à Paris, les activités liées aux quatre grands thèmes de la 11[e] édition du Country Show : chasse (avec chiens de chasse, vénerie, fauconnerie, archerie et ball-trap), pêche (à la mouche et au coup, en eau douce et en mer), équitation (présentation d'attelages et de différentes races dont le cheval portugais, polo et village des poneys) et golf (vaste practice). Un salon en plein air qui fait également une place au 4 × 4 (piste d'essai) et aux deux-roues, permet de tester divers matériels et de s'informer auprès de voyagistes spécialisés dans les sports et loisirs. Sans oublier de nombreuses exhibitions et animations dont un concours de sauts d'obstacles réservé aux enfants.

★ **Hippodrome d'Auteuil, porte d'Auteuil. De 10 à 19 h. Entrée : 80 F pour une journée, 120 F pour deux jours ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans ainsi que pour les détenteurs d'une licence de golf.**

■ **LES ROIS DE L'ATTELAGE.** Après une pause destinée à la réfection complète des obstacles du marathon, le Concours d'attelage international de Compiègne, l'un des cinq rendez-vous majeurs des meilleurs meneurs du monde, ouvrira de nouveau, le week-end de l'Ascension (du 21 au 24 mai), une saison qui se clôturera en octobre avec les Jeux équestres mondiaux de Rome, véritables J. O. de l'équitation. Les initiés apprécieront de voir ainsi en action l'élite de cette discipline. Le grand public, lui, découvrira la beauté des équipages, le côté spectaculaire du franchissement des obstacles et le contact avec la nature dans le site de la forêt de Compiègne, autour de l'ancienne résidence impériale. Outre l'épreuve reine – l'attelage à quatre chevaux –, le programme proposera aussi des épreuves à un cheval et à quatre poneys, précédées d'une présentation sur la terrasse du château et d'une reprise de dressage.

★ **Compiègne, à 80 km de Paris, est accessible par la route (sorties 9 ou 10 de l'A1) et par le train (gare du Nord). Entrée gratuite.**

■ **BAYONNE AU CHOCOLAT.** Chaque printemps, durant deux jours, le chocolat est à l'honneur dans la cité qui, la première, l'accueillit en France, il y a quatre siècles. Temps forts de cette fête gourmande qui se déroulera les 22 et 23 mai : le trempage du chocolat dans les rues par les sept artisans membres de la Guilde des chocolatiers de Bayonne, dégustations de chocolat chaud dans les casemates du vieux Bayonne, visites guidées de la ville sur le thème du chocolat (départ de l'Office du tourisme à 15 h, vendredi et samedi), contes pour enfants à l'Hôtel de Ville (samedi à partir de 14 h 30), intronisation des nouveaux membres de l'Académie du chocolat, avec orchestre et danseuses de samba, le Brésil étant l'invité de la fête.

★ **Office de tourisme, tél. : 05-59-46-01-46.**

Enfin le retour du soleil

LA DORSALE anticyclonique qui se met en place sur une grande partie de l'Europe dévie le courant perturbé atlantique vers les îles Britanniques et les pays scandinaves. Un temps chaud et à dominante ensoleillée s'installe donc jeudi pour les prochains jours.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – *Quelques nuages bas* occupent le ciel matinal. Ensuite, le soleil brille largement, tout au plus tamisé par des nuages d'altitude. Un vent de sud-ouest modéré limite le mercure vers 15 degrés en bord de mer, alors qu'il atteint 19 dans les terres.

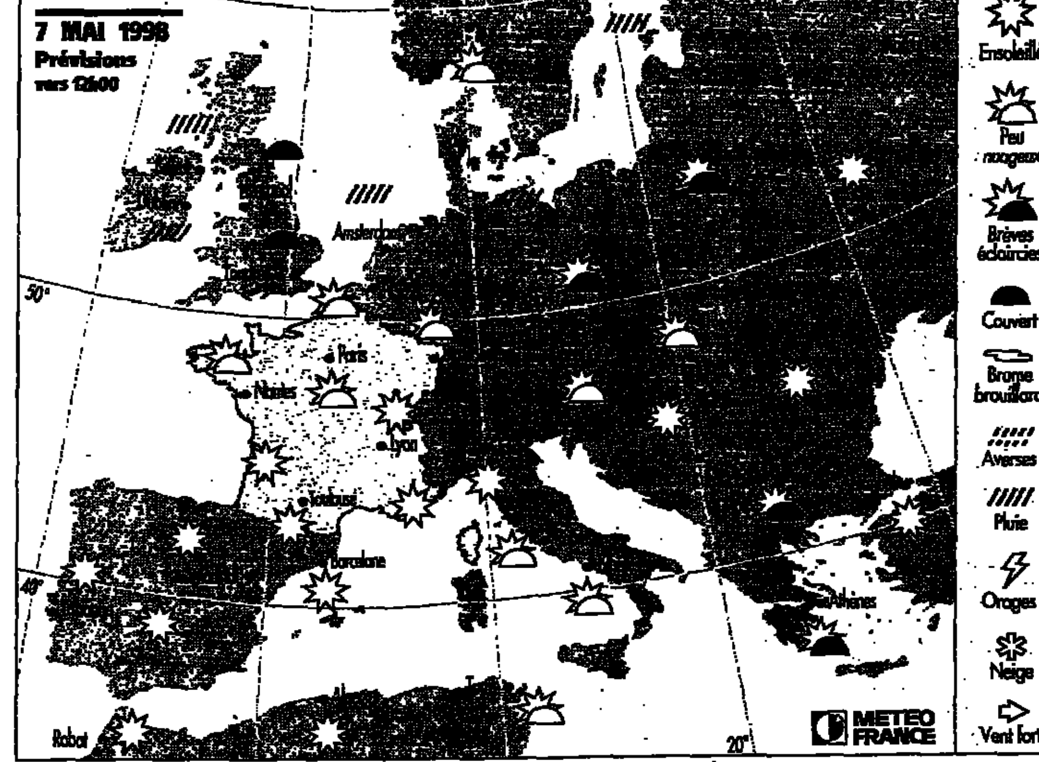
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Le soleil* revient par le Sud. Il s'impose du Berry à l'Orléanais. En Ile-de-France et Ardennes, la matinée est partagée entre nuages et éclaircies. Dans le Nord et la Haute-Normandie, il faut attendre la mi-journée pour voir des embellies. Il fera de 14 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages gris présents le matin du pays d'Othe à la Champagne et la Lorraine s'évacuent ensuite vers l'Allemagne et le soleil prend le relais. Il fera de 17 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Quelques plaques de grisaille en début de journée dans le Poitou ou des bancs de brouillard dans les vallées du Sud-Ouest sont les seules entraves à un soleil dominateur. Il fera de 24 à 26 degrés dans le Sud-Ouest, 20 en Poitou-Charentes.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans les provinces de la Marche et du Bourbonnais, il faut s'accommoder d'une légère grisaille le matin. Plus au sud, le soleil brillera. Voisin de 20 degrés à l'ouest, le mercure atteint 24 dans les vallées alpines.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée se déroule sous un soleil radieux. Les brises rafraîchissent le bord de mer avec 20 degrés. Des pointes à 23 sont possibles dans les terres.

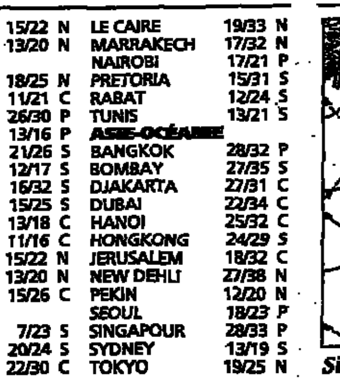


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAÏLANDE.** Destiné à récompenser le meilleur programme de fidélisation, le prix Freddie a, pour la première fois, été attribué à une compagnie asiatique, la Thaï Airways International. Les lecteurs de l'*Inside Flyer Magazine*, une publication américaine spécialisée dans l'aéronautique, ont ainsi distingué le programme Royal Orchid Plus.

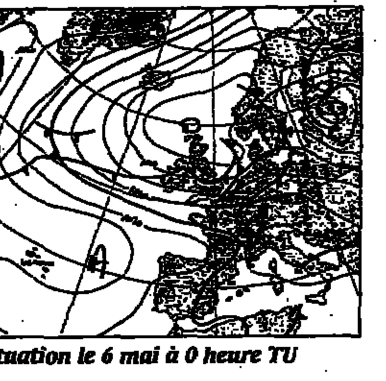
■ **AVION.** Pour celui qui emprunte fréquemment l'avion et souffre du bruit des réacteurs, des *« bouchons d'oreilles personnalisés »* (modèle Pianissimo, 950 F), fabriqués après moulage du conduit auditif, sont plus efficaces que les « boules » vendues en pharmacie. On peut ajouter des oreillettes antibruit à l'allure d'écouteurs (135 F), mais il est conseillé de « s'aérer » les oreilles toutes les heures. En vente chez Acoustique et audition, 23, rue du Départ, 75014 Paris. Tél. : 01-43-22-07-83.





PRÉVISIONS POUR LE 7 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 P	KIEV	10/18 S	VENISE	15/22 N	LE CAIRE	19/33 N
				POINTE-A-PIT.	23/30 N	LISBONNE	12/25 S	VIENNE	13/20 N	MARRAKECH	17/32 N
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 N	LIVERPOOL	10/15 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/21 P
				EUROPE		LONDRES	10/17 C	BRASILIA	18/25 N	PRETORIA	15/31 S
				AMSTERDAM	12/16 P	LUXEMBOURG	8/17 P	BUENOS AIR.	11/21 C	RABAT	12/24 S
FRANCE métropole		NANCY	9/16 N	ATHENES	14/20 N	MADRID	11/24 S	CARACAS	26/30 P	TUNIS	13/21 S
AJACCIO	10/20 S	NANTES	9/19 S	BARCELONE	11/20 S	MILAN	11/24 S	CHICAGO	13/16 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/25 S	NICE	12/18 S	BELFAST	7/12 P	MOSCOU	9/20 P	LIMA	21/26 S	BANGKOK	28/32 P
BORDEAUX	6/23 S	PARIS	9/18 N	BELGRADE	10/21 S	MUNICH	9/16 S	LOS ANGELES	12/17 S	BOMBAY	27/35 S
BOURGES	8/18 S	PAU	8/23 S	BERLIN	11/17 P	NAPLES	12/21 S	MEXICO	16/32 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	9/14 N	PERPIGNAN	10/20 S	BERNE	7/19 S	OSLO	5/13 N	MONTREAL	15/25 S	DUBAI	22/34 C
CAEN	9/15 N	RENNES	9/18 N	BRUXELLES	12/17 P	PALMA DE M.	8/20 S	NEW YORK	13/18 C	HANOI	25/32 C
CHERBOURG	9/15 N	ST-ETIENNE	5/20 S	BUCAREST	12/22 S	PRAGUE	9/17 N	SAN FRANCIS.	11/16 C	HONGKONG	24/29 S
CLERMONT-F.	5/19 S	STRASBOURG	10/18 N	BUDAPEST	11/19 N	ROME	12/21 N	SANTIAGO/CHI	15/22 N	JERUSALEM	18/32 C
DIJON	8/19 S	TOULOUSE	8/24 S	COPENHAGUE	5/13 P	SEVILLE	14/28 S	TORONTO	13/20 N	NEW DEHLI	27/38 N
GRENOBLE	8/26 S	TOURS	8/19 S	DUBLIN	7/13 P	SOFIA	12/18 N	WASHINGTON	15/26 C	PEKIN	12/20 N
LILLE	9/15 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	9/19 P	ST-PETERSB.	5/12 P	**AFRIQUE**		SEOUL	18/23 P
LIMOGES	7/17 S	CAYENNE	25/30 P	GENEVE	10/20 S	STOCKHOLM	5/12 P	ALGER	7/23 S	SINGAPOUR	28/33 P
LYON	7/23 S	FORT-DE-FR.	24/30 N	HELSINKI	4/10 P	TENERIFE	13/15 C	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	13/19 S
MARSEILLE	10/19 S	NOUMEA	25/30 C	ISTANBUL	12/17 S	VARSOVIE	9/16 N	KINSHASA	22/30 C	TOKYO	19/25 N


Situation le 6 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 mai à 0 heure TU

JARDINAGE

Pluie d'idées à planter en terre sèche

TOUTES les plantes ont besoin d'eau pour prospérer. Après des millions d'années d'adaptation, certaines ont réussi à réduire leurs besoins en H_2O afin de vivre dans les zones les plus arides de la planète. Elles ont réduit l'importance de leur feuillage – qui devient *alors une sorte de brouillard* constitué d'innombrables aiguilles, écailles – ou, au contraire, ont développé des feuilles épaisses, cireuses ou poilues qui piègent la rosée et les rares pluies.

Certaines allongent considérablement leurs racines afin qu'elles puisent très profond le peu d'humidité du sol ; d'autres ont des racines très charnues qui stockent l'eau et ne développent que peu de végétation aérienne.

Les cactus, les plantes grasses, transpirent si peu qu'elles *conservent l'eau dans leurs parties* vertes et peuvent tenir une sécheresse durant de nombreux mois. Sur les sommets andins, on trouve des plantes capables de supporter des écarts de température dont l'amplitude va de moins 30 degrés la nuit à plus 30 degrés le jour, en grande partie grâce à leur résistance extrême à la sécheresse : le « sucre » prisonnier de leurs cellules les rend particulièrement résistantes à la gelée. D'autres, enfin, ne sortent de terre que lorsqu'il pleut et dorment le reste du temps.

LUPINS, MYRTHES ET ARBOUSIERS

Si l'an dernier, mars et avril n'avaient pas été franchement humides, cette année, la France aura été abondemment arrosée, mais personne ne sait quel temps il fera dans cinq jours et a fortiori cet été. Anecdote amusante : un récent reportage à Moscou nous aura appris que, là-bas aussi, certaines personnes croient dur comme fer que les fusées envoyées dans l'espace ont détraqué le temps. Il faut dire qu'il a neigé si fort sur la capitale russe le dimanche 19 avril qu'il était diffi*cile d'imaginer qu'une semaine* après il ferait bon rentrer à son hôtel en pleine nuit, en manches de chemise, la veste accrochée à l'épaule.

L'été sera donc sec ou pas. Imaginons qu'il le soit, ou plutôt songeons aux jardiniers travaillant un sol caillouteux, un jardin installé sur le sommet d'une colline ensoleillée des régions méridionales ou à flanc de coteau, là où des veines de sable acides ou de marne affleurent parfois. Ces jardiniers-là sont à plaindre *s'ils* ne prennent pas en compte la spécificité de leur terrain et veulent – à tout prix – *entretenir une pelouse bien verte.*

S'il est amusant de contrarier climat et sol pour faire pousser un bananier ou un rhododendron là où ce serait inenvisageable d'y parvenir sans une protection hivernale ou le remplacement d'un mètre cube de terre par un substrat acide, cela devient impossible sur quelques centaines de mètres carrés. Aussi, le jardinier a toujours intérêt à observer la nature et les jardins qui bordent le sien et à y planter ce qui réussit ailleurs.

Les sols secs sont parfaits pour de nombreuses et splendides plantes à fleurs, à feuillages, *annuelles, vivaces ou arbustives.* Thyms, serpolets y feront de belles bordures, de belles taches de couleur dans des dégradés de rose et de violacés splendides, sauges arbustives à feuillage gris, violet ou panaché de jaune y prendront de l'ampleur, le romarin pourra même s'y utiliser en haie basse, les lavandes, bleues, roses et blanches y former de somptueuses boules taillées comme des buis – sans cette odeur de pipi de chat qui signale les *buxus* après la pluie. *Dans les régions aux hivers cléments*, les cistes pousseront sans aucun problème, ainsi que les *lupins arborescents, les myrthes et les arbousiers.*

SENTEURS VIVACES

Les iris des jardins, dont certaines variétés sont si difficiles à tenir dans un jardin humide au sol compact, croissent et fleurissent avec générosité dans les terres pauvres et si bien drainées que sont les talus de chemin de fer et le faîte des toits de chaume normands. Il semble même qu'un été cuisant décuple la croissance d'*Iris Germanica*, qui n'est pas la plante la moins décorative et la moins *utile du jardin* : en bordure, en touffe, en étendue vaste, seuls ou accompagnés de plantes à floraison décalée comme les soucis, les camomilles romaines, les escholzias de Californie, les *Stachys* au feuillage épais et blanc, aux fleurs rouges ou roses émergeant de longs épis.

Il faudrait citer aussi les piquants et si imposants *Echinops* – une sorte de chardons qui épanouit de nombreuses boules bleues –, les bleuets des montagnes à *la délicieuse* odeur d'abricot, le pois de senteur vivace *(Lathyrus latifolius)*, les bruyères *d'hiver et d'été, les grandes* bruyères du Portugal, le rosier rugueux (si le sol n'est pas calcaire), et tous les rosiers greffés sur le rosier des chiens (Rosier *canina*) dont les racines vont très loin chercher l'eau et supportent le calcaire, les céanothes persistants, les *Nepetas* dont le seul défaut est d'attirer les chats qui se vautrent dedans, mais dont le feuillage grisâtre et les fleurs innombrables dans les tons de bleu vont aussi bien aux rosiers que l'absinthe, les œillets mignardises, les sédums, les joubarbes, etc.

La liste des *plantes n'exigeant* que peu d'eau pour se développer est longue et devrait permettre de constituer des jardins d'autant plus agréables à vivre que la sécheresse ne favorise pas l'expansion des mauvaises herbes.

Alain Lompech

Une expérience anglaise

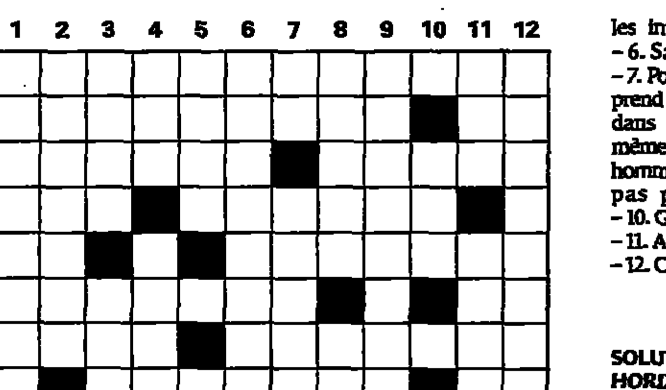
Il est évidemment plus difficile de cultiver un sol aride qu'un jardin convenablement arrosé, et il peut être désespérant et ruineux d'avoir à supporter de nombreux échecs. Mark Rumary vit en *Grande-Bretagne dans une région très sèche – si ! si ! – au sol* sableux : là il a réussi à établir un jardin qui fait l'admiration de tous. Il a réuni toute son expérience dans un livre extrêmement documenté, bien écrit, clair, dont chaque ligne prouve le vécu de jardinier de cet auteur. Choix de plantes, façon de cultiver, couleurs, fleurs, feuilles, arbres, arbustes, exemples d'utilisation : tout y est... ornementé de belles photos et de dessins judicieux.

★ ***Les Jardins arides*, de Mark Rumary, Hatier, « Des jardins à vivre », 126 p., avec un index.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98108

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Apporte toujours un plus. – II. Repeuplement assez frétillant. Le *plus grand en Italie.* – *III.* Pousse au jardin, mais n'avance pas beaucoup dans la carrière. Pris du bout des doigts. – IV. Connu pour son curé. Doivent être bonnes pour percer. – V. Dans les notes. Méthode d'avancement. – VI. Pour en savoir plus. Petit patron. – VII. Héros pour Virgile. Rendit son jugement. – VIII. Travailler en bordure. D'un auxiliaire. – IX. La plus grande sur les ondes. Peut rendre service. Préposition. – X. Rétrécissement intérieur. A plat au fond de l'eau ou au fond du four.

VERTICALEMENT

1. Nobles, mais en bas de l'échelle. – 2. Aigle raccourcie. Doublées dans la tête. – 3. Donné en partant. Ne vaut pas grand-chose, surtout si elle est seule. – 4. Relief architectural. Un des premiers à prendre l'air. – 5. Pour les intimes d'Hayworth. Voyelles. – 6. Sans charme et mal élevés. – *7. Possessif.* Forte *ou douce* on la prend à sa source. – 8. Il est partout, dans la police, les assurances et même en littérature. Pas mal, pour un homme. – 9. Le danger ne leur fait pas peur, bien au contraire. – 10. Groupe carnivore et chevronné. – 11. Action sur les actions. Jacob. – 12. C'est déjà un bel âge à Bruxelles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98107

HORIZONTALEMENT

I. Envahisseurs. – II. Bouton. Ecrou. – III. Utérine. Ai. – IV. Lô. Ir (ri). Talque. – V. Liquidateurs. – VI. Ir. Meule. Est. – VII. Tel. Scalp. Si. – VIII. Iseo. Agées. – IX. Unité. Rêne. – X. Narcissismes.

VERTICALEMENT

1. Ebullition. – 2. Notoires. – 3. Vue. Leur. – 4. Atrium. Onc. – 5. Hoiries. Il. – 6. *Inn. Ducats.* – *7. Etalages.* – *8. SE.* Atèle. – 9. Ecale. Pers. – 10. Urique. Sem. – 11. Ro. URSS. Ne. – 12. Surestimes.

(Lire page 15.)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. *Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.*
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

BRIDGE

PROBLÈME N° 1787

UN TRÈFLE ENCOMBRANT

Il s'agit là d'un exercice de technique qu'un expert doit bien connaître. Cachez au début les mains d'Est-Ouest et mettez-vous à la place du déclarant en Sud.

Nord : ♠ R 10 6 ♡ 10 8 5 3 ◇ 9 7 2 ♣ A 6 4
Ouest : ♠ 9 7 4 2 ♡ 4 ◇ 10 8 5 3 ♣ V 9 5 3
Est : ♠ D V 8 3 ♡ V 7 ◇ V 6 4 ♣ R 10 7 2
Sud : ♠ A 5 ♡ A R D 9 6 2 ◇ A R D ♣ D 8

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Cornette	Tintner	Brocart	Zuccarelli
2 ◇	passe	3 ♣	passe
3 ♡	passe	6 ♡	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Tintner, en Ouest, ayant entamé le 4 de Pique, *comment Cornette, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

Comment se débarrasser du Trèfle perdant ?

Il y a trois possibilités : le Roi de Trèfle sec (0,4 % !) ; Dame Valet de Pique secs, encore une possibilité trop faible, et enfin *le Roi de Trèfle avec la garde à Pique* (D V ou au *moins cinq Piques) dans* la même main, afin de pouvoir squeezer cet adversaire.

Bien entendu, c'est cette dernière ligne de jeu qui est la seule valable, et elle n'exclut pas la possibilité de gagner quand Dame Valet de Pique sont secs.

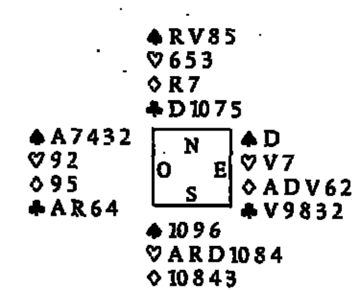
Le déclarant a donc fourni le 6 de Pique, et il a pris le Valet de Pique d'Est avec l'As. Ensuite, il a tiré tous les atouts, l'As de Trèfle (en coup de Vienne) et As, Roi et Dame de Carreau pour *squeezer Est :*

♠ R 10 ♣ 6
♠ D 8 ♣ R
♠ 5 ◇ D ♣ D

Sur la Dame de Carreau et la défausse du 6 de Trèfle, Hélène Zuccarelli n'a pas pu résister à la pression du déclarant.

LA MEILLEURE ENTAME

A La Nouvelle-Orléans, deux grandes équipes américaines se trouvaient en finale d'un championnat d'été, et le team de Nickell a battu celui de Cayne. Dans cette donne, où l'entame joue un rôle important, vous verrez que l'attaque dans une couleur non déclarée avec As Roi semblait évidente pour voir le mort et poursuivre vers la bonne défense. Mais les meilleurs principes peuvent connaître des revers...



Nord : ♠ R V 8 5 ♡ 6 5 3 ◇ R 7 ♣ D 10 7 5
Ouest : ♠ A 7 4 3 2 ♡ 9 2 ◇ 9 5 ♣ A R 6 4
Est : ♠ D ♡ V 7 ◇ A D V 6 2 ♣ V 9 8 3 2
Sud : ♠ 10 9 6 ♡ A R D 10 8 4 ◇ 10 8 4 3 ♣ –

Ann : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Soloway	Rodwell	Goldman	Meckst.
–	passe	1 ◇	2 ♡
2 ♠	4 ♡	passe	passe
contre	passe	passe	passe

Quel pouvait être le résultat sur l'entame à Trèfle et sur l'entame à Carreau ?

Bien entendu, Ouest entame le Roi de Trèfle, *comment Meckstroth, en Sud, pouvait-il gagner* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Carreau » était bien discutable, et la surenchère à saut *de « 2 Cœurs » vulné*rable promettait six à sept levées de jeu. Le saut à « 4 Cœurs » devait inciter les adversaires non vulnérables à faire une défense à « 4 Piques » que Nord contrerait.

Philippe Brugnon

URBANISME Après Shanghaï et suivant à son tour l'exemple de Singapour, Pékin se transforme en un immense chantier de démolition et de reconstruction hasardeuse. A terme, c'est officiellement 90 % de la ville qui doivent disparaître. ● RÉUNIE du 7 au 9 avril à Suzhou, près de Shanghaï, sous l'égide de l'Unesco, la première conférence des maires de villes historiques a éclairé les effets du libéralisme économique sur l'urbanisme et le patrimoine chinois. Les représentants de dix cités européennes, parmi lesquelles Chinon, Strasbourg et Bordeaux, et quinze de leurs homologues chinois, ont comparé leurs méthodes. ● ILS SONT APPARUS assez unis pour publier une déclaration commune défendant le patrimoine culturel face au développement accéléré des villes. La nostalgie patrimoniale des Occidentaux s'oppose actuellement au réalisme urbain des autorités chinoises.

Que mille Manhattan fleurissent dans la Chine éternelle

Maisons, cours, jardins, ruelles... tout Pékin passe au bulldozer. La plus grande partie de la ville, environ 90 %, est appelée à disparaître. La spéculation entreprend de détruire ce que la révolution culturelle avait préservé

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Dans les rues de Pékin (Beijing), retentit à tout bout de champ une mélodie ordinairement jouée pour la fête de la Lune de la mi-automne. C'est une musique qui inspire aussitôt de la nostalgie. Un effet radical mis a profit par les autorités, qui, de cet air charmant, ont fait l'avertisseur des bennes à ordures, de beaux camions d'un bleu soutenu : quand le Pékinois entend la ritournelle, il n'oublie plus de sortir ses poubelles.

Appliquée à une autre échelle, la méthode révèle son incongruité : de ce qui faisait le caractère et l'âme des cités chinoises, ne semble devoir subsister qu'une vague mélodie, quelques notes hors de leurs gammes d'origine – toits biscornus, lampions, portes rondes... Les échelles ont changé : colossale, la nouvelle gare de l'Ouest indique ce qu'est désormais le vocabulaire des édifices publics. Tout le reste, maisons à cours, jardins, ruelles, étages de bois, tout ce qui faisait, heureux et mauvais côtés compris, l'architecture et l'urbanisme, la vie et la forme des villes, disparaît ou est condamné à le faire, victime de raisonnements archaïques et d'une spéculation massive. Fâcheux cocktail, qui broie ce qu'avait préservé la révolution culturelle, livrant tout un peuple à ce qu'il faut appeler la révolution des cuistres. *« Enrichissez-vous »*, a dit le pouvoir central. L'*Homo economicus* a immédiatement enchaîné : *« Que mille Défense fleurissent, que mille Manhattan éclosent et que disparaissent les vieilleries léguées par l'Histoire ! »*.

Ce qui vaut pour Pékin, après les exercices préparatoires de Shanghaï, vaut pour toutes les autres villes. Dans la capitale, hormis quelques quartiers rares, autour de la Cité interdite, des lacs et des monuments touristiques, dont la rénovation réservera des surprises, la plus grande partie de la ville – officiellement 90 % – est appelée à disparaître. Le long des principales avenues, de formidables chantiers se sont ouverts qui, sans autre cohérence que la loi de l'argent, font émerger de gigantesques buildings ou d'énormes centres commerciaux. Beaucoup restent inachevés, carcasses dégingandées de béton, ou vides de tout client.


OLIVO BARBIERI
La nouvelle gare de l'Ouest, à Pékin.

L'architecture y est majoritairement absente, ou réduite à quelques motifs de façade qui ne font pas illusion, objets volants trop bien identifiables. Verre teinté, volontiers bleu pâle, granit gris non poli ou mieux : granit ou marbre rose brillants comme des chaussures. Frontons, pilastres, colonnes, alternent avec des éléments géométriques. Post-modernisme, art nouveau ? D'autres édifices, un peu plus anciens, comme la gare de l'Ouest, apparaissent avoir été davantage contrôlés, ménageant la chèvre internationale et le chou chinois : les constructions, volumineuses mais horizontales sont recouvertes de céramique blanche et surmontées de toits à la chinoise, verdâtres.

Dans tous les cas, les architectes et ingénieurs se plient précisément aux injonctions de leurs commanditaires, qu'il s'agisse de l'Etat ou de joint-ventures à vocation privée. Cette impossible gymnastique produit des constructions sans culture, une architecture de parvenus, un urbanisme faussement cossu. Six cents à sept cents agences immobilières ont transformé Pékin en territoire de pure spéculation. Où trouver l'argent ? L'exercice consiste à privatiser les terrains déblayés de leurs habitants, puis à reconstruire avec des fonds provenant de l'extérieur. De l'argent blanchi ? Décoloré, en tout cas, et désodorisé.

> Cette impossible gymnastique produit des constructions sans culture, une architecture de parvenus, un urbanisme faussement cossu

Tout cela suppose une politique volontariste de la table-rase. Elle ne manque pas de légitimité, si ses supports idéologiques restent flous. L'ancien Pékin était, sauf exceptions, exclusivement composé de maisons en rez-de-chaussée, éventuellement surmontées d'un étage. Riches, elle pouvaient comporter une ou plusieurs cours et se cachaient derrière d'interminables murs. Derrière de semblables murs, des maisons moins aisées pouvaient aussi être regroupées, autour de cours communes. Riches, bougeoises ou pauvres, on y accédait soit par des rues orthogonales mais étroites, ou par des ruelles nettement moins rectilignes, les *hutongs*.

La révolution chinoise avait déjà ouvert de larges avenues. La plus célèbre d'entre elles, Chang'An, fut construite à l'emplacement des fortifications séparant les anciennes villes tartare (avec la Cité interdite), et chinoise (où se trouve le Temple du Ciel et son parc). Symétriques de la Cité, par la taille, furent aménagés la place Tiananmen et ses grands monuments : Assemblée, musée, mausolée de Mao. Malgré cette ventilation efficace, la surpopulation était devenue une seconde nature de Pékin. Chaque espace libre des cours ou des rues avait été investi d'appendices habités, sinon habitables, selon les principes du confort « moderne ». Cette absence de confort et l'impossibilité d'ouvrir la ville aux délices de l'automobile auraient pu aboutir à un projet urbain fondé, équilibré, laissant sa chance au savoir-faire de la ville ancienne, tout en organisant un mieux-vivre.

Tel ne sera pas le cas. Sur les murs des rues apparaît un caractère entouré d'un cercle dont on apprend vite la signification : *tchai*, « à démolir ». Les habitants sont alors fermement encouragés à s'installer ailleurs, dans de grandes cités-dortoirs, souvent au-delà du quatrième périphérique. Les infrastructures n'ont pas précédé le mouvement. Le métro, passablement incomplet, propre mais cher, affecte la forme d'un lasso, qui ne saisit qu'une étroite frange de la ville. Les habitants déplacés feront deux heures de bus pour retrouver qui son hôpital, qui son université.

Le 19 mars, Zhu Rongji, le nouveau premier ministre, a annoncé une réforme du logement qui prévoit d'abolir les loyers subventionnés et de faire du logement le *« moteur de la croissance économique »*. Dans un premier temps, il s'agirait d'augmenter progressivement les loyers jusqu'à 15 % du revenu des familles au lieu de 1 % environ actuellement. Et en tout cas d'inciter les habitants à se porter acquéreurs de nouveaux logements, qui ont peu de chance d'être ceux dans lesquels ils vivent. Ceux-là sont majoritairement promis à la destruction. Trois cents millions de mètres carrés récemment construits, selon *China Daily* n'ont toujours pas trouvé preneur, alors que trois millions de familles vivent dans des espaces de moins de 4 m² par personne. Mais le système actuel des prêts rend l'achat pratiquement impossible à ceux qui n'ont pas encore répondu à l'injonction nationale de l'enrichissement personnel.

Volonté régulatrice, application à l'ensemble des villes chinoises du processus engagé depuis bientôt dix ans à Shanghaï, premiers pas d'un ultra-libéralisme exacerbé par la corruption qui fait de la construction et des travaux publics le terreau sur lequel pourront éclore les fleurs d'une spéculation anarchique ? Il y a plus de vingt ans étaient déjà décrits à Singapour les modèles qui allaient être mis en œuvre à Shanghaï, et désormais à Pékin et dans toutes les grandes villes. Singapour était une « petite » affaire : 1 700 000 personnes (70 % de la population totale) vivant dans la ville historique y ont été déplacées et relogées en deux décennies. Plus de 1 million sont parties vers six villes nouvelles conçues selon le principe britannique d'unités de voisinage, organisées selon une grille hiérarchisée d'équipements et d'infrastructures. En 1985, s'achevait la destruction des anciens quartiers, le Chinatown de Singapour.

Dans les années 90, l'alerte est plusieurs fois donnée, avant même que le modèle soit appliqué à Shanghaï. En 1995, par exemple, *Les Cahiers de la Recherche architecturale* publient, sous la direction de Pierre Clément, un numéro, « Cités d'Asie », remarquablement efficace. Les tours n'ont pas encore poussé à Pudong, sur l'autre rive de la rivière Huangpu. Françoise Ged, qui dirige aujourd'hui avec Jean-Paul Loubes l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine, peut encore laisser une place au futur dans le titre de son analyse : *Gestion du désordre et pathologie de croissance*. Depuis, quelques gourous occidentaux comme l'architecte néerlandais Rem Koolhaas se sont définitivement approprié ces termes. Mêlant sans concession, pour Shanghaï notamment, l'inspiration architecturale et la poésie de l'ultra-libéralisme, ils sont devenus les cautions théoriques d'une violence inouïe.

Aujourd'hui, l'herbe pousse dans les gouttières de la vieille ville ou de ce qu'il en reste. A vive allure ces maisons doivent être détruites, brique après brique. Les ouvriers sifflent déjà l'air de la mi-hiver du nouvel urbanisme.

Frédéric Edelmann

Studieuse conférence d'éco-urbanisme dans la Venise chinoise

SUZHOU
de notre envoyé spécial

Mardi 7 avril, les participants occidentaux de ce qui restera dans les annales du patrimoine et de l'urbanisme réunis comme la conférence de Suzhou ont au programme une *« visite de la ville »*. La ville, Suzhou, est la fameuse Venise chinoise (*Le Monde* du 6 novembre 1997), célèbre pour ses jardins, ses canaux, ses soieries, la beauté de ses femmes. Sous une pluie insistante, les congressistes ont admiré le Jardin de l'Humble Administrateur des simples, classé au patrimoine mondial, dont ils ont pu vérifier la paix et la simplicité à travers une « forêt » de bonsaïs et d'azalées roses, double exposition végétale destinée à financer l'entretien de ce monument éternel.

Il y a là plusieurs maires ou représentants de villes historiques d'Europe, inscrites à des titres divers sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco : Naples, Barcelone, Strasbourg, Bordeaux, Bath, Chinon... Egalement une brochette d'experts familiers de la Chine ou susceptibles d'en tomber amoureux, et un certain nombre d'officiels dotés de sensibilités similaires. Côté chinois, même type de profils. Notamment les représentants d'une quinzaine de villes historiques parmi lesquelles Luoyang, Xian, Hangzhou, Harbin, Pékin. Ainsi que Lhassa.

La conférence de Suzhou, organisée à l'enseigne de l'Unesco, a été ouverte le matin même. D'abord par Yves Dauge, le maire de Chinon (PS), conseiller du Centre du patrimoine mondial de l'Unesco qui a beaucoup œuvré pour ce rapprochement sino-européen et qui, en humaniste éclairé, n'a pas mâché ses mots. Et par Wang Jinghui, haut représentant du ministère de la construction, venu de Pékin. Ce dernier a méticuleusement décrit les étapes et les conditions de la survie du patrimoine dans un pays qui s'attache à moderniser ses villes. Pour les Occidentaux, il s'agit, semble-t-il, de faire admettre une nécessité : la protection au moins relative des cités historiques, idée fondée sur leurs propres expériences de destructions en Europe, et sur les résultats mitigés de nos villes nouvelles et de nos banlieues.

SUBTILITÉS DIPLOMATIQUES

Les experts chinois n'ont, en fait, pas grand-chose à apprendre. Ils savent parfaitement ce qu'est la construction traditionnelle, ce qu'est un pastiche médiocre, ce que signifie le tracé de leurs villes. Ils n'ont pas eu à lire Segalen pour entendre Confucius montrant la voie de la permanence dans le renouvellement constant des éléments, murs ou toits, maisons ou villes.

En sortant de chez l'Humble Administrateur, on croit encore comprendre, sinon le chinois, l'anglais ou le français, du moins la langue de bois en ses divers patois, et les subtilités diplomatiques d'un dialogue dans lequel chacun apparaît comme plus ou moins libre d'exprimer ses convictions. Changement de décor : les cars sortent des limites de la ville ancienne, pour prendre la direction de la nouvelle zone économique est. Un long et sordide périple sur ce territoire encore largement désert, quadrillé d'immenses avenues, et où commencent à émerger les volumes standardisés d'usines supposées écologiquement correctes. Et puis, perdu quelque part dans un territoire qui se promet de dévorer 70 km², soit cinq fois la ville actuelle (14 km²), voici le premier élément hôtelier d'un énorme complexe de tours, encore solitaire dans la boue. Avec un sens solidement appuyé de l'hospitalité, sous le haut patronnage soudain involontaire de l'Unesco, et avec le soutien de L'Oréal (200 000 yuans de mécénat, soit 160 000 francs), les participants à la conférence internationale de Suzhou sur les villes historiques sont assis en rang d'oignons pour une première initiation aux nouvelles vertus de l'éco-urbanisme à la chinoise.

Et voilà ce qu'il faut entendre : le nouveau parc industriel de Suzhou (SIP) est le fruit d'un accord entre les gouvernements de Chine et de Singapour ; 4,2 milliards de yuans, soit 3 milliards de francs, ont été déjà investis en infrastructures sur les 8 premiers km² de la SIP, autorisant la mise en œuvre de plus de 40 km de voies routières ; 117 entreprises étrangères se seraient engagées pour un montant de 20 milliards de francs. Parmi ces dernières, L'Oréal, Adidas, Glaxo-Wellcome. A l'exemple des Singapouriens, les maires des villes européennes sont invités à porter la bonne parole dans leurs cités respectives.

Encore invisible, il y a peu, sur les cartes, Shuzou revendique le sixième rang national. Elle compte plus de 1 million d'habitants, dont 300 000 dans l'ancienne ville. Elle recevrait 10 millions de touristes, pour la plupart chinois, et 400 000 étrangers, dont un petit pourcentage d'Occidentaux. De son essence culturelle, Suzhou risque de ne conserver, à terme, que les apparences, vraies ou plus souvent fausses, de ce qui peut être utile à l'entretien de l'industrie du tourisme.

Quatre jardins sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial. La ville ancienne aurait pu l'être dans son ensemble, mais la commision de l'Unesco s'est rebiffée. Le percement en 1994 d'une large avenue, en elle-même acceptable, s'est en effet révélé être le prélude d'une gigantesque opération d'aseptisation, vouant la ville ancienne au rôle d'accessoire touristique sérieusement lifté, à l'ombre des gratte-ciel.

F. E.

La déclaration de Suzhou

La conférence internationale des maires de villes historiques de Chine et de l'Union européenne, réunie à Suzhou, près de Shanghaï, sous l'égide de l'Unesco, est parvenue à adopter, le 9 avril, une déclaration cosignée par l'ensemble des participants. Si les modalités pratiques prévues par ce texte laissent une inévitable marge d'appréciation et de diplomatie, cette déclaration comporte notamment un paragraphe qui en indique clairement l'orientation générale : *« A l'époque de la globalisation et des rapides transformations urbaines, l'identité de la ville elle-même et de sa population reste inscrite dans ses quartiers historiques et sa culture. Leur préservation et leur survie constituent un élément essentiel du développement de la ville tout entière. »*

Equipements lourds, logements sociaux, environnement, tourisme, planification, etc., ont été intégrés aux dix points de la déclaration, texte, qui, au demeurant, ne comporte aucune obligation autre que morale pour les villes et pour les Etats.

Le gouvernement veut moderniser les systèmes d'aide au cinéma

Face aux évolutions techniques, aux concentrations financières et à la mondialisation, l'indépendance du secteur pourrait être renforcée

Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devait présenter, le 6 mai en conseil des ministres, un bilan de l'état du cinéma français et annoncer les mesures qu'elle entend mettre en œuvre dans les prochains mois. Le bilan est bien évidemment positif, alors que tous les grands indicateurs économiques sont à la hausse. Mais Mme Trautmann s'inquiète néanmoins des risques de nouveaux mouvements de concentration capitalistique. Elle envisage également des mesures en faveur des salles indépendantes et un contrôle accru des multiplexes, en même temps que des mesures en faveur d'une meilleure diffusion des films à la télévision, en particulier sur les chaînes thématiques, et en vidéo. La ministre repousse en revanche à juin sa décision quant au futur Palais du cinéma.

EN S'APPUYANT sur les exemples de *Titanic* et de *Marius et Jeannette*, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, peut à bon droit souligner la capacité de l'ensemble du dispositif de soutien au *cinéma* à assurer en France le succès d'oeuvres de nature différente, qui symbolisent le maintien de la diversité. Mais la ministre souligne néanmoins les risques de nouveaux mouvements de concentration capitalistique, risques bien réels au point qu'en aparté nombre de professionnels s'inquiètent de la possible constitution d'un duopôle autour, d'une part, de la Générale des eaux (avec Canal Plus et UGC), d'autre part, d'un rapprochement entre TF 1 et les frères Jérôme (Pathé) et Nicolas (Gaumont) Seydoux – répartition de l'espace qui correspond aux deux plates-formes numériques CanalSatellite et TPS, nouvel horizon du développement de l'audiovisuel... et du financement du cinéma.

Ainsi, annoncer enfin la création d'une définition juridique du producteur indépendant n'est pas une argutie légale. Ces indépendants doivent être les principaux bénéficiaires de la nouvelle taxe instituée sur les chaînes satellites en faveur des films. La manière dont on passera de la notion « idéologique » d'indépendance à sa définition concrète traduira la capacité d'une réforme à préserver le pluralisme ou, au contraire, si cette définition s'avérait trop laxiste, à contribuer davantage à la concentration. Le volet « production » des initiatives ministérielles devrait être complété par la réforme de l'agrément, serpent de mer mis à flot par Philippe Douste-Blazy sans qu'on ait jamais su si c'était pour le faire vivre ou le noyer. Il semble devoir refaire surface.

Cette réforme aura pour principal effet la défense de l'emploi dans le secteur du cinéma, en rendant plus avantageux les tournages en France – pour tous, pas seulement pour les Français. Mais elle permettra aussi la renégociation dans un sens plus dynamique des accords bilatéraux de coproduction signés avec de nombreux pays, grâce à la suppression de certaines contraintes.

> En cas de comportement excessif, une programmation faisant place au film européen et à l'art et essai pourrait être imposée aux multiplexes

Moins ambitieuse qu'on aurait pu l'espérer dans le domaine international, la politique annoncée par Catherine Trautmann se concentre principalement sur l'instauration d'un dispositif de garantie des implantations à l'étranger, selon l'un des voeux des professionnels lors de la Conférence européenne de Birmingham d'avril. Mais cette assemblée avait été l'occasion de propositions plus audacieuses, en particulier sur l'ouverture des systèmes d'aide nationaux, dont on aurait pu espérer que la France se fasse plus explicitement l'avocat vis-à-vis de ses partenaires.

La ministre annonce également une réforme du soutien automatique à la distribution, secteur le plus fragile de la profession, et des mesures en faveur de la diffusion des films sur les petits écrans, sur les télévisions (généralistes ou thématiques) et en vidéo par une incitation financière à l'édition en vidéo. Les termes en vigueur dans ce domaine – « fluidité des droits », « chronologie de diffusion » – cachent sous leur technicité des enjeux capitaux pour l'avenir du cinéma. En complément de la définition du producteur indépendant, il ne s'agit rien de moins que de définir le cadre réglementaire du troisième âge de la cohabitation du cinéma et de l'audiovisuel, telle que la France l'a inventée, c'est-à-dire sans que ceci tue cela : après les règles du jeu établies au milieu des années 70 avec l'ORTF, puis l'adaptation au phénomène Canal Plus et aux chaînes privées au début de la décennie suivante, c'est une ère nouvelle qu'il faut inventer.

L'exploitation fera également l'objet de deux mesures supplémentaires : une commission d'experts sera nommée pour mieux soutenir les indépendants, tandis que les multiplexes seront placés sous une surveillance accrue, afin de contrôler leur impact sur l'ensemble de la fréquentation et de l'offre de films dans une zone donnée. Il s'agirait, en cas de comportement excessif (mais on ignore mesurés à quelle aune, et par qui) des multiplexes, de pouvoir leur imposer une programmation faisant place au film européen et à l'art et essai de toute nationalité.

Si cette annonce devait être suivie d'effet, ce serait la première intervention de fond de la puissance publique sur la nature des films projetés en salle depuis un demi-siècle, quand furent établis des quotas nationaux dont nul ne demande plus le respect.

Enfin, Catherine Trautmann affirme qu'elle annoncera lors de la Fête du cinéma, le 30 juin, ses choix quant au futur Palais du cinéma, après que celui-ci a été privé de l'implantation annoncée depuis dix ans au Palais de Tokyo, et alors que la Cinémathèque française est aujourd'hui sans domicile fixe. Ce lieu, qui devrait accueillir, outre la Cinémathèque et la Bifi (Bibliothèque de l'image-Filmothèque), *« de nouvelles formes de consultation des films et de la documentation cinématographique »*, est toujours en attente d'un nouveau site. Et la récente prise de position publique des « Sept cinéastes en colère » (*Le Monde* du 3 avril) a montré que la patience des professionnels et des cinéphiles sur ce sujet est épuisée.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : l'industrie du spectacle est la vedette de la reprise économique californienne,** générant des revenus de 27,5 milliards de dollars en 1996 (165 milliards de francs) et offrant les salaires les plus élevés des Etats-Unis. Selon le rapport présenté par l'Association du cinéma américain (MPAA), l'industrie californienne du spectacle emploie 226 000 personnes et paie ses salariés 53 000 dollars par an en moyenne. Cette croissance de l'emploi dans le spectacle a permis de compenser les pertes subies dans l'industrie aéronautique et de la défense. L'explosion de l'industrie du spectacle est en partie due à un appétit croissant du public pour les films et les programmes télévisés. – *(AFP.)*

■ **Le prix Jean-Vigo a été attribué à *Dis-moi que je rêve*,** deuxième film de Claude Mourieras, qui sera présenté à Cannes dans la section « Un certain regard ». Le prix du court métrage est attribué à Les Corps *ouverts*, de Sébastien Lifshitz, également sélectionné à Cannes, dans la section Cinéma en France.

■ **Un nouveau film de Spike Lee, *He Got Game*, est en tête du box-office nord-américain.** *City of Angels*, inspiré des *Ailes du désir*, de Wim Wenders, arrive en deuxième position, devançant *The Big Hit* et *Les Misérables*. *Titanic*, sorti sur les écrans le 19 décembre 1997, est encore en sixième position.

LES NOUVEAUX FILMS

EVENT HORIZON : LE VAISSEAU DE L'AU-DELÀ

■ L'équipage d'un vaisseau spatial est réquisitionné pour retrouver un astronef expérimental porté disparu il y a plus de sept ans. Il s'agissait d'un appareil susceptible de créer des trous noirs dans l'espace afin d'accroître sa vitesse. Qu'a-t-il ramené de son voyage ? Le scénario d'*Event Horizon* brasse un certain nombre de situations déjà vues auparavant : entre *Alien*, *Planète interdite* (les astronautes sont confrontés à leurs propres fantasmes devenus réels) et enfin la série des *Hellraiser*. Cette dernière référence, évoquant davantage l'épouvante que la science-fiction traditionnelle, constitue une relative surprise. L'idée qu'un voyage dans un trou noir spatial puisse déboucher sur un enfer moyenâgeux n'est malheureusement pas exploitée comme il conviendrait. Notons au crédit du film le travail remarquable du décorateur et le maintien d'une certaine tension durant la première moitié de la projection. ***Jean-François Rauger***

Film américain de Paul Anderson. Avec Laurence Fishburne, Sam Neill, Kathleen Quinlan, Joely Richardson. (1 h 36.)

LE LOUP-GAROU DE PARIS

■ Un jeune touriste américain tombe amoureux d'une jeune fille qu'il a sauvée du suicide. Il découvre qu'elle fait partie d'une secte de loups-garous qui, à chaque pleine lune, se livre en plein Paris à des cérémonies secrètes et sanglantes. Un tel scénario aurait pu ressusciter la veine du roman populaire début de siècle. Les auteurs ont préféré, à l'instar du film dont ce *Loup-Garou de Paris* constitue une suite (*Le Loup-Garou de Londres*, de John Landis), mêler scènes de comédie et scènes d'horreur en s'imaginant sans doute renouveler un genre à bout d'idées. Hélas, l'humour est laborieux, et l'horreur est triste, de quoi démontrer, une fois de plus, qu'un tel mélange désabusé des genres donne rarement d'heureux résultats. Les transformations lycanthropiques s'effectuent désormais grâce aux images des synthèse. Ce que l'on présente comme un progrès dans l'évolution des effets spéciaux est particulièrement laid et inopérant (on ne voit rien !). Comme on pouvait s'y attendre, la choucarde Julie Delpy illumine chaque plan où elle apparaît. ***J.-F. R.***

Film luxembourgeois d'Anthony Waller. Avec Julie Delpy, Tom Everett Scott, Pierre Cosso, Tom Novembre. (1 h 35.)

DE GRANDES ESPÉRANCES

■ Troisième long métrage d'un réalisateur mexicain absorbé par Hollywood, *De grandes espérances* n'en laisse guère en revanche pour son auteur. Non parce qu'il serait interdit – sous prétexte de transposer le roman éponyme de Dickens (1861) à notre époque – de décliner pour la énième fois le thème enchanté de la promesse amoureuse enfantine, de la séparation forcée, puis des nécessaires retrouvailles quelques années plus tard ; mais bien davantage parce que la manière de le décliner, soumise à des codes narratifs usés jusqu'à la corde et à une esthétique *up to date*, réduit l'enchantement à néant. Il ne reste par conséquent au jeune héros, Finnegan Bell, qu'à suivre mièvrement le destin que lui a bétonné le scénario entre la Floride et New York, avec l'intervention improbable de Robert de Niro en fée clochette. ***Jacques Mandelbaum***

Film américain de Alfonso Cuaron. Avec Ethan Hawke, Gwyneth Paltrow, Anne Bancroft, Robert de Niro. (1 h 51.)

ÇA RESTE ENTRE NOUS

■ Intervenant voici peu sur quelque écran promotionnel, Martin Lamotte, résistible acteur comique, revendiquait d'un air malin le fait de ne pas être l'auteur de ce film, qualité qualifiée par lui de « maladie française ». On le comprend d'autant mieux que le scénario – un mauvais vaudeville mis au goût du jour – est d'une totale insignifiance, et qu'il suffira à sa peine de devoir se justifier de la platitude de sa réalisation. Reste la pléiade d'acteurs plus ou moins dans le vent précisément convoqués pour tenter de sauver les meubles de cette indigente entreprise. ***J. M.***

Film français de Martin Lamotte. Avec Catherine Frot, Sam Karman, Carol Brenner, Fanny Cottençon, Martin Lamotte. (1 h 26.)

HEAVY

■ Ce film, qui a été présenté à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes en 1995 et a remporté, la même année, le Prix spécial du jury au Sundance Film Festival, est le premier long métrage de James Mangold, le réalisateur de *Copland*. A l'image d'un grand nombre de films indépendants américains, il se caractérise par un maniérisme formel (angles recherchés, plages de silence, lumières filtrées...) plaqué sur un sujet qui n'en demandait pas tant. Il s'agit ici de l'histoire de Victor, obèse timide et sympathique, chef-cuisinier d'un restaurant paumé de l'Amérique profonde, qui va tomber secrètement amoureux de la nouvelle serveuse, superbe nymphette (Liv Tyler) prénommée Callie. La mère de Victor, veuve inconsolable, une autre serveuse un rien vulgaire, et son petit ami complètent la démonstration, dont on devine très tôt qu'elle consiste à prouver que les gros ont une âme. ***J. M.***

Film américain de James Mangold. Avec Pruit Taylor Vince, Liv Tyler, Shelley Winters. (1 h 44.)

CLANDESTINS

■ Voilà une noble entreprise qui, sans hésiter, empoigne un authentique drame contemporain : le sort des migrants clandestins que la misère contraint à subir des conditions de voyage parfois mortelles, toujours atroces. Les auteurs du film ont longuement enquêté sur des cas réels, rencontré des victimes de ces trafics de chair d'hommes, de femmes et d'enfants, étudié ce qui arrive à bord de ces cargos où la vie vaut moins que la prime d'assurance. Mais ils ne s'en tiennent pas à cette nécessaire dénonciation. Racontant la sanglante odyssée d'une poignée de pauvres gens enfermés dans un container, ils en font une parabole sur l'humaine condition, la propension des bipèdes à se déchirer, l'espoir infime, mais jamais anéanti, d'une solidarité et d'une rédemption. C'est Zola, Sartre et Dostoïevski réunis, c'est... rien. Rien qu'une sitcom bien-pensante et vaguement complaisante, du petit théâtre militant où jamais ne souffle la moindre inspiration : de là seulement, hélas, vient l'impression d'étouffement que procure le film. ***J.-M. F.***

Film suisso-canadien de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff. Avec Hanane Rahman, Simona Mainescu, Anton Kouznetsov, Moussa Maaskri, Ovidiu Balan. (1 h 35.)

BUTCHER BOY

■ Le nouveau film de Neil Jordan possède l'immense mérite de ne pas marcher sur des sentiers battus. Adapté du roman de Patrick McCabe, *Le Garçon boucher*, *Butcher Boy* se situe dans une petite ville d'Irlande du Nord dans les années 60, où Francie Brady, jeune adolescent, se réfugie dans un monde imaginaire peuplé de cow-boys et de héros de bande-dessinée pour échapper à une mère dépressive et à un père alcoolique. Secoué par des accès de violence brutaux contre sa voisine, qu'il ne supporte pas, Francie échoue dans une maison de correction. Malgré son sujet original, sans complaisance, et même assez dérangeant, *Butcher Boy* évolue entre un réalisme et un onirisme souvent mal venu, à croire que Neil Jordan n'a pas su, ou voulu, faire de vrai choix de mise en scène. Les rêves de Francie et les apparitions de Sinéad O'Connor en Vierge Marie frôlent le ridicule et donnent au film un côté toc qui lui enlève beaucoup de sa force. ***Samuel Blumenfeld***

Film américain de Neil Jordan. Avec Stephen Rea, Fiona Shaw, Eamonn Owens. (1 h 50.)

BASKETBALL DIARIES

■ Distribué sur les écrans américains il y a trois ans, *Basketball Diaries* est sorti des oubliettes pour tirer profit de la vogue Leonardo DiCaprio. C'est l'un des effets pervers du succès de *Titanic* que de permettre à différentes sortes d'objets difficilement identifiables de remonter à la surface. Adapté du *Journal* de Jim Carrol, ce film n'en retient que l'écume, c'est-à-dire des lycéens d'une école catholique confrontés à l'enfer de la drogue et aux vices d'un prêtre défroqué. Au bout de peu de temps, Scott Kalvert se concentre sur les longs rails de cocaïne que s'enfourne son héros. Il oublie malheureusement qu'il lui faudrait raconter une histoire au lieu de se laisser aller à filmer tout et n'importe quoi, persuadé qu'une ambiance un peu délétère suffit à contenter le spectateur. ***S. Bd***

Film américain de Scott Kalvert. Avec Leonardo DiCaprio, Mark Wahlberg, Lorraine Bracco. (1 h 40.)

SARA

■ *Lire page 29*

LA VIE SAUVE

■ *Lire page 29*

Un fait divers mélodramatique transformé en histoire de fous filmée par un fou

Francisca. Ce film réalisé en 1981 par Manoel de Oliveira est un feu d'artifice d'inventions formelles

Film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Teresa Menezes, Diogo Doria, Mario Barroso. (2 h 46.)

Certes, *Francisca* n'est pas un « nouveau film » : il date de 1981, il n'est pas inédit. Mais, nouveau, *Francisca* l'est souverainement. Manoel de Oliveira a soixante-treize ans quand il le réalise. Après une très longue période où il n'a pu travailler à sa convenance, il vient de renouer avec le cinéma en réalisant ce qu'il avait conçu comme une trilogie des amours frustrées, *Le Passé et Le Présent* (1972), *Benilde ou la Vierge mère* (1975) et *Amour de perdition* (1978), qui révèle au public français l'ampleur de son talent. Par hasard – un autre projet a tourné court –, il s'embarque sur ce fait divers mélodramatique devenu la trame d'un roman d'Augustina Bessa Luis, *Fanny Owen*. La trilogie devient tétralogie, le cinéma gagne une merveille.

Francisca conte les tristes amours d'une jeune femme, du dandy qui l'épouse pour la délaisser aussitôt tandis que son autre soupirant l'attend vainement. L'affaire finit tragiquement. Cette histoire est d'autant mieux connue au Portugal que le deuxième homme est Camilo Castelo Branco, l'un des plus grands écrivains du pays (dont Oliveira racontera la mort dans *Le Jour du désespoir*, en 1992), qui a relaté cette sombre affaire dans un de ses livres.

Le cadre littéraire du film a son importance, le cadre historique aussi : cette histoire se passe après la perte du Brésil par le Portugal, en 1888, sa plus importante colonie, puis la défaite du Parti traditionaliste lors de la lutte de succession pour le trône qui s'ensuivit. La détresse sentimentale des personnages correspond aussi à la désespérance d'une société dont les repères s'effondrent.

Tout cela, références historiques, citations littéraires, est dans le film, le plus explicitement du monde. A ces possibles poids s'ajoutent une réalisation frontale, des décors appliqués, des costumes scrupuleux, des dialogues très écrits, une lumière travaillée. Dès le premier plan, le film s'envole, léger, aérien, d'une liberté qui semble tissée de toutes ces contraintes, portées par tous ces perfectionnismes. En fait, *Francisca* est une histoire de fous filmée par un fou. Mais cette dinguerie, morbide chez les personnages, ludique chez le cinéaste, est tout entière enfouie dans l'apparent respect des conventions.

Il y a l'évidence, qui est la beauté. Dès le premier plan, comme un tableau, mais ce n'est pas de la peinture, c'est absolument du cinéma. Et le sabotage des dispositifs sages, par le redoublement des dialogues, le filmage successif de la totalité d'une scène selon un axe puis de la même en contrechamp, la composition-décomposition des plus simples modes de représentation qui a la puissance vitale, animale et rieuse du canasson pénétrant dans un appartement. C'est forcément indescriptible, puisqu'à l'écran seulement on perçoit la puissance critique d'un procédé aussi simple que de montrer la mer filmée à travers un cadre de fenêtre, puis la même fenêtre dans une maison laissant apparaître en découverte une photo de la mer.

Francisca est un feu d'artifice d'inventions formelles. Celles-ci ne servent qu'à mieux pénétrer les étranges détours du cœur, les improbables mouvements des pulsions. Car dans son apparente immobilité il s'agit d'un film extraordinairement sensuel, intrigant, cruel aussi. Et encore d'un film politique d'un genre inédit, dont Oliveira explorera toutes les potentialités avec *Non ou la Vaine Gloire de commander*, quand le récit romanesque et historique, par la vertu de la mise en scène, touche à l'âme d'un peuple.

J.-M. F.

Maison de poupée islamiste à Téhéran

Sara. La pièce nordique d'Ibsen transportée avec évidence dans la société iranienne

Film iranien de Dariush Mehrjui. Avec Niki Karimi, Amin Tarokh, Khosro Shakibai, Yassaman Malek-Nasr. (1 h 42.)

Moins connu en Europe que ses collègues et compatriotes Abbas Kiarostami ou Mohsen Makhmalbaf, Dariush Mehrjui est pourtant l'auteur d'un film d'une exceptionnelle qualité, *La Vache*. Mais c'était en 1969, c'est-à-dire avant la révolution islamique. Depuis, Mehrjui n'a jamais retrouvé le même état de grâce. Du moins manifesta-t-il, après la prise du pouvoir par les khomeynistes, une certaine indépendance d'esprit en choisissant de faire des personnages féminins le centre de ses fictions. Réalisé il y a cinq ans, *Sara* est la plus aboutie de ses tentatives dans cette veine.

La réussite du film tient à ce qu'il se laisse regarder sous trois angles à la fois, sans se départir d'une grande simplicité dans la narration et dans la mise en scène. Le premier angle, celui du récit, est un mélo autour du mauvais parti réservé à une femme dévouée et entreprenante par son époux, dénonciation explicite du sort cruel que la société islamique réserve aux femmes, aujourd'hui comme jadis. La force du pamphlet est soutenue par le fait que les personnages n'appartiennent pas à un univers archaïque, mais qu'ils sont des membres de la classe moyenne, travaillant dans des bureaux et utilisant voitures et ordinateurs. L'imbécillité brutale du comportement du mari, comme de l'ensemble de la société que l'héroïne doit affronter, est mise en relief par ce contraste entre le modernisme superficiel des objets et des comportements, et l'obscurantisme des règles fondatrices, sinon des pulsions qui se déchaînent au moindre doute.

CROQUIS INÉDITS

Le deuxième angle, le moins satisfaisant, est celui de la réalisation proprement dite : Mehrjui y démontre un académisme attiré par la « belle image », qui plombe souvent sa narration ou la tire vers un inutile folklore. Ainsi des scènes dans le bazar de Téhéran où se rend Sara pour toucher le prix de son travail supplémentaire effectué pour payer les besoins médicaux de son mari, qui lui vaudra les soupçons et finalement l'hostilité de celui-ci. Démonstrative, la caméra n'en parvient pas moins à saisir nombre de croquis inédits du mode de vie des classes moyennes qui ne sont pas sans valeur quand prévalent en Occident une poignée de clichés simplistes sur l'Iran.

Troisième angle et mérite principal de *Sara* : le film est inspiré de *Maison de poupée*, la pièce d'Ibsen. L'adaptation effectuée par Mehrjui a l'avantage de rendre perceptible l'actualité d'une œuvre conçue dans le cadre du puritanisme protestant et nordique. Immergée dans l'Iran islamiste actuel, elle dégage un troublant potentiel critique. Non qu'il s'agisse de vérifier la force de la pièce (qui en doutait ?), mais le film, dans son indifférence affichée à toute théâtralité et à toute révérence envers un grand auteur, exprime avec une soudaine évidence le sens de la vieille formule sur la modernité des classiques.

J.-M. F.

L'exil, porte ouverte sur l'art de filmer le monde

La Vie sauve. Un bref et beau film avec le cinéma pour objet

Film français d'Alain Raoust. Avec Mila Savic, Yasna Zivanovic, Agoumi, Philippe Dormaoy, Pierre Berriau, Mathilde Wambergue. (0 h 55.)

La Vie sauve a un sujet. L'histoire d'une jeune femme, Senka, qui, avec son amie Yasna, a fui Sarajevo assiégé pour venir s'installer à Paris, et décide de rentrer chez elle. On verra les derniers jours de Senka à Paris, la manière dont elle perçoit cet environnement qui fut pour elle salvateur et où elle ne se sent pas à sa place. *La Vie sauve* est ainsi une méditation sur l'exil, l'identité, la possibilité de choisir son existence. Et même, c'est un beau thème, de choisir à nouveau, d'affirmer sa possibilité de vouloir décider de son existence plutôt que d'assumer indéfiniment un sort qu'on s'est choisi – fût-ce dans des circonstances aussi contraignantes et tragiques que la guerre.

Mais le film a l'élégance de ne pas prendre d'avance sur son histoire ni sur ses personnages, de partir de là où nous faisons connaissance avec eux. Ce côté ouvert, cette liberté sont renforcés par la présence de Yasna, qui choisit de rester, tout aussi légitimement, et en ayant bénéficié d'un traitement aussi attentif de la part de la mise en scène. Puisque *La Vie sauve* a un objet : le cinéma. Sans délaisser son « sujet », le film est une tentative de démontrer les puissances singulières du cinéma. L'expérience est tentée avec le regard de Senka, suggérant qu'il faut être un peu en exil, un peu déjà détaché, pour filmer le monde. Ce qui lui donne sa tonalité abstraite et mélancolique.

Ce qui se passe sur l'écran appartient au domaine de la révélation. Pas l'élucidation d'une énigme, mais la mise en contact d'un mystère. Cette révélation s'accomplit dans l'affirmation radicale d'une durée étendue, de moments vides où sourdent lentement un sens en même temps qu'une sensation. Cette ville nouvelle atrocement « paysagée », cette apparition paisible et terrifiante de maîtres-chiens, ce magma sonore et coloré d'une arcade vidéo deviennent d'étranges creusets. En contrepoint, la même révélation se produit aussi bien dans les instants de brusque précipitation de micro-événements – douce irruption de paroles du bistrotier arabe disant sa propre douleur d'un éloignement qui ne sera pas comblé ; violente irruption de paroles du chômeur qui inverse la définition de l'étranger, en une sorte de *looping* verbal rageur qui est très précisément une leçon de mise en scène. Jusqu'à l'éclat salvateur du grand rire par lequel culmine le récit.

Pour l'accomplissement de ce bref et beau film, il faut le charme pas du tout conventionnel des deux actrices principales. Elles donnent du corps à cette fable sans morale ; sur un air de bandonéon, elles tendent la main au spectateur et lui font croire en cette proposition un peu théorique sur la possibilité de faire du cinéma ici et maintenant, en toute conscience d'hier et de l'ailleurs.

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

	Film	Nombre de semaines	Entrées*	Nombre d'écrans	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
1	Dîner de cons	3	926 697	520	+10 %	3 101 233
2	Taxi	4	435 217	460	+3 %	2 435 623
3	Paparazzi	1	324 650	396	-	324 650
4	Titanic	17	246 920	525	-17 %	19 409 306
5	Code Mercury	1	209 668	304	-	209 668
6	Des hommes d'influence	1	190 986	228	-	190 986
7	L'Homme au masque de fer	5	133 160	369	- 28 %	2 008 523
8	The Big Lebowski	2	113 883	135	- 16 %	278 182
9	Bienvenue à Gattaca	1	81 407	72	-	81 407
10	Flubber	5	81 681	338	-44 %	1 087 910

* période du mercredi 29/04 au dimanche 3/05 inclus

Pour la première fois depuis le début de l'année, les trois premières places du box-office sont occupées par des films français. *Le Dîner de cons*, avec 926 000 entrées en cinq jours, franchit la barre des trois millions de spectateurs en troisième semaine, et affiche une hausse de 10 % par rapport à la semaine précédente due au week-end du 1er mai. Avec ses 435 000 entrées pour un total de 2 435 000 spectateurs, *Taxi* tient toujours remarquablement la route. *Paparazzi* réussit son entrée, même si le film pouvait espérer mieux, mais ses 324 000 spectateurs représentent un score honorable.

Les films américains sont à la traîne. *Code Mercury*, avec Bruce Willis, dépasse tout juste les 200 000 entrées, *Des hommes d'influence* fait encore moins bien avec ses 190 000 spectateurs, mais avec une combinaison de salles plus réduite. A noter le chiffre encourageant de *Gattaca* qui réalise plus de 80 000 entrées dans seulement 72 salles, avec une moyenne de 1 131 spectateurs par écran. Seul *Le Dîner de cons*, avec une moyenne de 1 782 entrées, fait mieux.

SORTIR

PARIS

Un ennemi du peuple
C'est pour dire ce qu'il avait sur le cœur qu'Ibsen écrivit *Un ennemi du peuple* en 1882. Son personnage du docteur Stockmann, il l'a construit de façon à pouvoir se faire mieux entendre. Qu'il s'agisse de la force qu'on puise dans le fait de l'isolement, de la fluctuation ou de la relativité des vérités, ou de la tyrannie des majorités, cette comédie résulte de l'expérience personnelle d'Ibsen, et de sa nature intime.
Mise en scène de Claude Stratz, avec Jean-Louis Hourdin, Caroline Gasser, Ania Temler, Michel Kullmann, Xavier Loira, Marcel Robert, Juan-Antonio Crespillo, Jean-Marie Daumas, Guy Touraille et François Margot.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30 ; le mardi, à 19 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 6 juin.

Alpha, Chezere
Duo originaire de Bristol, signé sur le label de Massive Attack, Alpha a récemment prouvé qu'il savait adapter sur scène les volutes vaporeuses de son premier album. Beau comme du Scott Walker dans une fumerie d'opium. En première partie, Chezere, petite sensation soul de saison.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 6 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

The Little Rabbits
Dans le cadre du festival « Les Jeux » organisé par l'Olympic, tourneur nantais spécialisé dans une chanson française nourrie de rock et de fragilité, les Little Rabbits démontreront que le spectre de leur pop anglophile s'est élargi à la francophonie (*via* Gainsbourg) et au groove instable d'un certain rock américain (Beck). Comme l'a prouvé, assez brillamment, *Yeah !*, leur quatrième album.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.

Georges Dalaras
Il est grec, chante avec le romantisme qui sied aux héritiers du rock et du *rebetiko*, genre populaire athénien. Dalaras fait annuellement son tour en France, un album live vient de sortir (*Live and Unplugged*, Tropica Music/Scalen).
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Le 6, à 23 heures. Tél. : 01-43-20-84-08. 220 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Basketball Diaries
de Scott Kalvert (Etats-Unis, 1 h 40).
Black List (*)
de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26).
Butcher Boy
de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50).
Ça reste entre nous
de Martin Lamotte (France, 1 h 26).
Clandestins
de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35).
De grandes espérances
d'Alfonso Cuaron (Etats-Unis, 1 h 51).
Event horizon : le vaisseau de l'au-delà (*)
de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36).
Heavy
de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44).
Le Loup-garou de Paris (*)
d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 35).
Pluie d'enfer
de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33).
Sara
de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42).
La Vie sauve
d'Alain Raoust (France, 55 mn).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Le Chevalier sans armure
de Jacques Feyder.
Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Francisca
de Manoel De Oliveira.
Portugais, 1981 (2 h 45).
VO : Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Tous en scène
de Vincente Minnelli.
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Max Ernst
Centre Georges-Pompidou, place Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 6 mai au 27 juillet. 30 F.
Véronique Joumard, Joachim Mogarra
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Du 6 mai au 5 juillet. Entrée libre.
Thierry Delaroyère
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 h 30 à 18 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mai au 30 mai.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre national de France
Mozart : *Divertissement KV 136*. Wagner : *Wesendonck Lieder*. Tchaïkovski : *Symphonie nº 6 « Pathétique »*. Jard Van Nes (mezzo-soprano), Jerzy Semkow (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.
Compagnie Festina Lente
Francesca Lattuada : *Le Testament d'Ismaël Zotos.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Nicole Mossoux, Patrick Bonté
Simonetta Vespucci.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. 100 F.
Aldo Romano Intervista Quartet
Sceaux-What, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER Bourg-la-Reine. Le 6, à 21 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.
Monsieur Paul
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

RÉSERVATIONS

Tambours dans la nuit ;
La Noce chez les petits-bourgeois
de Bertolt Brecht, mise en scène Georges Lavaudant, avec les comédiens de la troupe de l'Odéon.
Odéon-Théâtre de l'Europe, du 14 mai au 21 juin. Tél. : 01-44-41-36-36.
Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.

DERNIERS JOURS

10 mai :
Nanaqui
d'après Antonin Artaud, mise en scène de Mauricio Celedon, avec le Teatro del Silencio.
Espace-chapiteau du Parc de la Villette, parc de la Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
Visions du Nord : nuit blanche
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.

EN VUE

■ Prise de colique, lundi dans la soirée, alors qu'elle se trouvait à Chailloué, la fille de Fakir du Vivier, atteinte d'un ulcère, transportée à la clinique de La Boisrie dans l'Orne, la jument **Vourasie** est morte dans la nuit.

■ **Véronique Morrissette,** élève de l'école Marguerite-de-Lajemmerais, à Montréal, a été suspendue de cours pour avoir teint ses cheveux en bleu, conformément au code de conduite de l'établissement catholique, qui n'interdit pas la pratique du piercing.

■ En 1970, la gendarmerie, la garde noble et la garde palatine, dissoutes par **Paul VI**, avaient remis leurs mousquets aux musées pontificaux. Les gardes suisses restaient les seuls soldats du pape, munis, outre de leurs hallebardes, de petites bombes lacrymogènes et d'armes à feu. Le caporal **Cedric Tornay** vient d'assassiner le commandant des Suisses **Alois Estermann** et sa femme, avec son pistolet d'ordonnance.

■ Le 22 juin 1688, **Johannes Hofer,** étudiant alsacien, inventait le mot « nostalgie », formé de *nostos* (retour) et d'*algos* (douleur), dans une thèse de médecine, *Dissertatio medica de nostalgia*, sur le malaise spécifique des soldats suisses éloignés de leurs montagnes.

■ **Hany Ramzy,** footballeur égyptien de l'équipe de Brême ne parlant pas un mot d'allemand, a provoqué l'ouverture d'une enquête judiciaire après avoir fait, pour être aimable, le salut hitlérien à des joueurs du club en l'honneur de leur départ. *« Je n'étais pas conscient de ce que ce geste signifiait »*, s'est désolé l'Africain.

■ Selon un récent sondage de Media Business Group, institut anglais, 95 % des hommes de vingt à trente-quatre ans préfèrent regarder la télévision pendant la Coupe du monde de football que de *« passer une nuit avec la femme de leur rêve »*.

■ Le tribunal de Ramleh vient d'interdire à **Semadar Tsemach,** soixante-huit ans, choisi, le 29 avril, à l'occasion des fêtes de l'indépendance, pour allumer l'un des flambeaux éclairant le cinquantenaire d'Israël, de sortir dans la ville, la nuit, après la plainte d'une jeune fille à laquelle il s'était frotté.

■ Jeudi 30 avril, les membres de la Chambre des lords, sur la voie de la réforme (*Le Monde* du 15 janvier), ont légèrement dépoussiéré la cérémonie d'intronisation des pairs du royaume, qui doivent s'agenouiller devant le président, s'asseoir, ôter leur chapeau à trois reprises, mais garder leur perruque, puis se débarrasser de leur cape puisée dans la garde-robe de l'époque de **Charles Ier**.

Christian Colombani

L'étrange bévue d'un quotidien chinois de Hongkong

« Apple Daily », qui tire à 400 000 exemplaires, a publié une photo d'Adolf Hitler pour illustrer les mérites de l'équipe allemande de football

L'IGNORANCE, doublée d'une absence totale de sens politique, peut conduire à des actes pour le moins malheureux. En présentant les équipes favorites avant la Coupe du monde de football, un quotidien de langue chinoise de Hongkong, *Apple Daily*, a cru bon de publier, en milieu de page, un grand portrait d'Adolf Hitler en uniforme, paré de la croix gammée. En légende, un texte prévoyant la victoire de l'équipe allemande, car, dit *Apple Daily*, les joueurs tels que Karl-Heinz Rummenigge, Jurgen Klinsmann et Mathias Sammer ont *« hérité du caractère intelligent, perspicace et inflexible du peuple allemand »*. Cette équipe incarne les qualités d'un peuple *« qui lutte de façon acharnée, et à ce titre est hautement respecté »*. *Apple Daily* n'est pas une feuille de chou confidentielle. Créé il y a trois ans par un homme d'affaires du territoire, Jimmy Lai, fondateur de la chaîne de magasins Giordano connu pour ses positions anti-Pékin, le quotidien tire aujourd'hui à 400 000 exemplaires.

Cette affaire, survenue la veille de la commémoration de la Shoah, a suscité une protestation aussi immédiate que sonore de la communauté juive de Hongkong, par la voix de son porte-parole, le rabbin Ya'akov Kermaier de la synagogue Ohel Leah. *« Je trouve cela absolument insultant d'avoir ce boucher en pleine page la veille de Yom Hashoah »*, dit le rabbin. Ajoutant : *« Le problème n'est pas seulement de blesser la communauté juive, mais d'être totalement à côté de la plaque ! Comment peut-on utiliser l'image d'un homme qui a assassiné et torturé plusieurs millions de personnes pour illustrer une équipe de football et un sport censé rassembler les gens ? »*

Le porte-parole du consulat allemand, très gêné de voir l'Allemagne une fois de plus associée au IIIe Reich, a affirmé qu'il s'agissait *« d'une idée d'un parfait mauvais goût »*, et a demandé au journal de Hongkong de faire ses excuses à la communauté juive et à l'ensemble du public.

Un porte-parole de *Apple Daily* a seulement admis que le journal avait commis une *« erreur d'inattention »*, due à sa direction artistique. *« Nos confrères de la direction artistique ont simplement tenté de trouver une illustration liée au pays. Désormais, nous montrerons le drapeau allemand. Nous présentons de sincères excuses à toute personne et toute organisation blessée par le portrait. »*

RÉFÉRENCES RACIALES

Une ligne de défense qui, en invoquant la simple méprise de la direction artistique, paraît un peu courte. Eléments à charge, les textes cités plus haut, faisant état de références raciales directement inspirées de la propagande nazie. En outre, comment imaginer que, de la conception à la réalisation de la rubrique, personne à l'intérieur du journal n'ait eu le moindre soupçon sur l'effroyable bêtise d'une telle publication ?

Constat d'autant plus étrange que ce n'est pas la première fois que les credos nazis inspirent divers arguments publicitaires à Hongkong. Il y a trois ans, la deuxième chaîne de télévision ATV avait publié une double page dans la plupart des grands journaux du territoire, suggérant que si Hitler avait fait de la publicité sur ATV, il aurait fini par conquérir le monde. *« Ce n'est pas une manifestation d'antisémitisme*, estime le porte-parole de la communauté juive. *Il n'y en a pas à Hongkong. Mais c'est seulement la preuve de l'incroyable ignorance de la population locale. »*

Valérie Brunschwig

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Décidément, tout se passe comme si le lobby nucléaire n'avait rien appris et rien oublié des beaux jours de l'atome triomphant (...). C'est par une enquête de presse, la nôtre et celle de la télévision, qu'on découvre les étonnants dépassements de normes tolérés par les responsables du transport vers La Hague. Les cheminots qui assurent le transport de ces matières radioactives apprécieront qu'on juge à leur place, et en secret de la dangerosité et de l'innocuité de telles manipulations. Le ministre de l'environnement a beau exprimer dans nos colonnes un juste courroux, rien ne nous empêchera de penser qu'en dépit d'une posture candide et d'une communication de lin blanc, le lobby nucléaire se fout de nous.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ C'est peut-être, sans doute même, la dernière fois que Jacques Chirac et Helmut Kohl vont se rencontrer officiellement à un sommet franco-germanique ; c'est peut-être, sinon sans doute, la dernière fois que les chefs des délégations allemande et française sont l'un et l'autre acquis à l'idée selon laquelle la France et l'Allemagne constituent non seulement la colonne vertébrale mais aussi le cœur et le cerveau de la construction européenne (...). C'est très vraisemblablement Gerhard Schröder qui conduira la délégation allemande la prochaine fois. La France n'y gagnera pas. Quelles que soient les divergences qui ont pu éclater entre Paris et Bonn durant le règne d'Helmut Kohl, le chancelier s'est comporté comme notre meilleur allié, le plus cohérent, le plus déterminé, le plus sûr. Son successeur sera un allié beaucoup plus incertain.

LE FIGARO
Alain Peyrefitte
■ Une bouffée de mauvaise humeur a accueilli le sommet de Bruxelles. Elle est prolongée par la surprenante déclaration du ministre allemand des finances, M. Theo Waigel, qui, encouragé par ces réactions, n'hésite pas à remettre en cause le compromis intervenu. Il faut espérer que la rencontre franco-allemande d'aujourd'hui, à Avignon, remettra les choses à leur juste place. Toutes les Bourses d'Europe l'ont déjà fait avec éclat (...). Le siège de la Banque européenne étant fixé à Francfort, comme il se devait, il eût été équitable que son premier président fût un Français. D'autant plus que l'avantage du siège est permanent quand celui de la présidence est temporaire (...).
Prendre systématiquement le parti de nous déchirer nous-mêmes à belles dents, c'est notre péché mignon depuis Vercingétorix. Dans les affaires intérieures, c'est parfois une saine pratique. Mais dans les relations extérieures, cela sert les intérêts des autres, qui n'ont pas autant de scrupules que nous.

www.number-10.gov.uk

Le nouveau site du premier ministre britannique inauguré par une interview en direct de Tony Blair

LE 29 AVRIL, le premier ministre britannique, Tony Blair, a trouvé un nouveau moyen de s'adresser à ses concitoyens et à l'opinion internationale et de conforter son image jeune et moderniste, en répondant en direct et en exclusivité aux questions des internautes. L'entretien, qui a duré près d'une heure, a été diffusé en vidéo sur son site officiel, baptisé « 10 Downing Street ». De son côté, la télévision se contentait d'en reprendre quelques extraits dans ses journaux.

Pendant les deux semaines précédentes, les internautes avaient pu envoyer leurs questions par courrier électronique. Parmi les 766 comptabilisées par les responsables du site, le journaliste en charge de l'interview, Sir David Frost, en a choisi une quarantaine. Avant de les poser à Tony Blair, il a tenu à préciser les conditions du tri : *« Toutes les questions ont été sélectionnées par mes collègues et moi-même, et non par le cabinet du premier ministre, qui nous a transmis tous les messages reçus. »* Les internautes pouvaient également réagir



en direct : à cinq reprises, le journaliste a invité Tony Blair à lire une réaction ou une nouvelle question sur un écran situé à ses côtés. La conversation est ainsi devenue très spontanée, abordant des sujets aussi variés que le tabac, les transports en commun, les drogues douces, la sexualité ou les avantages de rouler à bicyclette. La plupart des interlocuteurs étaient britanniques, mais une question sur l'attitude du Royaume-Uni face à l'euro est arrivée de France.

Cet événement a été le point fort de l'inauguration officielle de la nouvelle version du site « 10 Downing Street », en ligne depuis le 16 avril. Très sobre, il offre un ensemble de biographies, de rappels historiques, de revues de presse, de chroniques de l'actualité gouvernementale et de documents de référence sur le fonctionnement du cabinet et des différents comités exécutifs et législatifs. En outre, il suffit de laisser son adresse électronique pour recevoir régulièrement des informations sur l'activité du gouvernement.

Le forum de discussion, divisé en cinq parties (santé, social, international, économie, éducation), ouvert à tous, est déjà très actif. Le site propose également un moteur de recherche couvrant tous les sites officiels de l'administration britannique. Dans un registre plus léger, les internautes sont conviés à une visite guidée en images de la résidence du premier ministre. Par ailleurs, l'intégralité de l'entretien du 29 avril reste directement accessible, en texte et en vidéo.

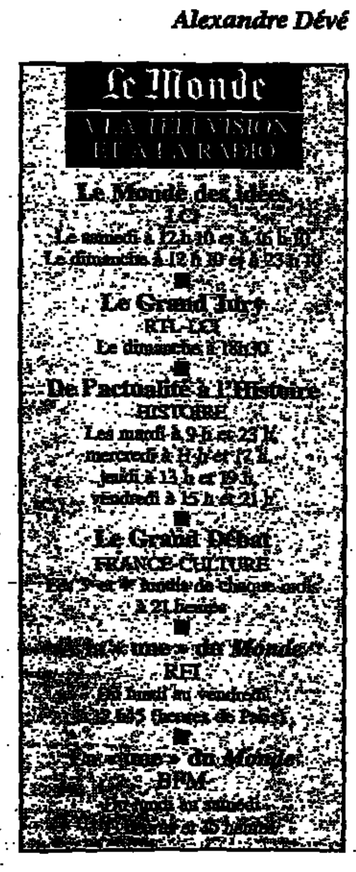
Alexandre Dévé

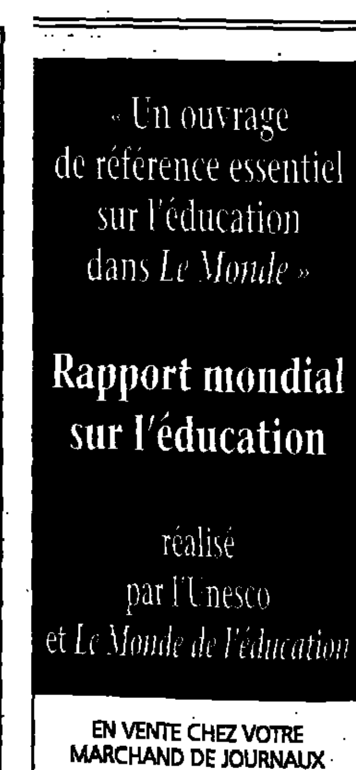
SUR LA TOILE

LANGUE FRANCAISE
■ Les associations Avenir de la langue française et Défense de la langue française ont perdu leur procès en appel contre l'école franco-américaine Georgia Tech Lorraine de Metz, poursuivie pour avoir créé un site rédigé uniquement en anglais (« Le Monde-TRM » daté 1er-2 décembre 1996). L'affaire n'a pas été jugée au fond, la cour d'appel de Paris ayant déclaré la plainte irrecevable pour des raisons de procédure. Le site est désormais trilingue anglais-allemand-français. – *(AFP.)*
gtl.georgiatech-metz.fr

ACCORD NETSCAPE-EXCITE
■ La société Excite a payé 70 millions de dollars pour que son moteur de recherche soit le seul proposé sur la page d'accueil du site de Netscape. L'accord prévoit également une prise de participation de Netscape dans Excite. – *(AP.)*
home.netscape.com

YAHOO ! CHINOIS
■ Le moteur de recherche Yahoo ! vient d'ouvrir un service en chinois, avec plus de 10 000 sites référencés.
chinese.yahoo.com (caractères traditionnels)
gbchinese.yahoo.com (caractères simplifiés).





MERCREDI 6 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

17.40 **Un Américain à Paris** ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, 110 min). Cinétoile
19.00 **La Prisonnière du désert** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire
20.30 **La Nuit du chasseur** ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Conan le Barbare** ■■ John Milius (Etats-Unis, 1981, 125 min). Ciné Cinémas
21.00 **Adrénaline : Le «films»** ■■ Anita Assal, Barthélemy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Yann Piquer et Alain Robak (France, 1989, 75 min). Cinéstar 2
21.15 **Crossing Guard** ■■ Sean Penn (Etats-Unis, 1994, 115 min). RTBF 1
22.05 **A bout de souffle** ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1959, N., 90 min). Ciné Cinéfil
22.40 **Promis... juré !** ■■ Jacques Monnet (France, 1987, 100 min). Cinéstar 1
22.45 **Des gens sans importance** ■■ Henri Verneuil (France, 1955, N., 100 min). Cinétoile
22.50 **Palombella rossa** ■■ Nanni Moretti (It., 1989, 90 min). TMC
23.35 **Noblesse oblige** ■■■ Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
23.40 **Notre histoire** ■■ Bertrand Blier (France, 1984, 105 min). Festival
3.15 **Carrie au bal du diable** ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1976, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

17.50 **Soirée Cajou.** Spécial Lisbonne. Canal J
18.30 **et 19.10 Nulle part ailleurs.** Nick Cave ; Tea Leoni ; Marcel Desailly ; Françoise Giroud. Canal +
20.00 **Savoir plus santé.** L'obésité. TV 5
20.00 **20h Paris Première.** Paris Première
20.05 **Passe-moi les jumelles.** La face cachée de Bertrand P. TSR
20.10 **Droit de cité.** Des urgences pas comme les autres. RTBF 1
20.50 **La Marche du siècle.** France : Le cancer de la corruption. Invités : Claude-Annick Tissot ; François Gille ; Bernard Bertossa ; Laurent Davenas ; Thierry Jean-Pierre ; Denis Robert. France 3
20.55 **Plein les yeux.** TF 1
21.00 **Au nom de la loi.** Poupées russes, l'adoption d'enfants russes. Trafic intense. TV 5
21.00 **Envoyé spécial, les années 90.** Silence, on double. Boule, dix ans après. Les flics sont-ils encore bons ? Histoire
22.50 **La Vie à l'endroit.** Les millions de la chance. France 2
23.00 **Le Magazine de l'Histoire.** Spécial Révolution de 1848. Invités : Michelle Perrot ; Pierre Rosenvallon ; Chantal Georgel ; Jean-Luc Mayaud. Histoire
23.10 **Le Droit de savoir.** Police : les nouvelles brigades de choc. TF 1
23.20 **Un siècle d'écrivains.** Mika Waltari. France 3
0.40 **Le Cercle du cinéma.** France 2
0.40 **Le Canal du savoir.** Le temps, le paléonthologue et le singe. Paris Première

DOCUMENTAIRES

19.00 **Arctique.** [6/13]. Nomades de la glace. Odyssée
19.30 **Les Chevaliers.** [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
19.30 **Top Gun au-dessus de Moscou.** Odyssée
20.25 **Les Grands Compositeurs.** Mozart. Odyssée
20.30 **L'Afrique noire.** Manu Dibango. Silences. Mezzo
20.55 **Femmes dans le monde.** Femmes d'Amérique latine. Femmes d'Argentine. Téva
21.00 **Dans les mailles du filet.** Odyssée
21.55 **The Soul of Stax.** Musique au cœur de Memphis. Paris Première
22.00 **Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes.** Les plaines ou l'âge d'or des chevaux. Histoire
22.15 **Terre brûlée.** [4/6]. Les U-Boats. Odyssée
22.25 **Les Ailes expérimentales.** [4/13]. Le mur de chaleur. Planète
22.50 **L'Ouest américain.** [6/8]. Défaites indiennes. Planète
23.30 ▶ **Profil.** John Cassavetes. Arte
23.30 **Le Mystère Anquetil.** TSR
0.20 **La Lucarne.** Zéro soleil, zéro point. Arte
0.30 **Le Joli Mois de mai.** Planète

SPORTS EN DIRECT

20.40 **Football.** Coupe de l'UEFA. Finale : Inter Milan - Lazio Rome. France 2

DANSE

23.10 **Ballet.** *Le Tricorne* et *Le Soldat.* Mezzo

MUSIQUE

19.55 **Repères.** *Le Boléro* de Ravel. Mezzo
20.00 **et 21.55 Musica.** *Don Giovanni.* Opéra de Mozart. Dir. Thomas Hengelbrock. Arte
23.05 **Isaac Hayes 1996.** Paris Première

THÉÂTRE

22.35 **Les Enfants d'Edouard.** Pièce de F. Jackson et R. Bottomley. Mise en scène : Jean-Luc Moreau. TV 5

TÉLÉFILMS

20.35 **Pieds nus dans la jungle des studios.** Susan Seidelman. Disney Channel
20.40 **A l'heure des adieux.** David Jones. RTL 9
20.50 **Séduction machiavélique.** Larry Elikann. M 6
0.00 **Exécution sur commande.** Ian Toynton. 13e Rue

SÉRIES

18.00 **Ally McBeal.** Silver Bells (v.o.). Téva
19.30 **Dharma & Greg.** Haus Arrest (v.o.). Téva
22.20 **Brooklyn South.** Dead Man Sleeping (v.o.). Série Club
22.45 **Spin City.** Miracle Near 34th Street (v.o.). Canal Jimmy
23.10 **Murder One, l'affaire Latrell.** Chapitre XII. Série Club
23.40 **Father Ted.** Are You Right There, Father Ted ? (v.o.). Canal Jimmy
0.05 **New York Police Blues.** Le désespoir d'Israël (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinéma III
Camille Claudel
Des années 1880 aux années 1910, la vie passionnée et tragique de Camille Claudel, assistante et maîtresse du grand sculpteur Rodin, échappant à l'emprise de celui-ci pour réaliser sa propre création et sombrant dans la folie. D'après la biographie, considérée comme officielle, de Reine-Marie Paris, petite-fille de Paul Claudel, dont Isabelle Adjani avait obtenu les droits exclusifs. Un film voulu, conçu et interprété avec flamme par l'actrice. Mise en scène façon « qualité française » de Bruno Nuytten. – *J. S.*

● 22.05 Ciné Cinéfil
A bout de souffle
Au lieu de se mettre à l'abri, un jeune voyou traqué par la police pour meurtre s'obstine à se faire aimer d'une jolie Américaine. Le premier long métrage de Godard, véritable manifeste de la Nouvelle Vague, est toujours fascinant par sa liberté d'inspiration, son étude de comportement, son romantisme de l'amour emporté par un malentendu, et ses interprètes, Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg. – *J. S.*

● 23.40 Festival
Notre histoire
Un homme à la dérive, alcoolique, rencontre dans un train une femme qui s'offre à lui. Lorsqu'elle descend, il la suit jusque chez elle. Il entre dans un monde absurde. L'histoire d'amour (où Delon, grand comédien, a changé son image) plonge dans le fantastique et l'onirisme. Entre *Buffet froid*, puis *Tenue de soirée* et *Trop belle pour toi*, ce film, méconnu à sa sortie, se rapporte à une thématique et une inspiration fondamentales de Bertrand Blier. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 **Le Bigdil.**
19.50 **Ushuaïa découverte.**
19.52 **Le Journal de l'air.**
20.00 **Journal, Météo.**
20.55 **Plein les yeux.**
23.10 **Le Droit de savoir.** Police : les nouvelles brigades de choc.
0.25 **Minuit sport.**
1.00 **et 1.45, 3.40 TF 1 nuit.**

FRANCE 2

18.45 **Qui est qui ?**
19.15 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **C'est l'heure.**
19.45 **et 20.30 Tirage du Loto.**
19.50 **Au nom du sport.**
19.55 **et 20.25 Météo.**
20.00 **Journal.**
20.40 **Football.** Finale de la Coupe de l'UEFA : Inter Milan - Lazio Rome.
22.50 **La Vie à l'endroit.** Les millions de la chance.
0.25 **Journal, Météo.**
0.40 **Le Cercle du cinéma.**

FRANCE 3

18.20 **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.01 **Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Consomag.**
20.50 **La Marche du siècle.** France : Le cancer de la corruption.
22.45 **Météo, Soir 3.**
23.20 **Un siècle d'écrivains.** Mika Waltari.
0.10 **Cinéma étoiles.**
0.35 **Vivre avec...** La surdité.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 **Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Quadrille.** Film. Valérie Lemercier.
22.35 **Flash infos.**
22.40 **Petits mensonges entre frères.** Film. Edward Burns (v.o.).
0.15 **La Maison du sourire** ■ Film. Marco Ferreri.

ARTE

19.00 **Au nom de la loi.**
19.30 **7 1/2.**
20.00 **et 21.55 Musica.** *Don Giovanni.* Opéra en deux actes de Wolfgang Amadeus Mozart.
21.35 **8 1/2 Journal.**
21.45 **Entracte.** Les Cent Photos du siècle. *Marilyn*, photo d'Eve Arnold, 1960.
23.30 ▶ **Profil.** John Cassavetes.
0.20 **La Lucarne.** Zéro soleil, zéro point.
1.05 **Rue Cases-Nègres** ■ Film. Euzhan Palcy.

M 6

19.00 **Loïs et Clark.** Bataille terrestre.
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.**
20.40 **Décrochages info, Elément Terre.**
20.50 **Séduction machiavélique.** Téléfilm. Larry Elikann.
0.15 **Secrets de femme.** □

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 **Les Chemins de la musique.** Chanter - Déchanter. [3/5]. Enragés.
20.30 **Agora.** Spécial grands écrivains de demain. Gérard Unger (*Lamartine*).
21.00 **Philambule.**
22.10 **Fiction.** *Nouvelle*, de Goethe.
23.00 **Nuits magnétiques.** On n'est pas des moins que rien.
0.05 **Du jour au lendemain.** Luc de Heusch (*Mémoire, mon beau navire*).
0.48 **Les Cinglés du music-hall.**

FRANCE-MUSIQUE

19.35 **Prélude.**
20.00 **Concert.** Parcours lyrique. Par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkov : œuvres de Mozart, Wagner, Tchaïkovski.
22.30 **Musique pluriel.**
23.07 **Les Greniers de la mémoire.** A propos des influences de Casals, Heifetz, Feuermann. Janos Starker, violon.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées de Radio-Classique.** Albert Cohen et les opéras de Mozart.
22.25 **Les Soirées... (suite).**

JEUDI 7 MAI

FILMS DU JOUR

14.00 **Marion** ■■ M. Poirier (F, 1996, 105 min). Canal +
14.10 **Camille Claudel** ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min). Ciné Cinémas
14.15 **La Rupture** ■■ Claude Chabrol (France - Italie - Belgique, 1970, 120 min). Cinétoile
14.45 **Madame Butterfly** ■■■ Frédéric Mitterrand (France, 1995, 130 min). Cinéstar 2
15.00 **La Prisonnière du désert** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire
17.00 **Chungking Express** ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 100 min). Ciné Cinémas
19.00 **A bout de souffle** ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1960, N., 90 min). Ciné Cinéfil
19.05 **Drowning by Numbers** ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 2
20.05 **La Bataille du rail** ■■■ René Clément (France, 1945, N., 100 min). TV 5
20.30 **Lady Paname** ■■ Henri Jeanson (France, 1950, N., 115 min). Festival
20.35 **Ascenseur pour l'échafaud** ■■ Louis Malle (France, 1958, N., 90 min). Canal Jimmy
20.35 **L'Elu** ■■ J. P. Kagan (EU, 1981, 110 min). TMC
20.40 **L'Empire du soleil** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 160 min). RTL 9
20.50 **Heureux qui comme Ulysse** ■■ Henri Colpi (France, 1969, 100 min). France 3
20.55 **Le Sixième Jour** ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, 105 min). Téva
21.00 **Jeremiah Johnson** ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1971, 120 min). Histoire
21.00 **De sang-froid** ■■■ Richard Brooks (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 140 min). Paris Première
22.25 **La Maison sur la colline** ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
22.50 **Le Prince des ténèbres** ■■ Δ John Carpenter (Etats-Unis, 1987, 105 min). M 6
23.50 **Révolution** ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 120 min). Ciné Cinémas
0.25 **La Dernière Cène** ■■ Tomas Gutierrez Alea (Cuba, 1976, 110 min). Arte
0.25 **Fantôme avec chauffeur** ■■ Gérard Oury (France, 1995, 90 min). Cinéstar 2
1.20 **Noblesse oblige** ■■■ Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.45 **et 22.20, 0.00** ▶ **Soirée thématique.** Les villes du Front national. Arte

MAGAZINES

11.00 **Arrêt sur images.** Photos : petits arrangements avec le réel. Invités : Gilles Devico, Jean-François Leroy, Jean-François Dessaint. La Cinquième
13.00 **Envoyé spécial.** Spécial Egypte. Alexandrie la Magnifique. L'Egypte après Louxor. *P.-s* : Le Caire. TV 5
13.40 **Parole d'Expert.** France 3
15.55 **Le Vrai Journal.** Canal +
17.00 **Le Magazine de l'Histoire.** Spécial Révolution de 1848. Invités : Michelle Perrot ; Pierre Rosenvallon ; Chantal Georgel ; Jean-Luc Mayaud. Histoire
17.15 **A bout portant.** Pierre Perret. Paris Première
18.30 **et 19.10 Nulle part ailleurs.** Invités : Unbelievable Truth (live), Annie Cordy, Morgan Freeman. Canal +
19.00 **De l'actualité à l'Histoire.** L'identité d'Israël. Histoire
19.00 **Rive droite, rive gauche.** Paris Première
20.00 **20h Paris Première.** Paris Première
20.05 **Temps présent.** La saga des bébés de la science. Le génie génétique : Un choix de société. Le siècle en image : L'assassinat d'Aldo Moro. TSR
21.00 **Envoyé spécial.** Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. *P.-s* : Souvenir d'enfer. France 2
22.30 **Faxculture.** Autour de mai 68. TSR
23.00 **Les Dossiers de l'Histoire.** Génération : Le quartier. Génération : Les choses. Histoire
23.05 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?** Plagiats. Bashkim Shehu. Sépia : Maria Casarès. La rubrique de Michel Polac. France 3
23.15 **Un monde foot.** Spécial 22. Invités : Michel Hidalgo, Henri Michel, Roger Hanin. France 2
0.00 **Saga-Cités.** Les Comoriens de Marseille. France 3
0.35 **La 25e heure.** Tkuma : l'enfance d'une nation, 1948-1998. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 **Les Grandes Enigmes de l'Histoire.** Le dernier défi de Donald Campbell. La Cinquième
18.05 **Mai 68.** [1/3]. Planète
19.10 **Underground USA.** [3/14]. Sur le ring, les accros du billard. Planète
19.40 **Procès de Berlin.** Le terrorisme iranien condamné. Planète
20.00 **Hansen de Bahia.** Ou la fascination du Brésil. Arte
20.30 **Virtuoses : Yehudi Menuhin.** Mezzo
20.35 **Les Chevaliers.** [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
20.45 ▶ **J'aurai 100 ans.** Canal +
20.50 ▶ **Soirée thématique.** Les villes du Front national. Arte
20.50 **Le Monde des chevaux.** [13/13]. Le cheval de polo. Odyssée
21.20 **Arctique.** [6/13]. Nomades de la glace. Odyssée
23.55 **L'Ouest américain.** [6/8]. Défaites indiennes. Planète
0.00 **Terre brûlée.** [4/6]. Les U-Boats. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

15.45 **Cyclisme.** Tour de Romandie. 2e étape : Saignelégier - Montreux (183,3 km). Eurosport - TSR
17.00 **Tennis.** Tournoi messieurs de Hambourg. Huitièmes de finale. Eurosport
19.00 **Athlétisme.** Grand Prix II IAAF. Meeting de Doha (Qatar). Eurosport
1.35 **Hockey sur glace NHL.** Demi-finale de Conférence. Canal +

MUSIQUE

18.40 **Hilliard Ensemble.** Muzzik
19.20 **Les Caprices de Paganini nº 2.** Muzzik
22.30 **Ouverture : Jean-Sébastien Bach.** Mezzo
22.50 **The Blues.** Montreux 1994. Muzzik
23.20 **Vaclav Neumann dirige Dvorák.** Paris Première
0.45 **Trouble in Tahiti.** Mise en scène. David Freeman. Dir. Marc Andreae. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 **Bébé express.** François Dupont-Midy. Téva
19.00 **Le Causse d'Aspignac.** Rémy Burkel. Festival
22.25 **Les Frères Karamazov.** Marcel Bluwal. Festival

SÉRIES

17.20 **L'Enfer du devoir.** Prise d'otages. RTL 9
17.30 **Docteur Quinn, femme médecin.** L'expédition. Série Club
17.35 **Magnum.** Record battu. RTBF 1
17.50 **Hartley, cœurs à vif.** France 2
18.10 **Les Grandes Marées.** [11/16]. TMC
18.20 **Hawaï police d'Etat.** Le rat d'hôtel. Série Club
18.35 **Chicago Hospital, La Vie à tout prix.** Tourner la page. RTL 9
19.25 **Deux flics à Miami.** Borrasca. 13e Rue
20.13 **Chapeau melon et bottes de cuir.** La toison d'or (v.o.). Don't Look Behind You (v.o.). 13e Rue
20.35 **Les Envahisseurs.** Labyrinthe. Disney Channel
20.55 **Les Cordier, juge et flic.** O 3615 Pretty Doll. TF 1
21.30 **Code Quantum.** Histoire de fantôme sournois. Série Club
21.35 **Les Cordier, juge et flic.** Comité d'accueil. RTBF 1
21.40 **Urgences.** Un sentiment nouveau. TSR
22.00 **Kindred, le clan des maudits.** Romeo and Juliet (v.o.). 13e Rue
22.50 **Haute tension.** Mourir le 20 juillet. 13e Rue
23.10 **Total Security.** Dental Men Prefer Blonds (v.o.). Série Club
23.40 **New York Undercover.** Un penchant pour le mal. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.35 Planète
Zoom 25, la révolte des étudiants

Ce n'est qu'un débat...

PARMI les nombreuses images d'archives sur mai 68 diffusées ces temps-ci par toutes les chaînes, le magazine « Zoom », réalisé à la mi-mai par André Harris et Alain de Sédouy, est sans doute le meilleur document qui existe sur ces événements. Souvent utilisé en extraits pour illustrer des propos et des rétrospectives, il n'avait jamais été rediffusé dans son intégralité. Trente ans après, ce magazine découpé en deux parties (le récit filmé de la première semaine de la révolte étudiante et un très long débat sur la crise de l'université) agit comme un révélateur. En quelques plans et quelques paroles, il montre à quel point la France *« s'ennuyait »*, comme l'avait écrit Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* quelques semaines plus tôt.

Générique rétro, musique tremblante, cadrages hésitants et décors sombres : « Zoom », qui était encore interdit de diffusion le matin même de sa programmation, est l'exact reflet de la société de 68. Le contraste est flagrant entre les images filmées en direct dans la rue, qui révèlent une grande spontanéité de langage, et les paroles quelque peu sclérosées du très long débat organisé par la télévision pour renouer le dialogue entre les étudiants et les institutions. Réunis autour de la table, on retrouve Alain Geismar (Snesup), Jacques Sauvageot (Unef), Olivier Castro (Mouvement du 22 mars), Pierre Juquin (PCF), André Fanton (UD-Ve), le recteur Capelle et le journaliste David Rousset.

Le dialogue est très courtois. On s'écoute poliment sans se couper la parole. Chacun avance ses arguments sans agressivité ni polémique, même lorsque le recteur Capelle *« se flatte du dynamisme de la jeunesse qui n'est pas résignée »*. Seul Pierre Juquin, qui a pris le train en marche, se fait gentiment contester lorsqu'il essaye de récupérer le mouvement en affirmant que *« les étudiants et les ouvriers ont la chance d'avoir un parti tel que le PCF pour faire la révolution socialiste »*. Bref, ce n'était qu'un débat. Le combat était ailleurs.

Daniel Psenny

★ Autres diffusions : vendredi 8, à 20 h 35, samedi 9, à 22 h 20, dimanche 10, à 18 h 05.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 **Les Feux de l'amour.**
14.45 **Arabesque.**
15.35 **Côte Ouest.**
16.30 **Sunset Beach.**
17.20 **Sydney Police.**
18.20 **et 0.50 CD Tubes.**
18.25 **Touché, gagné !**
19.00 **Le Bigdil.**
19.50 **Ushuaïa découverte.**
19.52 **Le Journal de l'air.**
20.00 **Journal, Météo, Trafic infos.**
20.55 **Les Cordier, juge et flic.** 3615 Pretty Doll.
22.40 **Made in America.** L'As des aventuriers : La Belle et le Bandit. Téléfilm. O Hal Needham.
0.20 **Les Rendez-vous de l'entreprise.**

FRANCE 2

13.55 **Le Renard.**
14.55 **L'As des privés.**
15.45 **Tiercé.**
16.00 **La Chance aux chansons.**
16.50 **Des chiffres et des lettres.**
17.20 **Un livre, des livres.**
17.25 **Sauvés par le gong, la nouvelle classe.**
17.50 **Hartley, cœurs à vif.**
18.45 **Qui est qui ?**
19.20 **1 000 enfants vers l'an 2000.**
19.25 **C'est l'heure.**
19.50 **Au nom du sport.**
19.55 **et 20.45 Météo.**
20.00 **Journal, Point route.**
21.00 **Envoyé spécial.** Good Morning Israël. Mannequins : Les dessous du rêve. *Post-scriptum* : Souvenir d'enfer.
23.05 **Expression directe.** FO.
23.15 **Un monde foot.** Spécial 22. Invités : Michel Hidalgo, Henri Michel, Roger Hanin.
0.20 **Journal, Météo.**
0.35 **La 25e heure.** Tkuma : l'enfance d'une nation, 1948-1998.

FRANCE 3

13.40 **Parole d'Expert.**
14.35 **L'Incendie de la honte.** Téléfilm. Mel Stuart.
16.10 *Le Magazine du cheval.*
16.40 **Les Minikeums.**
17.45 **Je passe à la télé.**
18.20 **Questions pour un champion.**
18.48 **Un livre, un jour.**
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.01 **et 22.30 Météo.**
20.05 **Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Heureux qui comme Ulysse** ■■ Film. Henri Colpi.
22.40 **Soir 3.**
23.05 **Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?**
0.00 **Saga-Cités.** Les Comoriens de Marseille.
0.30 **Espace francophone.**

CANAL +

13.35 **Le Journal du cinéma.**
14.00 **Marion** ■■ Film. Manuel Poirier.
15.45 **Surprises.**
15.55 **Le Vrai Journal.**
16.40 **Un air de famille** ■ Film. Cédric Klapisch.
18.25 **Lava lava.**
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 **Nulle part ailleurs.** Invités : Unbelievable Truth (live), Annie Cordy, Morgan Freeman.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 ▶ **J'aurai 100 ans.** A quel âge est-on vieux ? 20.45 J'aurai 100 ans. 21.40 La vie commence à 60 ans. 21.55 Chienne de vie. 22.40 L'Ere des seniors. 22.50 Haut les cœurs. 23.35 Vivre ensemble. 23.40 Ah ! Que la vie est belle !
0.35 **Flash infos.**
0.40 **Surprises.**
1.35 **Hockey sur glace NHL.** Demi-finale.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 **Le Journal de la santé.**
13.30 **D'ici et d'ailleurs.** [3/4].
14.30 **La Cinquième rencontre...** Justice et société. 14.35 Haute surveillance. Surveillance et vie privée. 15.30 Entretien avec Guy Braibant.
16.00 **Les Lumières du music-hall.**
16.30 **Modes de vie, modes d'emploi.**
17.00 **Cellulo.**
17.30 **100 % question.**
18.00 **Les Grandes Enigmes de l'Histoire.**
18.30 **Le Monde des animaux.**
19.00 **Au nom de la loi.**
19.30 **7 1/2.** Spécial Israël : la tolérance et l'espoir.
20.00 **Hansen de Bahia.** Ou la fascination du Brésil.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Soirée thématique.** Les villes du Front national. 20.45 et 22.20, 0.00 Débat. 20.50 Orange amer. Documentaire. Daniel Merlet. 22.40 Bienvenue à Vitrolles. Documentaire. Guy Konopnicki et Thierry Vincent.
0.25 **La Dernière Cène** ■■ Film. Tomas Gutierrez Alea.

M 6

13.05 **Madame est servie.**
13.35 **Mais qui veut tuer ma femme ?** Téléfilm. Paul Schneider.
15.15 **Berlin anti-gang.**
16.10 **et 1.30 Boulevard des clips.**
17.30 **Plus vite que la musique.**
18.00 **Agence Acapulco.**
19.00 **Loïs et Clark.** La briseuse de foyers.
19.54 **Le Six Minutes, Météo.**
20.10 **Une nounou d'enfer.**
20.40 **Décrochages info, Passé simple.**
20.50 **Mister Biz.** Qui est dans l'ombre des stars ?
22.50 **Le Prince des ténèbres** ■■ Film. Δ John Carpenter.
0.35 **Nick Mancuso.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 **Les Chemins de la musique.** Chanter - Déchanter. [4/5].
20.30 **Agora.** Spécial grands écrivains de demain. Maurice Nadeau à propos de *Correspondances*, de Flaubert.
21.00 **Lieux de mémoire.** Mai 98 : La barricade.
22.10 **For intérieur.** Dominique Sanpiéro.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Concert.** Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Zubin Mehta : œuvres de Webern, Mozart, Mahler.
22.30 **Musique pluriel.**
23.07 **En musique dans le texte.**

RADIO-CLASSIQUE

19.30 **Classique affaires-soir.**
20.40 **Les Soirées.** Sir Colin Davis, chef d'orchestre.
22.35 **Les Soirées... (suite).**

هكذا من الأصل

Le Monde
JEUDI 7 MAI 1998

La ballade d'Aimé

par Pierre Georges

ET par un prompt renfort, ils se retrouvèrent 28 en arrivant au port. *Ah, qu'est-ce qu'on aime* Aimé ! Quel homme prudent, parachute dorsal, parachute ventral, ceintures plus bretelles, un pull pour l'hiver, un autre pour l'été !

La Coupe du monde approche. Aimé Jacquet recule. Mais seuls les médisants ou les ignares pourront voir autre chose qu'une géniale manœuvre stratégique dans le fait que le sélectionneur national ait choisi de ne pas choisir, du *moins* tout de suite, et de remettre aux calendes de juin l'heure de vérité.

Donc, de quoi s'agit-il ? On dit cela pour ceux que les choses du *football insupportent ou qui font* semblant, par coquetterie ou mépris, de ne pas savoir. Chaque équipe engagée dans la Coupe du monde de football – bien en vain *d'ailleurs puisque,* Aimé le dit, la France va la gagner –, chaque équipe, donc, ne pourra engager que 22 joueurs. C'est la règle.

Avec 22 joueurs, mathématiquement, on pourrait constituer deux équipes ou presque, vu qu'il est de coutume de retenir trois gardiens. Sportivement, c'est une autre affaire, une réduction de sauce : *je pose 22, j'en* retiens 11, les présumés meilleurs. Et j'en garde 11 en réserve pour procéder à des changements en cours de match, suppléer les blessés, s'adapter à l'adversité ou ménager des joueurs pour la rencontre suivante.

Tout cela est d'une simplicité biblique autant que d'une complication extrême. Ceux qui ne jouent pas tiennent pour personnellement responsables de leur disgrâce ceux qui jouent, rude loi de la sélection et de la vie. Cela crée de l'émulation. Mais aussi des frustrations. Car aller expliquer à un joueur qu'il est assez bon pour être sélectionné et pas tout à fait assez pour jouer !

Donc, notre bon Aimé, dont c'est le métier, s'était engagé à trancher et à communiquer, mardi, sa liste des 22. Il avait eu quelques années pour y réfléchir, ce qui constitue un délai assez raisonnable. Et il se trouvait, comme tout sélectionneur, confronté à son devoir de bourreau : couper quelques têtes pour le bien de la nation et la gloire de l'équipe.

Ce n'est pas tâche facile. N'est pas Sanson qui veut. Mais enfin, quand faut y aller, faut y aller ! Aimé n'y est pas allé. Et ses 22 sont devenus 28, dans un grand *élan de prudence et de sursis* à exécution. Au motif imparable que d'ici le 2 juin, date ultime de dépôt des listes, des joueurs pouvaient se blesser, disparaître, se casser la figure en vélo et tout ce que l'on voudra.

Recul stratégique, donc. Mais, bien dangereux. Car, parmi ces 28, sans qu'ils le sachent encore – mais Aimé le sait lui et dit connaître *« ses 22, depuis janvier »* – six sursitaires vont tenir la place du mort au bridge des Jules. Encore un instant, monsieur le bourreau. Bonjour l'ambiance, au stage de préparation, avec six morts-vivants ! Va-t-on se pousser dans l'escalier ? Sulfater le potage du voisin ? Lui dévisser ses crampons ? Etouffer le chouchou du chef ?

Mais non, répond Aimé, les joueurs sont adultes et professionnels. Ils savent et admettent ce que sélection veut dire. Alors pourquoi n'avoir pas fait les choses simples simplement ? Annoncer les 22, les sécuriser un peu. Demander aux 6 de se tenir prêts au cas où. Et, enfin, arrêter de transformer une sélection en supplice chinois !

Un blâme professionnel serait à l'origine du double meurtre et d'un suicide au Vatican

Les gardes suisses sont peu adaptés à la papauté moderne

LES OBSÈQUES du colonel Aloïs Estermann, commandant de la garde suisse, et de son épouse, assassinés au Vatican lundi 4 mai (*Le Monde* du 6 mai), ont été célébrées, mercredi 6 mai, par le cardinal Angelo Sodano, secrétaire d'Etat, dans la basilique Saint-Pierre. L'enquête a été confiée à l'unique magistrat du Vatican, l'avocat Gian *Luigi Marrone. Mais Joaquin* Navarro-Valls, porte-parole, a indiqué, mardi 5 mai au cours d'une conférence de presse, que cette enquête n'apporterait probablement pas *d'élément* nouveau à la thèse de la brimade professionnelle, dont se serait plainte la troisième victime du drame, le jeune caporal Cédric Tornay, meurtrier présumé, qui aurait retourné l'arme contre lui.

« L'hypothèse la plus probable, a déclaré Joaquin Navarro-Valls, *est celle d'un geste de folie né dans l'esprit d'une personne qui était convaincue de ne pas être suffisamment considérée au sein de la garde ».* Cédric Tornay s'en était ouvert auprès de camarades et de sa famille (dans une lettre dont le contenu n'a pas été révélé). Il avait été exclu de la liste des gardes qui devaient être décorés, mercredi 6 mai, lors de la fête annuelle de ce corps, qui a été annulée. Réprimandé à la suite d'une sortie nocturne non autorisée, *le jeune caporal* avait reçu d'Aloïs Estermann une lettre pour *« manquement grave au service de la garde ».*

VULNÉRABILITÉ

On peut s'interroger sur la vulnérabilité dont fait preuve à nouveau le Vatican. Dans l'histoire des vingt dernières années, ces trois morts, au cœur même du pouvoir pontifical, s'ajouteront à une liste d'événements que l'opinion a perçus comme des drames, voire des scandales : la mort inopinée d'un pape, Jean Paul I[er], en 1978 ; la révélation de profits réalisés sur les marchés internationaux par la Banque du Vatican (affaire Marcinkus) ou l'attentat de 1981 contre Jean Paul II.

Le corps des gardes suisses est la survivance d'une institution créée au *XVI[e] siècle par le pape Jules II* (1506). A l'époque, il s'agissait de recruter des mercenaires, dans la Suisse ultra-catholique, pour défendre les territoires pontificaux. Aujourd'hui réduit à une simple fonction d'apparat, ce corps n'est plus adapté à la papauté moderne. Il exerce une fonction de représen*tation au service du pape plus que* de sécurité d'un Etat, fût-il aussi modeste que celui du Vatican. S'il garantit le bon déroulement des audiences publiques, de plus en plus fréquentes et nombreuses, il ne se déplace pas avec le pape, dont la sécurité est confiée aux corps d'élite des pays visités.

Réduit à cette fonction symbolique, ce corps recrute principalement sur des critères d'appartenance catholique et de *fidélité* au pape. Sans perspective de carrière, avec des salaires faibles, il peine à renouveler ses effectifs, dont la sélection et la formation prêtent à discussion.

Le professionnalisme, qui n'est pas un but en soi pour l'Eglise catholique, mais dont le Vatican fait preuve par sa diplomatie ou sa *communication,* souffre *encore* ici de sérieuses lacunes.

Henri Tincq

Un chantier privé va réparer un bateau de guerre

LE MINISTRE de la défense, Alain Richard, a pris, mardi 5 mai, une décision sans précédent, en confiant à la société Technitas, filiale du bureau Veritas, associée à un chantier privé de la Méditerranée, la réparation du *Var,* un pétrolier-ravitailleur. *La décision* ministérielle intervient au bout de dix-huit jours de contestations violentes des salariés de l'arsenal et après l'annonce que la direction des *constructions* navales (DCN) de Toulon serait mise en concurrence avec des chantiers privés.

M. Richard a fait savoir que sa décision tenait compte du souci, *manifesté par l'Etat, de réparer* désormais les bâtiments de guerre selon un critère de qualité-prix acceptable par le commanditaire public. Selon le ministère de la dé*fense, le chantier sous contrôle de* la filiale du bureau Veritas a promis la réparation du *Var* pour le 30 septembre et 11,2 millions de francs, quand l'arsenal la prévoyait à la *mi-décembre et pour* 23,3 millions. Les syndicats de l'arsenal ont *jugé « scandaleuse »* l'initiative de M. Richard.

« Le Monde » est condamné pour diffamation envers la Ville de Paris

LA 17[e] CHAMBRE du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Martine Ract-Madoux, a condamné pour diffamation envers la Ville de Paris, mardi 5 mai, le directeur du *Monde,* Jean-Marie Colombani, les journalistes Fran*çois Bonnet et Christine* Garin *et le dessinateur Serguei. Publié* le *22 no*vembre 1996, l'article visé racontait l'histoire d'un éboueur, Français d'origine africaine, qui s'était vu refuser l'attribution d'un logement par une société d'économie mixte de la Ville de Paris, après que sa candidature eut été retenue. Pour motiver ce revirement, la société avait invoqué une ina*daptation de la taille de la famille – neuf personnes logées dans 17 mètres* carrés – à celle du logement proposé (82 mètres carrés).

Une fiche à en-tête du cabinet du maire, découverte dans le dossier de la famille, comportait la mention *« Sénégal »* en lieu et place du numéro d'inscription du demandeur. Aucune explication n'avait pu être fournie par *les services de la Ville sur la présence de cette mention. Le tribunal a estimé* qu'il ne résultait *« d'aucun des documents produits par les prévenus que la partie civile ait refusé à la famille M. l'attribution d'un logement à Paris en raison de son origine ethnique et qu'elle ait, en conséquence, commis un délit de discrimination raciale ». Le Monde* a décidé de faire appel de ce jugement.

Des wagons d'EDF contaminés

PRÈS DE 35 % DES CONVOIS qui, en 1997, ont transporté vers l'usine Cogema de la Hague (Manche) le combustible nucléaire usé issu des centrales d'EDF comportaient des contaminations radioactives de surface supérieures à la limite réglementaire, a indiqué, jeudi 30 avril, la direction des installations nucléaires (DSIN). Sur 208 livraisons effectuées, 44 wagons et 54 emballages présentaient des « taches » dépassant une activité supérieure à 4 becquerels par centimètre carré. Dix de ces wagons étaient contaminés sur leur partie externe, la radioactivité atteignant, pour cer*tains d'entre eux, plusieurs centaines de becquerels par centimètre carré.* Dans son édition du 6 mai, le journal *Libération* cite la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, qui *« sans être en mesure d'affirmer qu'il y a eu des conséquences sanitaires »,* indique que *« le fait que les exploitants* [EDF, Transnucléaire et Cogema] *se soient accordés pour se taire est un incident en soi et un vrai dysfonctionnement du système ».*

DÉPÊCHES

■ **CATASTROPHE : un avion militaire péruvien** affrété par une société pétrolière s'est écrasé, mercredi 6 mai, dans la jungle péruvienne avec plus de 80 personnes à bord. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : un conseiller municipal conservateur de Pampelune (Navarre) a été mortellement blessé,** mercredi *6 mai,* lors d'un *attentat.* – *(AFP.)*

■ ***IMMIGRATION :* le train *Paris-Marseille* de 21 h 02 a été bloqué quarante minutes,** mardi 5 mai, en gare de Lyon, par deux cents manifestants emmenés par le syndicat SUD-Rail, qui protestaient contre l'expulsion d'un sans-papiers vers l'Algérie.

■ **JUSTICE : les magistrats ont organisé, mardi 5 mai, une journée de protestation** *contre* le *projet* de *réforme* de la *justice d'Elisabeth Guigou,* dont ils dénoncent *« la défiance »* à leur égard (*Le Monde* du 6 mai). A Paris, deux à trois cents magistrats se sont réunis devant le Palais de justice.

■ **MAI 68 : Daniel Cohn-Bendit a été « entarté »,** mardi 5 mai à Nanterre, par un groupe d'étudiants anarchistes membres de la Confédération nationale du travail (CNT). Le leader étudiant de mai 68 était l'invité des enseignants de son ancienne faculté.

Tirage du *Monde* daté mercredi 6 mai : 504 941 exemplaires